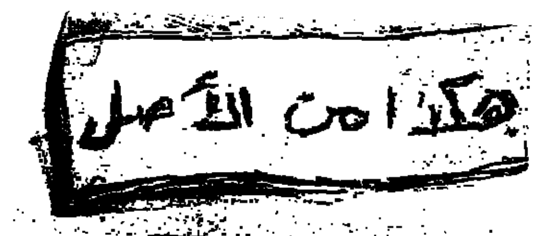
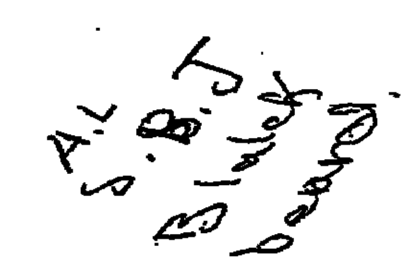




Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12673 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 27-LUNDI 28 OCTOBRE 1985

L'Argentine en état de siège

Les militaires relèvent la tête

Après une série d'attentats à la bombe, le gouvernement argentin a proclamé vendredi 25 octobre l'état de siège sur l'ensemble du territoire pour soixante jours. Il a cependant précisé que les élections auront lieu comme prévu le 3 novembre.

Correspondance

Buenos-Aires. – Depuis vingt-quatre heures, les Argentins vivent à nouveau une situation qu'ils ne connaissent que trop bien : l'état de siège. Pour tenter d'endiguer la vague d'attentats qui sévit dans le pays depuis près d'un mois, le président Raul Alfonsin a dû se résoudre à cette extrémité en dépit des conséquences politiques et économiques, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Il a toutefois fait savoir que la suspension des garanties constitutionnelles n'entraverait pas le déroulement normal de la campagne en cours pour les élections législatives partielles du 3 novembre. Aucune réunion politique ne sera interdite, a affirmé le ministre de l'intérieur, M. Antonio Troccoli, après avoir annoncé la décision du chef de l'Etat d'imposer l'état de siège en raison de l'« *escalade de la violence* », mais aussi pour ne pas être accusé de violer la Constitution.

Lundi dernier, en effet, Raul Alfonsin avait ordonné par décret l'arrestation de douze personnes, dont six militaires, accusées de comploter contre la sécurité de l'Etat. Pour ce faire, il était passé au-dessus de la justice et s'était attribué des pouvoirs spéciaux que la Constitution argentine ne lui reconnaît en principe que lorsque le pays est en état de siège (*le Monde* du 25 octobre).

Le président savait bien qu'en agissant ainsi il prêtait le flanc à la critique. Il avait d'ailleurs envisagé la polémique juridique mais avait fait mine de la minimiser en déclarant : « *Cela n'a pas beaucoup d'importance.* »

Cela en a eu pourtant. Jeudi, un juge d'instruction a considéré comme « *inconstitutionnel* » l'ordre d'arrestation et fait remettre en liberté l'un des militaires suspectés de complot. Il était le premier, mais, dans l'entourage du président, on savait déjà qu'il ne serait pas le seul.

Plutôt que de risquer, ce qui était probable, d'être désavoué par la Cour suprême, M. Alfonsin a préféré se résoudre à proclamer l'état de siège, une mesure qu'il redoutait en raison du prix à payer.

CATHERINE DERIVERY.

(Lire la suite page 3.)

Fabius-Chirac : à chacun son angoisse

Dans leur duel télévisé, le premier ministre et le président du RPR cherchent d'abord à s'imposer à leur camp respectif

Le face-à-face Chirac-Fabius organisé le dimanche 27 octobre par TF1 ne mérite pas le label « combat du siècle » à la Cassius Clay qui lui est communément attribué. Le titre de champion toutes catégories ne se joue pas en une fois mais sur une longue distance, pour la prochaine échéance présidentielle.

Les protagonistes combattent en fait avec, dans la tête, l'idée de s'imposer chacun dans son propre camp. Quelle est en effet l'ambition première de M. Fabius ? Moins d'apparaître comme le meilleur premier ministre du jour – il est en place, et cela suffit – que d'être le meilleur à gauche pour demain. Quel est le problème de M. Chirac ? Redevenir le chef de file naturel de l'opposition. Le paraître suffirait sans doute plus modestement à son bonheur. A chacun son angoisse.

M. Chirac n'avait pas d'autre choix que de se lancer à corps perdu dans un tel défi. Il y a trois ans, il passait encore aux yeux de l'opinion pour le « patron » incontesté de l'opposition. M. Barre ne s'était pas encore relevé de l'échec de M. Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle de 1981. Depuis il a grignoté l'avance de son rival pour finalement le supplanter. M. Chirac est aujourd'hui à la dérive, cinq points derrière le petit Léotard (SOFRES, *Figaro Magazine* d'octobre 1985), et M. Barre a déjà franchi sa ligne d'horizon.

Ce phénomène de bascule correspond à une tentative de changement d'image effectuée par M. Chirac. Il était au mieux avec l'opinion lorsqu'il annonçait la fin prochaine de l'« *expérience* » de gauche au pouvoir et s'en portait garant. Mais on ne se taille pas le profil d'un président de la République seulement parce que l'on a un beau mouvement de menton. M. Chirac a perdu les faveurs de l'opinion quand il a voulu atteindre à la sagesse de l'homme d'Etat. La cohabitation ne lui réussit pas, pas plus, pour l'instant, que la veste de *gentleman farmer* et le profil bas adoptés lors de sa dernière prestation à « L'heure de vérité »

Pourtant M. Chirac est un spécialiste de la politique de l'image.

J.-Y. L.

(Lire la suite page 6.)

C'EST PAS MOI QUI REGARDERAIS LE DÉBAT CHIRAC-GISCARD !

M. Gorbatchev révise Khrouchtchev

Un nouveau programme plus sobre et moins ambitieux

De notre correspondant

Moscou. – Le nouveau programme du PC soviétique, publié ce samedi 26 octobre, est plus sobre mais aussi moins pittoresque que le précédent rédigé en 1961 sous la houlette de Khrouchtchev. Il n'est plus question de fixer une date pour l'avènement de la société communiste parfaite comme « M. K. » l'avait imprudemment annoncé pour « 1981 ». Le nouveau document évite presque totalement les objectifs chiffrés qui pullulaient dans le texte de 1961. Il ne prophétise plus le dépassement prochain du niveau de vie américain. L'ambition reste la même, « *construire la société communiste* », mais il n'est plus dit que « *la génération actuelle* » verra cette société.

Les envolées lyriques qui donnaient une unité de style au texte khrouchtchévien ont disparu. La formule selon laquelle « *le communisme est l'avenir de l'humanité tout entière* » a été remplacée par une phrase plus pondérée : « *Malgré les irrégularités, sa complexité et ses contradictions, la marche de l'humanité vers le socialisme et le communisme est irrésistible.* » Certes, les communistes continuent d'« *envisager l'avenir avec optimisme* », mais ils doivent se garder comme de la peste de vouloir « *brûler les étapes* » ou « *anticiper dans les détails* » les traits de la société future.

Le programme de 1961 promettait « *la disparition du travail manuel pénible* ». Le nouveau texte parle seulement d'une « *réduction considérable* » de ce dernier. Les deux seuls objectifs chiffrés, d'ailleurs fort ambitieux et probablement inaccessibles, sont ceux qui avaient été dévoilés le 15 octobre par M. Gorbatchev devant le comité central : un doublement du revenu national d'ici à l'an 2000 et un accroissement de la productivité pendant la même période : 130 % à 150 %.

Les utopies khroutchtchéviennes sur le dépérissement progressif des « *rapports monétaires et marchands* » sont oubliées. Il faut, au contraire, « *élever le pouvoir d'achat du rouble* », développer l'« *autofinancement* » des entreprises et accorder à celles-ci une certaine autonomie comptable.

Quelques formules ont toutefois résisté à ce réexamen général. « *Des vêtements élégants et solides* » sont à nouveau promis aux consommateurs soviétiques, de même qu'« *un logement individuel pour pratiquement chaque famille* », cette fois « *d'ici à l'an 2000* ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 3.)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Syndicats et défis industriels

Où vont les syndicats ? Que peuvent les syndicats ? La journée d'action du 24 octobre a révélé plus de désarroi que de mobilisation, plus d'interrogation que de détermination. Le syndicalisme est à un tournant. Confrontés aux mutations de l'industrie, ses dirigeants doivent trouver un nouveau langage, pour être entendus, pour être de nouveau reconnus. La lutte ouvrière change d'époque.

La France cherche à « réactualiser » sa politique au Proche-Orient

*Le détournement de l'*Achille-Lauro *et les nouvelles propositions de M. Shimon Pérès amènent Paris à réexaminer ses rapports avec l'OLP.*

PAGE 20

Etat d'urgence dans la province du Cap

Vingt-quatre heures après avoir levé l'état d'urgence dans six districts, M. Botha l'a étendu dans huit autres.

PAGE 3

Téléphone : une seconde pour tout basculer

Vendredi, à 23 heures, la France est passée, en une seconde, à la numérotation à huit chiffres. 23 millions d'abonnés ont changé de numéro.

PAGE 7

Les industries « antipollution »

Un marché de près de 60 milliards de francs qui croît moins vite et qui crée moins d'emplois que prévu.

PAGE 17

Les nazillons du ballon rond

Le PSG est suivi - ou précédé – de supporters bien encombrants.

PAGE 7

Dates (2) ● Etranger (3 à 5) ● France (6 à 8) ● Culture (13) ● Economie (16 à 19) ● Carnet (8) ● Informations services : Météorologie, Mots croisés (15) ● Programmes des spectacles (14) ● Radio-télévision (15)

Les Etats-Unis aux prises avec leurs déficits

Réduire le déséquilibre budgétaire et accéder au marché nippon : les ambitions de M. Reagan pour 1986 ne paraissent guère réalistes

Déficit budgétaire record aux Etats-Unis pour l'exercice qui s'est terminé le 30 septembre : 211,9 milliards de dollars (1 700 milliards de francs), en augmentation de 14 % par rapport à l'année précédente. Ainsi le record de 1983 – soit 207,8 milliards de dollars – a été battu.

Ce résultat est supérieur de 0,6 milliard aux projections établies en août dernier. Toutefois, il est inférieur de 10,3 milliards aux prévisions initiales faites en février grâce à un allégement du service de la dette publique (1 800 milliards de dollars) lié à la détente des taux d'intérêt, ainsi qu'à une légère réduction des dépenses militaires. Pour l'année budgétaire qui a commencé le 1er octobre, le gouvernement américain prévoit de contenir le déficit à 177,8 milliards de dollars, ce qui correspond à une réduction de 16 %. Au cours du dernier exercice, les recettes ont augmenté de 10 %, pour se situer à 734 milliards de dollars, alors que les dépenses se sont accrues de 11 %, ayant atteint 945,9 milliards de dollars.

Les ambitions de la Maison Blanche seront sans doute difficiles à réaliser, compte tenu de son refus de recourir à de nouveaux impôts. Certes, la Chambre des représentants, à majorité démocrate, a voté, le 24 octobre, une nouvelle réduction de 61 milliards de dollars dans les dépenses budgétaires. Mais l'administration estime que ces coupes sont encore insuffisantes pour parvenir à son objectif : équilibrer le budget fédéral à l'horizon 1991.

L'enjeu est, à l'évidence, essentiel pour les Etats-Unis et le reste du monde, car le financement d'un déficit budgétaire d'une telle ampleur tire vers le haut les taux d'intérêt ; ce qui contribue à la solidité du dollar, accroissant à son tour le solde négatif du commerce extérieur. Il s'agit donc de rompre un enchaînement qui ne fait que renforcer les pressions protectionnistes aux Etats-Unis.

Parallèlement, le gouvernement américain s'efforce de limiter ce déficit commercial, notamment à l'égard du Japon. Ainsi, M. Ronald Reagan et le premier ministre japonais, M. Yasuhiro Nakasone, sont parvenus, le 25 octobre, à New-York, à un accord de principe sur l'élargissement du marché nippon aux exportations américaines.

« *Nous faisons tous les efforts possibles pour ramener la balance commerciale entre les Etats-Unis et le Japon à une position normale* », a déclaré à ce sujet M. Nakasone. Il a précisé que son gouvernement mettait en œuvre un programme pour réduire les droits d'importation et que, à sa demande, le secteur privé avait prévu pour cette année une augmentation de 7,3 milliards de dollars des achats à l'étranger.

M. B.





Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 27 octobre. – *RFA :* assemblée des Verts en Hesse.
Tanzanie : élection présidentielle.
Côte-d'Ivoire : élection présidentielle.

Lundi 28 octobre. – *Hongrie :* visite de M. Honecker, chef du PC est-allemand.
Bagdad : visite de M. Roland Dumas.

Jeudi 31 octobre. – *Chypre :* dissolution de l'Assemblée nationale.
Londres : visite de M. Kadar, numéro un hongrois.

Dimanche 3 novembre. – *Guatemala :* élections présidentielle et législatives.
Argentine : élections législatives.

SPORTS

Dimanche 27 octobre. – *Tennis :* tournoi exhibition de Paris-Bercy.
Sports équestres : Audi Masters à Strasbourg.
Fun-board : Coupe du monde à la Torche.
Athlétisme : marathon de New-York et Paris-Versailles.

Mercredi 30 octobre. – *Football :* Coupe du monde, France-Luxembourg, au Parc des Princes.

Vendredi 1er novembre. – *Football :* Championnat de France (18e journée).

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A VINGT ANS, L'ENLÈVEMENT DE MEHDI BEN BARKA

La mortelle « récupération » d'un opposant marocain

Le vendredi 29 octobre 1965, vers 12 h 30, devant la brasserie Lipp, boulevard Saint-Germain à Paris, deux hommes porteurs de cartes de police invitaient M. Mehdi Ben Barka à monter dans une voiture à bord de laquelle ils vont le conduire, en compagnie d'autres hommes, jusqu'à la villa d'un repris de justice, Georges Boucheseiche, à Fontenay-le-Vicomte. Nul ne doit, de ce jour, revoir celui qui est l'un des principaux dirigeants de l'Union des forces populaires du Maroc et l'un des chefs de file du tiers-monde.

Ainsi commence ce qui sera l'affaire Ben Barka et dont, vingt ans après, tous les dessous n'ont pas pu être exactement établis. Du moins l'arrestation dans les jours qui suivent de six personnes, mêlées à cet enlèvement, l'identification de sept autres, une instruction suivie de deux procès ardemment débattus, vont-ils permettre d'apporter une vérité tout en montrant ce qui fut appelé non sans raison ses « zones d'ombre » !

En fait, ce qui se passe le 29 octobre 1965 et dont Charles de Gaulle, alors président de la République, dira qu'il *« n'a rien que de vulgaire et de subalterne »*, offre quand même à l'opposition de l'époque matière à poser des questions et à interpeller violemment le pouvoir dès lors que le principal protagoniste, Antoine Lopez, se trouve être un « honorable correspondant » des services secrets d'alors, le SDECE.

Si Lopez, comme il va le soutenir, a informé sa hiérarchie de ce qu'il a su au fil des jours de la préparation de l'enlèvement, comment celle-ci a-t-elle pu rester passive et ne point intervenir pour empêcher une opération dont la suite fera apparaître qu'elle s'est achevée par la mort de celui qui en fut victime. Car l'affaire commence en réalité vers le mois d'avril 1965.

A cette époque, un journaliste, Philippe Bernier, spécialisé dans les affaires du Maghreb et qui connaît personnellement Mehdi Ben Barka, a été pressenti par un certain Chtouki, agent marocain jamais identifié autrement. Il lui est demandé de persuader l'opposant marocain de rentrer dans son pays. Il apprend qu'un complot se trame, auquel on lui propose de prendre part moyennant une offre de 400 000 francs. Bernier décline cette proposition et fait avertir Mehdi Ben Barka. De ce projet un autre homme a eu vent : Antoine Lopez, chef d'escale à Orly, honorable correspondant du SDECE mais aussi ami du général Oufkir, alors ministre de l'intérieur à Rabat, qui lui a dit que le Maroc songe à « récupérer » le dirigeant de l'Union des forces populaires.

« Un projet de film »

Au cours de l'été, Philippe Bernier va revoir Mehdi Ben Barka. Il lui parle d'un projet de film sur la décolonisation dont il a l'idée. Le commanditaire en serait Georges Figon. Ce nom, qui aujourd'hui ne dit plus grand-chose, n'est pas celui de n'importe qui. Figon, personnage haut en couleur, a défrayé naguère la chronique judiciaire. Quelques années passées en prison en ont fait un familier du milieu. Mais son tempérament hors du commun lui a attiré des sympathies chez les intellectuels. Le voilà en tout cas mêlé à une entreprise dont il pense d'abord tirer profit.

Il a de surcroît pour avocat à l'époque Me Pierre Lemarchand, alors député UNR de l'Yonne, qui joua un rôle dans la lutte contre l'OAS. Et lorsque le 20 septembre 1965 Figon accompagne Bernier à Genève en vue d'une rencontre avec Ben Barka, toujours pour la préparation du film, Antoine Lopez, qui surveille tout le monde de son poste d'Orly, assure que Figon lui a dit, montrant Pierre Lemarchand : *« Vous voyez, je suis couvert. »* Ce que démentira toujours l'avocat.

Ce qui reste certain, c'est que le 22 septembre Lopez adresse au SDECE, plus exactement à M. Leroy-Finville, son « officier traitant », un rapport qui relate toute cette affaire de projet de film, mais en précisant qu'elle n'est que le prétexte à un « plan d'approche » de Mehdi Ben Barka élaboré par le général Oufkir. Cependant, Georges Figon maintient ses relations avec Ben Barka. Et finalement le dirigeant marocain fait savoir à Philippe Bernier qu'il se rendra à Paris le 29 octobre et qu'il pourra consacrer alors trois journées à la préparation du film projeté. C'est alors qu'est pris le rendez-vous du 29 octobre : 12 h 30 chez Lipp pour déjeuner. Philippe Bernier, tout heureux, annonce la nouvelle à Figon ainsi qu'à Georges Franju qui doit être le metteur en scène. Plus tard, il dira que l'on se servit de lui, qu'il fut la *« chèvre pour la chasse au lion »*.



Le côté des truands

A cet instant précis, qui sait que Mehdi Ben Barka sera à Paris le 29 octobre et qu'il a rendez-vous à 12 h 30 à la brasserie Lipp ? En principe trois personnes seulement : Bernier, Figon et Franju. Or, le 28 octobre, voici qu'Antoine Lopez se trouve à son tour mis dans la confidence. Par qui ? Par Chtouki, l'agent de la sûreté marocaine, celui-là même qui avait au printemps tenté de faire entrer Philippe Bernier dans ses desseins. C'est en tout cas ce que dit Lopez. Et Chtouki n'y va pas par quatre chemins. Il signifie à l'« honorable correspondant » du SDECE qu'il faut saisir l'occasion, pressentir sans tarder un vrai policier pour aborder Ben Barka et l'emmener ensuite à un rendez-vous auprès d'une personnalité marocaine. Il indique même dès ce moment le lieu : la villa de Georges Boucheseiche à Fontenay-le-Vicomte, dans l'Essonne.

Boucheseiche n'est pas un inconnu de Lopez. Ce repris de justice est un ami d'enfance. Leurs résidences sont voisines, celle de Lopez est à Ormoy, qui est proche de Fontenay-le-Vicomte. On se reçoit volontiers. Georges Boucheseiche est un retraité cossu. Il y a beau temps qu'il a rompu avec le milieu de l'époque de Pierrot le fou. Il a aujourd'hui des intérêts dans les agrumes. Il possède quelques hôtels de bon rapport. Et puis il a, comme Lopez, ses entrées au Maroc. Quant à ses amis ordinaires, ils se nomment Dubail, Le Ny, Palisse, sans oublier Chtouki et Figon.

Antoine Lopez ne sursaute donc pas quand il s'entend solliciter par Chtouki. Une rencontre de Mehdi Ben Barka avec une haute personnalité de son pays – fût-ce sous le toit de Boucheseiche. – ce n'est après tout qu'un service à rendre à une nation amie. Et puis à cette époque Antoine Lopez rêve d'une situation à Royal Air Maroc. Est-il exact, comme il l'a soutenu, qu'en cette soirée du 28 octobre 1965 Chtouki téléphona devant lui à quelqu'un qui aurait été son correspondant au ministère de l'intérieur français ?

On aborde ici le chapitre de toutes les affirmations de Lopez, qui ne devaient pas manquer d'intriguer, et qui en tout cas donnèrent matière à une foule de spéculations. Ainsi il faut pour « inviter » Ben Barka au rendez-vous « politique » de Fontenay-le-Vicomte un vrai policier. Qu'à cela ne tienne. Lopez connaît aussi des policiers. Il songe d'emblée à Louis Souchon, officier de police principal à la brigade mondaine. Il le connaît de longue date pour l'avoir informé de certains trafics de stupéfiants. Il lui téléphone aussitôt pour lui demander de venir d'urgence à Orly. Souchon vient. L'affaire lui est expliquée rapidement, présentée comme *« allant dans l'intérêt de tout le monde »*. Souchon précisera que son ami lui fit comprendre qu'il avait la couverture d'un service officiel, le SDECE. Dès lors...

Pourtant Souchon ne donnera son accord que le lendemain matin 29 octobre à 10 h 30, après que Lopez lui eut glissé le fameux *« Foccart est au parfum »* (1) et qu'il eut lui-même reçu à son bureau du quai des Orfèvres un appel téléphonique d'une personne lui disant : *« Ici Aubert, de l'intérieur* (2), *vous avez un rendez-vous à midi. »* Ces deux propos furent-ils réellement tenus ? Pour le premier, Antoine Lopez ne fut pas constant. Et Souchon ne le fut pas davantage pour le second, dont de toute façon personne, même du côté des parties civiles et des amis de Ben Barka, ne crut jamais qu'il ait émané du directeur de cabinet du ministre de l'intérieur de l'époque, M. Roger Frey.

Un entretien « politique »

En tout cas, ce même 29 octobre à 12 h 30, Louis Souchon, qui a entraîné avec lui un inspecteur de sa brigade, Roger Voitot, se présente à Mehdi Ben Barka au moment où il arrive à la brasserie Lipp. Il exhibe sa carte de police et l'invite à monter dans la voiture de service qu'il a prise pour se rendre au « rendez-vous politique » dont Lopez lui a parlé. Ben Barka, sans doute surpris, ne réagit pas. L'opposant marocain se retrouve dans le véhicule, aux côtés de Julien Le Ny, l'un des amis de Boucheseiche. Quant à Antoine Lopez qui, grimé, a observé l'« interpellation », il rejoint l'équipe et indique à Voitot, au volant, la route à suivre pour gagner Fontenay-le-Vicomte. Dans une autre voiture, Jean Palisse, autre ami de Boucheseiche, suit. Selon Lopez, un autre homme a lui aussi tout observé : Chtouki, l'agent marocain.

A Fontenay-le-Vicomte, où on arrive bientôt, c'est Boucheseiche qui accueille lui-même Ben Barka par ces mos : *« Monsieur, venez avec moi, vous êtes ici pour votre sécurité personnelle. »* Ni Souchon, ni Voitot, ni Lopez, n'entreront dans la villa. Ils retournent tous les trois à Paris, les deux policiers pour reprendre leur service comme si de rien n'était, Lopez, lui, pour téléphoner à Rabat et faire savoir tant au cabinet du général Oufkir qu'à celui du commandant Dlimi, chef de la sûreté marocaine, que *« l'invité est arrivé »* et qu'il y a urgence pour le général Oufkir à venir à Paris. De fait, les deux Marocains vont arriver. Dlimi le 30 octobre à 14 heures pour se rendre aussitôt à Fontenay-le-Vicomte, Oufkir, accueilli par Lopez à 17 heures. Lui aussi demande à Lopez de le conduire à Fontenay-le-Vicomte et en outre de mettre à sa disposition la villa du même Lopez à Ormoy.

Tout va se jouer dans la nuit qui suivra. On ne saura jamais avec certitude ce qui se passa alors à Fontenay-le-Vicomte. Mais les événements qui suivent montrent que le sort de Ben Barka se joua bien là-bas. Georges Figon, qui lui aussi avait suivi les événements du boulevard Saint-Germain et devait à son tour venir à Fontenay-le-Vicomte, racontera bientôt qu'il vit Oufkir frapper d'un poignard le chef de l'opposition marocaine. Le récit sera publié ultérieurement par *l'Express*. Mais Figon ne sera pas revu vivant. Repéré par la police dans un studio de la rue des Renaudes à Paris, il sera trouvé mort. L'enquête officielle conclut à son suicide. Cette conclusion laisse sceptique. Le remuant Figon n'aurait-il pas été « suicidé » ?

ROUIL.

Ce qui est sûr, c'est qu'en cette nuit du 30 au 31 octobre Lopez a remarqué de singuliers comportements. D'abord la nouvelle de l'« interpellation » de Ben Barka est connue. Des amis du disparu l'ont signalée aux journaux. Ensuite Lopez de retour chez lui à Ormoy y a trouvé Oufkir, Dlimi, Boucheseiche, Le Ny, Palisse et Figon, mais il n'y a pas vu Ben Barka. Il en montre de la surprise. Les autres l'envoient se coucher. Soit. Mais dans la nuit on le sonne de nouveau, les Marocains sont en quête d'un avion pour le Maroc. Il voit arriver des voitures qui repartent. Finalement, il est prié de conduire Oufkir, Dlimi et un autre Marocain, El Houssaini, à Orly où le trio s'envole à destination de Genève pour Oufkir, de Casablanca pour les deux autres.

Qu'a su de tout cela le SDECE que Lopez était censé informer ? Le commandant Leroy-Finville soutiendra toujours que son « honorable correspondant » ne lui indiqua jamais tout ce qui se préparait et qu'ainsi le SDECE ne pouvait rien soupçonner et par conséquent rien empêcher.

Cependant, l'affaire est maintenant publique. Depuis le dimanche 31 octobre où le frère de Mehdi Ben Barka a déposé plainte, la brigade criminelle a recherché et trouvé des témoins : Bernier, Franju d'abord. Elle sait que Lopez est un témoin encore plus important. Il se présentera spontanément le 3 novembre.

Pour tout dire ? Non pas. Il tait le rôle joué par Souchon et Voitot. Il ne dit rien non plus de ses liens avec le SDECE. Il paraît attendre. Or les Marocains qu'il a mis en cause, Oufkir et Dlimi, vont entre le 3 et le 4 novembre se retrouver à Paris très officiellement pour préparer la visite que doit faire le roi Hassan II. Ils auraient même un entretien dans la soirée du 3 avec M. Maurice Grimaud, directeur général de la sécurité nationale.

C'est ici que l'affaire prend son tour politique, car l'on s'étonnera évidemment, alors que l'enquête est en cours et que la police sait par Lopez les allées et venues des Marocains entre le 30 et le 31 octobre, que rien n'ait été fait pour, sinon les appréhender, du moins les questionner. Les réponses seront les mêmes, qu'elles aient été faites par la justice aux policiers ou au ministre de l'intérieur, M. Frey : le 3 novembre, nous n'avions aucun élément suffisant pour justifier une intervention ou des questions à des représentants d'un pays ami.

En fait, l'information qualifiée d'*« extravagante »* qui faisait état de la participation du général Oufkir à l'affaire avait deux sources : Lopez, mais aussi un commissaire des renseignements généraux, M. Jean Caille, ami de Me Lemarchand, l'avocat de Figon, qui avait eu connaissance des confidences de ce dernier. Le 3 novembre 1965 dans l'après-midi elle gravit tous les échelons de la hiérarchie policière pour finalement, par le préfet de police et le ministre de l'intérieur, parvenir aux autorités qui ont la responsabilité des relations internationales.

« Acte de gouvernement »

Mais le même jour aussi, il avait été décidé de surseoir à l'interpellation des policiers Souchon et Voitot, dont le directeur de la police judiciaire, M. Max Fernet, avait obtenu déjà des aveux très spontanés. Du fait de cet *« acte de gouvernement »*, selon l'expression de M. Fernet, la brigade criminelle n'est pas informée de tous les éléments du dossier, et le juge d'instruction, M. Louis Zollinger, doit attendre le 14 janvier pour connaître les aveux de Souchon et de Voitot. L'affaire s'en trouve empoisonnée, et lorsque ces vérités sont mises à jour, le malaise ne peut pas être aussitôt dissipé.

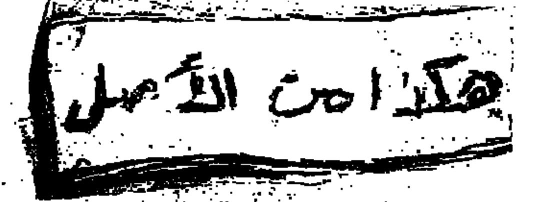
En cet état, le dossier va se conclure par un procès devant la cour d'assises de Paris, qui n'apporte pas d'inédit mais un coup de théâtre. Alors qu'il est sur le point de s'achever, le 19 octobre 1966, Ahmed Dlimi vient se constituer prisonnier. Tout est à reprendre. En fait, lorsqu'on peut recommencer, le 13 avril 1967, on sait que rien de neuf n'est à attendre. Lopez, accusateur initial de Dlimi, brouille les cartes en revenant sur ses déclarations. Pour finir, le 5 juin, Dlimi est acquitté tout comme Philippe Bernier, Roger Voitot, El Mahi et Marcel Leroy-Finville. Lopez et Souchon, condamnés respectivement pour arrestation illégale à huit et six ans de réclusion criminelle, bénéficieront de libérations conditionnelles. Le premier devait ensuite périodiquement promettre des révélations qui, à ce jour, ne sont pas venues. Quant à Medhi Ben Barka, si sa mort est une certitude, nul ne peut dire comment et pourquoi elle lui fut infligée, et le crime, volontaire ou par accident, reste un crime sans cadavre.

La mort a frappé Dlimi et Oufkir. Le premier a été victime, le 25 janvier 1983, d'un accident de la route au Maroc, dont les circonstances ont été mal définies. Le second, impliqué dans un complot contre Hassan II, en août 1972, s'est officiellement suicidé...

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(1) M. Jacques Foccart était alors secrétaire général de la présidence de la République chargé des affaires africaines et malgaches.

(2) M. Jacques Aubert, directeur de cabinet de M. Roger Frey, ministre de l'intérieur.



Étranger

République sud-africaine

L'état d'urgence est étendu à la région du Cap

De notre correspondant

Johannesburg. — Vingt-quatre heures après avoir levé l'état d'urgence dans six districts (*le Monde* du 26 octobre), le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, l'a étendu à huit autres. Tous sont situés dans la région du Cap. La mesure est entrée en vigueur samedi 26 octobre à 0 h. Le régime d'exception, décrété le 21 juillet, est donc maintenant appliqué dans trente-huit circonscriptions judiciaires, sur un total de deux cent soixante-cinq, et dans trois des quatre plus grandes villes du pays, Johannesburg, Port-Elizabeth et Le Cap. Seule Durban, sur l'océan Indien, y échappe.

Les troubles dans la péninsule du Cap ont débuté à la fin du mois d'août lors de la marche sur la prison de Pollsmoor, interdite par les autorités, pour demander la libération du dirigeant noir emprisonné Nelson Mandela. Celle-ci avait été durement réprimée et avait provoqué l'arrestation du pasteur Allan Boesak, l'un des fondateurs du Front démocratique uni (UDF). L'interpellation de cet ecclésiastique, un métis très respecté au Cap, et sa détention pendant près d'un mois avaient provoqué des manifestations de protestation. Pour la première fois, la communauté métisse (2,5 millions de personnes) s'associait aux Noirs pour réclamer des réformes. Ces derniers jours, la Township d'Athlone, où habitent une partie de ceux que l'on appelle les « coloured », a été le théâtre des troubles les plus violents.

Un traquenard policier

Un traquenard monté par les forces de l'ordre a suscité une vague de protestations et a contribué à mettre le feu aux poudres. Des policiers s'étaient dissimulés dans les caisses d'un camion de livraison circulant dans les rues de la cité métisse. Celui-ci a été attaqué à coups de pierres, et les policiers ont tiré, tuant trois jeunes garçons. Les méthodes utilisées par les forces de sécurité, une répression démesurée (près de soixante-dix morts en deux mois), les tabassages sans discernement, ont abouti également à ranger la population métisse et même indienne du côté des manifestants. De jeunes musulmans ont défilé dans les rues du Cap, le visage recouvert du keffieh, aux cris d'« *Allah akbar* » (Allah est grand), annonçant que le djihad (guerre sainte) avait commencé.

Ainsi, en deux mois, une grande partie de la population non blanche du Cap et de ses environs a fait front commun contre le régime de Pretoria. La route nationale reliant l'aéroport à la ville a été déclarée comme n'étant plus sûre par les forces de l'ordre. Des automobilistes blancs attaqués à coups de pierres ne se déplacent plus sans leur arme personnelle. Bon nombre de cités qui jouxtent la ville-mère de l'Afrique du Sud sont en état de rébellion ouverte. Jeudi, les incidents ont gagné le centre commerçant et la métropole a été investie par les blindés de la police pendant quatre heures.

A l'aube de vendredi, au moins soixante personnes ont été arrêtées dans une rafle. Parmi elles, des ecclésiastiques, des enseignants, des professeurs d'université, la presque totalité de l'état-major de l'UDF de la partie occidentale de la province du Cap. Cela en vertu de l'article 50 de la loi sur la sécurité interne, qui autorise la détention sans comparution devant un magistrat pendant quatorze jours.

L'extension de l'état d'urgence à la région du Cap permettra-t-elle de mettre un terme à l'agitation ? Cette ville, siège du Parlement, a toujours été considérée comme la plus libérale et la plus progressiste de l'Afrique du Sud.

Elle a été la plus perméable aux courants venus de l'étranger en raison de sa situation géographique, lieu de passage de tout le trafic entre l'Atlantique et l'océan Indien. Enfin, la tradition anglaise y est plus solidement implantée et le mélange des différentes communautés est plus ancien.

Comment la population réagira-t-elle à l'instauration de ces mesures contraignantes ? Nul doute qu'elles seront plus difficilement acceptées qu'ailleurs. Ce nouveau pas franchi sur la voie de la répression illustre en tout cas l'échec du régime d'exception. La violence s'arrête à un endroit pour mieux resurgir ailleurs. Depuis la mise en application de l'état d'urgence jusqu'au 17 octobre, 5 196 personnes ont été arrêtées. 3 987 ont été relâchées et 1 209 sont toujours en détention. Il y a eu, d'autre part, 264 morts, selon les chiffres fournis par la police, et 322 d'après les statistiques d'un organisme indépendant, l'Institut des relations raciales.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Maroc

● *Verdict au procès des fondamentalistes.* — La cour d'appel de Marrakech a prononcé, jeudi 24 octobre, de lourdes peines de prison contre les intégristes musulmans accusés d'atteinte à la sûreté de l'Etat (*le Monde* du 16 octobre). Vingt d'entre eux, dont seize jugés par contumace, ont été condamnés à la réclusion à perpétuité. Six autres ont été condamnés à des peines allant de vingt à trente ans de prison et cinq à un ou deux ans de prison. — *(Reuter.)*

LA VISITE DE M. GORBATCHEV EN BULGARIE

Retour au style apparatchik

M. Mikhaïl Gorbatchev a regagné Moscou vendredi 25 octobre après une brève visite en Bulgarie au cours de laquelle il a insisté sur la nécessité de resserrer les liens économiques entre l'URSS et les pays socialistes. Tout en exaltant les relations bulgaro-soviétiques, le secrétaire général du PC soviétique a fait quelques remarques qui pouvaient passer pour autant d'allusions aux déficiences de l'économie bulgare, dont s'était déjà plaint cet été l'ambassadeur d'URSS à Sofia. Moscou a en effet reproché à plusieurs reprises à la Bulgarie de ne pas lui livrer des produits de qualité satisfaisante, et a menacé en conséquence de réduire ses propres livraisons, notamment de matières premières. Le chef du PC bulgare, M. Todor Jivkov, doyen des dirigeants du bloc soviétique, a fait valoir, pour sa part, que les Bulgares « s'efforçaient de surmonter [leurs] faiblesses et de lutter contre les violations du mode de vie et de la discipline socialistes ».

M. Gorbatchev, d'autre part, a donné en Bulgarie une image bien différente de celle qu'il avait offerte au public occidental lors de sa récente visite à Paris.

Sofia *(Reuter)*. — Ceux qui croyaient voir M. Mikhaïl Gorbatchev rééditer cette semaine en Bulgarie la prestation qu'il avait fournie à Paris en ont été pour leurs frais.

A Sofia, M. Gorbatchev est revenu sans peine au comportement typique des chefs du Kremlin en déplacement dans un pays frère du bloc de l'Est — silhouette effacée dans le convoi des limousines lancées à bonne allure. La télévision bulgare l'a certes montré jeudi en train de plaisanter avec les ouvriers d'une usine de machines-outils, mais le dirigeant soviétique s'est abstenu de toute promenade et n'a donné aucune conférence de presse. Les journalistes occidentaux, presque courtisés à Paris, ont dû se rendre à l'évidence : à Sofia, ils devaient rester à l'écart.

Il s'agissait de son troisième voyage à l'étranger depuis son accession à la tête du PC soviétique en mars, les deux premiers l'ayant conduit en Pologne et le dernier, au début du mois, en France. La réussite de son séjour à Paris sur le plan des relations publiques avait pu faire espérer de nouvelles surprises à Sofia.

Tel qu'il y est apparu, le « style Gorbatchev » a surtout convaincu les observateurs que le Kremlin n'avait pas pour objectif immédiat d'égayer le protocole est-européen. Pour deviner ce qui se passait, les correspondants étrangers en étaient à nouveau réduits à lire entre les lignes des quelques déclarations officielles.

La presse n'en a pas moins consacré de pleines pages à la visite de M. Gorbatchev en célébrant l'amitié soviéto-bulgare. Mais rien n'illustre mieux la différence d'approche entre les journaux de l'Est et ceux de l'Ouest que la place accordée à Mme Raïssa Gorbatchev. Son élégance et son intérêt pour la mode lui avaient valu quelques grands titres à Paris. En Bulgarie, l'épouse du chef du Kremlin a occupé la place anonyme qui revient aux proches des apparatchiks.

El Salvador

Deux tués dans une fusillade près du palais présidentiel

San-Salvador *(AFP, AP, Reuter)*. — Une fusillade a éclaté vendredi 25 octobre à proximité du bureau du président Duarte, tuant deux personnes et en blessant au moins dix autres. Le chef de l'Etat, qui était sur le point de quitter son bureau, n'a pas été blessé, a indiqué le porte-parole de la présidence.

Selon le communiqué de la police, l'incident s'est produit au moment où deux hommes circulant dans un véhicule volé et poursuivis par des policiers sont arrivés à la hauteur de la caserne située à 200 mètres du palais présidentiel. La police affirme qu'elle ignore si les premiers coups de feu ont été tirés par les voleurs présumés, les policiers ou les soldats en faction devant la caserne.

Cet incident survient moins de vingt-quatre heures après la libération par la guérilla de la fille de M. Duarte, qui était retenue en otage depuis quarante-quatre jours par un groupe du FMLN (Front Farabundo Marti de libération nationale). Le chef de l'Etat doit maintenant faire face aux critiques suscitées par l'échange de prisonniers qui a permis cette libération. Le quotidien conservateur *El Diario de hoy* a ainsi titré « Les terroristes rejoignent leurs rangs » à propos des dix-neuf prisonniers libérés qui ont immédiatement repris le maquis. M. Duarte s'est efforcé de présenter toute la négociation comme l'illustration d'une certaine « *conception humaniste* » allant bien au-delà des cas personnels des deux jeunes femmes libérées. De l'avis de tous les observateurs, cependant, cet échange est un incontestable succès pour l'opposition armée qui a imposé ses conditions.

Le gouvernement français a signalé, par la voix du porte-parole du Quai d'Orsay, que « *la France a pris une part active au processus qui a conduit à ce dénouement heureux* ». Depuis plusieurs semaines, a précisé le porte-parole, le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, avait été informé de l'intérêt du gouvernement salvadorien et du FMLN à voir la France jouer un rôle dans ce processus.

Ces demandes se sont concrétisées lors de l'étape colombienne de M. Mitterrand en Amérique latine. Les deux parties ont alors fait savoir qu'elles souhaitaient que la France soit présente lors de l'échange de prisonniers et qu'elle puisse accueillir des guérilleros blessés parmi les quatre-vingt-seize dont le FMLN a demandé et obtenu le départ à l'étranger. La France avait déjà accepté en septembre 1984 dix guérilleros salvadoriens blessés. La plupart ont quitté le pays depuis, mais l'un d'eux est toujours hospitalisé à Créteil.

L'Argentine en état de siège

(Suite de la première page.)

Le chef de l'Etat argentin peut craindre en effet que son image et celle de son régime ne soient gravement altérées par une décision généralement associée par l'opinion aux régimes autoritaires ou, au contraire, en proie au désarroi.

Certes les Argentins ne se sont pas affolés. Ils ont l'habitude, eux qui ont vécu plus de la moitié des quarante dernières années en état de siège. La dernière fois, c'était le gouvernement d'Isabel Peron qui l'avait proclamé, le 6 novembre 1974.

Il ne devait être levé que neuf ans plus tard par le régime militaire moribond et pour permettre l'organisation des élections qui ont conduit M. Alfonsin à la présidence.

Mais ce rappel du passé leur a fait aussi retrouver des réflexes qu'ils tendaient à perdre. Vendredi, le cours du dollar a grimpé sur le marché parallèle.

Depuis la mise en œuvre du plan de redressement économique, le 14 juin, la chute de l'inflation avait rendu confiance à la population. C'est ce capital si précieux qui risque aujourd'hui d'être dilapidé.

A l'extérieur, les conséquences économiques seront aussi négatives à en juger par les premières réactions recueillies dans les milieux diplomatiques de Buenos-Aires. L'offensive lancée par le président Alfonsin auprès des investisseurs étrangers pour leur vanter la stabilité de la démocratie argentine pourrait bien faire long feu.

L'image du chef de l'Etat argentin, « *croisé de la démocratie* », aura désormais plus de mal à s'imposer. Un grave échec pour lui dont la carrière et l'ambition ont toujours tendu vers cet objectif.

En obligeant M. Alfonsin à faire une entorse aux principes démocratiques pour mieux tenter de les défendre, les ennemis du régime ont marqué un point.

En le contraignant à admettre, au moins implicitement, que le « terrorisme » pouvait parfois contraindre un régime constitutionnel à restreindre les libertés individuelles, ils ont apporté de l'eau au moulin des anciens dictateurs actuellement jugés à Buenos-Aires.

C'est, en effet, en arguant qu'il devait faire face au terrorisme qui menaçait la sécurité de l'Etat que les anciens chefs des juntes ont justifié les méthodes employées pour mater la rébellion. Est-ce un hasard ? Sur le terrain, aucun nouvel attentat n'a été signalé vendredi. Mais ceux que le gouvernement appelle les « *déstabilisateurs* » ne sont pas restés inactifs.

Des dizaines d'alertes à la bombe ont été déclenchées dans les écoles et même au ministère de la culture. La psychose a remplacé les grenades ou les pains de plastic.

A la tête du complot, selon des sources proches de la présidence, un homme, l'ancien général Guillermo Suarez Mason, dont le gouvernement argentin a réclamé vendredi l'extradition. Selon les informations en sa possession, il se trouverait aux Etats-Unis ou au Brésil. L'un des principaux organisateurs de la répression pendant les premières années de la dictature, l'ancien général était déjà recherché pour violation des droits de l'homme. Il s'était enfui d'Argentine au lendemain de l'accession d'Alfonsin à la présidence. De son exil, il aurait pris, avec l'aide de la Mafia, des grands trafiquants de drogue et de l'internationale fasciste, la tête d'un mouvement visant à la restauration du pouvoir militaire en Argentine.

CATHERINE DERIVERY.

Le nouveau programme du Parti communiste d'URSS

(Suite de la première page.)

La conception générale de la société reste la même. Le parti reste « *la force qui dirige* ». Les rôles du komsomol (l'organisation des jeunesses communistes, des syndicats, des « collectifs de travailleurs ») sont évoqués en termes quasiment identiques.

L'importance de l'« *éducation militaire patriotique* » et « *athée* » serait même plutôt accentuée. L'armée, inflexiblement subordonnée au parti, doit toujours « *être prête à écraser n'importe quel agresseur éventuel* ».

Le « *réalisme socialiste* » reste ce qui se fait de mieux en matière artistique. La seule note un peu nouvelle concerne la lutte contre l'« *ivrognerie* ».

Des « rapports normaux » avec les Etats-Unis

La politique extérieure du Parti communiste est évidemment une « *politique de paix* ». Les anathèmes khrouchtchéviens contre les « *révisionnistes yougoslaves* » n'ont plus cours, mais le propos reste vif s'il est devenu plus général contre « *toute tentative de vider l'activité des communistes de son contenu de classe* ».

La possibilité d'une conférence internationale des partis communistes est évoquée en termes prudents et vagues tandis qu'est reconnue la « *diversité du monde socialiste* ».

Avec les pays capitalistes, la « *coexistence pacifique* » reste de mise. Le nouveau programme adopte même une formulation plus précise et plus chaleureuse en ce qui concerne la nécessité de « *rapports normaux et stables* » entre l'URSS et les Etats-Unis et « *l'établissement d'une confiance mutuelle aussi poussée que possible* ».

En même temps, les Etats-Unis, « *citadelle de la réaction internationale* », restent « *la principale source de la menace de guerre* », tandis que « *le danger qui pèse sur l'humanité n'a jamais été aussi redoutable* ». Ce qui n'empêche nullement le régime capitaliste d'être « *à l'agonie* » et « *condamné par l'histoire* », comme il l'était d'ailleurs déjà en 1961.

Tel est le texte qui doit être à présent discuté dans toutes les cellules du parti. Chacun est invité à y apporter des retouches éventuelles, mais il est hautement probable qu'il sera adopté sans grand changement lors du vingt-septième congrès qui doit s'ouvrir le 25 février prochain.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Pérou

LIMOGEAGE DU CHEF DE LA GARDE CIVILE

Lima. — Dans le cadre du remaniement des forces de sécurité, le président Alan Garcia a limogé, vendredi 25 octobre, le général Raul Pareja, chef de la garde civile, principale force de police, qui comprend trente-cinq mille hommes. Le général Pareja a été placé d'office en retraite anticipée et est remplacé par le général Carlos Rodriguez Tirado, qui dirigeait les forces de police dans une région centrale (qui englobe Ayacucho) en état d'urgence. Quarante-huit généraux et cent dix-huit colonels des forces de sécurité ont ainsi été révoqués depuis trois mois. — *(Reuter.)*

Philippines

Procès Aquino : l'accusation identifie le meurtrier

Manille *(AFP, Reuter, UPI, AP)*. — c'est un sergent de gendarmerie, Rogelio Moreno, qui a tué le sénateur Benigno Aquino à bout portant lors de son retour aux Philippines en août 1982, affirme le ministère public dans un mémorandum adressé vendredi 25 octobre au tribunal chargé d'établir les responsabilités dans l'assassinat de l'ex-leader de l'opposition au président Marcos. C'est la première fois que le meurtrier présumé est ainsi identifié. Il faisait partie de l'équipe de militaires chargés d'escorter Aquino à sa descente d'avion.

Rejetant la version des militaires — celle d'un assassin solitaire à la solde des communistes — l'accusation conclut au complot. Elle demande la condamnation du général Fabian Ver, ancien chef d'état-major et parent du président, ainsi que celle de ses vingt-cinq co-accusés. La défense demande l'acquittement de tous les accusés. Les trois juges, nommés par M. Marcos, ont quatre vingt-dix jours pour se prononcer. Certains témoignages, particulièrement défavorables au général Ver, n'ont pas été retenus par la cour. Les Etats-Unis, gênés par le discrédit qu'il inflige au régime phillipin, ont demandé au président Marcos de ne pas replacer le général Ver, dont l'acquittement est probable, à la tête des forces armées.

Chine

● *Pas de missiles pour l'Iran.* — Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a qualifié, vendredi 25 octobre, les informations sur la vente de ces armes de « *dépourvues de fondement* ». « *Nous avons déclaré à plusieurs reprises que la Chine observerait une stricte neutralité dans la guerre Iran-Irak* », a-t-il ajouté. Selon une source sûre à Pékin, des responsables chinois et iraniens ont tenu au moins deux séries de négociations sur la vente éventuelle de missiles sol-sol chinois. — *(AFP.)*

LE PRIX JEAN-MONNET ATTRIBUÉ A DEUX PERSONNALITÉS FRANÇAISES

Lausanne. — Le prix Jean-Monnet, institué auprès de l'université de Lausanne par la Fondation Johann-Wolfgang-von-Goethe de Bâle, a été décerné pour l'année 1985 à deux personnalités françaises, MM. Etienne Hirsch et Bernard Clappier.

M. Etienne Hirsch est ancien commissaire général au Plan français et ancien président d'Euratom. M. Bernard Clappier est ancien gouverneur de la Banque de France.

● *Sommet franco-allemand.* — Le quarante-sixième sommet régulier franco-allemand se tiendra les 7 et 8 novembre prochain à Bonn, a annoncé l'Elysée vendredi 25 octobre. La précédente rencontre avait eu lieu à Paris le 28 février dernier.

● *M. Mitterrand et le statut d'Andorre.* — Une erreur de transmission nous a fait déformer, dans nos éditions datées du 24 octobre, les propos tenus par M. Mitterrand à l'occasion de la remise à l'Elysée de traditionnelle « questia ». Le président de la République, coprince d'Andorre, n'avait pas mentionné les privilèges fiscaux de la principauté parmi les intérêts à préserver dans l'évolution ultérieure du statut, mais simplement « *les fondements de la prospérité d'Andorre* ».

Chrétiens du Liban : Canossa via Damas

Le président Gemayel vient de proclamer aux Nations unies que l'« aspect interne » de la guerre du Liban était réglé ou presque. Bel optimisme... Pour les chrétiens il faut, bon gré mal gré – comme l'a fait le chef de l'Etat maronite, – accepter la tutelle de la Syrie. Certains le font avec conviction et multiplient des voyages à Canossa, via Damas. D'autres, qui le peuvent, préfèrent quitter le pays...

Partir ou « sauver un bout de montagne libre »...

De notre envoyé spécial

Beyrouth-Est. – Le rapport est là, tout frais sorti, sur le bureau d'un de ces singuliers ministres libanais qui, pour des raisons de moindre insécurité, ont installé leur département dans leur propre maison. Comme si de rien n'était, il commande à ses collaborateurs des « *prévisions budgétaires* » ou des « *études sectorielles* ». Celle qui nous intéresse aujourd'hui porte sur l'emploi dans le Grand Beyrouth, qui regrouperait plus de la moitié des quelque trois millions de Libanais.

Les enquêteurs ont établi que le chômage affecte à présent 28 % de la population active contre 5 % il y a dix ans, à l'aube du conflit, époque où le Liban affichait une imperturbable prospérité et attirait une abondante main-d'œuvre extérieure, notamment syrienne (en 1970, sur 565 000 résidents étrangers, la sûreté générale libanaise dénombrait 280 000 Syriens et 192 000 autres Arabes, Palestiniens en majorité). Le même rapport évalue à 5 % la part de la population masculine active engagée en 1985 dans les diverses milices.

La guerre – ou plutôt les mutiples « petites guerres », pour reprende le titre si vrai du film de Maroun Baghdadi (*le Monde* du 12 février 1983) – ne pallie donc plus, comme elle le faisait en grande partie dans la longue phase palestinienne du drame (1975-1982), les perturbations de la vie économique. Les chrétiens sont les premiers à pâtir du marasme, car, notamment, la solidarité familiale et communautaire, si poussée chez les musulmans, est beaucoup moins forte chez eux.

« *Aujourd'hui*, nous disait M. Michel Eddé (maronite indépendant), ancien ministre de l'information, *ce sont les chrétiens qui doivent de l'argent aux banques et ce serait plutôt les musulmans qui en prêteraient à celles-ci.* » La torpeur économique du Beyrouth musulman cache une thésaurisation qui permet à beaucoup de tenir le coup ; le bruissement d'activités du secteur chrétien dissimule bien souvent une machine tournant à vide.

Il a fallu que « *la guerre vienne au fond de nos poches* », note un jeune avocat chrétien, pour que commence à se dissiper le mythe de la prépondérance économique des maronites entretenu par la réalité de leur prééminence politique entre 1950 et 1970, d'ailleurs relative. « *A la veille des troubles (en 1975), les grandes fortunes restent massivement concentrées dans les mains de la féodalité chiite et des grands propriétaires fonciers urbains, sunnites dans leur majorité et aussi grecs-orthodoxes* », note le politologue libanais libéral de gauche Georges Corm (*Esprit*, mai 1985). Il ajoute : « *L'avance de la communauté maronite* consistait *surtout dans le développement de l'éducation moderne qui a rencontré des résistances culturelles et sociologiques chez les communautés sunnites et chiites, en particulier l'opposition des féodaux chiites à la perspective de l'émancipation de leurs paysans et celle des oulémas* [théologiens] *sunnites vis-à-vis de l'éducation de la femme.* »

Sans arrières financiers suffisants, pressés de rentabiliser leurs diplômes, plus enclins à répondre aux appels des cousins déjà émigrés de l'Australie au Mexique qu'à ceux des grands-parents restés dans l'âpre montagne libanaise, anxieux devant le rétrécissement des chances de leur communauté de pouvoir continuer à vivre libres au Liban, les jeunes chrétiens ont donc été particulièrement nombreux à quitter le pays depuis 1975.

L'école ou le fusil

Un autre récent rapport consacré à l'émigration des Libanais, remis en février par des chercheurs de l'université nationale libanaise au Centre d'études et de recherches sur l'Orient chrétien (1), fait ressortir qu'environ 70 % des quelque 300 000 Libanais partis à l'étranger entre 1975 et 1984, à titre définitif ou temporaire, sont chrétiens. L'amplification du phénomène dépend surtout aujourd'hui de la demande, en forte récession, à quelques exceptions près comme le Canada, des pays récepteurs : deux enquêtes de juillet 1981 et décembre 1984 montrent que le pourcentage de Libanais projetant d'émigrer est passé en trois ans de 3 % à 21 %, ce dernier chiffre devant être porté à plus de 30 % dans le cas des chrétiens. Quinze mille des 200 000 Arméniens libanais sont allés s'installer au Canada, en dépit de l'opposition de leurs évêques et de leurs députés. Deux mille chrétiens de la région de Jiyeh, saccagés par des druzes, sont partis pour l'Australie.

A ces chiffres s'opposent, en contraste (violent, comme toute chose au Liban), ces nombreux jeunes gens, parfois de moins de dix-huit ans, venant des onze communautés chrétiennes *(voir encadré)* – y compris celles dont les hiérarchies religieuses et politiques sont les moins engagées, comme les grecs orthodoxes et les Arméniens – pour s'enrôler dans la milice des Forces libanaises ; la solde du simple combattant y est pourtant maigre et sa condition dure, sans parler de l'incertitude sur l'issue de la lutte en cours.

« *Afin de sauver le bout de montagne libre qui reste aux chrétiens, ça valait la peine de quitter l'école pour le fusil !* », nous lancent en chœur ces deux collégiens qui viennent de franchir la ligne de démarcation sans bagages pour aller s'engager dans les Forces libanaises. Ils y rencontreront peut-être ce médecin revenu, à contre-courant, de l'étranger, car confesse-t-il, « *au moins ici je peux payer de ma personne pour la survie du pays. S'il le faut, les chrétiens se battront jusqu'à la dernière veuve* ».

Il y a aussi, dans leur secteur, cette rage de bâtir qu'explique certes, mais pas seulement, le fait que soient concentrés aujourd'hui approximativement les deux tiers des chrétiens, soit peut-être près d'un million de personnes (selon les sources de l'Electricité du Liban et de la Croix-Rouge libanaise), sur moins de 1 000 kilomètres carrés. Ceux des « déplacés », terme préféré ici à « réfugiés » (315 000 recensés), qui avaient quelques économies se sont empressés de se reloger, ce qui n'est pas le cas de tous : l'ancien président Charles Hélou, qui s'occupe d'eux, nous indiquait, l'été dernier, que « *240 centres d'accueil, souvent de fortune, dans des écoles ou des couvents, reçoivent environ 55 000 déplacés, démunis de tout* ».

Il y a aussi les jeunes couples qui s'endettent à vie « *pour bâtir une maison en pierre dans la montagne* », les chrétiens vivant hors de la « *Maronie* » (ou « *Marounistan* », surnom donné aux 1 000 kilomètres carrés contrôlés par les Forces libanaises et où les maronites sont majoritaires), mais s'y ménageant un pied-à-terre ; l'un d'entre eux, négociant à Tripoli, ville dominée par les intégristes sunnites depuis 1983, expliquait ainsi son choix : « *Bah ! Bechir Gemayel voulait que le Liban soit l'endroit où puissent venir respirer, à défaut d'y vivre, tous les chrétiens d'Orient. C'est foutu ! Mais au moins la minuscule Maronie restera peut-être l'endroit où pourront venir se détendre les chrétiens des autres régions du Liban.* » Et il ajoutait : « *Car notre conflit est avant tout celui de deux genres de vie.* » Les sunnites et les chiites modernistes de Beyrouth-Ouest, que l'on rencontre séjournant sur les plages ou dans les chalets du Kesrouan chrétien, semblent également penser comme le Tripolitain.

Retour à la terre

Douma (mont Liban). – Non loin des lignes syriennes, dans les rocailles escarpées, parsemées d'arbustes noirs, c'est un de ces gros villages bourrus où s'est trempé depuis un millénaire et demi le caractère chrétien libanais « *éternellement rebelle* » (Père Michel Hayek). La résistance y a pris tout récemment une autre forme que militaire : Douma est l'une des trois ou quatre localités-pilotes choisies par des jeunes gens plus ou moins proches des Forces libanaises pour y amorcer le « *retour à la montagne* » de jeunes chrétiens de toutes origines. Le mouvement Terre et Travail, animé notamment par Eddy Abillama, vingt-six ans, titulaire d'une maîtrise en gestion informatique, a loué quelques hectares près de Douma.

Autour de ce fils d'universitaires, d'autres jeunes citadins se sont peu à peu habitués à vivre à la dure comme les paysans chrétiens du coin. La terre pierreuse bien retournée a donné ses premiers légumes, les vaches hollandaises se sont acclimatées, permettant de fabriquer avec leur lait le *labneh*, fromage blanc national, facilement revendu sur le littoral. Quelques dizaines de garçons, à Douma et ailleurs, veulent tout à la fois « *réhabiliter le travail de la terre et en vivre, militer pour une justice sociale au sens chrétien du terme, diminuer la dépendance de l'étranger et le pouvoir de l'argent* ».

Vaste programme que d'autres, ailleurs, ont voulu suivre avant eux – ne serait-ce qu'en France – avec les échecs que l'on sait. « *Je crois qu'au Liban l'avenir de nos projets sera différent*, affirme Eddy Abillama, *car la reconquête de leur montagne par le travail est l'une des conditions incontournables de la survie économique des chrétiens appauvris et ayant dû quitter plusieurs régions.* » Il est paradoxal, en tout cas, que des milliers d'hectares jadis aménagés dans la montagne maronite en *restanques*, comme en Provence ou en Kabylie, soient aujourd'hui en friche alors que le Liban ne produit que 15 % de la viande rouge qu'il consomme.

Les secrets espoirs d'une ville

Zahlé (Bekaa). – Sur ce haut plateau libanais (1 000 mètres) appelé « *plaine* » et que la Syrie occupe depuis 1976, les propriétaires chrétiens seraient bien en peine d'exploiter leurs terrains : nombre d'entre eux ne sont pas sortis depuis dix ans de leur ville de Zahlé, où ils ont été encerclés, dès 1975, d'abord par des Palestiniens puis par des Syriens et leurs alliés libanais.

Autour de sa cinquantaine d'églises, Zahlé regroupe peut-être cent mille habitants, presque tous chrétiens (le *Middle East Journal* de Washington estime, dans sa livraison de l'été 1985, à cent trente mille le nombre des Zahliotes). En 1975, la moitié d'entre eux, environ, vivaient de l'agriculture ; ce pourcentage est tombé aujourd'hui à 10 % et ne concerne plus guère que les propriétaires de parcelles touchant la cité même. Enlèvements et assassinats « *par des éléments armés non identifiés* » ont découragé les agriculteurs d'aller sur leurs terres plus éloignées. Le meurtre, en mars, après d'indescriptibles tortures du jésuite hollandais Nicolas Kluiters – surnommé « *le Père Popieluszko de la Bekaa* » – qui desservait depuis 1974 plusieurs paroisses rurales de la région, a accru encore l'angoisse que de lénifiantes déclarations syriennes se sont depuis lors efforcées de faire retomber.

En pleine expansion

Le commerce, à Zahlé, est en tout cas en pleine expansion, et la livre syrienne y a cours, car si l'armée syrienne de Damas n'occupe le cœur de la ville que depuis l'été 1985, ses officiers aux poches bien garnies y viennent de longue date rechercher le « chic parisien » de boutiques pourtant bien modestes. Un tailleur nous disait : « *Ma clientèle est à moitié syrienne.* »

Piètre consolation que d'être si bien achalandée pour une cité qui a été à peu près coupée du reste du Liban ! La destruction d'un relais, attribuée aux Israéliens, la prive des programmes télévisés de Beyrouth (mais elle bénéficie de ceux de Damas...), les radios de la capitale sont mal captées « *à cause de l'obstacle du mont Liban* » (en revanche Zahlé a trois radios libres mais uniquement musicales), le téléphone et le télex sont souvent coupés, les lettres n'arrivent pratiquement plus, la censure, ou plutôt la peur de la censure syrienne ou islamique, a dépeuplé kiosques et librairies, les facultés sont truffées d'« *agents* », les juges n'osent plus juger, la route la moins incertaine pour ceux qui ont le courage de quitter leur ville est celle de Damas, avec au bout son aéroport international et... son « *ambiance de capitale fédérale, pour ne pas dire capitale d'empire* » (Ghassan Tueni, *Politique internationale*, été 1985).

C'est à Zahlé plus que partout ailleurs sans doute que la politique de Damas au Liban apparaît comme un casse-tête à tout esprit un peu cartésien : pour mettre les chrétiens dans son jeu, Damas aurait dû faire de la Bekaa la vitrine de la coopération syro-libanaise, ou plutôt alaouito-chrétienne (2), alors qu'elle en a plutôt été jusqu'ici le repoussoir.

« *Nous avions quinze ans, au début de la guerre en 1975, et nous n'avons vu encore ni Beyrouth ni la mer, car nous avons peur d'être enlevés si nous sortons de Zahlé. Nous étouffons, nous n'en pouvons plus !* », nous écrivent sur un bout de papier, de peur d'être entendus, un groupe d'étudiants. « *Nous sommes prêts à jouer honnêtement l'alliance avec la Syrie, même si nous n'y sommes résignés que le couteau sous la gorge, mais nous ne savons même pas si Damas est sincère quand il dit nous vouloir comme alliés* », nous souffle un élu zahliote, aussi désemparé que ses électeurs.

A Zahlé, comme dans le reste du Liban, la plupart des chrétiens, tout en conservant le secret espoir que le Vatican et la France agissent pour eux en sous-main auprès de Damas, « *pour limiter les dégâts* », ne peuvent chasser de leur esprit l'idée qu'« *au fond, toutes les composantes musulmanes de la région, syriennes ou libanaises, orthodoxes ou hétérodoxes, sont tacitement d'accord pour nous réduire tôt ou tard à l'état de dhimmis* » *(voir encadré)*.

Une épée cruciforme

Zghorta (Nord). – Dans cette grosse bourgade proche de la côte et où vivent quelque cinquante mille habitants, presque tous maronites, dont la moitié estivent à Ehden, dans la montagne, on tient un autre discours : « *Les Syriens sont des alliés que nous avons choisis, nous ne sommes pas leurs agents mais leurs amis* », nous dit péremptoirement Robert Frangié, fils de l'ancien chef de l'Etat, flanqué de son confesseur, le Père Youssef Yamine qui approuve. Comment pourrait-il en être autrement, alors que sur les routes du « *fief* » des Frangié, des soldats syriens contrôlent la circulation ? Mais les jeunes *maradas* – les « géants » – de la garde privée de l'ex-famille présidentielle confient volontiers, quand leurs chefs ne sont pas là, qu'ils envient la liberté de manœuvre, d'ailleurs très relative, des Forces libanaises dans le « *réduit chrétien* » non occupé.

« *J'ai refusé d'aller rejoindre mon frère, chirurgien à Montréal, et j'ai choisi de rester ici, donc de résister pour conserver le droit de processionner et de sonner les cloches. Je sais que ce sera dur, mais nous avons l'habitude. Si au moins nous savions ce que Assad* [le président syrien] *veut faire de nous et si nous avions le soutien moral de l'Occident !* », débite, comme pour se soulager, le marada qui nous raccompagne à l'une des cent lignes de démarcation qui coupent ce petit pays en tronçons minuscules. Pas très loin, aux portes de Tripoli, flotte haut dans le ciel grand bleu le pavillon noir des intégristes. Le marada met la main sur son insigne où se voit une épée cruciforme.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) CEROC-Chrétienté d'Orient, BP 761, 75123 Paris Cedex 03.

(2) Les alaouites, secte ésotérique issue du chiisme il y a plus de mille ans, représentent un peu plus de 10 % de la population syrienne, mais y détiennent, depuis 1970, les principaux leviers du pouvoir.

LA PRÉSENCE CHRÉTIENNE

Comme au Tibet...

Tout a commencé il y a quinze siècles avec un modeste anachorète araméen de la vallée de l'Oronte (Syrie actuelle), le futur saint Maron. Les descendants de ses premiers fidèles sont encore connus aujourd'hui sous le nom de maronites et, parmi eux, les moines n'ont jamais cessé d'y animer, exactement comme au Tibet, une conscience populaire forgée à l'image des abruptes montagnes natales.

Installés par lente infiltration dans le Mont-Liban, où ils échappèrent à l'islamisation ou à la dhimmitude (1), adoptant en revanche la langue arabe, les maronites furent rejoints après l'an mil par les druzes, secte née du chiisme égyptien et réprouvée par l'islam sunnite (orthodoxe). Face à ce dernier, et au prix d'un qui-vive quasi permanent, paysans maronites et émirs druzes sauvegardèrent leur spécificité, se donnant même au seizième siècle une principauté autonome durable dans des frontières qui sont à peu près celles de l'Etat libanais moderne, parrainé en 1920 par la France mandataire.

L'union druzo-maronite ayant été remise en cause lors du refus des druzes – illustré par des massacres de chrétiens en 1860 – d'admettre la suppression, voulue par le paysannat maronite, de la féodalité terrienne, les chrétiens se rapprochèrent progressivement des musulmans sunnites avec lesquels ils conclurent, en 1943, un pacte non écrit de gouvernement. La raison principale de la désagrégation de cet accord a été l'alliance politico-militaire des sunnites avec leurs coreligionnaires palestiniens réfugiés au Liban après la création de l'Etat d'Israël en 1948.

Le jeune chef de la résistance chrétienne, Béchir Gemayel, semblait penser que l'avenir du Liban résidait dans un rapprochement des maronites avec les chiites, autre importante communauté musulmane du pays, jusque-là prisonnière de structures sociales tragiquement archaïques mais dotée récemment d'un grand dynamisme démographique. Le dessein du président élu (assassiné en 1982) reste à réaliser.

Les maronites, principale « ethnie » non musulmane du Liban, sont entourés d'une dizaine d'autres communautés chrétiennes orientales, fortement typées, rattachées comme eux à Rome (melkites ou grecs-catholiques, Arméniens catholiques, syriaques-catholiques, Chaldéens, latins) ou non uniates (grecs-orthodoxes, Arméniens grégoriens, syriaques orthodoxes ou jacobites, Assyriens, protestants de trois obédiences). Leur sort est lié à celui des maronites, notamment quant à leur chance de ne pas devenir « *comme leurs coreligionnaires d'Egypte ou de Syrie des protégés de statut inférieur, des dhimmis* », selon les propos du cardinal Roger Etchegaray, envoyé pontifical au Liban (*le Monde* du 26 juillet).

J.-P. P.-H.

(1) De *dhimmi*, terme appliqué en arabe aux fidèles des deux seules religions que la loi islamique tolère : judaïsme et christianisme.

Bibliographie

● Pierre Dib, *Histoire de l'Eglise maronite*. Ed. La Sagesse, Beyrouth, 1962.

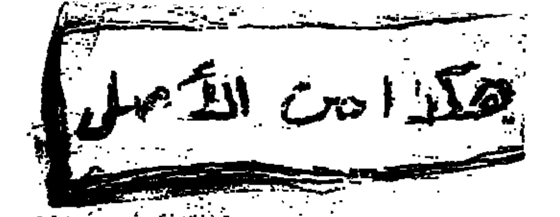
● Antoine Fattal, *le Statut légal des non-musulmans en pays d'Islam*. Imprimerie catholique, Beyrouth, 1958.

● Bat Yéor, *le Dhimmi*. Ed. Anthropos, Paris, 1980 (en anglais : *The Dhimmi*. Fairleigh-Dickinson, Londres et Toronto, 1985).

● Luc-Henri de Bar, *les Communautés confessionnelles au Liban*. Ed. Recherches sur les civilisations, Paris, 1983.

● Ahmed Beydoun, *Identité confessionnelle et temps social chez les historiens libanais contemporains*. Librairie orientale, Beyrouth, 1984.

● Karim Pakradouni, *la Paix manquée*. Ed. FMA, Beyrouth, 1984.



Étranger

DE PASSAGE A PARIS

M. Pérès s'est montré confiant sur les chances de relance des négociations de paix

« Nous avons fait des progrès (...). Il y a une bonne chance (...). C'est ouvert » : le premier ministre israélien a visiblement voulu manifester une relative confiance, lors d'une conférence de presse, vendredi 25 octobre, à Paris, de retour de New-York, sur les chances de relance des négociations de paix au Proche-Orient. M. Shimon Pérès venait d'exposer à M. Mitterrand l'offre qu'il a faite en début de semaine à l'ONU d'ouvrir des pourparlers directs avec la Jordanie avant la fin de l'année, sous couvert, si nécessaire, d'un *« forum international »*. *« Je suis content »*, a-t-il dit, que M. Mitterrand estime lui aussi que *« finalement, il faudra en arriver à des négociations directes entre Israël, d'une part, la Jordanie ou des représentants jordano-palestiniens, d'autre part »*.

Mais c'est d'abord le fait que le roi Hussein ait salué l'*« esprit »* de la proposition israélienne qui a mis du baume au cœur de M. Pérès. *« Je prends cette réaction comme un compliment, et elle a une dimension psychologique importante »*, a dit le premier ministre. Il a réaffirmé que l'OLP, accusée de pratiquer une politique *« de mensonges et d'indécision »*, ne saurait être acceptée à la table de négociation. En revanche, Israël est prêt à examiner avec la Jordanie la façon dont les pourparlers pourraient faire l'objet d'un parrainage international, comme le souhaite Amman. Reste à définir ce *« support international »*. C'est là, a jugé M. Pérès, sans être plus explicite, que la France, *« qui peut parler des deux côtés (...), qui a gagné beaucoup de confiance dans le monde arabe et chez nous »*, a un rôle à jouer. Quant à l'URSS, M. Pérès estime qu'elle ne pourra être partie prenante tant qu'elle n'aura pas renoué les relations diplomatiques avec Israël.

En attendant, si Moscou autorise des vols directs entre l'URSS et Israël pour les juifs soviétiques qui souhaitent émigrer, M. Mitterrand, a assuré M. Pérès, est prêt à fournir *« des moyens de transport français »* à cette opération.

Le premier ministre devait rentrer dimanche à Jérusalem pour présider la réunion hebdomadaire du cabinet, une réunion qu'il envisageait sereinement, en dépit des critiques acerbes de certains membres du Likoud contre sa proposition de New-York. M. Pérès ne voit pas la coalition au pouvoir menacée d'éclatement, et s'est dit prêt à parier qu'il y aurait dimanche *« autant de membres du cabinet à la sortie de la réunion qu'à son début »*.

Jérusalem mesure l'étroitesse de la marge de manœuvre jordanienne

De notre correspondant

Jérusalem. — L'espoir a vite chassé le doute. Ouverte sur le discours de M. Shimon Pérès à l'ONU, la semaine diplomatique proche-orientale, après quelque indécision, s'est achevée en Israël dans un climat d'attente. En trois semaines, l'Etat hébreu, quasi unanimement condamné après le raid sur Tunis, a opéré un stupéfiant rétablissement sur la scène internationale, amplement aidé en cela, il est vrai, depuis le triple meurtre de Larnaca, par les nombreuses bévues de son ennemi numéro un, M. Yasser Arafat. Un Arafat privé de parole à l'ONU et qui, à force d'inconséquence, a irrité ses deux meilleurs alliés arabes, le roi Hussein et le président Moubarak.

En attendant le retour en Israël de M. Pérès – dans la nuit de dimanche – et la poursuite du débat palestinien entre les deux partenaires de la coalition gouvernementale, la presse, baromètre de l'opinion, spécule à l'infini, plus fébrile que jamais. Faut-il vraiment croire avec elle que la mécanique de paix est sur le point de s'enclencher ? Après tant de fausses espérances depuis quarante ans, une prudence de principe s'impose. Et pourtant, le bon accueil réservé aux Etats-Unis et en Europe à l'initiative de M. Pérès, la chaleureuse courtoisie des hommages que se sont rendus ces derniers jours le premier ministre et le roi Hussein, la brutale perte de prestige subie par l'OLP et sa mise en quarantaine par Washington, le rapprochement entre Damas et Amman et même la relative tempérance du Likoud : tout concourt ici à nourrir l'optimiste.

Le roi Hussein souhaite, comme Moscou et de nombreux pays arabes, que la négociation s'engage dans le cadre d'une conférence internationale associant les cinq pays membres du Conseil de sécurité. Israël repousse de longue date cette formule qui ne comporte à ses yeux que des inconvénients. Pourquoi en effet, dit-on ici, ressusciter une procédure qui s'est par le passé révélée infructueuse, notamment à Lausanne et 1949 et à Genève en 1973 ?

Un co-parrainage américano-soviétique ne voue-t-il pas une telle assemblée à la paralysie puis à l'échec ? Pourquoi accepter de négocier dans une enceinte où les ennemis d'Israël feront nécessairement la loi, encouragés en sous-main par une grande puissance – l'URSS – qui n'a même pas de relations diplomatiques avec l'État hébreu ? Pareille conférence deviendrait vite au mieux une chambre d'échos pour toutes les surenchères, au pire un tribunal où Jérusalem serait l'accusé. Surtout, ajoute-t-on ici, un cadre international éviterait aux protagonistes arabes d'engager avec Israël un dialogue direct, d'égal à égal. Depuis quelques mois, M. Pérès a assoupli cette position de principe. En présentant, le 10 juin devant la Knesset, sa première *« initiative de paix »*, il avait accepté d'internationaliser une éventuelle négociation, celle-ci devant être, selon lui, *« soutenue »* par les membres du Conseil de sécurité. Il a repris l'idée dans son discours à l'ONU.

« Cet accompagnement international, précisait-il vendredi 25 octobre dans une interview au *Yediot Ahronot*, *devrait être assorti de trois conditions : il faudra s'entendre sur l'identité des participants à un tel forum ; celui-ci ne pourra ni imposer des solutions, ni donner des instructions, ni annuler des décisions ; enfin, cette réunion sera une sorte de « première » de courte durée. »* Et d'ajouter : *« Nous n'avons pour l'instant rien accepté et nous continuons d'exiger que l'URSS renoue au préalable ses liens diplomatiques avec Israël. »*

En somme, un tel forum serait seulement, pour M. Pérès, le prélude et la caution d'une négociation directe, qui aurait lieu ailleurs. Mais alors, pourquoi cette concession ? Parce que M. Pérès sait à quel point le roi Hussein tient à une réunion internationale, qui apaisera le monde arabe – en premier lieu la Syrie – en attestant son refus d'une paix séparée « à la Sadate ». Et puis, ajoutait M. Pérès dans la même interview avec une franchise peut-être un peu hâtive, *« s'il est possible d'évacuer l'OLP du paysage, mieux vaut se montrer un peu plus compréhensif »*.

M. Pérès a en outre accueilli avec une remarquable sérénité l'apparent rapprochement jordano-syrien. Au point qu'on se demande si le premier ministre n'en avait pas été informé par le roi Hussein d'une manière ou d'une autre, peut-être à l'occasion, début octobre, de cette hypothétique rencontre secrète, obstinément démentie depuis – mais c'est la règle du jeu – par Jérusalem.

« C'est l'affaire des Jordaniens, pas la mienne, observe M. Pérès. *Je préfère qu'Amman améliore ses relations avec Damas et ne demande pas d'armes à l'Amérique. De ce point de vue, s'il y a vraiment un réchauffement entre la Jordanie et la Syrie, cela nous rend service. »* Israël est en tout cas conscient de l'étroitesse de la marge de manœuvre qui s'offre au roi Hussein. *« Le souverain cherche à se protéger de la Syrie*, observait vendredi un haut fonctionnaire israélien, *sans céder pour autant sur ses relations avec l'OLP et sur la manière de régler le problème palestinien. Amman et Damas vont développer leurs relations bilatérales mais leur désaccord diplomatique, sur le fond, reste entier. »*

J.-P. LANGELLIER.

TÉHÉRAN S'INQUIÈTE D'UN ÉVENTUEL RAPPROCHEMENT ENTRE DAMAS AMMAN ET BAGDAD

Téhéran *(AFP)*. — Les relations entre Damas et Téhéran sont entrées dans une zone de turbulence à la suite du rapprochement syro-jordanien et de l'annonce de contacts établis entre responsables de haut niveau syriens et irakiens.

Les quotidiens de Téhéran mettent en garde Damas contre un glissement progressif de sa diplomatie vers l'axe Amman-Le Caire-Bagdad, qualifié de *« capitulard »* et accusé de bénéficier du soutien de Washington. La lutte contre cette tendance avait justifié en août dernier la réunion à Damas des chefs de la diplomatie syrienne, iranienne et libyenne.

Jeudi encore, le journal *Etelaat* expliquait à ses lecteurs que le développement des rapports entre la Syrie et l'Irak ne pouvait être que *« dangereux »* pour Damas puisqu'il lui vaudrait *« la perte de son allié antisioniste : l'Iran »*. Les relations entre l'Iran et la Syrie s'étaient déjà rafraîchies après l'accord de cessez-le-feu intervenu à Tripoli (Liban-Nord) au début octobre, sous l'égide de Damas, accord conclu au détriment du religieux intégriste Cheik Chaabane, soutenu par Téhéran.

Le malaise actuel entre Damas et Téhéran a incité l'ambassadeur de Syrie, M. Ibrahim Touness, à rendre visite au premier ministre, M. Mir Hossein Moussavi, pour lui remettre un message du président assurant l'Iran du soutien de la Syrie dans la guerre contre l'Irak.

Il semble cependant que cela n'a pas été suffisant pour apaiser la mauvaise humeur des responsables de la diplomatie de la République islamique puisqu'il est fait état de bonnes sources à Téhéran de la suspension du chargement des pétroliers à destination de la Syrie.

● *Les trois membres du commando de Larnaca inculpés d'assassinat.* — Les meurtriers des trois Israéliens, le 25 septembre dernier, dans le port chypriote, seront jugés à partir du 4 novembre à Larnaca.

Il s'agit de Khaled Abdel Khater al Khatib, de nationalité syrienne, Abdel Hakim Saado Khalifa, de nationalité jordanienne, et Ian Michael Davidson, citoyen britannique. — *(AFP.)*

LE CARDINAL CASAROLI SE BLESSE A NEW-YORK

Le cardinal Agostino Casaroli, *secrétaire d'Etat du Saint-Siège*, a subi d'urgence l'ablation de la rate, a indiqué, le vendredi *25 octobre, le porte-parole* du Vatican.

C'est à New-York, où il se trouvait à l'occasion du quarantième anniversaire de l'ONU, que le chef de la diplomatie vaticane, âgé de soixante-dix ans, s'est blessé *mercredi*, lors d'une chute brutale.

Les médecins ont décidé de l'opérer. Le prélat a dû annuler ses rencontres prévues avec le président Reagan et le chef d'Etat du Nicaragua.

Les médecins new-yorkais jugent l'état du cardinal satisfaisant, mais lui ont prescrit une dizaine de jours de repos.

LA PRÉPARATION DU SOMMET SOVIÉTO-AMÉRICAIN

● M. Shultz se rendra à Moscou le 4 novembre
● M. Reagan informera l'OTAN des résultats de la rencontre

A l'issue du long entretien qu'il a eu avec son collègue soviétique, M. Chevardnadze, vendredi 25 octobre à New-York, en marge de la session de l'Assemblée générale des Nations unies, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a annoncé qu'il se rendrait à Moscou les 4 et 5 novembre prochain pour y rencontrer M. Gorbatchev, et pour avoir un nouvel échange de vues avec le chef de la diplomatie du Kremlin.

Ce dernier a estimé, de son côté, que son tête-à-tête avec M. Shultz avait comporté *« certains moments positifs »*, et que les deux parties étaient résolues à faire du sommet Gorbatchev-Reagan, des 19 et 20 novembre à Genève, un succès pour la sécurité internationale.

On a par ailleurs appris, vendredi à Bruxelles, que le président américain, après avoir rencontré le numéro un soviétique à Genève, informerait et consulterait ses alliés de l'OTAN le lendemain, le 21 novembre, en se rendant au quartier général de l'Organisation atlantique. Cette visite de M. Reagan est à la fois considérée comme une marque d'attention de la Maison Blanche et comme un succès personnel pour lord Carrington, qui, en seize mois de fonctions comme secrétaire général de l'Organisation, s'est acquis un important capital d'influence à Washington.

D'une manière générale, M. Reagan s'est déclaré *« extrêmement satisfait »* des différents entretiens qu'il a eus aux Nations unies durant trois jours, à l'occasion de la session-anniversaire. Vendredi, le président américain avait eu une nouvelle conversation avec le chancelier Kohl, principalement consacrée à la préparation du sommet de Genève. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Nouvelles protestations après l'essai nucléaire de Mururoa

De nouvelles protestations ont été élevées vendredi 25 octobre contre la France, après l'essai nucléaire de Mururoa. Les gouvernements australien et néo-zélandais avaient immédiatement réagi à cette expérience (*le Monde* du 26 octobre). Utilisant la tribune de l'ONU, M. Richard Butler, représentant l'Australie à New-York, a de nouveau demandé l'arrêt des expériences françaises dans le Pacifique et appelé les membres du « Club nucléaire » à signer un traité d'interdiction totale des essais. En attendant, a dit M. Butler, l'Australie va demander l'instauration d'une procédure de notification, semblable à celle qui existe pour le lancement d'objets dans l'espace, qui obligerait les pays concernés à signaler à l'ONU les expériences auxquelles ils procèdent et à *« en donner les raisons »*.

Le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, qui se trouvait vendredi à San-Francisco, a également réitéré ses critiques contre la France. *« Il semble*, a-t-il dit, *que les Français vont poursuivre leurs essais à Mururoa, même s'il n'existe pas d'impératif stratégique, et comme si l'impératif était d'ordre politique. »*

Les organisateurs d'une conférence pour la paix et le désarmement dans le Pacifique et en Asie, qui s'est ouverte vendredi à Sydney, ont pour leur part qualifié l'expérience de Mururoa de *« provocation »*. Parmi les participants à cette conférence, qui évoquera aussi le problème de la Nouvelle-Calédonie, se trouvent une délégation soviétique, des représentants de Greenpeace et l'un des dirigeants du Mouvement de la paix français, M. Roger Meyer.

Le gouvernement japonais a, de son côté, *« regretté »* l'essai de Mururoa. Tokyo, opposé par principe à tout essai de ce genre, exprime à chaque fois ses regrets auprès du gouvernement concerné. De même, les municipalités d'Hiroshima et Nagasaki n'ont pas manqué, comme après chaque expérimentation française, d'adresser un message de protestation auprès de l'ambassade de France à Tokyo. — *(AFP)*.

Afghanistan

● *La RDA honore le « juste combat du peuple afghan ».* — Le chef de l'Etat est-allemand, M. Erich Honecker, a remis vendredi 25 octobre, à Berlin-Est, au ministre afghan de la défense, le général Mohammad Nazar, la médaille du mérite militaire de la RDA. M. Honecker a affirmé que la RDA continuerait à soutenir *« le juste combat du peuple afghan contre l'impérialisme et ses ingérences dans les affaires intérieures »* de l'Afghanistan. — *(AFP.)*

ESPAGNE

La présence militaire américaine en question

Madrid. — Les conversations entre Madrid et Washington sur la présence militaire américaine en Espagne, dont la première phase s'est achevée vendredi 25 octobre, ne devraient pas prendre corps tant que le statut de l'Espagne au sein de l'alliance atlantique ne sera pas fixé. Les deux délégations, qui comprennent vingt-cinq experts, sont convenues de se retrouver en décembre. Depuis 1953, les forces américaines disposent de facilités dans quatre bases militaires en Espagne, une base navale et trois bases aériennes, où sont stationnés au total douze mille cinq cent quarante soldats américains. Le gouvernement socialiste a gelé l'intégration de l'Espagne dans la structure militaire de l'OTAN lors de son arrivée au pouvoir en 1982, et annoncé un référendum. — *(AFP.)*

PAKISTAN

Arrestations et tracasseries pour l'opposition

Pour prévenir une rencontre, prévue vendredi 25 octobre, des onze partis d'opposition pakistanais qui constituent le Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD), les autorités pakistanaises ont procédé, ces jours derniers, à des arrestations d'opposants, apprend-on de sources informées. Dans d'autres cas, des personnalités ont reçu l'ordre de ne pas quitter leur domicile, et certaines se sont vu couper le téléphone. Le MRD s'apprêtait à débattre de l'adoption, le 16 octobre dernier par l'Assemblée nationale, d'un amendement légalisant rétroactivement toutes les décisions prises par le président Zia Ul Haq pendant les huit dernières années de loi martiale. Vendredi, le chef de l'Etat pakistanais était reçu par M. Mitterrand. Visiblement ravi de son entretien avec le président de la République, il lui a donné, sur le perron de l'Elysée, une chaleureuse accolade. Il semble que l'entretien ait porté sur le problème afghan et sur les relations indo-pakistanaises que le spectre de la « bombe pakistanaise » ne cesse d'envenimer (*le Monde* du 26 octobre). — *(AFP, Reuter.)*

PAYS-BAS

Mort d'un squatter à Amsterdam

Amsterdam. — Un homme de vingt-trois ans est mort vendredi 25 octobre, à la suite de violents affrontements entre des squatters et la police d'Amsterdam qui faisait évacuer un immeuble occupé. Selon la version de la police, la victime arrêtée jeudi avait été transférée au commissariat principal de la capitale. Un médecin appelé avait constaté que le jeune homme était un habitué des drogues dures sans que pour autant son état de santé inspire de l'inquiétude. Avant qu'il ne soit transféré dans une cellule, un calmant lui fut administré. On le trouva mort quand on lui apporta son déjeuner. Les médecins légistes ont affirmé que le jeune homme n'avait pas fait l'objet de mauvais traitements. Cette mort embarrasse la police et le maire socialiste d'Amsterdam, tandis que les squatters ont exigé une enquête. Pendant les violentes manifestations de jeudi, des agents avaient fait usage de leur pistolet, blessant un manifestant à la main. Immédiatement après la mort du jeune homme, les combats ont repris de plus belle autour de l'immeuble, « reconquis » par la police malgré la résistance acharnée des squatters. — *(Corresp.)*

ROUMANIE

Inquiétude pour une gréviste de la faim

Le Parti socialiste français a exprimé sa « vive inquiétude » au sujet de l'état de santé « critique » de Iulia Jercan, une Roumaine de vingt-sept ans, qui fait la grève de la faim depuis plus de cinquante jours à Bucarest pour obtenir l'autorisation d'épouser son fiancé français. *« Alors que l'on vient de célébrer le dixième anniversaire des accords d'Helsinki*, indique un communiqué publié vendredi 23 octobre, *le Parti socialiste s'étonne que Mlle Iulia Jercan ne soit toujours pas autorisée à sortir de Roumanie pour rejoindre son fiancé français. »* Celui-ci, M. Pierre Blondeau, enseignant dans la région parisienne, a lancé au début de la semaine un appel à M. Mitterrand en faveur de la jeune fille, qui se trouve, a-t-il dit, *« dans une situation désespérée »*. Mlle Jurcan a été ramenée à son domicile souffrant d'une hépatite et de troubles rénaux, après avoir été nourrie de force par perfusion à l'hôpital.

UNESCO

M. M'Bow en appelle à la communauté intellectuelle internationale

Sofia. — M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, a proposé vendredi 25 octobre, à Sofia, un véritable retour aux sources, et a lancé un appel pour que la communauté intellectuelle internationale retrouve toute sa place dans la réflexion et dans l'action de l'organisation. Cette communauté, a-t-il déclaré, *« tout en demeurant consciente des réalités gouvernementales, peut contribuer au dépassement des impasses du pouvoir politique et baliser les chemins de la solidarité et des convergences. C'est peut-être la condition essentielle pour que l'UNESCO reste avant tout une tension créatrice »*. Selon M. M'Bow, trois *« racines profondes peuvent fortifier l'UNESCO : la réalité politique des gouvernements des Etats membres, la vitalité créatrice de la communauté intellectuelle et le dévouement compétent d'un secrétariat international. »* M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures a, par ailleurs, réaffirmé vendredi l'attachement de la France à l'UNESCO, *« plus indispensable que jamais à l'équilibre du monde »*. — *(AFP.)*

URSS

Violents affrontements entre étudiants estoniens et russes

Stockholm *(AFP)*. — Des étudiants estoniens et russes ont été grièvement blessés les 28 et 29 septembre dans la ville universitaire de Tartu (République soviétique d'Estonie, sur la mer Baltique) au cours de violents affrontements, a déclaré vendredi 25 octobre à Stockholm, M. Ants Kippar, président du comité d'assistance aux prisonniers politiques d'Estonie. M. Kippar a indiqué qu'une centaine d'étudiants d'origine estonienne opposés à l'afflux d'étudiants de langue russe à l'université de Tartu s'étaient battus avec un nombre à peu près égal de leurs condisciples d'origine russe, à coups de couteaux et de chaînes de vélo. De nombreux étudiants des deux camps auraient été hospitalisés dans un état grave et d'autres auraient été arrêtés par les miliciens et les soldats soviétiques. — *(AFP.)*

France

LES DISCUSSIONS BUDGÉTAIRES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Communication : libéralisme contre économie mixte

Grâce, essentiellement, à la redevance et à la publicité, les sociétés publiques de l'audiovisuel disposeront en 1986 de 13,51 milliards de francs, au lieu de 11,4 milliards en 1985. Ainsi en ont décidé, le vendredi 25 octobre à l'Assemblée nationale, les seuls députés socialistes en débattant du budget du secrétariat d'Etat aux techniques de la communication. Les élus du RPR, de l'UDF et du PC ont voté contre, comme ils ont annoncé qu'ils s'opposeraient aux crédits de fonctionnement des divers organismes rattachés au secrétariat d'Etat et à ceux destinés à l'aide à la presse (726,2 millions de francs en progression de 2,3 %) qui seront mis aux voix avec l'ensemble des budgets rattachés aux services du premier ministre (le Monde *du 28 septembre*).

S'il y a un ministre dont la politique, soulevant les passions, a été critiquée de tous côtés, parfois même par ses propres amis, c'est bien M. Georges Fillioud. Son activité gouvernementale n'est pas passée inaperçue, et pas simplement parce que le paysage audiovisuel français a considérablement changé depuis 1981. La communication, donc l'information, sont de formidables enjeux de pouvoir... La discussion du budget ne pouvait laisser indifférent, puisque, comme pour tous les autres, elle était l'occasion de dresser un bilan, d'établir des prévisions.

Trois politiques, clairement différenciées, s'opposent. Côté communiste, M. Georges Hage (PC, Nord), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, a été on ne peut plus clair : la communication est un service public. En matière audiovisuelle, une réelle priorité doit donc être accordée au service public. Or ce n'est pas le cas, selon lui. Les crédits de l'Etat, dit-il, *« bénéficient largement aux grands groupes privés multimédias »*, puisqu'ils préparent la création de chaînes privées de télévision. La presse écrite aussi doit être aidée par l'Etat de façon à ne pas être livrée *« aux seules lois du profit »*. Or, malgré la promesse réitérée du gouvernement, le mécanisme des aides n'est toujours pas réformé et va donc continuer à être *« générateur de concentration des titres et d'uniformisation »*.

Vision diamétralement opposée à droite, où RPR et UDF sont parvenus à une démarche à peu près commune. Peu de remarques sur la presse écrite : son évolution convient à l'opposition. M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine) a cependant confirmé que la loi sur la transparence des capitaux et la limitation de la concentration sera l'une des premières à être abolie si l'opposition l'emporte en 1986.

Pour l'audiovisuel, rien de ce qui a été fait depuis 1981 ne trouve grâce aux yeux de M. Madelin : *« Vous voulez tricher avec les lois de l'économie et n'instaurer la liberté qu'à moitié »*, dit-il. Aussi, pour lui, le plan câble *« est en panne »*, Canal Plus est *« un immense gâchis »*. Il faut d'urgence *« rompre le cordon ombilical entre la télévision et l'Etat »* et *« désengager l'Etat du service public »*. Pour ce faire, ses propositions rejoignent celles de M. Michel Péricard (RPR, Yvelines) : privatiser deux des trois chaînes publiques de télévision et agir *« avec modération et tranquillité »* pour que *« les chaînes de télévision privées viennent s'ajouter, une à une, aux chaînes privatisées »*.

Maîtriser l'évolution

S'il y a un domaine où la notion d'économie mixte a un sens pour les socialistes, c'est bien celui de la communication. Bilan à l'appui, ils montrent que c'est, comme le dit M. Filloud, *« parce que le service public de l'audiovisuel s'est aujourd'hui suffisamment renforcé qu'il peut affronter la concurrence du privé »*. Mais pour ce faire il faut tenir compte des lois du marché, or *« la privatisation d'une chaîne publique la conduirait immanquablement à puiser la totalité de ses ressources sur le marché publicitaire, dont nous connaissons les limites. Une telle politique rendrait donc impossible la création d'autres télévisions privées qu'elles soient nationales ou locales. Autrement dit, en optant pour la privatisation des chaînes publiques actuelles, on s'interdit d'offrir aux téléspectateurs davantage de choix. »*

La majorité cherche à se concilier, ou au moins à ne pas heurter, les groupes de presse régionaux encore indépendants de M. Hersant. D'où son insistance à montrer que les projets de la droite pourraient les mettre à mal : *« Nous avons voulu,* a expliqué M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines), *ouvrir progressivement de nouveaux espaces de liberté pour que les médias existants aient le temps de se situer ou de maîtriser l'évolution (...) La presse doit donc s'engager résolument dans des entreprises multimédias, avec l'appui des pouvoirs publics et de nouveaux partenaires, en sachant que le temps lui est compté. Mais comment ses responsables ne s'inquiéteraient-ils pas des projets de dérégulation à tout-va de l'opposition, projets qui ne peuvent que compliquer leur tâche ? »*

Pour que les choses soient claires, M. Fillioud rappelle que dans son dernier livre, M. Alain Peyrefitte souhaite *« que la presse écrite soit soumise aux lois du marché »*. *« Est-ce à dire,* a demandé le secrétaire d'Etat, *que pour lui l'Etat doit cesser d'apporter à la presse les quelque 13 % de ressources que constituent pour elle les aides directes et indirectes qu'il lui fournit ? »* Si la réforme de ces aides n'a pas été entreprise, c'est que le gouvernement, d'après M. Fillioud, attendait de connaître, grâce aux mécanismes prévus par la loi sur la presse, la situation exacte des entreprises. Un rapport de la Cour des comptes, demandé par la commission des finances de l'Assemblée nationale, a justement convenu que cette connaissance était *« un préalable indispensable à toute réforme »*.

Les conclusions de ce rapport conviennent parfaitement au gouvernement : distinction entre presse d'information politique et générale, d'une part, autres formes de presse d'autre part, en tenant compte de l'importance respective de la publicité et des pages rédactionnelles ; orientation des aides vers le soutien à la modernisation.

La communication audiovisuelle, bien entendu, mais aussi écrite, est devenue un sujet suffisamment sensible pour être largement exploité pendant la campagne électorale. C'est effectivement un secteur dont l'évolution sera quelque peu différente selon le résultat qui sortira des urnes.

THIERRY BRÉHIER.

Recherche et technologie : effort reconnu

Seuls les députés communistes se sont opposés, le vendredi 25 octobre à l'Assemblée nationale, aux crédits du ministère de la recherche et de la technologie (26229,98 millions de francs, soit une progression de 12,72 %, et une part de 2,31 % dans le budget global de l'Etat) ; ceux du PS les ont bien entendu approuvés ; ceux du RPR et de l'UDF se sont contentés de ne pas participer au vote (le Monde *du 25 septembre)*.

Nul ne conteste que sous l'impulsion de trois ministres successifs, MM. Jean-Pierre Chevènement, Laurent Fabius et Hubert Curien, les moyens de la recherche française ont été considérablement améliorés depuis 1981. Multipliés par deux et demi, a calculé M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, ils ont atteint 2,29 % du produit intérieur brut contre 1,85 % en 1981 d'après M. Michel Charzat (PS, Paris), rapporteur spécial de la commission des finances.

L'opposition ne le nie pas, mais M. Claude Birraux (UDF, Haute-Savoie) fait remarquer que la loi de programmation de 1982 prévoyait d'atteindre un taux de 2,5 %. C'est donc parce que les prévisions, il y a trois ans, n'ont pas été entièrement tenues, qu'il est sceptique sur l'application de la nouvelle loi de programmation en cours de discussion au Parlement. Pourtant, M. Pierre-Bernard Cousté (RPR, Rhône), doit convenir qu'en 1985 il n'y a pas eu de réduction de crédits en cours d'exercice contrairement aux années passées. D'ailleurs, M. Curien fait remarquer qu'avec une augmentation des dépenses ordinaires en volume de 4 % et la création de mille quatre cents emplois les engagements pris dans le projet de loi sont respectés.

Aussi l'opposition concentre ses critiques sur certaines des priorités retenues. Ainsi, bien que M. Valéry Giscard d'Estaing en fût l'initiateur, la cité des sciences de la Villette et son musée sont durement attaqués par MM. Birraux et Cousté.

La critique communiste est d'un autre ordre : *« la faiblesse des moyens »* n'est pas à la hauteur des enjeux, ce qui entraîne *« une sélectivité contestable »*, estime M. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis). De plus, l'augmentation du crédit d'impôt aux entreprises qui investissent dans la recherche – ce dont tout le monde se félicite – inquiète les communistes : *« Je serais prêt à m'en féliciter, si toutes les mesures avaient été prises pour s'assurer d'une bonne utilisation des crédits. »*

M. Philippe Bassinet (PS, Hauts-de-Seine), chercheur de profession, a profité de ce débat pour stigmatiser le nouveau livre de M. François de Closets : *« A partir de situations réelles et d'observations exactes, l'auteur procède à une généralisation abusive et à une critique excessive. Cela manque de rigueur scientifique. »* – Th. B.

Fabius-Chirac : à chacun son angoisse

(Suite de la première page.)

Il est le premier à avoir mis en œuvre une règle de conduite qui lui est restée chère : la seule vérité qui compte, c'est celle qui est perçue. Mais il a changé si souvent de vérité que son image en apparaît brouillée, bien que son discours, quelles qu'en soient les variations, est toujours fortement affirmé.

Champion, lui aussi, de la politique du spectacle, M. Fabius travaille sur un schéma inverse de celui de son adversaire. Son image est clairement dessinée – jeunesse, modernisme, compétence, – mais elle est construite sur un discours à faible densité. A preuve, la plupart de ses interventions depuis son entrée à Matignon – son quart d'heure de vérité notamment, – dont la forme éblouit mais dont le contenu est bien difficile à garder en mémoire. A preuve, son discours devant le congrès socialiste de Toulouse, qui – grosses « ficelles » à l'appui, d'un professionnalisme admirable – lui a permis de faire un tabac, mais qui sur le fond n'a guère laissé de traces.

« Faites-nous quelque chose d'aussi clair que les discours de Fabius. Mais avec quelque chose dedans », a recommandé à ses amis l'un des dirigeants du PS chargé d'élaborer le programme de son parti pour 1986. La force du premier ministre est là. Sa faiblesse aussi, à terme.

M. Fabius baigne dans l'huile. Son propos est lisse et glisse entre les doigts de ses adversaires. Il est à la politique spectacle ce qu'un lutteur de sumo japonais – le corps enduit de graisse – est à la parade combattante. Le premier ministre offre peu de prise à l'offensive parce que les règles de son propre jeu sont insaisissables. Son adversaire d'un jour, M. Chirac, s'efforce d'obtenir le même résultat en changeant constamment les siennes. Le premier choc télévisé des élections législatives est plus subtil qu'il y paraît.

J.-Y. L.

EN SAONE-ET-LOIRE

La difficile séparation d'Autun et de Saint-Forgeot

De notre correspondant

Autun. – *« Un mauvais coup politique. »* C'est en ces termes que M. Marcel Lucotte (UDF-PR), président du conseil régional de Bourgogne, sénateur de la Saône-et-Loire, maire d'Autun, a accueilli l'arrêté préfectoral mettant fin à la fusion vieille de douze ans entre Saint-Forgeot et Autun.

Deux avis défavorables (le conseil municipal d'Autun et le conseil général) contre deux avis favorables (le rapport des commissaires-enquêteurs et celui de la commission syndicale) : de cette équation aux données faussement simples, le préfet, M. Gérard Cureau, a retenu les arguments des partisans du retour à l'autonomie.

C'est ce que lui reproche M. Marcel Lucotte qui voit avant tout dans cette décision une sanction politique. *« Pas du tout »*, rétorque M. André Billardon, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, député de la circonscription et... membre de l'actuel conseil municipal d'Autun (au titre de la deuxième commune associée, Saint-Pantaléon), *« c'est une décision juste qui respecte la volonté manifestée à plusieurs reprises par la population de retrouver son indépendance, sa liberté. Il s'agit là d'un respect pur et simple de la démocratie »*.

Coup bas destiné à amputer Autun d'un élément important pour le développement de la cité ou juste retour à l'autonomie d'une commune qui n'a jamais complètement accepté d'être associée à Autun et dont le maire-délégué, M. François Martinet, avait, au lendemain des municipales de 1983, engagé le processus de défusion ? Le mariage a été difficile, le divorce est douloureux. Quoi qu'il en soit, le conseil municipal a été dissous le 1er octobre et une délégation spéciale mise en place jusqu'aux élections municipales fixées au dimanche 27 octobre.

Ch. D.

TÉLÉVISIONS PRIVÉES

M. Jacques Rigaud lance un cri d'alarme sur RTL

« En tant que responsable de RTL et aussi en tant que Français, je ne peux imaginer que l'avenir de RTL soit bouché au moment où le gouvernement de mon pays prend des initiatives concrètes pour favoriser les nouvelles technologies et pour accroître le choix et le pluralisme dans l'audiovisuel. » Le ton de M. Jacques Rigaud est un peu solennel : le président de RTL n'a pas l'habitude d'utiliser sa propre antenne pour s'adresser en direct et en plein journal au gouvernement français.

Mais cet appel du 25 octobre sur les ondes de RTL célèbre un anniversaire. Il y a un an, le gouvernement français signait avec son homologue luxembourgeois un accord sur l'utilisation du satellite de télévision directe, et décidait de confier deux de ses canaux à RTL. *« Que s'est-il passé depuis ?*, explique Jacques Rigaud. *J'ai le regret de le dire : rien, pour ce qui nous concerne en tout cas. On ne sait toujours pas qui occupera les canaux du satellite à moins d'un an de son lancement. »*

Côté télévision privée, c'est le même vide. Dans l'esprit des décisions gouvernementales du 31 juillet, le deuxième réseau multi-villes était associé au satellite et devait permettre à RTL et à d'autres partenaires de démarrer au sol avant de se lancer dans l'espace.

Mais depuis trois mois, il n'y a pas l'ombre d'un contact ou d'une négociation. Les responsables de RTL ont cherché tout à tour à comprendre, à convaincre, à séduire, à rassurer. Le chef du gouvernement luxembourgeois a tenté de joindre à plusieurs reprises le premier ministre français. En vain.

M. Rigaud ne cache pas son inquiétude et son irritation. Son concurrent, Europe 1, est en bonne voie d'aboutir sur la chaîne musicale et risque de prendre ainsi une position dominante sur le marché de la télévision privée. Des contacts se poursuivent avec M. Silvio Berlusconi, le géant de la télévision privée italienne, et d'autres partenaires étrangers pour l'utilisation du satellite. *« Je me refuse à croire,* déclare M. Rigaud, *que l'on veuille éliminer RTL de l'avenir audiovisuel en France. »*

Etrange attitude que celle du gouvernement français. Estime-t-on peu sérieuse la candidature de RTL ? La chaîne est la seule qui dispose déjà d'une expérience, d'un programme, d'une forte capacité de production et qui puisse démarrer presque immédiatement. Estime-t-on dangereux de laisser une télévision aux mains d'une société contrôlée par des intérêts luxembourgeois et le groupe belge Bruxelles-Lambert ? Une note, rédigée il y a quelques semaines par le gouvernement du Luxembourg à destination de son homologue français, fait de sérieuses concessions, propose que RTL reste minoritaire dans un montage avec des partenaires français tout en demeurant opérateur de la future chaîne.

Il n'est un secret pour personne que M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de communication, est favorable à cette solution franco-luxembourgeoise. Mais le gouvernement reste indécis et peu pressé de trancher. Nous sommes pourtant à cinq mois des échéances électorales et à huit mois du lancement du satellite. Des délais bien courts pour sauver la cohérence de la politique audiovisuelle et les enjeux industriels de la télévision par satellite. *« Nous nous sommes toujours refusé à spéculer sur les échéances politiques françaises,* nous confie M. Rigaud. *Mais, si ce silence continue, nous risquons d'y être condamnés, à notre corps défendant. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Incidents à Nouméa entre communautés

De notre correspondant

Nouméa. – Depuis plusieurs semaines, la ville de Nouméa connaît une certaine tension, et les forces de l'ordre doivent faire preuve d'une grande vigilance pour éviter que de fréquentes bagarres, le samedi soir, ne dégénèrent en affrontements entre communautés.

Dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 octobre, la ville a bien failli connaître de graves affrontements entre Européens et Wallisiens d'une part, Mélanésiens d'autre part. Vendredi, vers 21 heures (11 heures, heure de Paris), la police repère une quinzaine de voitures avec, à leur bord, des Européens, circulant devant des bars du centre-ville fréquentés par les Mélanésiens. Après les bagarres sporadiques entre Européens et Canaques, les autorités décident la fermeture des établissements concernés.

Leurs occupants se réunissent alors au siège de l'hebdomadaire indépendantiste *Bwenando*. Ils sont quelques dizaines de Mélanésiens, rapidement encerclés par une cinquantaine d'Européens et de Wallisiens, qui paraissent décidés à en découdre. Jets de pierres et de bouteilles de part et d'autre. Une compagnie de CRS, soit une centaine d'hommes, s'interpose et repousse les assaillants..

Les CRS interviennent une nouvelle fois lorsque des groupes de Mélanésiens s'en prennent à des véhicules et à des vitrines. Après quelques heurts avec les forces de l'ordre, un barrage est édifié par les Canaques à l'entrée d'une cité ouvrière, pendant que d'autres Mélanésiens lancent des pierres sur des véhicules d'employés de la société Le Nickel ayant terminé leur service de nuit. Au petit matin, le calme est revenu. Les incidents ont fait une dizaine de blessés légers, et la police a procédé à dix-huit interpellations.

Ce n'est pas la première fois que différentes communautés en viennent aux mains. Dans la soirée du 12 octobre, des incidents entre Mélanésiens et Wallisiens avaient débouché sur une riposte organisée de la part de ces derniers. Au moyen de minibus, plusieurs dizaines de Wallisiens étaient arrivés de la proche banlieue nouméenne. Armés de barres de fer, de gourdins et même, avait-on constaté, de quelques fusils, ils s'étaient postés dans un parking souterrain donnant sur la place des Cocotiers, mais la présence massive de CRS les avait empêchés d'agir. La semaine suivante, de nouveaux heurts avaient opposé des Wallisiens et des Canaques de la tribu de Saint-Louis, près de Nouméa.

Après les incidents de vendredi soir, les responsables du maintien de l'ordre ne cachaient pas leur préoccupation devant ce qui leur est apparu comme une action concertée de la part de certains Européens, ni leur crainte que des incidents de ce genre aient tendance à se répéter chaque fin de semaine. Plusieurs observateurs mettent en cause le RPCR ; les structures de *« sécurité active »* qu'il a créées ne sont actuellement pas suffisamment encadrées.

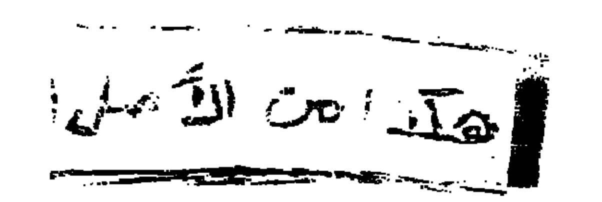
Comme pour répondre par avance, le RPCR a publié, samedi en fin de matinée, le communiqué suivant : *« Dans la nuit du 25 au 26 octobre, Nouméa a été le théâtre d'agitations. Des membres du FLNKS ont même édifié, après plusieurs heures de troubles divers, un barrage dans un quartier de la ville. La violence perpétrée sur le territoire s'ajoute aux exactions et aux actes criminels quotidiens dont il souffre depuis un an (...). Le gouvernement prend une écrasante responsabilité dans l'aggravation de la situation en Nouvelle-Calédonie. »*

FRÉDÉRIC FILLOUX.

HAUTS-DE-SEINE : les instances départementales du PS refusent le « parachutage » d'un ministre

Les instances départementales du PS refusent qu'un ministre, M. Jack Lang ou Mme Yvette Roudy, prenne la tête de la liste socialiste aux élections législatives. La commission exécutive fédérale du PS des Hauts-de-Seine a en effet décidé, à l'unanimité, le vendredi 25 octobre, que les deux députés socialistes du département – MM. Philippe Bassinet et Georges Le Bail, – suivis de M. Michel Sapin (député rocardien de l'Indre), devaient conduire la liste de la majorité, en mars prochain.

Il semble que M. Lang ait accepté d'être tête de liste dans le Loir-et-Cher, mais le ministre des droits de la femme persiste à vouloir se présenter dans les Hauts-de-Seine. Mme Roudy a annoncé qu'elle avait l'intention de soumettre au vote des militants une liste *« alternative »*, sur laquelle elle occuperait la première place si elle n'était pas désignée comme tête de liste par les instances fédérales.



هكذا من الأصل

Société

LA NUMÉROTATION A HUIT CHIFFRES

Une seconde pour tout basculer

23 heures, le vendredi 25 octobre. Au centre de coordination installé au central Murat à Paris, M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, appuie sur un bouton rouge. Il envoie ainsi un signal aux 1700 centraux du réseau téléphonique français. Immédiatement est faite sur chacun d'eux une opération longuement répétée : manœuvre d'une clef ou d'un interrupteur pour les centraux électromécaniques, envoi d'un ordre au clavier pour les centraux électroniques. En une fraction de seconde, le réseau téléphonique bascule dans une ère nouvelle, celle des huit chiffres. Vingt-trois millions d'abonnés changent de numéro, opération d'une ampleur sans précédent dans le monde – et de ce fait suivie avec intérêt à l'étranger, particulièrement dans des pays comme le Japon ou la Suède, pour lesquels un changement de numérotation est envisagé.

Le simple geste d'un ministre, relayé par quelques milliers d'autres, concrétise des années de travail. Les études préliminaires ont commencé vers 1970, et c'est en 1978 que la décision a été prise de ce changement d'ensemble de la numérotation téléphonique, qui double en pratique le nombre de numéros utilisables, et permet d'éviter une pénurie interdisant le raccordement de nouveaux abonnés, pénurie dont les premiers signes étaient attendus dès la fin de cette année. Au cours de ces années, il a fallu adapter ou remplacer tous les centraux téléphoniques, écrire de nouveaux programmes, prévenir tous les installateurs qui raccordent au réseau des installations privées, de la borne d'appel au complexe standard d'entreprise. Il a fallu former les quelque 50.000 agents des télécommunications qui ont participé aux préparatifs – 22.000 d'entre eux sont sur le pied de guerre ce vendredi soir. Il a fallu enfin avertir les Français qu'on allait bouleverser leurs habitudes. Globalement, ce sont 4,8 milliards de francs qui ont été dépensés pour que M. Mexandeau puisse appuyer sur un bouton.

Tout se passe sans la moindre perturbation, et les communications en cours à 23 heures n'en sont pas le moins du monde affectées. A 22 heures et 59 minutes, il fallait composer six ou sept chiffres pour joindre son correspondant. A 23 heures, il en faut huit. Au central Murat, devant les caméras de télévision, Léon Zitrone en fait la démonstration en appelant la jeune Caroline, avec qui il a longuement expliqué aux Français les mystères de la nouvelle numérotation. Un premier essai est infructueux, par suite d'une erreur de numérotation, mais il a mis Léon Zitrone en liaison avec une abonnée fort surprise, prouvant au moins que les huit chiffres « marchent ». Une seconde tentative est couronnée de succès.

Une carte verte !

Les techniciens ne l'ont pas attendue. De l'autre côté de la vitre qui les sépare des invités, les ingénieurs du centre de coordination s'affairent. Grand manitou de l'opération, M. Denis Frayssе, délégué général à la nouvelle numérotation, qui prépare depuis sept ans ce vendredi soir, a appelé sa femme suivant les deux systèmes, juste avant, puis juste après l'heure fatidique. Il a constaté que les huit chiffres ne passaient pas avant 23 heures, et qu'ils étaient indispensables après. C'était attendu. Ce qui vient ensuite l'était moins.

Une chose était de faire basculer 1700 centraux à la même seconde dans le nouveau système, une autre de vérifier que tout fonctionnait bien. Sur chacun des centraux commence dès 23 heures l'exécution d'une batterie de tests : appels de certains numéros, en local et en interzonal, vérification que les services d'urgence (pompiers, police...) restent accessibles, contrôle de tous les organes vitaux du central. Ces tests achevés, le central prévient la direction opérationnelle dont il dépend, et une information est entrée sur le réseau d'ordinateurs qui a depuis plusieurs mois permis le contôle de tous les essais préléminaires. Reçue au centre de coordination Murat, cette information est traitée, puis visualisée sur une carte de France. Chaque région apparaît en rouge tant que 75 % des ses centraux n'ont pas annoncé le succès des tests. Elle est bleue jusqu'à 85 %, jaune jusqu'à 95 %, verte au-dessus.

On a prévu qu'il faudrait un bon quart d'heure pour que parviennent les premiers résultats, et M. Mailhan, directeur de la production, doit commenter vers 23 h 20 l'évolution des cartes. Quand il prend la parole, il n'y a déjà presque plus de rouge, ni de bleu. Victime d'un écran mal réglé, il annonce alors que la France est jaune, alors qu'un bon tiers des régions sont déjà vertes. Cinq minutes plus tard, tout est vert, sauf la Bourgogne, les côtes de la Manche et la région parisienne. A 23 h 30, toute la province est verte. Les gros centraux parisiens demandent un peu plus de temps, et ce n'est qu'à 23 h 42 que Paris verdit complètement. Moins de trois quarts d'heure ont suffi, à la grande surprise des responsables, qui ne s'attendaient pas à des résultats aussi rapides. Peu après minuit, M. Frayssе – à qui le ministre décerne sur place la médaille d'or des PTT – estimera que ce sont les nombreuses répétitions et la motivation des agents qui ont permis de faire cette vérification à vitesse record.

Quel pourcentage d'erreurs ?

Le travail n'est pas fini. Toute la nuit, les agents vont vérifier en détail le fonctionnement du réseau téléphonique. Chaque central doit appeler chacun des autres. Toutes les possibilités d'appel doivent être testées, ont doit vérifier les divers circuits qui permettent l'établissement d'une liaison entre deux points quelconques du territoire – ou avec l'étranger. Mais les défauts qui auraient échappé aux premiers tests et pourraient alors apparaître ne peuvent avoir de conséquences sérieuses sur le fonctionnement du téléphone. D'ailleurs, à voir vers minuit et demi, au centre Murat, l'affluence des spécialistes près du buffet, à compter le petit nombre de ceux qui restent aux commandes, on se convainc vite que l'inquiétude n'est pas le sentiment dominant. Il n'y a d'ailleurs pratiquement pas d'incident à signaler. Tout juste note-t-on la panne d'un dérouleur de bande magnétique, au moment où il fallait faire entrer dans l'ordinateur d'un central électronique le programme adapté à la nouvelle numérotation. Mais un tel central comporte toujours, par mesure de sécurité, deux ordinateurs qui se partagent le travail, mais peuvent chacun l'effectuer en totalité. L'autre ordinateur ayant reçu le bon programme, ce central a pu, comme tous les autres, basculer à l'heure dite en nouvelle numérotation.

La seule crainte qu'on puisse maintenant avoir porte sur le comportement des abonnés. Dans la nuit de vendredi à samedi, le trafic n'est que le centième de ce qu'il sera lundi en fin de matinée. Les estimations des techniciens sont qu'à cette heure de pointe le réseau ne pourra supporter sans dégradation des performances qu'un taux d'appels erronés inférieur à 35 %. Au-dessus, certains appelants devront attendre quelques secondes pour obtenir la tonalité – mais le dommage n'irait pas plus loin. Dépassera-t-on ce pourcentage ? A la direction générale des télécommunications, on estime que les messages de Caroline et de Léon Zitrone sont bien passés, et que la large couverture faite par la presse ces derniers jours aura contribué à réduire encore le nombre des étourdis. De fait, quelques observations faites sur le trafic de la nuit montrent des taux d'erreurs acceptables. Et un sondage réalisé cette nuit auprès de possesseurs de Minitel indique que 97 % d'entre eux *« savent comment téléphoner demain »*.

MAURICE ARVONNY.

M. Mitterrand inaugure le Haut Conseil de la population et de la famille

M. François Mitterrand a inauguré, le vendredi 25 octobre à l'Elysée, le Haut Conseil de la population et de la famille (1) qui dépend directement du président de la République (*le Monde* du 25 octobre). Dans son discours, il a rappelé ce qu'il attendait de ces quinze hommes et femmes venant d'horizons divers : *« Vous êtes ici,* a-t-il dit, *pour aider à concevoir une politique au sens le plus élevé du mot pour la population, pour la famille. »* La mission de ce Haut Conseil consiste à formuler des avis et à étudier tous les facteurs d'ordre économique, social ou culturel qui, touchant aux domaines de la fécondité, du vieillissement de la population et des mouvement migratoires peuvent influer sur la démographie. Un Haut Comité de la population et de la famille dépendant du ministère du travail existait auparavant. Mais, probablement à cause du nombre trop important de ses membres, il s'était rapidement essoufflé.

« Depuis les origines de l'humanité, on acceptait les enfants. Aujourd'hui, la décision de donner la vie est volontaire », a souligné M. Mitterrand. Cette décision entraîne des conséquences démographiques auxquelles un Etat ne peut rester indifférent. Depuis 1975, le taux moyen de fécondité en France fluctue autour de 1,8 enfant. Or, pour qu'une génération remplace l'autre, il faudrait que ce taux soit de 2,1. Parallèlement, la durée de vie moyenne des hommes et des femmes ne cesse d'augmenter, d'où un vieillissement de la population. Ce phénomène de dénatalité n'atteint pas cependant les mêmes proportions que chez nos voisins allemands ou italiens. M. Mitterrand y voit une raison essentielle : l'aide de l'Etat aux familles. Mais cela ne suffit pas. *« Il faut,* a ajouté M. Mitterrand, *instaurer un état d'esprit favorable. Créer un désir d'enfant. »* Le président de la République a également évoqué les personnes âgées, *« dont le rôle est décisif pour l'équilibre de notre société »*, et les communautés étrangères, qui, *« depuis des siècles, font de la France une société plurielle »*.

Ch. Ch.

(1) M. Pierre Laroque, président de section au Conseil d'Etat président de la Fondation nationale de gérontologie et membre du conseil scientifique de l'INED a été nommé vice-président du Haut Conseil de la population et de la famille.

Les autres membres sont : Mme Jacqueline Ancelin, directeur adjoint de la Caisse nationale des allocations familiales; M. Paul Bouchet, président du Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés (FAS) ; Mme Marielle Bontonnat, secrétaire générale du Conseil supérieur de la formation sexuelle et de la régulation des naissances; M. Roger Burnel, président de l'Union nationale des associations familiales; M. Gérard Calot, directeur de l'Institut national d'études démographiques; Mme Françoise Euvrard, rapporteur du centre d'étude des coûts et revenus; MMmes Paulette Girard, chargée de mission au cabinet du ministre des droits de la femme; Françoise Héritier, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales; Jeannette Laot, inspecteur général des PTT; MM. Hervé Le Bras, rédacteur en chef du magazine *Population;* Alexandre Minkovski, directeur du centre de recherches néonatales de l'hôpital de Port-Royal; Jean-Pierre Rosenczeig, directeur de l'Institut de l'enfance; Alfred Sauvy, fondateur de l'INSEE puis de l'INED; Mme Evelyne Sullerot, membre du Conseil économique et social.

Le stade de Metz saccagé par des vandales

Des inconnus ont saccagé, dans la nuit du jeudi 24 au vendredi 25 octobre, des installations du stade Saint-Symphorien à Metz, provocant, selon une première estimation des dirigeants du FC Metz, « plusieurs centaines de milliers de francs de dégâts ». Un début d'incendie, provoqué par un cocktail Molotov, a dévasté le hall d'entrée des vestiaires, détruisant le tableau électrique du stade. Les vandales s'en sont pris également à la tribune de presse et au local des supporters lorrains, dans lequel a été lancé un second cocktail Molotov. Sur les murs, une signature (« Boulogne Kop Hooligans PSG ») et une menace (« On vous attend au Parc »). Le FC Metz doit rencontrer le Paris SG en championnat de France, le 8 novembre prochain au Parc des Princes.

Des vandales se réclamant du PSG avaient déjà endommagé les stades de Laval, d'Auxerre et surtout de Nice, où les dégâts, le 27 août dernier, s'étaient élevés à plus de 1 million de francs.

Les nazillons du ballon rond

Où passent-ils donc ces hooligans à la triste figure ? Entre deux matches, lorsqu'ils apparaissent à la tribune « KOP », la tribune populaire du Parc des Princes à Paris, ou quand ils cassent les vestiaires du stade du Ray à Nice, difficile de les rencontrer. A se demander s'ils ne seraient pas le produit des imaginations qu'ils affolent, ce qui ne serait pas, à leurs yeux, la moindre de leur réussite...

Ils existent pourtant. Les traces qu'ils ont laissées à Laval, les 1er et 21 août, à Auxerre le 16 août, à Nice le 27 août et ce vendredi 25 octobre à Metz lèvent tous les doutes sur leur efficacité. Des méfaits signés *« Notre père Hitler »*, *« Les hooligans du PSG »*.

Du PSG ! Une alliance de plus en plus encombrante pour le club parisien. Tellement encombrante que l'association des supporters, les Amis du Paris-Saint-Germain, a décidé, le 4 septembre, de s'en remettre à la justice. Par la voix de son avocat, Me Christophe Gravereaux, une plainte a été déposée. Pour des motifs on ne peut plus clairs : *« Menaces de mort et atteintes graves aux personnes et aux biens »*, *« apologie du crime de meurtre et provocation à la discrimination, à la haine et à la violence à l'égard d'un groupe de personnes, à raison de leur origine, ou de leur appartenance, ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée »*.

« Pas plus de vingt »

Pour le président des Amis du PSG, M. René Letellier, le péril est aux portes. Il a d'ailleurs adressé une lettre à M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. Car, explique-t-il, il se produit un fait nouveau, qui donne désormais à ces incidents une autre dimension. Il s'agit maintenant, dit-il, d'une *« affaire nationale »*. Où se déplace le club, débarquent les hooligans. Le PSG doit-il jouer le 14 septembre au Havre ? Lundi 2 septembre, un message manuscrit parvient au secrétariat du Havre Athletic Club. Ses auteurs, qui signent « Les hooligans du PSG », prédisent que le 20 septembre (date prévue pour la rencontre PSG-Lens) *« ce sera le massacre »*, mais *« avant Lens, il y aura Le Havre »*.

Déjà le 14 juin, quelques jours après la tragédie du Heysel, une lettre signée, elle aussi, « Les hooligans du PSG » avait été adressée au club. On y lisait des phrases du genre : *« Nous faisons serment d'obéissance et d'allégeance aux préceptes de Hitler et de la SS.* (...) *Nous sommes prêts à tuer pour satisfaire notre esprit nationaliste et faire notre devoir d'Européens. Mort aux immigrés !* Gott mit uns! »

Ces menaces ne pourraient susciter que le mépris. Mais l'horreur du Heysel plane encore. Et s'y mêle ce que Me Gravereaux appelle *« l'enchaînement de faits récents avec risque de blessés »*. Dans la nuit du 7 au 8 septembre, au Havre, une voiture a brûlé devant les bureaux professionnels du président du club de football. Ce n'est pas encore très grave, et l'origine criminelle n'est pas avérée. De quoi, cependant, en troubler plus d'un. Préoccupé, M. Letellier l'est, assurément : *« Les hooligans ne sont pas plus de vingt. Il leur faut des complicités locales. »* Et de s'interroger : *« Qui se cache derrière eux ? »*

Petit nombre des fauteurs de menaces et de troubles, manipulations. Dans sa lettre au ministre de l'intérieur, le président des Amis du PSG s'étonne : *« Nous sommes très inquiets de voir avec quelle lenteur agissent les pouvoirs publics. »* Tout récemment, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris et secrétaire national du PS, a demandé, dans une question écrite au préfet de police, M. Guy Fougier, *« où en sont les investigations de ses services et quelles mesures il a prises ou prendra pour mettre hors d'état de nuire ces individus qui (...) se livrent à l'apologie du meurtre et à la discrimination raciale »*.

Cousinage politique ?

La police assure qu'elle ne prend pas l'affaire à la légère. Les renseignements généraux tentent d'identifier les meneurs et la troupe. Un responsable de la police ne cache pas sa perplexité : *« Il y a quelque chose de bizarre. A une exception près – l'un de ces jeunes a appartenu à la FANE, mouvement d'extrême droite dissous en septembre 1980, – ce ne sont pas des militants connus et fichés d'extrême droite. Leur phraséologie est claire, mais pas le fondement, pas la structure de l'organisation à laquelle ils appartiendraient. »*

Cette distance apparente à l'égard des mouvements politiques structurés est affirmée aussi par les avocats de trois de ces « Skinheads » arrêtés et inculpés, le 5 septembre à Paris. Ils avaient été interpellés deux jours avant près des Champs-Elysées, soupçonnés d'avoir brutalisé et battu un jeune homme de vingt-quatre ans dans les jardins du Trocadéro, où se rassemblent les homosexuels. L'agression avait eu lieu le 3 septembre, quelques heures après le match de football PSG-Nancy au Parc des Princes. Huit ont été inculpés, dont cinq ont été écroués à la prison de Fleury-Mérogis. Tous sont mineurs. Leurs avocats se disent frappés par leur jeunesse. C'est vrai qu'ils sont jeunes : seize ans et demi, dix-sept ans. Ce sont des lycéens sur le point d'entrer en première cette année, et non des étudiants ; l'un d'eux est chômeur. Leur origine sociale ? Bourgeoisie, plutôt dans ses nuances petite ou moyenne.

Les voilà en cellule, tout le contraire de grandes gueules fanfaronnantes ou de militants murés dans leur sincérité. *« Ils sont jeunes et ils aiment le foot »*, répètent leurs avocats, comme désappointés. *« En réaction »*, ajoute toutefois l'un des défenseurs. Contre qui, contre quoi ? Peut-être d'abord contre l'éducation libérale qu'ils ont reçue. L'un de ces jeunes incarcérés reconnaît : *« Je veux une France propre. »*

Même chez celui qui détient une carte de membre du Front national, la motivation politique est discrète. *« Ces jeunes revendiquent plus une certaine marginalité qu'un statut de militant politique »*, insiste l'avocat.

Le Front national, pour sa part, n'affiche guère de sympathie pour les hooligans. Euphémisme : les responsables du Front national pour la jeunesse (FNJ), branche jeune du parti de M. Jean-Marie Le Pen, récusent vigoureusement toute parenté avec *« ces chancres de la société »*. M. Martial Bild, codirecteur du FNJ, insiste : *« Le FNJ n'a rien à voir avec les jeunes hooligans ni avec l'idéologie nazie. Ils n'ont aucune barrière dans leur action. C'est la violence à l'état pur. »*

L'idée qu'un cousinage, même lointain, puisse rapprocher les propos de certains « Skins » et le discours du Front national, sur les immigrés par exemple, met en colère Martial Bild. *« Les hooligans sont des barbares, à l'opposé d'un mouvement comme le nôtre, qui croit à la famille, à la patrie. »*

De l'indignation à l'accusation. Pour les responsables du FNJ, la *« provocation »* est évidente. *« Pourquoi,* interroge Martial Bild, *n'arrête-t-on pas les hooligans ? Ils sont vingt, photographiés, donc reconnaissables. Ils tiennent des propos qui tombent sous le coup de toutes les lois. Alors ? »* Question pour question : à qui profiterait une provocation ? *« Pas seulement à la gauche,* répondent les codirecteurs du FNJ. *Le RPR et l'UDF y auraient intérêt aussi. »*

Les stades de foot investis et dévastés par l'irruption de la politique dans la perspective des prochaines échéances électorales ? La démonstration ne convainc pas absolument. Mais le spectacle qui amplifie aux dimensions européennes les rencontres sportives de haut niveau a de quoi donner des idées...

CHARLES VIAL.

Championnat de France

PARIS - SAINT-GERMAIN FREINÉ

L'équipe de Paris-Saint-Germain a été tenue en échec (1 à 1), vendredi 25 octobre, au Parc des Princes, par le Racing-Club de Strasbourg, avant-dernier du classement. C'est le premier point concédé à domicile par le Paris-Saint-Germain qui reste néanmoins invaincu, et largement en tête du championnat après dix-sept journées.

LES RÉSULTATS :

• PSG et Strasbourg	1-1
• Lens et Rennes	0-0
• Nancy et Monaco	1-1
• Brest et Metz	1-1
• Auxerre b. Toulouse	2-1
• Nice b. Bastia	1-0
• Le Havre b. Toulon	4-3
• Marseille b. Lille	1-0

Au bonheur des imprimeurs ?

Alertés par les PTT dès le mois de mai, les imprimeurs ont pris les devants. *« Nous avons mis en garde nos clients tout de suite,* explique un imprimeur du quinzième arrondissement. *Mais ils ne voulaient pas se lancer avec des en-têtes inutilisables avant plusieurs mois. Et maintenant, ils sont coincés. C'est l'embouteillage ! »* Même constatation dans une maison spécialisée dans la gravure de luxe : *« En juin, nos clients étaient réticents pour faire imprimer leur nouveau numéro. Tous ont attendu la dernière minute. Et maintenant, nous sommes absolument débordés. »*

En fait, tout dépend de la spécialité de l'imprimeur. Ceux qui font de l'impression à plat peuvent tirer très vite de nouveaux formulaires. Il en va autrement des graveurs qui impriment des cartes de visite à partir de plaques de cuivre ou d'acier. *« Il faut reprendre les plaques, c'est l'horreur complète,* explique-t-on chez l'un des plus importants fournisseurs de la capitale. *Pour des milliers de plaques à changer, nous n'avons que trois graveurs de taille douce et trois graveurs sur acier. C'est un métier qui se perd. »*

Est-ce que, au moins, l'afflux de commandes nouvelles fait le bonheur des imprimeurs ? Même pas. *« Cela nous donne beaucoup de travail en ce moment,* reconnaît un entrepreneur de la banlieue est, *mais c'est totalement artificiel. Les gens font le plein maintenant, et les commandes retomberont après. »* Les plus heureux sont ceux qui font les timbres, tampons et autres étiquettes collantes qui permettent de surcharger les anciennes adresses sans jeter le papier à en-tête. *« Les débouchés sont assurés pendant plusieurs semaines. Les gens ne veulent pas perdre leurs stocks »*, observe un fabricant. Il faudra choisir : une carte de visite surchargée, tout de suite, ou une belle carte gravée, toute neuve, *« dans huit jours au lieu de trois »*.

A TOULOUSE

Nouvelles protestations après l'interpellation de deux avocats

L'interpellation, le jeudi 24 octobre, de deux avocats toulousains, Me Marie-Christine Etelin et Christian Etelin (*le Monde* du 26 octobre), qui ont été remis en liberté après plusieurs heures de garde à vue, a suscité de nouvelles protestations.

M. Gérard Bapt (PC), député de la Haute-Garonne, a adressé un télégramme au garde des sceaux dans lequel il fait part de son *« indignation »*. La Ligue des droits de l'homme de Toulouse s'élève contre *« des méthodes dont le caractère vexatoire porte atteinte aux droits les plus élémentaires de la défense »*.

De son côté, la Confédération syndicale des avocats dénonce le fait que *« l'on ait, semble-t-il, agi avec légèreté, sans vérifications préalables suffisantes et au mépris de la protection due au secret de la clientèle, avec une publicité et un déploiement de force indécents »*.

• *Alain Prost condamné pour excès de vitesse.* – Le pilote automobile Alain Prost a été récemment condamné pour excès de vitesse à une amende de 1 200 F par le tribunal de première instance de Valence (Drôme).

Société

ENVIRONNEMENT

Greenpeace inopportun à Nîmes

Les militants de Greenpeace-France ont du mal à faire sereinement leur campagne. L'autobus avec lequel, chaque année, ils font la tournée des plage, a déjà été agressé à Pau le mois dernier, puis interdit de séjour à Béziers. Et il n'a pu obtenir l'autorisation de stationnement à Nîmes, où il devait s'arrêter du 26 au 28 octobre.

« *Nous n'avons pas pris d'arrêté d'interdiction* », précise M. Jean-Louis Olivier, directeur de cabinet du maire de Nîmes, M. Jean Bousquet. *Simplement, nous avons indiqué à Greenpeace que leur demande d'autorisation de voirie, adressée au service des foires et marchés, n'aurait aucune chance d'aboutir.* » Pourquoi ? Parce que, l'an dernier, ils n'avaient pas stationné où on les avait autorisés à le faire et que, cette année, leur visite « *ne paraît pas opportune* » étant donné les remous politiques de l'affaire Greenpeace... Et si l'autobus vient quand même ? « *Nous ne lèverons pas le petit doigt,* affirme M. Olivier. *S'ils sont en stationnement gênant, ils auront un PV comme tout le monde, sinon, nous les laisserons tranquilles.* »

SCIENCES

M. Fabius et l'innovation technologique

M. Laurent Fabius devait inaugurer, samedi 26 octobre, le Festival de l'industrie et de la technologie (le FIT) qui ouvre ses portes au public, le lendemain, sous la Grande Halle de La Villette à Paris. Juste retour des choses, puisque c'est à M. Fabius, alors ministre de l'industrie et de la recherche, que revient l'initiative de cette « *fête de l'innovation industrielle et technologique* ». Présentations, animations : trois cent quatre-vingt-cinq entreprises et organismes de recherche, ainsi que la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette y mettent en scène leurs activités, leurs expériences, leurs projets. Spectacles aussi : plusieurs artistes ont consacré des fresques ou monté des sketches pour ce Festival qui s'installe pour trois mois. Car les organisateurs du FIT — au premier rang desquels se trouve l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) — ont délibérément choisi de distraire et de séduire pour « *célébrer l'entreprise* » à l'attention du public, et tout spécialement des jeunes.

IMMIGRATION

Des Maghrébins occupent les locaux de la Ligue arabe

Une centaine de militants de l'Union des travailleurs arabes, maghrébins pour la plupart, occupent depuis le vendredi 25 octobre, en début d'après-midi, les locaux de la Ligue arabe, dans le dix-septième arrondissement de Paris. Le responsable parisien de la Ligue et plusieurs de ses collaborateurs sont retenus par les manifestants, mais il n'y a eu aucun incident. Les occupants demandent que la Ligue arabe intervienne auprès des autorités françaises pour que l'on arrête immédiatement d'expulser les travailleurs maghrébins des hôtels meublés qu'ils occupent, notamment à Belleville et à Barbès. D'importantes opérations de rénovation sont en cours dans ces quartiers et, bien que les locataires d'hôtels meublés n'aient pas le droit au relogement, les autorités parisiennes s'efforcent de leur proposer des chambres soit à Paris, dans des foyers de travailleurs ou des foyers du bureau d'aide sociale, soit en banlieue dans des HLM.

LES ARTISTES CONTRE LE SIDA

Après Liz, Line

Le SIDA, comme les enfants d'Ethiopie, ne laisse personne indifférent. Après l'initiative des Chanteurs sans frontière, un nouveau groupe d'artistes vient de se constituer pour une nouvelle croisade aux dimensions planétaires contre le SIDA. L'initiative en revient à Mme Line Renaud qui a pris conscience de l'ampleur du phénomène et de l'avance des équipes scientifiques françaises après la prestation, à Los Angeles, de Liz Taylor réunissant des fonds pour la recherche contre cette nouvelle maladie.

De retour en France, quelque peu poussée par la presse, la chanteuse vient de décider d'imiter sa célèbre amie américaine. Promue présidente de l'AACS (Association des artistes contre le SIDA), Mme Line Renaud a communiqué, le vendredi 25 octobre à Paris, la série des manifestations à venir. Elle l'a fait devant un parterre de « merveilleux » amis parisiens, tous convaincus de l'urgence de la situation et visiblement fiers de participer à cette entreprise humanitaire.

Tous ? Dalida, revenue spécialement d'Allemagne ; Thierry Le Luron, qui offrira la recette d'une soirée de son spectacle ; Francis Huster, qui a annoncé une initiative équivalente avec une représentation du *Cid* ou encore le cirque Pinder-Jean-Richard. Tous, c'est-à-dire encore : Annie Cordy, Mireille Mathieu, Linda de Suza, Serge Lama, Julio Iglesias, Yves Mourousi et Michel Drucker, mais aussi, Patachou, Michel Galabru, Thierry Lhermitte, et Nicole Garcia.

Au programme, deux menus de choix. D'abord un dîner de gala au Paradis Latin, « *un lieu prestigieux de la capitale où nous demanderons au Gotha mondain et financier de donner beaucoup,* a expliqué Mme Renaud. *Nous les distrairons, mais ils devront être généreux car nous avons fixé très haut la barre de notre récolte* » (2 000 F la place et une recette attendue de 2 millions de francs).

Ensuite une émission télévisée sur FR3 : « Au nom de l'amour », de Pierre Bellemare, diffusée le 11 décembre de 20 h 30 à 21 h 30, au cours de laquelle une grande quête nationale sera organisée. Du côté scientifique, l'initiative est soutenue par M. Jean-Claude Chermann (Institut Pasteur de Paris) et par le professeur Jean Hamburger de l'Académie française et de l'Académie des sciences, vice-président fondateur de la Fondation pour la recherche médicale « *et,* a précisé Mme Line Renaud, *père du génial Michel Berger* ».

Les fonds de l'ensemble des collectes iront à l'Institut Pasteur, à la Fondation pour la recherche médicale et à l'Association AIDES.

« *Nous allons lutter tous ensemble,* a conclu la présidente, *contre le mal et pour l'amour de l'autre dans notre univers : celui de la fête.* » Une initiative quelque peu bleu-blanc-rouge, sans doute, drapée dans le respect du « *droit à la différence* » et de « *l'amour du prochain* ». « *Quelque chose à rappelé,* Mme Line Renaud, *qui marche depuis deux mille ans.* »

J.-Y. N.

NOUVELLE ENQUÊTE SUR LE PONT DE RÉ

Une île au péril de la terre

De notre envoyé spécial

Ars-en-Ré. — « *Je fréquente l'île pendant les vacances depuis cinquante ans. Chaque année je la vois se dégrader davantage. N'en ajoutons plus. Je dis non au pont car ce serait la fin de tout.* » « *Moi, je vis sur Ré depuis cinquante ans et j'y prendrai ma retraite. Aussi je demande un pont, seule liaison avec le continent, pratique, rapide, économique et sécurisante.* » Ces deux opinions figurent côte-à-côte sur le registre d'enquête ouvert depuis la fin d'août à la mairie d'Ars-en-Ré, l'un des dix villages de l'île. Elles résument parfaitement un débat déjà vieux d'une douzaine d'années.

C'est en 1974 que le conseil général de Charente-Maritime avait demandé que les bacs reliant La Rochelle à l'île de Ré soient remplacés par un ouvrage fixe. Motif : le système actuel, insatisfaisant en toute saison, est en outre lourdement déficitaire. Un projet de pont avait été mis à l'enquête publique l'an dernier et déclaré d'utilité publique (*le Monde* du 21 août 1984). Attaqué par une coalition de seize associations, trois communes et des dizaines de particuliers, l'arrêté du préfet a été annulé par le tribunal administratif.

Piqués au vif, les élus du département, tous partis confondus, ont aussitôt réaffirmé leur volonté de rattacher l'île au continent à l'unanimité moins deux voix (une contre et une abstention). L'avenir jugera du bien-fondé ou non de leur obstination. Le projet de pont revient dans les mairies pour une nouvelle enquête publique et la discussion repart de plus belle. En quelques jours les registres se sont couverts de centaines de mentions manuscrites qui montrent que l'affaire passionne les Rétais.

Dans le clan des « pour » se rangent sept conseils municipaux sur dix, la majorité des onze mille quatre cents habitants permanents et un leader de poids, M. Jean Blaizot, soixante-deux ans, ancien ingénieur du génie rural, conseiller général de l'un des cantons de l'île, président du syndicat intercommunal et surtout président (UDF) du conseil général. Le parti des opposants peut compter sur trois municipalités, le second conseiller général de l'île, M. Léon Gendre (RPR), la plupart des dix-sept mille résidents secondaires et toutes les associations écologistes de France.

Décentralisation oblige

L'enquête publique est close depuis le 25 octobre, et les trois commissaires enquêteurs — un inspecteur général de la construction, un ingénieur des ponts et un ingénieur du génie rural — auront fort à faire pour en tirer les enseignements. Mais l'issue de la bataille ne fait guère de doute. La volonté politique du département étant clairement exprimée et Paris n'entendant pas s'y opposer — décentralisation oblige, — le pont sera très probablement déclaré d'utilité publique, mis en chantier et achevé en 1989.

Pourtant l'objet de la controverse reste et restera entier. Il dépasse largement une simple querelle de Clochemerle charentais. Il s'agit de savoir où est l'intérêt national : dans le maintien du caractère insulaire des îles ou dans leur rattachement systématique au continent, dans la préservation de leur particularisme naturel, historique, économique et sociologique ou dans leur banalisation ? Noirmoutier et Oléron ont déjà rompu avec leur relatif isolement. Y ont-elles gagné ?

Que Ré soit une perle rare, tout le monde pourtant en convient. Ceux qui y résident, et dont le nombre augmente à chaque recensement, ceux qui y viennent pour les vacances et qui à cette saison décuplent la population de l'île. Ces 8 550 hectares ourlés de plages font figure de petit paradis. Miracle d'équilibre entre les vignes, les champs de primeurs, les parcs à huîtres, les marais salants et les bois. Villages d'autrefois aux maisons basses serrées autour de venelles fleuries, mini-ports de pêche, églises classées et forts à la Vauban, climat équivalent à celui de la côte d'Azur, plantes rares et oiseaux par milliers. Il y a sept mille ans au moins que les hommes apprécient l'endroit et s'y accrochent — les trouvailles archéologiques l'attestent.

> *Pour ou contre le pont de Ré ?*
> *Cette bataille aura permis*
> *de mieux connaître l'île*
> *et d'éviter peut-être que la construction*
> *d'un ouvrage en béton*
> *ne mette en péril*
> *la préservation d'un patrimoine*

Mais ce joyau est terriblement fragile, constamment en péril. La mer ronge les plages, le vent pousse les dunes. Il faut donc élever des kilomètres de digues, lancer des épis de rochers, fixer le sable par des plantations, draguer les chenaux. Un labeur qui ne cessera jamais et qui coûte cher.

Les dangers du tourisme

Depuis trois décennies, c'est du continent, tout proche, que viennent les menaces. Le tourisme désormais est la plus dangereuse des tempêtes. Les premiers arrivants ont acheté les vieilles maisons et, sur 10 000 habitations, 60 % sont déjà aux mains de résidents secondaires. Et, comme la demande est pressante, les « villas » gangrènent les lisières de chaque village. Puis sont venus les campeurs et caravaniers : encore 10 000 habitants temporaires qui se nichent partout au coin des haies, s'enracinent au mépris des interdictions, parsèment le paysage et découragent les agriculteurs.

Au fort de l'été l'île héberge 120 000 personnes, qui encombrent les chemins, polluent les bosquets, piétinent les dunes, raclent les grèves jusqu'à l'os. En quintuplant la capacité horaire de passage des véhicules, le pont ouvrira la porte à de nouvelles masses humaines. L'étude qui accompagne le dossier d'enquête publique ne le cache pas. La population sédentaire va tripler et le rythme de construction passer de 300 à 800 maisons par an. Déjà les Rochelais fortunés cherchent à aheter terrains et demeures pour s'établir dans ce qui sera le quartier résidentiel de la capitale de la Charente-Maritime. Les vacanciers vont augmenter de 50 % aux périodes de pointe et les visiteurs à la journée affluent par millier d'antant que, comme partout, on veut allonger la saison.

De toute évidence, il faudra équiper l'île en conséquence. EDF va doubler sa ligne à 90 000 volts et multiplier fils et pylones. Les tuyaux d'eau potable venant du continent, les réseaux d'égouts, les stations d'épuration, les routes, les établissement scolaires (trois collèges et un lycée sont envisagés), devront se mettre au gabarit.

Si l'on en juge par les prévisions des plans d'occupation des sols, le territoire de l'île sera réparti, *grosso modo,* en trois lots : 32 % seront réservés aux cultures, 37 % resteront en forêts, marais et espaces verts, mais 30 % appartiendront aux constructions, campings équipements et voies de communication. En un mot la presqu'île de Ré ne sera plus qu'un morceau urbanisé et normalisé du littoral charentais. Peut-elle dans ces conditions garder quelques bribes de ce qui fait son charme et sa valeur ?

Avenir et béton

La bataille pour ou contre le pont aura eu le mérite d'éveiller les esprits et en ce sens les efforts des « conservateurs » n'auront pas été vains. Les publications, les études et les colloques concernant l'île se multiplient. On en découvre toutes les richesses. Un groupe d'archéologues locaux met au jour des vestiges préhistoriques et gallo-romains qui passionnent les spécialistes. L'État, l'administration, les élus, les associations, la plupart des îliens et leurs hôtes sont à présent d'accord pour multiplier les garde-fous.

L'île est déjà protégée dans sa totalité par une inscription au titre des sites, une douzaine de ses monuments sont classés, l'ensemble des marais et une dizaine d'autres zones devraient l'être prochainement (mais aucun site archéologique n'est à l'abri et les grèves restent à l'encan). L'Office national des forêts, le Conservatoire du littoral et le département possèdent plus de 500 hectares. Les deux derniers ont le droit de priorité pour acheter s'il le faut 850 hectares supplémentaires.

Un schéma directeur indiquant la destination future des différents territoires de l'île doit être approuvé par l'ensemble des communes et publié par le préfet avant l'été prochain. Il s'imposera aux municipalités. Pour maintenir les agriculteurs sur les terres — le meilleur rempart contre le « mitage » par les cabanons, — le remembrement est en cours sur quatre communes encore trop morcelées. Les caravaniers devraient être regroupés sur quelques dizaines de « lotissements » bien délimités. Le schéma de circulation ne prévoit pas de routes de plus de 7 mètres et, parallèlement, un réseau de 30 kilomètres de pistes cyclables.

Si toutes ces lacunes sont comblées, ces promesses tenues et ces paris gagnés, la presqu'île de Ré sera peut-être préservée des plus grands outrages lorsqu'on inaugurera le pont en 1989. D'ici là il y a fort à faire. Les élus charentais, leur président, M. François Blaizot, et les îliens de Ré devront montrer leur sens des responsabilités et leur efficacité. Ils doivent prouver au pays qu'ils sont capables de gérer leurs affaires de manière adulte, sans sacrifier l'avenir d'une île à l'immédiate commodité d'un ouvrage de béton. Il s'agit de savoir en somme si la modernisation peut se concilier avec la préservation du patrimoine et si, en définitive, la décentralisation sera synonyme de gestion plus intelligente ou de désastreux laisser-aller.

MARC AMBROISE-RENDU.

Carnet

Naissances

— Françoise
et Jean-Pierre MOISSINAC

ont la joie de faire part de la naissance de

Laurent.

Saverne, le 3 octobre 1985.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Sophie MARTIN-DUPONT
et de Jean-Pierre CLEMENT,

qui a eu lieu le samedi 12 octobre 1985, à Limoges, dans la plus stricte intimité.

Décès

— M. Jean Coing-Boyat,
M. et Mme Pierre Coing-Boyat
et leurs enfants,
Mme et M. Jean-François Treyve
et leurs enfants,
Les familles Deshairs, Belle, Prišťr,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-un ans, de

Mme Maurice COING-BOYAT,
née Suzanne Deshairs.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 26 octobre, à Seyssinet.

118, résidence Percevalière,
38170 Seyssinet-Pariset.

— Madeleine Creff,
sa femme,
Sophie, Hervé, Jean-Arthur,
ses enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

René-Louis CREFF,
ingénieur chimiste,

survenu le 29 septembre 1985, dans sa soixantième année.

51, rue de Quintin,
22000 Saint-Brieuc.

— Ses nombreux amis
ont la douleur de faire part du décès de

Robert KANTERS,
écrivain et critique.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 29 octobre 1985, à 14 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

(*Le Monde* du 18 octobre.)

— Mme Sébastien Loste,
née Christine Courrège,
M. et Mme Jacques Loste,
Mlle Madeleine Loste,
M. et Mme Pierre Breton des Loÿs,
Valentine et Alexandrine,

ont la douleur de faire part du décès de

Sébastien LOSTE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé des lettres classiques,
maître des requêtes au Conseil d'Etat,

leur époux, fils, frère, beau-frère et oncle,
survenu le 24 octobre 1985, à Soisy-sur-Ecole (Essonne).
Cet avis tient lieu de faire-part.

Une messe sera célébrée le mardi 29 octobre 1985, à 10 h 30, en la basilique Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, à Paris-2e.

46, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève,
75005 Paris.
16, rue Montpensier,
75001 Paris.
Ferme de Montaquoy,
91840 Soisy-sur-Ecole.
10, rue Notre-Dame-des-Victoires,
75002 Paris.

(*Le Monde* du 26 octobre.)

— Mme Robert Masset,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert MASSET,

leur époux, père, grand-père et parent, survenu le 24 octobre 1985, à l'âge de soixante-neuf ans, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mardi 29 octobre.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 9 heures précises.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Avis de messes

— La messe des artistes sera célébrée le dimanche 27 octobre 1985, à 11 h 45, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, à Paris-1er, à l'intention de

Samson FRANÇOIS,

pour le quinzième anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de

M. Henri LARIVÉ,

une messe sera célébrée le jeudi 31 octobre 1985, à 9 heures, en l'église d'Espalion (Aveyron).

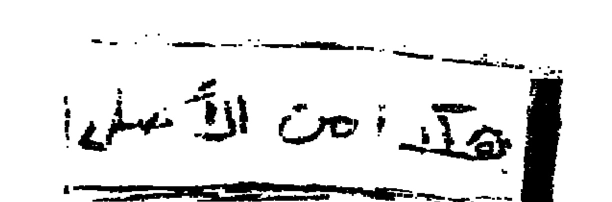
Ceux qui l'ont connu et aimé sont invités à y assister ou à s'y joindre par la pensée.

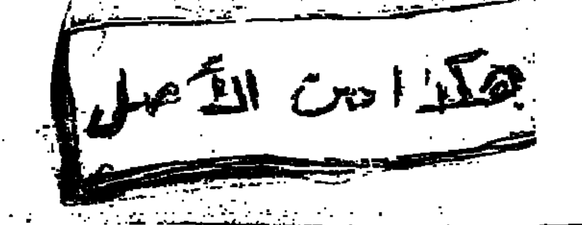
Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— La soutenance de thèse d'Etat de M. Jean Miribel sur : « L'administration provinciale et les fonctionnaires civils en Chine au temps des Ming (1368-1644) » aura lieu à l'université Paris-VII, le lundi 28 octobre. Cette thèse, nous signale son directeur, le professeur Vandermeersch, est une « première » car elle résulte de recherches effectuées en coopération avec une équipe de professeurs chinois depuis 1979 dans la région de Xian. Le jury est composé de MM. Hervouet, Gernet, Le Roy Ladurie, de Mme Loubard-Salmon et de deux professeurs chinois venus de Xian.

Paris-VII, tour 25, rez-de-chaussée, le 28 octobre, à 14 heures.





L'INP DE GRENOBLE

SIX ÉCOLES POUR FORMER LES INGÉNIEURS DE DEMAIN

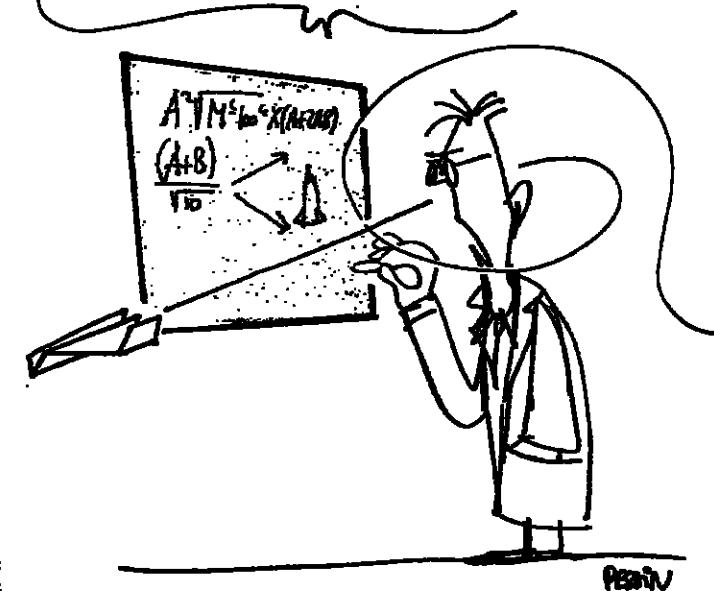
Industrie papetière cherche diplômés

L'ECOLE française de papeterie (EFP), créée en 1907, seul établissement formant des ingénieurs destinés aux industries papetières, est la plus petite école de l'Institut polytechnique de Grenoble (INPG). Elle réunit, en 1985, moins d'une centaine d'élèves. Leur nombre est toutefois très supérieur à celui des élèves des écoles de papeterie des pays scandinaves, pourtant gros producteurs de bois et de papier, comme la Finlande, qui ne forme qu'une quinzaine d'élèves par promotion.

Par son statut, l'Ecole française de papeterie se distingue des cinq autres écoles de l'INPG. Elle est, en effet, une école privée reconnue par l'Etat mais financée pour plus de la moitié de son budget par la taxe d'apprentissage que lui versent les professionnels des industries papetières et graphiques.

Depuis 1981, l'EFP a été habilitée par la commission du titre de l'ingénieur à organiser un enseignement nouveau visant à délivrer un diplôme d'ingénieur spécialisé dans le domaine des industries d'impression et de la transformation du papier, ce qui lui a apparemment donné un nouveau souffle.

L'Ecole française de papeterie bénéficie aussi d'un important secteur de recherches menées dans ses murs, mais également à proximité d'elle par un laboratoire du CNRS, qui travaille sur les macromolécules végétales, et le Centre technique du papier, lui aussi installé sur le campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères-Grenoble. Celui-ci réalise une recherche appliquée très dynamique au service direct de l'industrie papetière. Le Centre de recherches sur les macromolécules végétales, l'Ecole française de papeterie et le Centre technique du papier, qui cohabitent étroitement, forment ainsi un puissant pôle de recherche et de formation unique au monde.



Dessin de PESSIN.

L'industrie papetière demeure une industrie classique, les principes de fabrication n'ayant pas changé fondamentalement depuis des temps très anciens mais des matériaux nouveaux peuvent être aujourd'hui produits sous la forme de feuilles, par des techniques dérivées de la papeterie.

Le papier, dont les principales caractéristiques sont la minceur, la résistance et la porosité, est toujours un produit largement utilisé dans les biens industriels. « *Le papier n'est pas seulement le support de la communication écrite*, rappelle le directeur de l'EFP, M. Robert Charuel, *mais aussi un matériau très technique utilisé presque partout.* ». L'automobile est ainsi un grand consommateur de papier, notamment pour les filtres. L'appareillage électrique fait lui aussi appel largement au papier, notamment dans les condensateurs. Les cloisons en papier se multiplient dans la construction sous la forme de placoplâtre. Quant à la fusée Ariane elle emmène également avec elle du papier.

Le développement de la télématique et de l'informatique a, il y a quelques années, inquiété l'industrie papetière. Mais il apparaît de plus en plus que la « *copie solide* » restera pendant longtemps encore le support principal de l'information et de la communication. « *Le papier va devenir un matériau à surface intelligente*, souligne M. Charuel.

CLAUDE FRANCILLON.

(Lire la suite page 12.)

Dans le secret des laboratoires

GRENOBLE, capitale de l'hydraulique. Grenoble, capitale des matériaux. Grenoble, centre de la mécanique et de l'informatique. Grenoble qui n'en peut mais parfois de vanter sa place et de louer tout à la fois les chercheurs, les ingénieurs et les industriels qui exercent leurs compétences dans ces domaines d'activité. Mais Grenoble aussi qui oublie ces secteurs de recherche encore confidentiels en termes économiques, mais qui, demain peut-être, feront de sa région un pôle de développement français dans ces disciplines. Il en va ainsi de la supraconductivité et de la physique des très basses températures sans laquelle ce secteur de recherche ne pourrait exister.

Bien que la supraconductivité et ses applications donnent lieu le plus souvent à des curiosités de laboratoires ou à des outils très sophistiqués construits à l'usage des physiciens des hautes énergies ou de la fusion thermonucléaire contrôlée, sa banalisation est sur le point de commencer. Ainsi, dans le domaine médical, les industriels – en particulier Oxford Instruments – proposent déjà des bobines supraconductrices pour équiper les systèmes d'imagerie à résonance magnétique. La société parisienne Drusch, en relation avec L'Air liquide et le CNRS-Grenoble, travaille également sur le sujet. Alsthom serait aussi sur les rangs.

De même, une filiale de L'Air liquide doit prochainement commercialiser un de ces aimants supraconducteurs pour faciliter le guidage des cathéters lors d'investigations médicales. Mais ce n'est pas tout. Car la supraconductivité, c'est aussi peut-être le moyen de faire de la magnéto-hydrodynamique (MHD) une source d'énergie performante dans dix ou vingt ans et celui d'offrir un jour au voyageur un moyen de transport terrestre filant à 500 kilomètres/heure sur un « coussin magnétique », à quelques centimètres seulement au-dessus de la voie.

C'est en 1911 que la supraconductivité fut découverte par le chercheur néerlandais Heike Kamerlingh Onnes. A cette époque, l'opinion qui prévalait chez les scientifiques était que la résistance électrique des métaux allait croissant à l'approche du zéro absolu (moins 273 degrés Celsius, soit 0 degré Kelvin) « *par condensation des électrons de conductions sur leurs atomes respectifs* ».

La surprise fut donc grande lorsque fut démontré que des métaux portés à très basse température n'opposaient plus de résistance au passage du courant électrique et permettaient donc de réduire, voire d'annuler, les pertes d'énergie sur les lignes de courant (1). Ce fut d'abord le cas d'un filament de mercure à l'état solide plongé dans un bain porté à la température de 4,2 kelvins, soit celle du point d'ébullition de l'hélium. Puis vinrent le plomb, l'étain, le cuivre, et bien d'autres encore si l'on en juge par le caractère supraconducteur – découvert récemment – de certains matériaux organiques.

Dans le peloton de tête

De telles propriétés ne pouvaient laisser indifférents les scientifiques, qui très vite imaginèrent de réaliser des électroaimants à fort champ magnétique. Las, l'affaire devait se révéler plus difficile que prévu, et ce n'est vraiment qu'aujourd'hui, alors que plus de soixante-dix ans se sont écoulés, qu'apparaissent les premières réalisations à caractère pré-industriel : fils supraconducteurs, aimants supraconducteurs, cryoalternateurs, moteurs et composants électroniques supraconducteurs, etc.

La France n'est pas absente de cette course où des laboratoires, comme celui installé au centre d'études nucléaires de Saclay (Essonne) mais aussi comme ceux implantés dans la région de Grenoble – Service des basses températures du CENG et Centre de recherche sur les très basses températures du CNRS, – se battent pour rester dans le peloton de tête.

Une lutte difficile et que ne facilite guère parfois certaines décisions de politique de recherche, comme en témoigne M. Daniel Thoulouze, directeur du Centre de recherche de Grenoble sur les très basses températures. « *Dans le domaine de l'instrumentation*, dit-il, *la France était, il y a peu encore, dans le peloton de tête. Aujourd'hui, elle prend du retard. Ainsi en va-t-il des recherches menées sur les « Squids », ces composants destinés aux mémoires des grands ordinateurs dont IBM se fait le champion et sur lesquels le Japon entretient une veille sérieuse.* »

Fort heureusement, le tableau n'est pas aussi noir dans le domaine des gros instruments. C'est ainsi que le CNRS met au point en liaison avec Alsthom un moteur électrique asynchrone supraconducteur fonctionnant à 50 périodes qui pourrait être prêt dans un an. De même réalise-t-on dans les laboratoires grenoblois des bobines supraconductrices particulièrement performantes.

Là où, à grands renforts d'énergie (plusieurs mégawatts) et d'installations de refroidissement, on produit des champs magnétiques de 25 teslas dans un trou de 30 millimètres, on peut en obtenir 30 dans 50 millimètres avec une bobine hybride supraconductrice ne réclamant pas plus de 10 kilowatts. C'est d'ailleurs ce que chercheurs français et allemands vont montrer dans les tout prochains jours.

De la même manière, un cryoalternateur de 500 kilowatts a fonctionné en 1982 pendant de nombreuses heures. Cet appareil, comme tout alternateur, transforme l'énergie mécanique en énergie électrique. Mais, du fait de la résistance nulle des bobinages supraconducteurs entrant dans sa composition, une telle machine permet une augmentation importante de la puissance unitaire et, d'autre part, une grande stabilité de fonctionnement.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 11.)

(1) Jusque dans les années 60, un obstacle majeur s'est opposé au développement des supraconducteurs. Les matériaux supraconducteurs connus présentaient en effet l'inconvénient de perdre leur qualité supraconductrice lorsqu'ils étaient soumis à un champ magnétique important.



Deux façons de faire carrière

FRANCIS DUPHIL, cinquante-deux ans, et Michel Beigbeder, trente-quatre ans, sont d'anciens élèves de l'INPG. Le premier occupe aujourd'hui les fonctions de directeur général de la SPI (Société pour l'informatique), une société de services et d'ingénierie en informatique fondée, en 1972, par Pechiney-Ugine-Kuhlman. Le second a choisi de créer sa propre entreprise, la Philog, qui conçoit des logiciels permettant de connecter des ordinateurs entre eux.

Deux parcours professionnels différents mais profondément marqués par leur temps. Deux sensibilités avec toutefois cette particularité commune de savoir saisir au vol la plus petite occasion qui leur apportera un plus par rapport aux autres élèves de l'école.

Bon élève, doué en maths et en chimie, Francis Duphil ne savait pas vraiment à quoi il se destinait quand il est entré à l'INPG. Il suivait les cours de deuxième année dans la section électrochimie-électrométallurgie lorsqu'on lui a présenté un de ces jeunes Américains qui, à l'époque, choisissaient Grenoble pour faire leur thèse. De leurs longues conversations lui est venue l'envie de faire un stage dans une entreprise puis de compléter ses études dans une université américaine.

En dehors de ses études d'ingénieur, Francis Duphil suivait des cours d'économie et plus particulièrement de gestion d'entreprise. Aussi fit-il une demande à l'université de Cornell et devint-il étudiant à la Graduate School of Business and Public Administration. « *C'est là*, raconte M. Duphil, *que j'ai découvert l'utilisation des ordinateurs pour la gestion des entreprises. On ne parlait pas encore d'informatique et l'ENSIMAG n'existait pas.* » Lorsqu'il repense à cette époque, il souligne la complémentarité de ces enseignements : « *Grenoble m'a donné la souplesse nécessaire d'adaptation à des milieux différents. Les Etats-Unis, eux, m'ont formé.* »

Il restait à Francis Duphil de bien jouer toutes ces cartes qu'il avait en main. De retour en France, il a cherché tout naturellement à en tirer le meilleur profit. En 1960, il est entré chez Pechiney pour informatiser la comptabilité et le budget de la compagnie.

En 1972, lors de la fusion Pechiney-Ugine-Kuhlman, on lui a demandé de s'occuper de la coordination de la politique informatique des différentes sociétés. Un poste qu'il a quitté en 1976 pour devenir le numéro deux de la SPI. Si, au moment de sa création, cette société traitait essentiellement avec son créateur – le groupe Pechiney-Ugine-Kuhlman, – en 1984, 75 % de ses activités se sont faites avec d'autres partenaires.

« *Nous figurons parmi les toutes premières sociétés françaises de services et d'ingénierie en informatique* », souligne non sans fierté M. Duphil. Depuis quelques années, la SPI cherche à développer ses ventes à l'extérieur de l'Hexagone. Elle diffuse des progiciels en Europe, en Afrique et, à présent, s'attaque au marché américain.

L'esprit d'entreprendre

Les Etats-Unis figurent aussi dans le parcours de Michel Beigbeder et cela par la force des choses. Il peut difficilement en être autrement quand on s'occupe de haute technologie dans le domaine de l'informatique.

Ne jamais ronronner et tirer le maximum d'enseignement de toute expérience, telles pourraient être les devises de cet homme pris par le virus de la création d'entreprises.

Fraîchement diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées (ENSIMAG), Michel Beigbeder a fait un passage-éclair, en 1976, à la SESA (Société d'études des systèmes d'automatisation). Juste le temps de se passionner pour les réseaux. Cette passion, il la développera à CII-Honeywell-Bull, où il restera dix-huit mois, puis à la CERCI (Compagnie d'études et de réalisation en cybernétique industrielle). « *Il n'est pas bon de rester trop longtemps dans la même entreprise* », commente M. Beigbeder. Il se trouvait à la CERCI lorsqu'il a été contacté par trois autres personnes pour créer une entreprise. L'aventure lui a plu immédiatement et il s'y est lancé.

Trop rapidement, peut-être, estime-t-il aujourd'hui. Emportés par l'enthousiasme, les quatre partenaires n'avaient pas pris le temps de bien se connaître et de discuter à fond de ce qui, plus tard, a creusé des fossés : la stratégie de l'entreprise, les rapports d'autorité, les salaires...

Cette première expérience, frustrante, lui a donné l'envie de recommencer, mais en étant cette fois le maître d'œuvre. Cela s'est vite avéré un plongeon vers l'inconnu. « *Si l'INPG donne une bonne formation en informatique, son enseignement est inexistant en ce qui concerne la création d'entreprises* », explique-t-il. Il lui a fallu débroussailler seul la jungle des textes réglementaires pour mener à bien son projet. « *Je me suis rendu compte que je risquerais de passer trop de temps à demander des prêts. J'étais jeune, sans beaucoup de capitaux propres, avec seulement mon savoir-faire. Autrement dit, aucune crédibilité pour les banquiers français.* » Il a finalement décidé de créer une SARL avec sept autres ingénieurs, dont un Américain formé chez Microsoft. Son créneau : la technique de pointe, haut de gamme, la création de logiciels pour relier des ordinateurs entre eux. « *Nous sommes des spécialistes chez les généralistes en logiciels* », aime dire Michel Beigbeder. Sa société travaille avec CAP SOGETI, SG2, STERIA, qui l'appellent lorsqu'ils ont des problèmes trop pointus pour eux. Elle a été amenée à intervenir auprès de Technip sur le suivi des champs pétrolifères en Union soviétique, ou à participer à l'étude d'ordinateurs-espions permettant de détecter des mouvements de troupes pour la défense nationale.

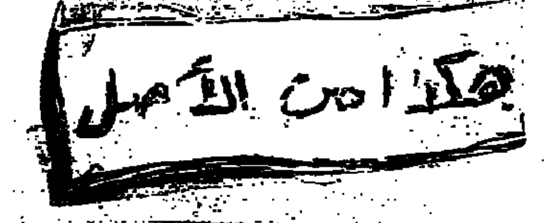
Susciter des vocations

Le créneau oblige tous ceux qui travaillent dans l'entreprise à se perfectionner continuellement, à se mettre au courant des progrès réalisés, voire à essayer d'anticiper. Un métier épuisant qui nécessite une grande mobilité.

« *Curieusement, les jeunes ne sont pas tentés par notre expérience*, constate, déçu M. Beigbeder. *Pourtant, nous leur offrons de très bons salaires.* » L'entreprise en a en effet les moyens. Elle est complètement indépendante et s'autofinance. En 1984, son chiffre d'affaires était de 4 millions de francs et ses bénéfices de 1,2 million de francs... Déjà son responsable cherche à élargir ses activités ou à créer des filiales.

En même temps que son travail au sein de la Philog, Michel Beigbeder s'occupe de la Houille blanche, l'association des anciens élèves de l'INPG. Il est membre du conseil d'administration de l'ENSIMAG et a la responsabilité d'un séminaire pour les troisièmes années sur la création d'entreprises... histoire de susciter des vocations.

CHRISTIANE CHOMBEAU.



Retour à l'école chez Merlin Gerin

DES bâtiments situés à proximité de la ville, mais une présence partout constante : Merlin Gerin, c'est Grenoble et réciproquement. Fondé au début du siècle par deux ingénieurs grenoblois pour fabriquer des matériels électriques haute et basse tension, cette société a connu un développement rapide. Une volonté d'expansion et un programme soutenu de recherches ont permis à l'entreprise grenobloise de devenir un des spécialistes mondiaux du disjoncteur.

L'évolution des matériaux utilisés, des techniques d'usinage et l'automatisation de la production, si elles ont permis à Merlin Gerin de rester leader dans son domaine de production, ont entraîné de profondes mutations dans la nature des emplois. De plus le développement d'activités nouvelles faisant appel à l'électronique, ou pour la maintenance du produit, à l'informatique, nécessitaient l'embauche de spécialistes des technologies de pointe.

Face à cette situation commune à de nombreuses entreprises françaises à l'heure des mutations industrielles, la tentation est forte pour les responsables de licencier les salariés dont ils n'ont plus besoin pour recruter des personnes dont la formation actualisée assure une efficacité immédiate. Président de la société grenobloise, M. Jean Vaujany a refusé cette solution et préféré maintenir les emplois en lançant une vaste opération de formation et de reconversion d'une partie du personnel.

Un pari résumé dans un slogan qui commence à apparaître à la fin de 1984 dans l'entreprise : « 1000 = 1000 » : « *Par cette formule, j'ai voulu symboliser le défi que l'entreprise doit relever durant la période 1985-1987* », explique M. Vaujany. A 1000 emplois traditionnels doivent se substituer 1000 emplois nouveaux dans les techniques de pointe, aussi bien dans le domaine industriel que dans celui de l'administration ou de la vente.

M. René Bardonne, responsable du centre de formation et de perfectionnement de Merlin-Gerin, insiste sur l'évolution en cours depuis plusieurs années qui s'est traduite par un « *glissement vers le haut des qualifications professionnelles* ». En 1970, l'entreprise comptait – entre autres – 1700 ouvriers spécialisés et 650 ingénieurs. Quinze ans plus tard, la physionomie est bien différente, puisqu'on recense 1 300 ingénieurs et 330 ouvriers spécialisés. Cette mutation a été obtenue par l'embauche et le non-remplacement de départs naturels. Mais pour l'opération « 1000 = 1000 », il fallait « *aller plus vite et plus loin* », souligne M. Bardonne.

Relever le niveau des qualifications

Il évoque l'exemple de la chaudronnerie, un secteur indispensable lorsqu'il fallait produire des armoires électriques par pliage ou découpe des tôles. L'automatisation et l'utilisation de nouveaux matériaux ont presque fait disparaître cette activité. D'où la nécessité de recycler les personnels concernés.

Après une analyse rigoureuse des demandes et des qualifications existantes dans l'entreprise, les animateurs du centre de formation ont imaginé une formule souple pour faciliter les transformations. Il ne s'agissait pas de bousculer les structures ou de rêver que tous les ouvriers spécialisés deviennent après formation des techniciens, mais de construire un système qui, par un jeu de glissement successif, permette de faire passer une partie du personnel d'un niveau de qualification à celui immédiatement supérieur. Un immense boulier où la formation des uns provoque la formation des autres. Ainsi les salariés dépourvus de diplôme professionnel devaient pouvoir accéder au niveau CAP-BEP alors que des titulaires de ce diplôme s'efforçaient d'acquérir un niveau brevet de technicien, et ainsi de suite.

« *Le pari*, précise M. Bardonne, *consiste à relever le niveau moyen des qualifications en partant des besoins et non des sureffectifs. Pour cela il est nécessaire de sélectionner des capacités en dispensant des formations générales de base.* » Fort de sa longue expérience en matière de formation, de ses locaux et de ses professeurs, habitués depuis des années à l'enseignement, via l'école technique et les cours du soir, l'équipe de M. Bardonne a mis au point une pédagogie adaptée. Pour des adultes qui ont quitté l'école et ses cahiers, ils ont inventé des méthodes dynamiques. Les mathématiques et la physique ne s'apprennent pas seulement au tableau, mais à partir de circuits lumineux où la visualisation permet d'accéder à la logique. La manipulation de « cubes de Mialet », qui utilisent l'intelligence des mains, permet aux stagiaires d'aborder avec plaisir, à partir de jeux-problèmes, les mathématiques.

Pour chaque catégorie, des stages psychotechniques permettent de déterminer le niveau des candidats et de les orienter. Certains poursuivront leur formation par des stages de mise à niveau, d'une durée de deux mois à temps complet. A la suite de cet enseignement, les salariés peuvent être affectés à un nouveau poste de travail ou passer avec succès les tests d'aptitude de l'AFPA qui leur ouvrent l'accès à une formation supérieure.

Des motivations élevées

Dans les salles de cours ou les ateliers des bâtiments modernes du centre de formation, les salariés devenus élèves s'activent. « *Nous sommes encore dans la première partie de l'opération « 1 000 = 1 000 »*, explique M. Bardonne, *mais déjà, plus de huit cents personnes se sont portées volontaires. Après les contrôles d'aptitude, quatre cent cinquante candidatures ont été retenues pour les stages de mise à niveau, dont 66 % d'ouvriers.* » Dans les premiers stages effectués, les résultats paraissent assez prometteurs et des salariés envisagent maintenant d'effectuer des formations spécialisées d'une durée d'un an afin de devenir électroniciens ou techniciens de bureaux d'études.

« *Le système de formation rend plus que prévu*, note M. Bardonne, *et la motivation des stagiaires semble très élevée.* » Une difficulté toutefois apparaît, les statistiques déjà rassemblées montrent que les salariés âgés de plus de trente ans ont souvent du mal à suivre les cours. Un problème pour cette entreprise qui investit des sommes importantes dans la formation de son personnel (3,5 % de la masse salariale) et qui espère, comme le dit son président, que « *la réussite de cette grande opération de reconversion créera entre tous les salariés une solidarité qui nous permettra d'affronter toutes les difficultés* ».

SERGE BOLLOCH.

Dans *le Monde de l'éducation*

● **EMPLOI :**
Stratégies pour l'an 2000

Orientation, filières, spécialités : quelles sont les bonnes cartes pour demain ? Quelles seront les modifications du paysage des entreprises et les nouveaux visage du travail ? En renfort, les points de vue de François de Closets, Hugues de Jouvenel, Hervé Serieyx, Roger Golberger, Jean-Luc Spriet, Robert Ballion et Jean-Louis Gassé (Nº 112, janvier 1985).

● **LE PALMARÈS DES PRÉPAS**

Qu'est-ce qu'une bonne prépa ? les résultats des concours d'entrée aux écoles commerciales, véto, agro, et arts et métiers. Ainsi qu'à toutes les écoles d'ingénieurs. Et, pour la première fois, les résultats du concours d'entrée à l'Ecole polytechnique (Nº 114, mars 1985).

● **CONCOURS : Les commentaires des jurys**

Pour tous les élèves des classes préparatoires, la synthèse des rapports de jurys aux concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs, aux écoles commerciales, ainsi qu'à agro, véto, et aux écoles normales supérieures littéraires (nº 115, avril 1985).

● **LE PALMARÈS DES UNIVERSITÉS**

Des enseignants du supérieur et des chercheurs donnent leur avis sur les formations universitaires de troisième cycle en sciences politiques, sciences économiques et sciences sociales.

Deux autres bilans figurent dans ce numéro. Celui des nouveaux premiers cycles des universités, qui s'avèrent prometteurs, et celui du taux d'encadrement des étudiants par université et par discipline ; un état saisissant d'inégalités (nº 118, juillet-août 1985).

* Ces numéros sont encore disponibles. S'adresser au service de la vente au numéro, *le Monde*, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

EN SAVOIR PLUS

Chassés-croisés écoles-entreprises

A l'INPG, les contacts sont nombreux et fréquents entre les laboratoires de recherche et les entreprises. Les contrats permettent de sceller des accords et de faire bénéficier les entreprises des résultats de recherches. Parfois la séduction exercée par les entreprises est si forte ou le goût du risque assez grand que des universitaires franchissent le pas et rejoignent le monde industriel. L'an dernier, un professeur de l'ENSIMAG, directeur d'un laboratoire spécialisé dans la conception des microprocesseurs, est passé chez Bull. Mais l'inverse est aussi possible. Ancien président d'une PME du secteur micro-informatique, M. Louis Balme a intégré à trente-trois ans l'INPG comme maître de conférences.

Du théâtre à la coopérative

Comme toutes les écoles, l'INPG possède des clubs pour faciliter les loisirs des élèves. Le grand cercle veille sur les destinées de seize clubs qui offrent des activités variées. A côté des clubs sportifs (voile, planche, ski) existent aussi un club échecs, un club théâtre, un ciné-club et, plus spécifique à une école d'ingénieurs, un club électronique. Dans les sous-sols de l'ENSERG, les passionnés de l'oscillo et du circuit imprimé peuvent réaliser eux-mêmes les projets les plus ambitieux en bénéficiant des conseils d'élèves de troisième année.

Des « juniors entreprises » pour se former

Les « juniors entreprises » sont fréquentes dans les écoles de gestion. Il est plus rare de rencontrer ces associations d'élèves, qui assurent à la fois des petits jobs aux étudiants et en même temps rendent des services aux entreprises, dans des écoles d'ingénieurs. A l'INPG, ces entreprises étudiantes se sont développées rapidement puisqu'il en existe actuellement trois. La junior de l'ENSEEG a rejoint ses sœurs aînées de l'ENSIMAG et de l'ENSIEG. Toutes trois démarchent les entreprises de la région à la recherche de contrats. L'automatisation d'une presse pour une filiale de Pechiney ou une étude sur le lavage des gaz par effet Venturi ont déjà préparé les jeunes ingénieurs aux réalités du marché. Leur ambition : être distingué comme la junior de l'ENSIMAG qui a reçu le « Mètre d'or » du merchandising à la suite de la réalisation d'un logiciel.

Ingénieurs-conseils pour interventions rapides

Nouvelle initiative de l'INPG, la création d'une association d'ingénieurs-conseils vise à offrir aux entreprises une aide rapide dans des domaines très spécialisés. Responsable de cette petite coopérative, Bernard Valibouse explique qu'il s'agit de mettre au service d'une société, « *pour une étude ou un problème précis, des ingénieurs confirmés qui pourront apporter leurs connaissances* ». Diplômé de l'INPG et longtemps responsable du laboratoire d'hydrodynamique chez Alsthom, M. Valibouse se fait fort de rassembler une quinzaine d'ingénieurs disposant de références aussi flatteuses que les siennes et prêts à apporter leur concours pour quelques jours ou quelques mois à des sociétés qui en auraient besoin. « *Nous devons être complémentaires des cabinets privés* », précise-t-il.

15 000 visiteurs au CENG

Le Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG), qui fêtait son trentième anniversaire, a reçu près de quinze mille visiteurs lors d'une journée « portes ouvertes » organisée dans ses laboratoires le samedi 19 octobre. Le plus important complexe scientifique grenoblois, qui regroupe plus de deux mille personnes, principalement des ingénieurs et des techniciens, dispose de trois réacteurs nucléaires expérimentaux. L'un d'entre eux, Mélusine, fut la principale attraction des visiteurs. Le LETI (laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique), où sont conçues des « puces », a attiré aussi de nombreux Grenoblois.

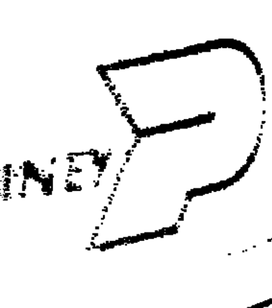
Dans le secret des laboratoires

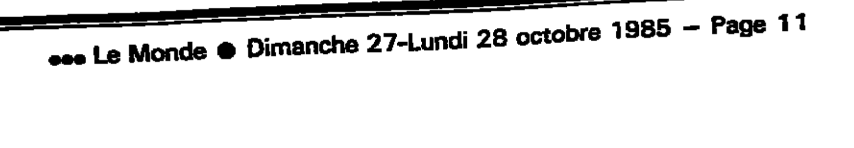
(*Suite de la page 9.*)

En dépit des étapes franchies l'essentiel des travaux menés sur la supraconductivité, et notamment sur les grands aimants supraconducteurs, intéressent surtout les accélérateurs de particules, qui vont en faire une grande consommation ainsi que des machines plus exotiques comme celles destinées à la fusion thermonucléaire contrôlée. Les équipes françaises, et en particulier celles du CENG, n'ont d'ailleurs pas à rougir de leurs résultats, notamment en ce qui concerne l'utilisation de bains d'hélium superfluide permettant d'augmenter de 20 % les performances des matériaux supraconducteurs à base d'alliage de niobium et de titane utilisés lorsque l'on travaille à des températures de 1,8 kelvin.

Tous succès qui donnent des raisons d'espérer à terme un développement important de ce domaine d'activité en France. De ce point de vue, l'initiative récente prise par Alsthom et L'Air liquide pour la constitution d'un « *club de discussion* » sur la cryogénie en général, et la supraconductivité en particulier, où les laboratoires du CEA et du CNRS seraient représentés, est un premier indice dans ce sens.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.





EN SAVOIR PLUS

A la découverte de la Silicon Valley

Pour vérifier sur place l'essor technologique de la vallée californienne et s'informer des nouveautés en matière d'électronique et d'informatique, une trentaine d'élèves de l'ENSERG ont visité au mois d'avril la Silicon Valley. Une dizaine d'entreprises ont répondu positivement aux futurs ingénieurs qui les ont contactées pour participer au financement de ce voyage. Une occasion pour les étudiants d'entrer directement en contact avec des industriels et d'apprendre à traiter une affaire.

Grand et petit cercle

Les élèves des écoles de l'INPG se sont créées des structures associatives à deux niveaux. Chaque école possède son cercle d'élèves qui organise la vie des étudiants dans l'établissement en dehors des heures de cours et prépare fêtes, rallyes et coupes de ski. Les six petits cercles ainsi constitués envoient des représentants au grand cercle, qui assure la liaison entre les écoles et prépare les activités communes. *« Le but poursuivi est de faire prendre conscience aux élèves que leur école fait partie de l'INPG, qui n'est pas seulement une entité administrative »*, explique le président du grand cercle.

Liaisons tous azimuts

L'INPG s'efforce d'établir des liens étroits avec les universités technologiques de divers pays afin de profiter des expériences acquises et de promouvoir ses propres domaines d'excellence. En février, un accord de coopération a été signé avec l'ENP d'Alger. En mai, c'est le recteur de l'université technologique d'Eindhoven (Pays-Bas) qui a rendu visite à l'INPG pour intensifier les échanges dans le domaine de la recherche. L'INPG entretient aussi des conventions de coopération avec l'université technologique de Dresde, les écoles polytechniques de Lausanne et de Zurich, le MIT de Boston...

100 km/h à Solex

Le cercle des élèves de l'INPG invite depuis 1976 les fous de la mécanique à transformer leur vélo Solex en bolide pour participer au Galet d'or. Une épreuve étonnante qui, chaque mois de juin, rassemble de bons vieux deux-roues, au look rétro, propulses grace, aux prodiges de mécaniciens experts, à 60, 90, voire 100 km/h. Pendant deux jours, dans une ambiance de grand prix, se rassemblent des milliers de spectateurs pour admirer les prouesses des mécanos et des pilotes.

Les jeunes entreprises ont leur maternité

L'INPG possède une longue tradition dans le domaine du transfert des connaissances. La naissance puis la croissance des écoles depuis le début du siècle ont favorisé le développement industriel de la région. Les laboratoires de recherche ont aidé les entreprises à renouveler leur technologie et à produire des matériaux compétitifs sur le marché mondial.

Les entreprises, grandes ou petites, implantées dans la zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques (ZIRST), située à Grenoble-Meylan, ont profité des services de l'INPG. Beaucoup se sont adressés à l'Institut pour constituer leurs équipes. *« L'importance des transferts se mesure au nombre de brevets déposés, en moyenne quinze par an, et à la participation active de l'INPG à la création d'environ deux entreprises par an »*, explique son directeur, M. Daniel Bloch.

Mais, aujourd'hui, l'Institut grenoblois souhaite aller plus loin. *« En s'appuyant sur une riche expérience de relations avec l'industrie, nous voulons créer une structure d'accueil et d'aide pour des PME fortement innovatrices »*, résume M. Louis Balme, responsable du centre de transfert technologique.

Le projet de ce centre est né il y a un an du constat des difficultés rencontrées par de jeunes entreprises à passer du stade de la conception à celui de la réalisation et de la diffusion de leur production. M. Balme, qui possède déjà une solide expérience d'entrepreneur, estime qu'il est nécessaire de mieux accompagner *« les premiers pas d'une nouvelle société »*. A partir de locaux disponibles à l'INPG, il a imaginé la construction d'un ensemble de 1 200 m² qui pourrait recevoir de dix à quinze entreprises du secteur de la micro-informatique et de la micro-électronique pendant une période limitée de deux ans et leur apporter un certain nombre de services.

Pour une somme forfaitaire, les locataires un peu particuliers pourront bénéficier de bureaux, d'ateliers, de laboratroires entièrement équipés, ainsi que de la libre jouissance de moyens de gestion communs (secrétariat, reprographie, télécommunications, informatique...).

Des conseils et une assistance

Ils profiteraient aussi d'une assistance en recherche et développement sous la forme d'un libre accès à tous les équipements spécialisés des vingt-deux laboratoires de l'INPG.

– Enfin une assistance industrielle est prévue dans les domaines importants pour la vie d'une entreprise. Des conseils juridiques et financiers en ce qui concerne la propriété industrielle et la recherche de partenaires, mais également dans le domaine du marketing et de la distribution. L'assistance se traduira aussi, par la recherche de partenaires industriels extérieurs, en France et à l'étranger, capable de produire en grande série les produits conçus par les hôtes du centre.

Avec l'appui du ministère de la recherche, des collectivités locales et régionales et d'organismes financiers, ce projet est presque devenu réalité puisque, dès le deuxième trimestre de 1986, les premières entreprises seront accueillies, des entreprises sélectionnées par un comité d'agrément de douze membres représentant les partenaires du centre et l'INPG, afin de choisir les plus dynamiques.

« L'objectif n'est pas de susciter des vocations d'entreprise, explique M. Balme, *mais de proposer à des sociétés déjà créées un cadre de travail adapté à leur croissance. Il s'agit en particulier de les aider à faire déboucher leurs recherches sur des productions de grande série et de qualité, dans les meilleurs délais. »*

Déjà, une quinzaine d'entreprises se sont déclarées intéressées par ce « maternage ». La présence à l'INPG du centre inter-universitaire de micro-électronique (CIME) ou celle des laboratoires de l'institut de la machine intelligente ne sont sans doute pas étrangères à cet attrait.

S. B.

Industrie papetière cherche diplômés

(Suite de la page 9.)

Si l'emballage papier est toujours fortement concurrencé par les matières plastiques, il semble qu'après une période difficile le papier regagne du terrain, compte tenu de l'augmentation des prix de ses concurrents et grâce à une amélioration de la résistance des emballages en papier. Ceux-ci supportent aujourd'hui beaucoup mieux l'élévation de température, permettant ainsi leur utilisation dans des fours micro-ondes.

Une industrie lourde

Mais les papetiers sont aujourd'hui très soucieux de modifier l'image qu'ont souvent donnée d'eux les mouvements écologistes et de protection de la nature. *« La papeterie n'est pas un ravageur de forêts »*, clame le directeur général du Centre technique de l'industrie du papier, en carton et de la cellulose, M. Jean Ducom. Il rappelle que la forêt française s'accroît chaque année d'un million de mètres cubes de résineux. D'autre part, le bois utilisé pour la fabrication de la pâte à papier est constitué de rondins de petit diamètre ou de bois d'éclaircie, de taillis ou de déchets de scierie. Quant aux fibres recyclées – les vieux papiers, – elles représentent un apport considérable de matière première pour l'industrie papetière française, avec plus de 39 %.

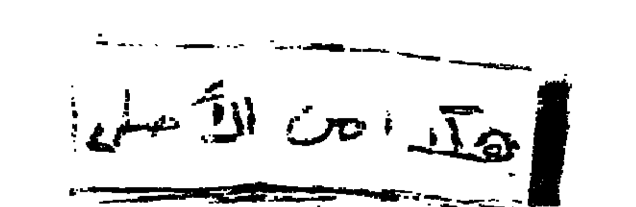
L'industrie papetière reste aujourd'hui une industrie très lourde nécessitant d'énormes investissements, supérieurs souvent à ceux de la sidérurgie. Les machines modernes sont devenues gigantesques, les plus grosses dépassant 9 mètres de largeur et 30 à 40 mètres de longueur, soit la longueur d'un terrain de handball. Certaines débitent plus de 1 500 mètres de papier à la minute. De telles machines, d'un coût supérieur au milliard de francs, nécessitent la présence d'ingénieurs de très haut niveau, capables tout à la fois de maîtriser les problèmes chimiques liés à la production de la pâte, physiques pour la formation de la feuille et électroniques pour la régularisation et le contrôle de la machine.

Les ingénieurs papetiers, formés en trois ans, sont aujourd'hui des professionnels hautement qualifiés responsables de machines monumentales et très perfectionnées. La moindre défaillance peut avoir des conséquences économiques catastrophiques pour l'entreprise. C'est probablement une des raisons pour lesquelles des salaires élevés sont proposés dès leur sortie aux nouveaux élèves de l'EFP. *« On fait de très bonnes carrières en papeterie »*, note son directeur, qui constate que celles-ci sont généralement beaucoup plus rapides que pour les élèves des autres écoles d'ingénieurs. En octobre 1985, l'Ecole française de papeterie a recensé plus d'une quinzaine d'offres d'emploi, alors qu'une demi-douzaine d'élèves de l'EFP seulement étaient disponibles sur le marché du travail, leur service militaire achevé.

CLAUDE FRANCILLON.

L'industrie papetière compte aujourd'hui vingt-six usines de pâte employant cinq mille personnes pour une production de 1,9 million de tonnes. La France doit importer presque autant de pâte à papier qu'elle en produit. Quant à la production, elle a atteint 5,6 millions de tonnes en 1984 pour cent soixante-cinq usines employant vingt-sept mille personnes. La France importe, d'autre part, deux fois plus de papier qu'elle n'en exporte (1,2 million de tonnes).

Au cours des quinze dernières années, l'industrie papetière a vu ses effectifs très fortement chuter, passant de quarante-cinq mille salariés à trente mille ; toutefois, les développements technologiques dans le domaine du papier ont contraint les entreprises à accroître le nombre de leurs ingénieurs.



LIMOGES, CAPITALE DE LA FRANCOPHONIE

A la découverte du théâtre africain

Le second Festival de la francophonie, dirigé par Monique Blin, s'est tenu à Limoges du 11 au 25 octobre. Y ont participé neuf Etats : Belgique, Burkina, Canada, Congo, Côte-d'Ivoire, Haïti, Mali, Tunisie, France.

De notre correspondant

Limoges. – Le théâtre africain a tenu la vedette. Non que les Blancs (l'hommage belge au poète surréaliste Achille Chavée, le spectacle du Québécois René-Daniel Dubois *Ne blâmez jamais les Bédouins*, la relecture d'*Andromaque*, par Pierre Debauche ou même les conteurs occitans Jan dau Melhau et Marcelle Delpastre) n'aient pas supporté la comparaison. Mais on était avec eux en terrain familier, comme, d'une autre manière avec *l'Aventure éternelle*, du Haïtien Jacques Rey Charlier, dont les références à Marcel Duchamps sont explicites (sous-titre *« la Rencontre des célibataires devant le miroir de la mariée »*).

En revanche, les spectacles venus du continent africain ont imposé une tout autre francophonie, foisonnante, baroque, pour tout dire : étrangère, débranchée de nos références, que ce soit la présence des griots ou les formes importées d'Europe, largement réadaptées. Ainsi : *la Rue des mouches*, de Sony Labou Tansi (Congo), récemment donné à Chaillot, et *le Malaise*, de Prosper Kompaore (Burkina) d'après le romancier nigérian Chinua Achebe.

La *Rue des mouches* met en opposition une situation actuelle – la construction d'une usine – et la « pensée sauvage » africaine. *« La culture bantoue*, dit Sony Labou Tansi, *est une culture de parole reçue et donnée. Parole donnée au geste, au regard, au mouvement, à l'homme, à la chose. Tout parle et tout écoute. »*

Dans *le Malaise*, il y a quelque chose de Brecht. Dans le pays sans médias qu'est le Burkina, Prosper Kampaore utilise l'expression théâtrale pour *« une sensibilisation du public aux problèmes sociaux et politiques »*. *Le Malaise* décrit la corruption qui gangrène l'administration africaine, et le didactisme est vivifié par une verve tout africaine.

Malgré les partis pris opposés, ce sont bien sûr les ressemblances qui sautent aux yeux d'un public européen et néophyte. Avec des préoccupations et des formes diverses, le théâtre africain met constamment en scène la déchirure invivable entre les traditions et l'écrasante efficacité du modèle européen. Une contradiction qui – expriment les spectacles présentés à Limoges – n'est pas seulement dans les têtes mais dans les faits.

Vin de palme et bière d'importation

C'est parce qu'il prétend à la morale européenne que le jeune cadre nigérian du *Malaise* est broyé par la coalition apparemment contre nature des traditions tribales et de la nouvelle bourgeoisie nationale. Cette cassure est représentée dans toutes les œuvres, par les costumes, par les gestes, les comportements. D'un côté, les boubous, les foules bruyantes assises en tailleur, le vin de palme servi dans les calebasses. De l'autre, les cannettes de bière d'importation, les costumes trois-pièces, les chaises et les bureaux...

Le second Festival de la francophonie a comptabilisé quelque vingt mille entrées. Beaucoup de gens de théâtre sont venus ; la notoriété de la manifestation reste à établir auprès d'un public moins spécialisé. Les représentations ont été complétées par un colloque universitaire international, des rencontres entre les troupes. Conclusion de Monique Blin : *« La francophonie est le plus petit dénominateur commun de cultures et de traditions par ailleurs très diverses. Elle permet aux troupes de se rencontrer, de travailler ensemble. A cet égard, l'accueil d'une ville moyenne comme Limoges est un élément primordial pour faciliter les contacts et les échanges. »*

GEORGES CHATAIN.

A L'ENSEMBLE ORCHESTRAL DE PARIS

Armin Jordan remplacera Jean-Pierre Wallez en 1986

Au terme de son contrat, le 31 août 1986, Jean-Pierre Wallez quittera l'Ensemble orchestral de Paris, dont il fut le premier chef depuis la fondation de cet ensemble par la Ville en 1978. Il y reviendra cependant, soit au pupitre, soit comme violoniste soliste, dans les années à venir.

La responsabilité de l'EOP sera confiée pour trois ans à Armin Jordan, nommé « chef invité privilégié » et qui dirigera au minimum huit programmes par saison.

[Né à Lucerne en 1932, Armin Jordan a toujours participé des cultures germanique et française, par ses parents d'abord (de souches alémanique et romande), puis par ses études universitaires et musicales dans sa ville natale, à Fribourg, Lausanne et Genève, et ses postes successifs à Bienne, Zurich, Saint-Gall, Bâle, Lausanne. Actuellement directeur musical de l'Opéra de Bâle et chef à vie de l'Orchestre de la Suisse romande (depuis le 1er octobre), c'est un musicien complet, et qui connaît bien le répertoire de l'Ensemble orchestral de Paris pour avoir été à la tête de l'Orchestre de chambre de Lausanne pendant douze ans. On lui doit en particulier de magnifiques enregistrements de *Parsifal* et de *Pelléas* (chez Erato).]

PARIS-LÉNINGRAD

Retour à l'Ermitage d'une tapisserie russe

Le musée de l'Ermitage, à Léningrad, vient d'acheter au marchand français Yves Mikaeloff une tapisserie rare fabriquée en Russie au dix-huitième siècle. Cette tapisserie, qui représente une scène biblique (Abimelech *rendant à Abraham* sa



femme Sarah), porte le monogramme d'Anna Ivanovna, nièce de Pierre le Grand, à qui elle devait succéder en 1730. Elle appartient à une suite de quatre pièces, toutes d'inspiration biblique et tissées entre 1732 et 1746, mais elle est la seule qu'on ait *jusqu'à* présent retrouvée. Outre sa qualité et sa richesse iconographique, elle présente un singulier *intérêt pour l'histoire* des rapports entre la France et la Russie. C'est en effet une équipe de lissiers français, appelés *en 1716 par Pierre* le Grand pour *fonder* la manufacture de Saint-Pétersbourg, *qui forma les* ouvriers russes et leur imprima, si l'on peut dire, le style de la manufacture des Gobelins.

La nouvelle acquisition du musée de l'Ermitage (elle aurait été achetée 800000 F) avait été présentée à la Biennale des antiquaires l'an passé. Elle devrait revenir en France dès *novembre* 1986, le temps *d'une* grande exposition au Grand Palais consacrée aux relations de la France *et de la Russie* au dix-huitième siècle. Le *Contrat social*, de Rousseau, annoté par Voltaire, pourrait venir à cette occasion parmi d'autres prêts importants de l'Union soviétique. Le titre de l'exposition n'est pas encore choisi, mais on sait déjà que « Paris-Pétersbourg » n'a pas été retenu...

F. E.

THÉATRE

« Les Gens d'en face », au Montparnasse

Ils étaient heureux ces gens-là, dans leur maison propre comme un sou neuf, avec leur fille, Julie, et leurs amis d'en face. Mais, un jour, un homme est venu leur parler d'espionnage. C'était un personnage important auprès duquel ils n'étaient rien. Ils ont dû lui obéir et leur bonheur a été brisé. Personne n'en a jamais rien su.

Les Gens d'en face de Hugh Whitemore, mis en scène par Jonathan Critchley progresse par touches légères. Aucune phrase définitive dans les dialogues, mais de brèves confessions en aparté, moments d'émotion qui contrebalancent des scènes parfois un peu longues. Pas de fausse note dans l'interprétation : Geneviève Fontanel, Van Doude, Robert Rimbaud, Marcel Bozzuffi.

Il y a surtout Françoise Fabian, pour qui le bonheur est de passer inaperçue afin de mieux se consacrer à ceux qu'elle aime. Avec sincérité, avec jeunesse, elle transforme cet idéal devenu trop quotidien en leçon d'humilité. On y croit, on aimerait obéir à cette philosophie paisible. – C. Ba.

★ Théâtre Montparnasse, 20 h 45.

« George Dandin », au TEP

Au dix-septième siècle, *George Dandin* fit rire aux éclats les poudrés et les perruqués de la cour du Roi-Soleil. Aujourd'hui, les mésalliances sont passées de mode et l'intérêt de cette pièce, hormis quelques pâles échos féministes, se résume à une apologie de la bêtise. Sujet, il est vrai, qui reste parfaitement au goût du jour.

Ici, tous les hommes sont des idiots. Clitandre (Philippe Roullier), l'amant, se hausse du col. Monsieur de Sottenville (Alain Mac-Moy), est un hobereau snob et pédant. Lubin, le valet (Paul Borne) l'abruti primaire. Et enfin sur Dandin lui-même (Pierre Baton), le mari cocu, il est impossible de s'apitoyer, tant les procédés qu'il emploie pour confondre son épouse sont ceux d'un sot. Quant aux femmes, elles sont rouées, menteuses et cruelles.

Molière n'épargne personne, et Guy Rétoré n'a pas cherché la transgression. S'il joue du mensonge pour se rapprocher du jeu théâtral, sa mise en scène manque de relief et de subtilité. On ne rit pas comme il est naturel de le faire quand on se moque de son prochain. On ne pleure pas non plus, indifférents aux rouages de cette comédie qui ripent sur le passé. – C. Ba.

★ Théâtre de l'Est parisien, 20 h 30.

PHOTO

La revue « Photographies » continue

La revue *Photographies*, menacée de disparition (*le Monde* du 31 juillet) continuera de paraître. Le ministère de la culture a placé sous la responsabilité de l'actuel rédacteur en chef, Jean-François Chevrier, l'organisation d'un nouveau montage financier. Aux subventions de la Direction du patrimoine et de la Bibliothèque nationale devraient s'ajouter celle de la *Délégation aux arts plastiques* et du Musée d'Orsay, avec des partenaires privés, tels que M. Pierre Bergé, président d'Yves Saint Laurent.

Le numéro 8 de la revue est paru, dans une formule plus aérée. Intitulé *« Le corps et la nature »*, avec trois dossiers, il contient notamment un guide du Muséum d'histoire naturelle. Dans les livraisons à venir, *Photographies* – qui reste trimestrielle – sera plus ouverte à la création contemporaine et traitera de la photo dans tous ses usages culturels, aussi bien techniques qu'artistiques.

A VOIR

« Tous en scène »

« Tous en scène », le magazine de Pierre Laville, est la nouvelle version de « Plaisir du théâtre » qui a émigré d'Antenne 2 sur FR 3. Désormais, sur FR 3, le dernier lundi de chaque mois, à heure fixe, juste après le film, on parlera théâtre et uniquement théâtre, c'est la volonté obstinée de Pierre Laville. Adaptateur de dramaturges américains (Emily Mann, Sam Shepard, David Mamet), lui-même auteur, directeur de la revue *Acteurs* il ne veut mêler à rien d'autre cette heure du jeu qui, le plus ancien et de par sa nature éphémère, est voué à l'éternelle jeunesse du renouvellement.

« Tous en scène », comme « *Plaisir du théâtre* » est une sorte de conversation intime avec ceux qui, heure après heure, engagent leur vie dans la représentation de la vie. Le premier numéro fait la partie belle aux visages : celui d'Hélène Cixous, qui a écrit le texte du spectacle d'Ariane Mnouchkine que donne le Théâtre du Soleil, *l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge* et le visage du roi lui-même, mobile et émouvant quand il dit *« chaque heure joue un rôle »* et aussi *« Pagnol me comprendrait »* et encore quand il raconte : *« Je fais des films, on a dit que c'était des navets, la vedette en était le Cambodge séduisant et perdu... »*

Regard vertigineux d'un homme meurtri, regards ardents des jeunes candidats au conservatoire – mille deux cents pour vingt-huit places – et leurs traits soudain durcis quand ils n'entendent pas leur nom parmi ceux des élus. Des regards, des acteurs de l'actualité (Galabru pour *la Femme du boulanger* à Mogador, Patachou pour *le Sexe faible* à Hébertot, Robert Hossein pour *Jules César* au Palais des Sports et une actrice disparue, Marie Bell). Des documents d'archives, Paul Claudel, Visconti... comme dans la revue *Acteurs* : Pierre Laville tient à rappeler la mémoire du théâtre. Rien n'est plus beau que le miracle de ces voix, de ces sourires, de ces visages à nouveau vivants.

COLETTE GODARD.

★ *Tous en scène*, FR 3, lundi 28 octobre, à 22 h 30.

■ DROUOT DIMANCHE. – L'hôtel Drouot est exceptionnellement ouvert le dimanche 27 octobre, avec treize ventes au programme : objets archéologiques, peintures (l'atelier de Fernand Piet [1869-1942], abstraits des années 50, art contemporain), livres anciens et modernes, vins et collections diverses.

■ DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DU CIRQUE AMAR. – Le cirque Amar a donné, mercredi 23 octobre à Cambrai (Nord), la dernière représentation d'une tournée qui aurait dû se poursuivre un mois de plus. Des difficultés financières aggravées, selon les directeurs, Brigitte et James Carrington, par un récent contrôle fiscal, sont à l'origine de cette interruption qui met au chômage soixante-dix personnes. Le cirque devrait cependant repartir fin janvier sous un chapiteau plus petit et avec moins de personnel.

■ BIOGRAPHIE ET CINÉMA. – Le sixième colloque « Cinéma et Histoire », organisé par l'Institut Jean Vigo de Perpignan, est intitulé, cette année : « Biographie et Cinéma ». Du 31 octobre au 3 novembre, quatre films sur Louis II de Bavière, et trois autres sur des chefs d'Etat ou des chefs de guerre illustreront débats et communications, où seront mis en regard la fiction, le cinéma et les recherches historiques.

■ PRIX GEORGES DE BEAUREGARD. – Le prix créé à la mémoire du producteur français Georges de Beauregard a été décerné pour la première fois à « Péril en la demeure », de Michel Deville, et à « Vaudeville », de Jean Marbeuf, ainsi qu'à un court métrage, « Lift Show », de Christian Le Hémonet.

LE RETOUR DES DEXYS MIDNIGHT RUNNERS

Rock blanc et noir

Un nouvel album et une tournée mondiale qui a commencé en France : les Dexys Midnight Runners, éternels frondeurs du rock, sont de retour.

La *fulgurance* de leurs premiers succès restera comme une incongruité : les Dexys Midnight Runners ont suscité le dérapage *massif* et imprévu du public vers une musique passionnelle, hors la banalisation des hit-parades. Différence est le maître mot de leur carrière, commencée en 1980. Elle se résume à trois albums.

En ce début de décennie encore colorée par l'après-punk et dominée par la new-wave fringante, un 45 tours (*Geno*), sorti de nulle part, envahit les ondes et gagne le sommet des ventes estivales. Sans *être dans* l'air, paradoxalement, il donne le ton : un retour à la danse, évocateur des années 60, nostalgie non comprise. Un album suit à la rentrée : *Searching for the young soul rebels* (A la recherche des jeunes rebelles du soul). Et l'on découvre un véritable gang, installé à Birmingham, militant, vilipendant une jeunesse aux réactions stéréotypées, boycottant une presse jugée routinière : les musiciens refusent les interviews et, plutôt que de vanter leur disque, multiplient les slogans, par espaces publicitaires interposés, appelant à la réflexion et à la solidarité.

Le look docker directement inspiré de *Sur les quais*, le film de Kazan (béret marin, caban, sac de sport, dégaine canaille), d'entrée les Dexys Midnight Runners annoncent la couleur : passé le premier album, un groupe ne fait que décliner les mêmes idées. Ainsi se séparent-ils en fin de tournée et en dépit du succès.

Deux ans plus tard, Kevin Rowland revient à la tête d'une nouvelle formation. L'esprit reste *mais au soul* répondent désormais les influences celtiques, et les cuivres, toujours présents, résonnent en accord avec les violons. Pour Kevin Rowland, d'origine irlandaise, c'est un retour naturaliste aux racines, la réévaluation d'une culture ancestrale qui, mêlée aux tendances extérieures (américaines pour l'essentiel), confère au groupe son identité.

De la salopette à la cravate

L'image a suivi : salopettes rapiécées, galurins et sandales, c'est celle des journaliers de la crise de 1929 sur le modèle des *Raisins de la colère*. *« Il est important que l'image soit en relation avec la musique*, dira le chanteur. *Un spectacle est un tout sur une scène. Mais je n'attends pas du public qu'il s'habille comme nous, mon intention n'est pas de créer un phénomène de mode »*. Dans l'album *(Too-Rye-Ay)* et le 45 tours *(Come On Eileen)*, qui gagnent simultanément la première place des hit-parades, les Dexys Midnight Runners ont inventé la celtic soul dont ils restent les seuls dépositaires.

Cependant qu'on les croyait définitivement à la trappe, depuis trois ans, ils ont travaillé et précisé leur création. Constitués à présent d'un noyau de quatre Anglais (Kevin Rowland, Billy Adams, Helen O'Hara, Nicky Gatfield) et après avoir recruté des musiciens à Nashville, ils ont répété les morceaux de leur nouvel album, *Don't stand me down*, pendant dix mois. *« Le feeling naît de la spontanéité*, pense Kevin Rowland. *Nous avons voulu retrouver cette spontanéité qui existe sur scène et que la technique du studio a tendance à tuer parce que chacun enregistre à son tour et qu'au final la chanson n'est pas le fait d'un groupe mais d'une somme d'individualités. Nous avons tout enregistré* live, *à l'unisson. Pour cela, il faut posséder les morceaux au point d'oublier son instrument. »*

Ce qu'il y a de plus blanc dans l'inspiration des Dexys Midnight Runners (la musique traditionnelle britannique, les gigues, les violons, la steel-guitare, les réminiscences country) est contrebalancé par ce qu'il y a de plus noir (le soul, les cuivres, les rythmes saccadés, le timbre de la voix). Le langage reste celui de la passion, la musique celle de l'âme. Pour Kevin Rowland, c'est une profession de foi, un engagement radical, proche de l'austérité et du boy-scoutisme tant il est pris au sérieux. Il y a peu d'humour dans le discours de ce chanteur : il a l'excuse de sa sincérité, avec l'espoir entêté de faire passer les émotions, de créer un rapport honnête, vivant avec le public. Que sa musique, populaire, passe par des abîmes de réflexion, n'est pas la moindre de ses contradictions.

Enfin, tout aussi radicale dans le non-look, l'image est aujourd'hui un pied de nez à ce que le rock a toujours rejeté : le cheveu peigné court et le costume trois-pièces cravaté.

ALAIN WAIS.

★ Les 26 et 27 octobre, Eldorado, 20 heures. Discographie chez Phonogram.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE DÉCOUVERT : Carrefour Différence (43-72-00-15), sam., 20 h 30.

KABBALISTE D'EAST BROADWAY : Espace Gaîté (43-27-95-94), sam., 20 h 30.

MAITRE HAROLD : Rond-Point, petite salle (42-56-70-80), sam., 20 h 30, dim., 15 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam., 19 h 30 : Iphigénie en Tauride.

SALLE FAVART (42-96-06-11) sam., 14 h 30 et 20 h 30 : le Jardin aux lilas.

COMÉDIE FRANÇAISE (42-96-10-20), sam. 20 h 30 : Feydeau. Comédies en un acte ; dim., à 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline ; dim., à 14 h 30 : Bérénice.

ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe, sam., 20 h 30, dim., à 15 h : L'Illusion, de Corneille.

PETIT-ODÉON (43-25-70-32), sam., dim., 18 h 30 : Entretien de M. Descartes avec M. Pascal Le Jeune, de J.-C. Brisville.

TEP (43-64-80-80), sam., 20 h 30 ; dim., à 15 h : George Dandin. Minisalle : sam. à 22 h 30 : dim., à 17 h : le Oui de Malcolm Moore.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : *Débats/Rencontres : Aspects des littératures de l'Inde aujourd'hui :* sam., de 15 h à 17 h : projection de films, « Bâul », « Krishna », « Santal », de D. Bhattacharya ; 19 h : L'influence du symbolisme français sur la poésie bengali moderne ; *Cinéma-vidéo :* 21 h : Poésie de langues bengali et oriya ; sam., dim., 16 h, Jacqueline Badord, de Modom Productions ; Magazine des arts nº 1, de F. Leclair, M. Nuridsany, A. Fleischer ; à 19 h, Albert Cohen, de M. Soutter ; dim., 15 h, les Surréalistes (W. Lam, J. Miro) ; La clé des chants surréalistes, avec Magritte, Picasso, Dali, Klee, Miro, Chagall... ; Sam., dim., à 18 h, Cinéma et surréalisme. L'influence du surréalisme sur le cinéma indépendant américain.

LE CINÉMA INDIEN A TRAVERS SES STARS, Centre Georges-Pompidou, salle Garance (42-78-37-29) ; sam., 17 h 30, le Héros, de S. Ray ; 20 h 30 : le Vagabond, de R. Kapoor ; dim., 14 h 30 : Saptapadi, de A. Kar ; 17 h 30, Mukti, de P.-C. Barua ; 20 h 30 : Monsieur 420, de R. Kapoor.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) sam., 16 h et 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 : Gospel at Colonus.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) sam., 20 h 45 ; dim., à 14 h 30 : Une station-service ; dim., à 18 h 30 : Mory Kante.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) sam., à 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

A DEJAZET (48-87-97-34), sam. 18 h 30, dim. 19 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), sam. 20 h 45 : Kilowatt (dern.)

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), dim. 15 h, sam. 17 h 30 + 21 h : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : Fin d'été à Baccarat. — Salle Louis-Jouvet, sam. 20 h 30 : les Contes d'Hollywood.

BASTILLE (43-57-42-14), sam. 21 h, dim. 15 h : Incident (dern.)

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), sam. 21 h 30, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 20 h : Droit d'apostrophe ; sam., 16 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), sam. 20 h 30 : le Découvert.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61), sam. 20 h 45, dim. 16 h : les Heures blanches ; Epée de bois (48-08-39-74), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Ke voi ?

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), sam. 20 h 30 : Hommage au théâtre (dern.).

CINQ DIAMANTS (43-21-71-58), sam. 22 h, dim. 18 h 30 : Médor.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Horace ; Galerie, sam. 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages ; Resserre, 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 21 h, dim. 15 h : les Fils du soleil.

DEUX PORTES (43-61-24-51), sam. 20 h 30 : Je hais les acteurs.

DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : Femmes.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), sam. 20 h 30, dim 16 h : Play Strindberg.

ÉDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

ÉPICERIE (42-72-23-41), sam. 20 h 30 : Ballade au square.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 22 h 15 : le Kabbaliste d'East Broadway.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam., dim. 20 h 30 : Laetitia.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 19 h : Une saison en enfer ; sam. 17 h + 21 h, dim. 17 h : Journal de Katherine Mansfield.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89), sam. 20 h 45 : la Bonne Place.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 21 h : Rififoin dans les labours.

GAITÉ - MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : the Caretaker.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), dim. 21 h : Je songe au vieux soleil ; sam. 16 h et 21 h : Mes souvenirs.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Indien sous Babylone.

LUCERNAIRE (45-44-57-34). Sam. : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939 ; II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Dodo-Ji.

LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h 30 : Désir d'être ; 21 h : la Démarieuse.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Baiser de la veuve ; Petite Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h 45 : On ne sait comment.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 + 20 h 30, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face ; Petite Salle, dim. 16 h, sam. 21 h 30 : Paso Doble.

MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : il Signor Fagotto.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Grand Meaulnes.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 14 h 30 + 20 h 30, dim. 14 h 30 : Jules César.

Samedi 26 - Dimanche 27 octobre

PLAISANCE (43-20-00-06), sam. 20 h 30 : Libertango.

POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 21 h, dim. 15 h : Double Foyer.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), sam. 19 h : Eliophore (dern.) ; sam. 21 h : Baal (dern.).

RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 21 h, dim. 15 h : la Bataille de Waterloo.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; sam. 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle ; II : sam. 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; 20 h 30 : les Pieds Nickelés.

TEMPLIERS (48-77-04-64), sam. 20 h 30 : la Noce chez les petits-bourgeois.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 20 h 45 : Sainte-Escroque ?

THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30), Grande Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Vie parisienne.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-97-67), sam. 21 h, dim. 15 h : Zacharie.

THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

TH. NOIR (43-46-91-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Toussaint Louverture.

TH. 13 (45-88-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : Marthe.

TH. 14 - J.-M. SERREAU (45-45-49-77), sam. 20 h 45, dim. 17 h : Je vous écris d'un pays lointain.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : French American Follies.

TH. DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : les Oiseaux ; Petite Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Maître Harold.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Lysistrata-Salomé.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Madame de Sévigné ; 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h, dim. 15 h : Elise, Isserteaux.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

6ᵉ Festival de jazz de Paris

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS (47-23-61-27), dim. à 15 h : Pastel Quartet, D. Levallet Quintet, K. Young/M. Donato, SOS Quintet, New United Jazz and Rock Ensemble.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
SAMEDI 26 OCTOBRE

15 h, Adaptation à l'écran des Misérables, de V. Hugo : les Misérables, de R. Bernard ; 3ᵉ partie : Liberté, liberté chérie ; Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 17 h, Track of the cat, de W. Wellman (v.o., s.t.f.) ; 19 h, Richard Cœur de lion, de D. Butler (v.o., s.-t. fr.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : l'Attente des femmes (v.o., s.-t. fr.).

DIMANCHE 27 OCTOBRE

15 h, Adaptation à l'écran des Misérables, de Victor Hugo : les Misérables, de A. Capellani ; 18 h 15, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Une étoile est née, de G. Cukor ; 21 h 15, Hommage à I. Bergman : Monika/Un été avec Monika (v.o., s.-t. fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)
SAMEDI 26 OCTOBRE

15 h, Cinéma japonais contemporain, films en marge : L'été où Yuki abandonna le rock, de S. Nagasaki ; Journées cinématographiques de Carthage 1966-1984 : 17 h, les Dupes, de T. Salah (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Sambizanga, de S. Maldoror (v.o., s.-t. fr.) ; 21 h, les « Bicots-Nègres » vos voisins, de Med Hondo (v.o., s.-t. fr.).

DIMANCHE 27 OCTOBRE

15 h, Cinéma japonais contemporain, films en marge : Okinawan chirudai, de T. Takamine (v.o.) ; Journées cinématographiques de Carthage 1966-1984 : 17 h, les Ambassadeurs, de N. Ktari (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, les Aventures d'un héros, de M. Allouache (v.o., s.-t. fr.) ; 21 h, Azizade, de A. Ben Ammar (v.o., s.-t. fr.).

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Quintette, 5ᵉ (46-33-79-38) ; Monte-Carlo, 8ᵉ (42-25-09-83) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2ᵉ (47-42-97-52) ; Panthéon (h.sp.), 5ᵉ (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5ᵉ (43-54-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5ᵉ (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; Espace Gaîté, 14ᵉ (43-27-95-94).

BRAS DE FER (Fr.) : Berlitz, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Publicis Matignon, 8ᵉ (43-59-31-97) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19). — V.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Français, 9ᵉ (47-70-33-88).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19ᵉ (42-45-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17ᵉ (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8ᵉ (45-61-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5ᵉ (43-26-79-17) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82). — V.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : Opéra Night, 2ᵉ (42-96-62-56).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Quintette, 5ᵉ (46-33-79-38).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8ᵉ (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6ᵉ (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-35-21-21).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6ᵉ (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8ᵉ (45-61-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Les 3 Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77).

LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9ᵉ (47-70-72-86).

ELLE A PASSÉ TANT D'HEURES SOUS LES SUNLIGHTS (Fr.) : Bonaparte, 6ᵉ (43-26-12-12).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : République Cinéma, 11ᵉ (48-05-51-33). — V.f. : Paramount Montparnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2ᵉ (42-96-62-56).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86).

HURLEVENT (Fr.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5ᵉ (43-54-72-71).

LEGEND (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5ᵉ (43-54-72-71) ; Espace Gaîté, 14ᵉ (43-27-95-94). — V.f. : Arcades, 2ᵉ (42-33-54-58).

LIFE FORCE (A., v.o.) (*) ; Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9ᵉ (48-78-81-77).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70) ; Richelieu, 2ᵉ (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6ᵉ (43-25-58-83) ; Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Cluny Palace, 5ᵉ (43-54-07-76).

LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v. angl.) : Epée de bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : République Cinéma, 11ᵉ (48-05-51-33) ; Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; Nation, 12ᵉ (43-43-00-67) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Murat, 16ᵉ (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (47-58-24-24) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94) ; Secrétan, 19ᵉ (42-41-77-99).

ORINOKO (Ven.) : Utopia Champollion, 5ᵉ (43-26-84-65).

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8ᵉ (45-62-45-76).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70) ; Berlitz, 2ᵉ (47-42-60-33) ; St-Germain Huchette, 5ᵉ (46-33-63-20) ; 3 Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6ᵉ (43-26-80-25) ; Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14ᵉ (45-43-99-41) ; PLM St-Jacques, 14ᵉ (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79). — V.f. Richelieu, 2ᵉ (42-33-56-70) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8ᵉ (45-61-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70) ; Berlitz, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Reflet Médicis, 5ᵉ (46-33-25-97) ; UGC Marbeuf, 8ᵉ (45-61-94-95) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94).

PROFS (Fr.) : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

LE 4ᵉ POUVOIR (Fr.) : Forum, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Saint-Michel, 5ᵉ (43-26-79-17) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5ᵉ (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine, 6ᵉ (43-29-11-30).

RAMBO II (A.) : Forum, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Paramount City, 8ᵉ (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15ᵉ (43-06-50-50) ; Murat, 16ᵉ (46-51-99-75). — V.f. : Grand Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; Bastille, 11ᵉ (43-07-54-40) ; Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; UGC Convention, 17ᵉ (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Pathé Wépler, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Secrétan, 19ᵉ (42-46-77-99) ; Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6ᵉ (42-22-87-23) ; Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Athéna, 12ᵉ (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13ᵉ (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-79-33-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02). — V.f. : Berlitz, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6ᵉ (45-44-28-80). — V.f. : Paramount Marivaux, 2ᵉ (42-96-80-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27). — V.f. : Berlitz, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).

LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2ᵉ (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

LE ROI DAVID (A., v.o.) : Paramount City, 8ᵉ (45-62-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08). — V.f. : Paramount Marivaux, 2ᵉ (42-96-80-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14ᵉ (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13ᵉ (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5ᵉ (43-25-78-37).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2ᵉ (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17ᵉ (43-80-24-81).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Richelieu, 2ᵉ (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (42-22-72-80) ; Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Athéna, 12ᵉ (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Mayfair, 16ᵉ (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5ᵉ (46-33-79-38) ; George-V, 8ᵉ (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

ELSA, ELSA, film français de Didier Haudepin : Forum, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5ᵉ (46-33-63-20) ; Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27).

LES ENVAHISSEURS SONT PARMI NOUS, film américain de Michael Laughlin, v.o. : Cluny Palace, 5ᵉ (43-54-07-76) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-35-21-21) ; v.f. : Lumière, 9ᵉ (42-46-49-07) ; Maxéville, 9ᵉ (47-70-72-86) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

HOLD UP, film français d'Alexandre Arcady : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70) ; Berlitz, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Richelieu, 2ᵉ (42-33-56-70) ; Paramount Marivaux, 2ᵉ (42-96-80-40) ; Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Bastille, 11ᵉ (43-07-54-40) ; Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16ᵉ (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (45-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Secrétan, 19ᵉ (42-41-77-99) ; Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE, film américain de Lou Scheimer, v.f. : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Paramount Marivaux, 2ᵉ (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Paramount City, 8ᵉ (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Paramount Gobelins, 13ᵉ (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14ᵉ (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 17ᵉ (45-58-24-24).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE, film américain de Walter Murch, v.o. : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; UGC Odéon (v.o., v.f.), 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; Bastille, 11ᵉ (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Murat, 16ᵉ (46-51-99-75) ; Napoléon, 17ᵉ (42-67-63-42) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

LA TENTATION D'ISABELLE, film français de Jacques Doillon : Richelieu, 2ᵉ (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52) ; 14 Juillet Racine, 6ᵉ (43-26-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79).

TROUS DE MÉMOIRE, film français de Paul Vecchiali : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65) ; Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).

PARIS EN VISITES

LUNDI 28 OCTOBRE

« Les Impressionnistes au Jeu de Paume », 14 h 15, accueil musée (Arts et curiosité de Paris).

« Le couvent de l'Assomption », 15 heures place Vendôme (pied de la colonne) (C.-A. Messer).

« Le vieux village de Charonne », 15 heures, métro Porte-de-Bagnolet (G. Botteau).

« Les rois de France à Saint-Denis », 14 h 30, entrée basilique (Approche de l'art).

« De Courteline à Marcel Proust : tombeaux d'écrivains », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« L'Hôtel de Lauzun et ses boiseries dorées, joyau de l'île Saint-Louis », 15 heures, tél. la veille (1) 42-60-71-62 (sauf lundi matin) après 18 h 30 ; (1) 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Interprétation alchimique de la Dame à la Licorne ; le Bestiaire au Moyen Age ; petits secrets techniques de la tapisserie », 15 heures, 6, place Paul-Painlevé. (I. Hauller).

« Eugénie de Montijo, l'impératrice méconnue », 15 heures, sortie métro Nation, côté faubourg Saint-Antoine.

« La manufacture des Gobelins », 15 heures, angle de la rue de la Reine-Blanche et avenue des Gobelins (Paris et son histoire).

« Exposition au Grand-Palais : la gloire de Victor Hugo », 16 h 15, hall (M. Ragueneau).

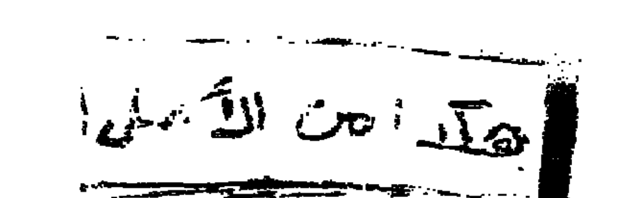
« La Sainte-Chapelle et ses vitraux », 14 h 30, 4, bd du Palais, devant grilles (E. Romann).

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (résurrection du passé).

« Hôtels du faubourg Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, Chambre des députés (Les Flâneries).

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 19 h 30 « Chant d'l'Un » (R. Favelato).



RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 26 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20 h 40 **Série noire : La lune d'Omaha.**
D'après le roman de J. Amila, adapt. J. Amila, P. Fabre, J. Bany, J. Marbœuf.
Depuis près de vingt ans, en France, la même personne se réveille chaque nuit en sueur, répétant « Je suis mort le 6 juin 1944 »... Georges Delouis, Français, père de deux enfants, décide de se rendre sur les lieux de son « double ».

22 h 15 **Droit de réponse : Les dentistes.**
Emission de Michel Polac.
Avec Mme Forest, doyenne de la faculté de chirurgie dentaire de Garancière, M. J. Roux, directeur général de la santé et des spécialistes.

0 h **Journal.**

0 h 15 **Ouvert la nuit.** Série : Les Incorruptibles.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 **Variétés : Demain, c'est dimanche**
En direct du pavillon Gabriel, Dalida, Michel Blanc...

21 h 55 **Les histoires d'Onc' Willy : Ivanhoé.**

22 h 25 **Magazine : Les enfants du rock.**

23 h 25 **Journal.**

23 h 50 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 4 **Disney Channel.**

21 h 50 **Journal.**

22 h 15 **Feuilleton : Dynastie.**

23 h **Musiclub.**
Le Concerto brandebourgeois, *de Bach.*

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris kiosque ; 18 h 55, Hello Moineau ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Arletty et le théâtre ; 19 h 55, *Dessin animé.*

CANAL PLUS

20 h 30, Football : Guingamp-Racing ; 22 h 35, Hill Street Blues ; 23 h 20, Chromosome 3, film de D. Cronenberg ; 0 h 50, Local Hero, film de B. Forsyth ; 2 h 40, Ligne de mort, film de M. Azzopardi ; 4 h 5, Class 1984, film de M. Lester ; 5 h 40, Rue du cinéma : spécial Australie.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Costume-raccord », de Jean-Louis Bauer, précédé d'un entretien avec l'auteur.

22 h 10 Démarches avec... Gérard de Cortanze.

22 h 30 « L'Ouïe Spartacus », musique et scénario d'Alain Savouret, tragi-comédie concertante.

0 h 5 Clair de nuit : Roberto Guttierez.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Concerto pour piano et orchestre n° 2*, de Bartok, *Symphonie n° 3 en ré mineur*, de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. R. Chailly, sol. V. Ashkenazy, piano.

22 h 25 *Les soirées de France-Musique* : Aimiez-vous Bach ? avec B. Huberman, violoniste ; à 23 h 5, le Club des archives.



Dimanche 27 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

8 h **Bonjour la France. 9 h, Emission islamique. 9 h 15, La source de vie. 10 h, Présence protestante. 10 h 30, *Le jour du Seigneur*. 11 h, Messe à Saint-Pierre de Bar-sur-Aube (10).**

13 h 25 **Série : Starsky et Hutch.**

14 h 20 **Les habits du dimanche.**

15 h **Alice au pays des merveilles.**

15 h 30 **Tiercé à Longchamp.**

15 h 45 **Sports équestres** en direct de Strasbourg. Finale de l'« Audi » masters.

16 h 45 ***Scoop à la une.***

17 h 30 **Les animaux du monde.** L'homme qui hurle avec les loups.

18 h **Feuilleton : Dallas.**

19 h **Journal.**

19 h 30 **Face à face : Laurent Fabius-Jacques Chirac.**
Un débat-événement qui remonte, selon les exégètes, soit à quelques semaines, quand Laurent Fabius avait lancé publiquement une invitation à Jacques Chirac dans « L'heure de vérité », sur A 2, soit à l'an dernier, quand le premier ministre avait fait un premier appel au président du RPR.

20 h 50 **Cinéma : la Menace.**
Film d'Alain Corneau (1977), avec Y. Montand, C. Laure, M. Dubois, J.-F. Balmer, M. Eyraud. (Redif.)
Un homme veut sauver la femme qu'il aime et désire l'épouser, accusée du meurtre de sa riche maîtresse (en réalité, celle-ci s'est suicidée à cause de lui).

22 h 45 **Sports dimanche soir.**

0 h ***C'est à lire.***

DEUXIÈME CHAINE : A2

13 h 20 **Tout le monde le sait.**

14 h 30 **Série : Les enquêtes de Remington Steele.**

15 h 20 **L'école des fans.**

16 h 15 **Kiosque à musique.**

17 h **Dessin animé : Voilà Garfield.**

17 h 30 ***Disney dimanche.***

18 h 30 **Feuilleton : Maguy.**

19 h **Stade 2.**

20 h **Journal.**

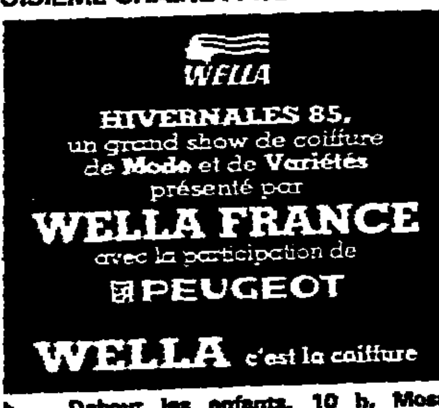
20 h 35 **Musiques au cœur : Régine Crespin.**
Magazine d'E. Ruggieri, réal. P. Desfons.

22 h 45 **Document : Danseur étoile :**
Série de D. Bailey. Portrait d'un danseur : Peter Schaufuss.

23 h 35 **Journal.**

0 h **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR3



9 h **Debout les enfants. 10 h, Mosaïque. 12 h 30 Label entreprise. 13 h, Paris-kiosque. 14 h 30 Magazine 85 de la GMF.**

15 h **Emissions pour les jeunes (et à 18 h 10).**

17 h 30 **Décibels.**
Avec The Alarm, Rod Stewart, Jeff Beck, etc.

18 h **Culture Clap.**

18 h 30 **Documents secrets.** Jeu de Pierre Bellemare.

19 h 30 **RFO hebdo.**

20 h **Série : Benny Hill.**

20 h 35 **Le monde d'une voix.**
Diffusé en simultané sur France-Culture en stéréophonie. Document de J.-F. Jung.
L'aventure littéraire et radiophonique d'Armand Robin, qui passe sa vie enfermé dans une chambre de bonne à écouter toutes les radios du monde.

21 h 55 **Journal.**

22 h 30 **Cinéma de minuit : le Passage du canyon.**
Film américain de J. Tourneur (1946), avec D. Andrews, S. Hayward, B. Donlevy (v.o. sous-titrée).
Oregon, 1846. Un entrepreneur de transports à dos de mulet ramène une jeune fille à ses parents et à son fiancé. Au fil d'incidents divers, il est amené à se conduire en aventurier.

23 h 50 ***Prélude à la nuit.***

CANAL PLUS

7 h, Figures de la mode : Thierry Mugler ; 7 h 50, Cabou Cadin (et à 12 h, 13 h 25, 20 h 10) ; 8 h 40, *Le Cercle noir*, film de M. Winner ; 10 h 10, Papy fait de la résistance, film de *J.-M. Poiré* ; *14 h, Téléfilm.* Des meurtres sans importance ; 15 h 35, Top 50 ; 16 h 30, Marathon de New-York ; 19 h 20, Pavillons lointains ; 21 h 5, Viva la vie, film de C. Lelouch ; 23 h 5, Gilda, film de C. Vidor ; 0 h 55, De plein fouet, film de B. Hutton ; 2 h 30, Le radeau d'Olivier.

FRANCE-CULTURE

12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, Jean Cassou ou la vocation d'écrire ; 14 h, *Le temps de se parler* ; 14 h 30, Comédie-Française : « Amorphe d'Ottenburg », de J.-C. Grumberg, avec C. Samie, M. Aumont, A. Pralon... ; *16 h 10, La tasse de thé* : rencontre avec Parachou ; histoire-actualité : Vercingétorix, le symbole de la cohabitation ; 19 h 10, Microfilms ; *20 h*, Actualités musicales romaines.

20 h 30 Atelier de création radiophonique : « Le monde d'une voix, un Faust des ondes » (en simultané avec FR 3) ; un portrait d'Armand Robin.

22 h 30 *Musique de l'Inde.*

0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5, Magazine international ; 14 h 4, *Disques compacts* : œuvres de Bartok, Weber, Chopin, Mercadante, Stravinski ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? : « L'amour dans les opéras *de Mozart* », *par* Jean-Victor Hocquard, musicologue ; œuvres de Mozart ; 19 h 5, Jazz vivant : Ray Charles ; 20 h 4, Avant-concert : Récital de Jessye Norman.

22 h Concert (en simultané sur Antenne 2) : Grande suite du *Chevalier à la rose*, de R. Strauss, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : Pierre Monteux.

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1	20 h 35, L'avenir du futur, *2001, l'odyssée de l'espace*, film de Stanley Kubrick ; 22 h 50, Débat ; 23 h 50, Journal ; 0 h 05, C'est à lire.
A2	20 h 35, Série : *le Sang des autres*, de C. Chabrol ; 22 h 05, Documentaire : *le Cerveau* ; 22 h 55, Journal ; 23 h 20, Bonsoir les clips.
FR3	20 h 35, Cinéma : *Benvenuta*, film d'André Delvaux ; 22 h 25, Journal ; 22 h 50, Tous en scène ; 23 h 45, Coup de cœur ; 23 h 50, Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 27 OCTOBRE

M. Alain Krivine, membre de la Ligue communiste révolutionnaire, est invité à l'émission « Forum » sur RMC à 12 h 30.

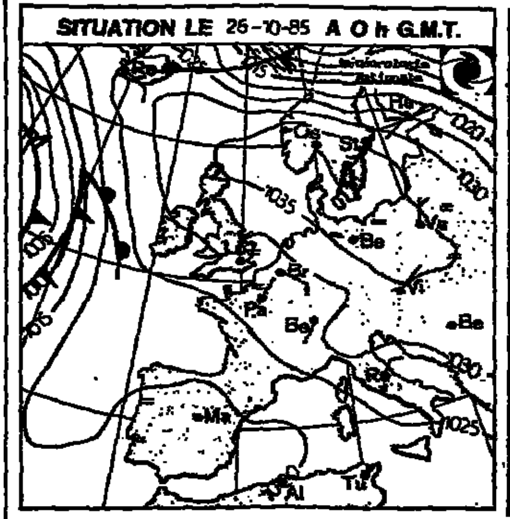
Le débat entre *M. Laurent Fabius*, premier ministre, et *M. Jacques Chirac*, président du RPR, maire de Paris, diffusé sur TF1 à 19 h 30, sera retransmis en direct.

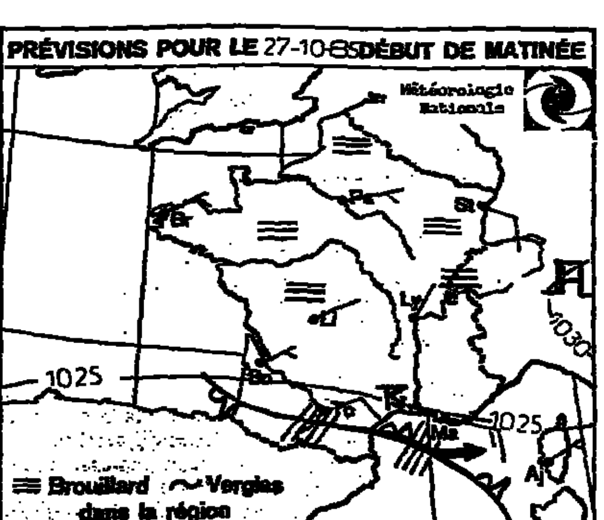
– sur France-Inter et suivi d'un débat auquel participeront *MM. Jean-Claude Gayssot* (PCF), *Alain Juppé* (RPR), *Alain Madelin* (UDF) et *Dominique Strauss-Kahn* (PS).

– sur RTL, suivi d'une émission spéciale « Avant-réglage », avec quatre journalistes, Max Gallo *(le Matin)*, Jean-François Revel *(le Point)*, Jean d'Ormesson *(le Figaro Magazine)* et Franz-Olivier Giesbert *(le Nouvel Observateur)*.

– sur Europe 1, suivi également d'un « Club de la Presse » spécial, où huit grandes signatures de la presse française débattront sur cette rencontre.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 26 octobre à 0 heure et le dimanche 27 octobre à 24 heures.

Les masses d'air instables liées à la *goutte froide d'altitude méditerranéenne* évolueront peu tandis que les conditions anticycloniques se maintiendront sur la *moitié* nord du pays.

Dimanche : Sur tout le pourtour méditerranéen et des Pyrénées au sud du Massif Central, à la basse vallée du Rhône et au sud des Alpes, le temps sera très nuageux ou couvert avec des *pluies et des* orages. Ces pluies et ces orages auront tendance à se localiser en cours de journée au golfe du Lion, et du sud du Massif Central aux Pyrénées.

Les nuages déborderont vers le Nord pour atteindre les régions situées au sud d'une *ligne La Rochelle-Grenoble où ils* voileront le ciel.

Sur tout le reste de la France, persistance du beau temps ensoleillé. A noter qu'au *lever* du jour les brumes et les bancs de brouillards seront nombreux de la *Manche orientale aux frontières du* Nord et du Nord-Est. Les brouillards seront souvent givrants dans le nord-est du pays où ils seront lents à se dissiper en cours de matinée.

Les vents faibles en général seront forts près des côtes de la Provence, de la Côte d'Azur et de la Corse où il souffleront en rafales violentes de secteur est.

Les températures minimales seront de l'ordre de –2 à +2 degrés *dans* le Nord-Est, 7 à 10 degrés sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, 10 à 14 degrés près des côtes de la Méditerranée, 1 à 10 degrés dans l'intérieur du pays du Nord au Sud.

L'après-midi, il fera 12 à 17 degrés sur la moitié nord, 17 à 21 degrés sur la moitié sud.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré dans* la journée du 25 octobre, le second, le minimum de la nuit du 25 octobre au 26 octobre) : Ajaccio, 23 et 8 degrés ; Biarritz, 14 et 12 ; Bordeaux, 15 et 7 ; *Bréhat, 14 et 12* ; Brest, *15 et 8* ; Cannes, 16 et 11 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 19 et 5 ; Dijon, 16 et 1 ; Dinard, 16 et 4 ; Embrun, 13 et 8 ; Grenoble-St-M.-H., 15 et 1 ; Grenoble-*St-Geoirs, 15 et 5* ; *La Rochelle, 19* et 8 ; Lille, 13 et –3 ; Limoges, 18 et 7 ; Lorient, 18 et 8 ; Lyon, 17 et 5 ; *Marseille-Marignane, 18 et 14* ; *Menton*, 16 et 11 ; Nancy, 12 et –3 ; Nantes, 20 et 7 ; Nice 16 et 11 ; Paris-Montsouris, 15 et 6 ; Paris-Orly, 16 et 3 ; Pau, 16 et 11 ; Perpignan, 14 et 11 ; Rennes, 18 et 2 ; Rouen, 14 et 3 ; Saint-Etienne, 18 et 7 ; Strasbourg, 11 et –3 ; Toulouse, 16 et 8 ; Tours, 19 et 4.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 11 degrés ; Genève, 13 et 0 ; Lisbonne, 22 et 13 ; Londres, 15 et 4 ; Madrid, 22 et 5 ; Rome, 21 et 8 ; Stockholm, 11 et –2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel du samedi 26 octobre :*

UN ARRÊTÉ

● Pris pour l'application de l'article L. 26 du code de la route (montant des contraventions).

DES DÉCRETS

● Autorisant la Société franco-belge de fabrication de combustibles à exploiter l'installation nucléaire de base constituée par l'usine de fabrication de *combustible nucléaire* de Pierrelatte et précédemment exploitée par la Société Coméga et Framatome.

● Relatif au registre de déclaration d'accidents du travail.

Porte ouverte sur le douzième

Pour la première fois à Paris une mairie d'arrondissement cherche à mieux faire connaître les particularités et les charmes de ses quartiers *mais surtout les services* qu'elle peut rendre à sa population. Jusqu'au 31 octobre se déroule dans le douzième arrondissemnt une vaste opération « porte ouverte ». Porte ouverte à la mairie elle-même où 14 stands permettent de comprendre le douzième d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Cet arrondissement habité par 140 000 personnes est le secteur de la capitale qui est soumis aux plus grands changements : après *la modernisation de la gare de Lyon*, l'ouverture du port de l'Arsenal et du Palais omnisports de Bercy, le nouveau ministère des finances, l'opéra de la Bastille, la coulée verte vers Vincennes et plusieurs quartiers neufs vont transformer le paysage de l'Est parisien.

Journées portes ouvertes aussi en différents services publics de l'arrondissement : caisse d'allocations familiales, centre des services sociaux, parc floral, centre de transfusion sanguine, institut national des sports, services de police, résidence pour personnes âgées, caserne des pompiers, conservatoire, etc., seront accessibles gratuitement.

Renseignements à la mairie du douzième : 130, avenue Daumesnil, ouverte tous les jours de 10 heures à *19* heures, samedi et dimanche compris jusqu'au 31 octobre. Tél. : 43-46-06-03.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4083

HORIZONTALEMENT

I. Agents de maîtrise. – II. On peut le faire en mettant au pas ou en mettant à pied. *« Est » poétique.* – III. Empêche autant de jouer que de travailler. Ancien combattant. Note. – IV. Tête... à queue. Certains sont attachants, d'autres tuants. Dans une nappe ou sur un tapis. – V. Spore. Sont souvent sélectionnés par des spécialistes de haies. – VI. *On lui fait volontiers* un brin de conduite. Est accepté ou est inacceptable. Vieux clerc. – VII. Coureur d'Afrique du Nord. S'il a parfois un certain charme, ne manque pas non plus de vertu. – VIII. Nous font faire de la bile ou du mauvais sang. Pratiques. – *IX. La moitié* du SMIC. Abréviation. Le repos du guerrier. – X. Fait parfois des fleurs ou peut se montrer très sélective. Ville pleine de mystères. – XI. Voit donc ses forces l'abandonner. N'offre aucune garantie. – XII. Est facile à palper ou difficile à saisir. Endroit de rêves. – XIII. S'avalent en gobant. Garniture de moules. – XIV. Personnel. Fut mis au pas par un *cheval de manège.* Saigne beaucoup à partir de la moindre coupure. – XV. Tableau qui n'est pas *obligatoirement* noir. Devient facultatif avec une « brosse ».

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															
II							■							■	■
III					■					■			■	■	
IV			■							■					
V						■		■							
VI				■	■				■						
VII								■							■
VIII	■								■			■		■	
IX	■			■	■		■			■					
X								■							
XI													■		
XII		■	■								■	■			
XIII											■				
XIV			■					■							
XV					■										■

VERTICALEMENT

1. Saintes huiles. Fait donc la loi. – 2. Est scrupuleux lorsqu'il s'agit de rendre *ou de conserver. Hors ligne mais pas* hors pair. – 3. Roulement de caisse. Eau de poisson. – 4. Lieu de paix ou lieu de troubles. Note. Est bon pour le tarin et mauvais pour les mirettes. – *5. Négation. Empêche de monter mais peut faire chuter. Ses enfants furent de* vrais dieux ou de vrais monstres. Un homme de la terre. – 6. Un bien pour un bien. Nouvelles. – 7. N'a pas plu et a donné de l'orage. Passée à toute vapeur. – *8. Ne peut donc se soustraire ou peut* être déduit. Personnel. Plus on l'apprécie et plus on le siffle. – *9.* Peintre français du XXe siècle. Bonne conservation, moins bonne conversation. – 10. Démonstratif. A peut-être été mal digéré. Le mot pour rire. – 11. Des personnes à cheval *sur les « principes »*. *Un* peu de tout. – 12. Très lourds. A souvent le « feu » quelque part. Tapis vert. – 13. Conjonction. Conservent leur blancheur à la faveur de l'obscurité. Est *l'objet de nos premières aspirations.* – 14. Ancien chef d'état étranger. Vue d'un œil amical ou examinée d'un œil soupçonneux. – 15. Habille certains animaux ou « déshabille » les gens. Faire des façons.

Solution du problème n° 4082

Horizontalement

I. Aveugle. – II. Ventouses. – III. Anti. Ta. – IV. Neel. EF. – V. Treillis. – VI. Gê. Te. Sac. – VII. Arsenic. – *VIII. Estrade.* – IX. Dot. Eilat. – X. Eloi. Semi. – XI. Enoue. En.

Verticalement

1. Avant-garde. – 2. Vénérer. Olé. – 3. Entée. Séton. – 4. Utilités. Io. – 5. Go. Lente. – 6. Lunel. Irisé. – 7. Es. Fiscale. – 8. Et. Sa. Dame. – 9. Tsar. *Crétin.*

GUY BROUTY.



Économie

REPÈRES

Carte bancaire : le consortium Steria-Alcatel-Thomson sera maître d'œuvre

Le conseil de direction du groupement Carte bancaire (CB) indique qu'il a retenu le consortium de sociétés Steria-Alcatel-Thomson pour la maîtrise d'œuvre du futur réseau du système national de paiement par carte bancaire. Ce projet représente un budget d'environ 40 millions de francs sous forme de frais d'études et de 6 millions d'investissements en matériel. Cette décision, qui concerne la définition des spécifications du réseau, la réalisation de logiciels et l'homologation d'une maquette du réseau fonctionnant en vraie grandeur, permettra à ce réseau télématique de commencer à fonctionner à la mi-1987.

Inflation : le taux le plus bas depuis quinze ans dans la Communauté européenne

Selon les calculs de l'EUROSTAT, le taux d'inflation pour l'ensemble de la Communauté européenne a continué à ralentir en septembre, atteignant, sur un an, le taux de 5,3 %, soit le taux le plus bas depuis 1970. Pour les neuf premiers mois de l'année, la hausse des prix a été de 1,3 % en Allemagne fédérale, de 1,6 % aux Pays-Bas, de 4 % en France, de 5,1 % en Grande-Bretagne, de 6,1 % en Italie... et de 14,3 % en Grèce.

Prix : + 0,1 % en septembre

Pour le deuxième mois consécutif, les prix n'ont augmenté que de 0,1 % en septembre, a confirmé l'INSEE, le vendredi 25 octobre. Le taux d'inflation a progressé de 4 % sur les neuf premiers mois de l'année et de 5,3 % en un an. L'indice de référence (base 100 en 1980) a été porté à 159,3.

Le détail des évolutions des prix montre à l'évidence que le poste « combustibles-énergie » a joué un grand rôle dans la faible hausse du mois. Celui-ci, qui entre pour 10,5 % dans l'indice (4,60 % pour les carburants) a baissé de 1,6 %. Situation d'autant plus notable que les prix des carburants ont été libérés depuis le 1er février.

Les produits manufacturés ont baissé, dans leur ensemble, de 0,1 % malgré une hausse de 0,8 % sur l'habillement-textile (+ 8,2 % en un an). L'alimentation augmente de 0,4 % (4,8 % en un an). On note la constante modération de la viande de boucherie (+ 0,2 % en septembre, 2,7 % en un an). Les services enfin progressent de 0,2 % (5,7 % en un an) avec de faibles hausses des transports publics (0,1 %, 6,2 % en un an) et des hôtels-restaurants (0,2 %, 6,3 % en un an). Les tarifs publics, hors énergie, sont restés stables, augmentant de 5 % sur les douze derniers mois.

LA FIN DU DEUXIÈME INTERCONGRÈS DE LA CGC

M. MARCHELLI : le capital et le salariat doivent travailler la main dans la main

Le deuxième « intercongrès » de la CGC, consacré à la réflexion doctrinale, s'est achevé, le vendredi 25 octobre au Palais des congrès à Paris, par l'adoption à une large majorité (1) du rapport sur le *« nouveau syndicalisme »*, au préalable modifié sur quelques points de détail par environ cinq cents amendements.

Lors d'une ultime séance plénière le débat a rebondi sur l'immigration. Dans un amendement, des délégués de la chimie ont voulu manifester leur crainte de voir *« l'immigration prendre le relais de la natalité »*... Il a fallu une intervention personnelle du président de la CGC, M. Paul Marchelli, pour qu'un amendement plus mesuré — *« seul un relèvement important de la natalité ou une immigration massive, posant les problèmes que l'on sait, pourrait ralentir le vieillissement de la population »* — soit adopté. Mais le vote a été serré : 353 pour, 235 contre et 38 abstentions...

Dans son discours de clôture (2), où pendant une heure il a, dans une large mesure, improvisé, M. Marchelli a tiré les principaux enseignements de ces assises, évoquant le *« nouveau bréviaire »* de la CGC que *« nous allons pouvoir mettre en œuvre »*, tout en poursuivant quotidiennement la remise en question. Pour M. Marchelli, il n'est plus possible d'admettre les *« écarts de compétitivité »* qui séparent la France d'un certain nombre de pays industrialisés, car ils esquissent *« pour notre pays le sort d'une nation en voie de désindustrialisation, en voie de colonisation économique, en voie d'abaissement culturel et en voie de récession sociale »*. Une esquisse que pourrait partager M. Krasucki. Le président de la CGC a ensuite présenté un véritable catalogue des *« rigidités »* : le comportement du secteur bancaire *« qui continue à s'enrichir »* alors qu'il devrait être le fournisseur financier des entreprises ; le comportement des chefs d'entreprise qui lorsqu'ils sont en difficulté considèrent qu'ils ont toujours comme *« dernier recours, le contribuable français »* ; le rôle de l'Etat ; le *« refus évident »* des salariés devant *« toute mise en cause de leurs avantages acquis »* ; le refus du CNPF et de la CGPME de répondre aux propositions de négociations de la confédération de l'encadrement...

Décidé à jouer le jeu d'un *« libéralisme intelligent »*, dont on définirait les règles et les objectifs, M. Marchelli a invité les chefs d'entreprise à accepter *« la suppression de toutes les subventions quelles qu'elles soient »*, ce qui permettrait ensuite d'examiner leurs revendications sur l'excès de charges. *« Ceux qui disent aujourd'hui*, a-t-il poursuivi, *moins d'Etat, plus d'Etat, ce sont des menteurs (...) parce que finalement cela nous plaît bien cet Etat omnipotent, qui prend tout en charge, qui nous soulage de tous nos soucis. » « S'il s'agit de dénationaliser l'ensemble de nos secteurs publics pour en faire cadeau à un certain nombre d'individus ou de groupes plus ou moins responsables (...), alors je ne suis pas d'accord »*.

« La priorité au chômeur... »

Au lendemain de l'intervention de M. Chirac, qui, en recevant la CGC avait admis, pour la réorganisation de *« certaines entreprises publiques »*, le *« maintien de la représentation des salariés dans les conseils d'administration »*, M. Marchelli a lancé un nouvel avertissement à l'opposition : *« Nous ne laisserons pas toucher à la présence des salariés dans les conseils d'administration des entreprises actuellement nationalisées. »* Cette représentation doit au contraire *« faire tache d'huile »* dans le secteur privé, car *« l'entreprise est un ensemble dans lequel le capital et le salariat doivent travailler la main dans la main, de façon à lui permettre d'atteindre ses objectifs économiques et sociaux »*.

Le président de CGC s'est fait applaudir par les délégués en invitant l'encadrement comme le monde ouvrier à évoluer au lieu de *« camper »* sur les avantages acquis, se montrant ainsi plus audacieux que les auteurs du rapport sur le *« nouveau syndicalisme »* : *« Entre le chômeur sur le pavé qui n'arrive pas à trouver du travail et le salarié dans l'entreprise qui est bien assis sur ses avantages acquis, je donne aujourd'hui la priorité au chômeur. »* Mais auparavant il avait critiqué ceux qui, dans la presse, s'en prennent aux avantages que les salariés ont *« acquis durement »*, ce qui laisse planer bien des ambiguïtés !

En concluant son propos, M. Marchelli a renvoyé, une nouvelle fois, dos à dos l'opposition, à cause du flou de ses propositions et de ses *« contradictions »*, et la majorité gouvernementale qui risque, après avoir mis avec la rigueur *« un peu de sparadrap »* sur ses propres erreurs, de *« recommencer »* comme en 1981 et 1982... *« Nous avons de fortes interpellations*, a-t-il ajouté, *vis-à-vis du pouvoir politique et vis-à-vis de ceux qui veulent prendre le pouvoir. »* Sur ce point, le *« nouveau syndicalisme »* ne change pas.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Sur 833 inscrits, il n'y a eu que 659 votants. Les résultats ont été les suivants : 603 pour, 17 contre, 28 abstentions et 11 blancs et nuls.

(2) La CGC a également organisé, dans l'après-midi du 25 octobre, un colloque sur le thème « Civilisation et nouvelles technologie », auquel le patronat était notamment associé en la personne de M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF.

ENTREPRISES

Coop du Nord : le tribunal de commerce de Lille refuse le plan de reprise proposé

Le tribunal de commerce de Lille a refusé, le 25 octobre, la proposition de reprise de la Coopérative régionale du Nord (CRN), déposée par les Coopérateurs Flandre-Artois (CFA), et a décidé de maintenir l'activité de la CRN jusqu'au 31 octobre dans l'attente d'un nouveau plan. Le tribunal a estimé que le plan proposé entraînerait plus de licenciements que prévu actuellement et que le montage financier (de l'ordre de 80 à 100 millions de francs), qui fait appel aux pouvoirs publics et aux banques, était trop imprécis. Par ailleurs, pour le tribunal, le prix de rachat proposé par les CFA (de l'ordre de 36,9 millions de francs) est inférieur de 60 % à l'estimation faite par un cabinet d'expertise à la demande du syndic. La proposition des CFA porte sur ce qui reste des actifs de la CRN après le plan de restructuration du syndic qui prévoit la fermeture de la moitié des 800 petits magasins, de 20 supermarchés sur 60 et près de 1 500 licenciements économiques sur 4 600 salariés.

Pechiney va créer une centaine d'emplois à Issoire

Le groupe Pechiney entend confirmer la vocation aéronautique de ses usines d'Issoire : Cegedur, la plus importante avec cinq cents salariés, Forgeal et Interforges. Une quatrième unité doit voir le jour dans la sous-préfecture du Puy-de-Dôme à la fin de 1987 pour produire, à l'échelle industrielle, de l'aluminium-lithium. Ce nouvel alliage, qui permet d'alléger le poids des avions, est appelé à connaître un grand développement dans les activités aéronautiques et spatiales. L'investissement s'élève à 300 millions de francs, financés par des prêts du FIM (Fonds industriel de modernisation) et du Crédit industriel national. Il permettra, à terme, la création d'une centaine d'emplois exigeant de grandes compétences.

Dans le contexte très difficile que connaît actuellement Issoire avec la crise Ducellier, l'annonce de cet investissement par le directeur de Cegedur, M. Pierre Chaumes, vient opportunément. *« Cette usine*, a-t-il affirmé, *marque l'aboutissement de cinq années de recherches et d'une stratégie de développement sur le plan mondial. Nous entendons ainsi marquer notre avance dans ce domaine sur la concurrence américaine (Alcoa) et canadienne (Alcan). »*

UNE LETTRE DE M. MARCEAU LONG

Les thèses du PDG d'UTA ne sont crédibles que de son point de vue

M. Marceau Long, président d'Air France, n'a pas manqué de réagir aux propos tenus par M. René Lapautre, PDG de la compagnie UTA (le Monde du 26 octobre). M. Lapautre estimait que la France aurait intérêt à autoriser la présence de plusieurs compagnies aériennes françaises sur certaines liaisons dont Air France détient le monopole. M. Long estime que la suppression de ce monopole disperserait les efforts français. Il nous a fait parvenir la lettre suivante :

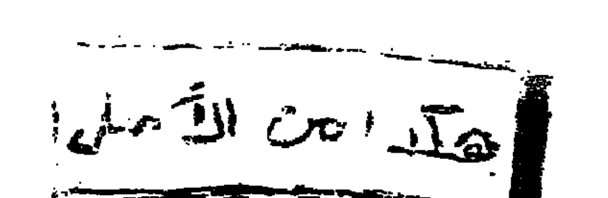
Certaines des thèses du président de l'UTA ne sont crédibles que de son point de vue. Si elles sont bien évidemment conformes aux propres intérêts de cette compagnie, elles n'auraient pour effet, dans leur application, que d'affaiblir le transport aérien français face à la concurrence étrangère.

On ne comprend pas, par exemple, comment l'existence de plusieurs compagnies françaises sur les lignes de l'Atlantique nord permettrait à la France de mieux *« concurrencer les transporteurs américains »*. Un double présence française ne permettrait pas à la France d'obtenir le droit de desservir un plus grand nombre d'escales aux Etats-Unis, alors que là est le vrai problème. Les droits aériens sont, en effet, accordés aux pays et non aux compagnies.

Elle ne permettrait pas une meilleur pénétration du marché américain, qui nécessite une concentration et non une dispersion des efforts.

Si l'UTA a su faire la preuve de son efficacité sur des marchés africains protégés — sur lesquels on croit comprendre qu'elle souhaite, bien évidemment, rester seule, — par contre, son aptitude à développer les parts de marché de la France dans des pays tels que Singapour ou l'Australie n'a pas été établie.

Sans doute M. Lapautre pense-t-il que ses propositions sont opportunes pour UTA : il en est juge. Mais les intérêts de l'UTA ne sont pas l'*« intérêt de la France »* auquel il se réfère pour fonder sa position.



LES PERFORMANCES DES INDUSTRIES « ANTIPOLLUTION »

Un certain désenchantement

« Dépolluez, dépolluez, il en restera toujours quelque chose... » Que reste-t-il au juste, quinze ans après, des espoirs mis dans les politiques d'environnement qui devaient permettre l'émergence et l'explosion d'un secteur prometteur : celui des « éco-industries » ou industries de l'antipollution ? Les investissements consacrés à l'environnement, qui ont dépassé 67 milliards de francs en 1983 (1), stagnent à ce niveau depuis six ans. Les grandes catastrophes — *Amoco-Cadiz*, Seveso, Bhopal... — ravivent périodiquement les prises de conscience.

Mais la crise économique, qui a rogné les budgets des collectivités locales comme les programmes d'équipement des pays en voie de développement, a freiné l'essor d'un secteur qu'on avait peut-être surestimé. D'autant que son hétérogénéité n'en facilite pas l'exacte mesure, comme le prouve la diversité des exposants réunis à Paris du 22 au 25 octobre, à l'occasion de la Semaine internationale des techniques de l'environnement, qui vont du tuyau de fonte à la récupération, en passant par les dépoussiéreurs et les sociétés d'ingénierie.

« Une bonne technique d'environnement est un atout quand on va chercher un permis en Norvège. » M. Bernard Tramier, directeur de l'environnement chez ELF, ne cherche pas à cultiver le paradoxe. Et pourtant, n'est-il pas paradoxal d'entendre un pétrolier, auquel on associe, à tort ou à raison, l'une des pires menaces de pollution qui soient — la marée noire, — vanter ses qualités écologiques ?

De quoi réjouir en tout cas Mme Bouchardeau, qui affirme qu'environnement et industrie peuvent faire bon ménage. Même si le débat autour de la voiture propre a pu laisser penser qu'il y avait antinomie entre les intérêts écologiques et les intérêts industriels, en l'occurrence ceux des constructeurs automobiles français.

« L'environnement est dans tout, poursuit M. Tramier. *Même si ça ne se voit pas. Ainsi la technique du forage horizontal, qui réduit le nombre de puits de forages, c'est de l'environnement. »* Les industriels, tels des Monsieur Jourdain des temps modernes, feraient ainsi de l'environnement sans le savoir. Ils interviennent en fait de deux façons dans ce secteur : par leurs investissements en faveur de l'environnement (notamment à travers le développement de technologies propres) et par leur production d'équipements ou de services antipollution, qu'il s'agisse d'une production autoconsommée ou d'une production marchande. C'est cette dernière catégorie qui constitue les éco-industries au sein desquelles on trouve côte à côte des grands groupes comme la Lyonnaise des eaux ou Saint-Gobain, et des PME, souvent très spécialisées.

Côté investissements, les industriels ne sont certes pas les plus gros pourvoyeurs. Ils représentent le tiers des dépenses nationales consacrées à la lutte contre la pollution, soit 12,2 milliards de francs (2). Sans compter les dépenses destinées à l'amélioration des produits au titre de la protection de l'environnement, qui porteraient le total du « budget environnement » des industriels à quelque 14,5 milliards de francs.

L'administration fait le plus gros effort

Les plus dépensiers en matière d'antipollution restent, bien sûr, les administrations publiques, avec près de 60 % du total national (dont 80 % effectués par les collectivités locales), même si leur part est en légère diminution alors que celle des industriels et des ménages augmente.

L'ensemble de ces dépenses permet au secteur des éco-industries de dégager un chiffre d'affaires de 58,4 milliards de francs (1983) et d'employer 192 600 personnes. Avec deux activités essentielles : l'eau et les déchets (y compris la récupération), qui représentent les trois quarts de l'ensemble des éco-industries (près de 50 % pour la première, 26,5 % pour les seconds). Une concentration qui est aussi un handicap, car ces marchés, et principalement celui de l'eau, sont l'apanage des collectivités locales, qui, en France comme à l'étranger, ont tendance à comprimer leurs budgets, pour assainir leur situation financière et réduire leur endettement. D'autant que les dépenses de fonctionnement des équipements existants sont de plus en plus lourdes : en 1984 et en 1985, les investissements dans le domaine de l'eau ont continué à baisser à un rythme élevé (6 % en moyenne par an). Mais la dégradation devrait se ralentir en 1986.

Les marchés extérieurs ne sont pas d'un grand secours, même s'ils permettent aux éco-industries de dégager un excédent commercial de 7,2 milliards de francs en 1983, stable par rapport à l'année précédente. La chute des grands contrats à l'exportation, qui concernent, là encore, principalement le domaine de l'eau, limite les exportations d'ingénierie tout comme celles des tuyaux de fonte. Ces deux postes, avec des excédents respectifs de 820 et 1 840 millions de francs en 1983, sont, en effet, parmi les principaux pourvoyeurs de devises derrière le traitement des déchets qui présente une balance commerciale excédentaire de 4 milliards de francs en 1983.

Résultat : pour 1985, l'activité des éco-industries restera stagnante et ne devrait retrouver une légère croissance (de l'ordre de 1,7 %) qu'en 1986. En conséquence, les éco-industries, contrairement à ce qu'on avait pu espérer, n'ont pas su mieux que les autres créer ou même maintenir des emplois. L'ensemble des effectifs (soit 397 600 personnes en 1983) a ainsi subi une lente dégradation (environ 1 %) depuis 1980.

En revanche, les éco-industries ont enregistré des résultats encourageants en matière d'antipollution, ce qui est tout de même leur objectif premier. Des résultats au demeurant difficiles à chiffrer. Il est notamment malaisé d'établir une relation directe entre la dépense engagée en faveur de l'environnement et la réduction des dommages. Le ministère de l'environnement souligne cependant que la pollution de l'eau diminue en moyenne de 2 % par an depuis 1970, que la pollution due au soufre a été réduite de 4,8 % par an de 1973 à 1983, et que les « technologies propres » ont, en outre, permis d'économiser certaines ressources : économies de matières premières dans 49 % des cas, d'eau dans 24 %, d'énergie dans 22 %, valorisation des déchets dans 26 % des cas, amélioration de la sécurité et diminution du bruit et des odeurs dans 3 % des cas.

CLAIRE BLANDIN.

(1) C'est à cette date que s'arrêtent les *Données économiques de l'environnement*, édition 1985, publiées par le ministère de l'environnement.

(2) La répartition entre industries, administrations et ménages ne peut être faite que sur les dépenses consacrées à la lutte contre la pollution, qui ne représentent que 37 milliards de francs sur une dépense nationale « environnement » de 67,3 milliards de francs.

LA CRISE DES COMPAGNIES D'ÉLECTRICITÉ AUX ÉTATS-UNIS

Le curieux pari américain

Devinette : quel est, dans le monde, l'Etat où tout acheteur d'un réfrigérateur particulièrement peu vorace en énergie reçoit un chèque de 400 F ? Où les foyers les plus pauvres bénéficient, sans même l'avoir demandé, de travaux d'isolation thermique totalement gratuits ? Où un hôpital touche 2 400 F par kilowatt d'abonnement électrique économisé, s'il fait construire des bâtiments neufs conformes aux normes thermiques prévues en 1987 ? C'est la Californie.

Question subsidiaire : qui finance ces largesses et bien d'autres encore, si on en croit l'étude présentée, le mardi 22 octobre, par un ingénieur français en poste à l'université de Berkeley (1) ? Qui y consacre 185 millions de dollars par an, soit 5 % de ses recettes, en moyenne 150 F par tête d'habitant (2) ?

Réponse : la Pacific Gaz and Electric Company (PGE), la première compagnie de production et de distribution d'électricité américaine, grosse comme la moitié d'EDF et de GDF réunis, qui dessert les onze millions d'habitants du nord de la Californie.

Stupéfiant, non ? En France, où EDF joue, au contraire, le rôle de pousse au crime et s'oppose régulièrement aux apôtres des économies d'énergie, la politique de la compagnie californienne et de ses émules, paraît-il de plus en plus nombreux outre-Atlantique, laisse perplexe et même incrédule. Pourquoi diable une société, qui vit des ventes d'électricité, privée de surcroît, dépense-t-elle tant d'efforts et d'argent pour scier la branche sur laquelle elle est assise ?

L'intérêt des particuliers est certes évident, celui de la collectivité aussi. Les Etats-Unis consomment tant d'énergie (l'équivalent en valeur du PNB français chaque année !), que le « gisement » d'économies possibles est gigantesque : 200 milliards de dollars par an, 1 600 milliards de francs, l'équivalent du fameux déficit budgétaire américain ! Mais les compagnies privées américaines ne font guère, d'habitude, dans la philanthropie.

L'explication tient en une phrase : elles y ont intérêt. Et à un calcul simple : il coûte cinq à sept fois moins cher, selon les cas, d'économiser l'énergie que de la produire. Le kilowattheure économisé coûte à la PGE 290 dollars en moyenne et sa charge peut être immédiatement répercutée dans les tarifs. Par contre le même kilowattheure lui revient de 1 200 à 1 500 dollars à produire, si elle construit une centrale. De plus, elle n'a le droit de récupérer son investissement, par une hausse de prix, qu'après l'entrée en service de ladite centrale, sept, dix, voire quinze ans plus tard. Dans l'intervalle, la société doit supporter tous les risques et des charges d'intérêt énormes, sans même être certaine à terme de pouvoir récupérer sa mise.

De statut privé, les compagnies d'électricité américaines n'en sont pas moins soumises à une tutelle soupçonneuse de l'administration locale, avec qui elles doivent négocier non seulement tous leurs tarifs, mais aussi leurs taux d'amortissement et même le montant global de ceux-ci. Ainsi l'administration californienne vient-elle de refuser à la PGE de récupérer par des hausses de prix, la totalité des investissements qu'elle a consacrés à la construction de sa centrale nucléaire de Diablo Canyon. Sur les 4,5 milliards de dollars dépensés, 1,5 est dû à des erreurs de la compagnie, ont estimé les autorités, il n'y a aucune raison pour que les consommateurs en fassent les frais. Un procès est en cours...

Nécessité fait loi

Ajoutons au tableau l'échec patent du programme d'équipement électronucléaire aux États-Unis, où on voit des chantiers lancés il y a vingt ans toujours en cours, d'autres carrément abandonnés, comme à Marble-Hill (Indiana) où 7 milliards de dollars ont été dépensés en pure perte, etc. On comprend que les compagnies d'électricité n'aient guère envie de se lancer dans de nouvelles aventures. Elles n'en ont d'ailleurs plus les moyens.

Prises à revers par le retournement du marché énergétique, surendettées, croulant sous les frais financiers, empêtrées dans des règlements paralysants — antipollution, de sécurité, etc., — elles sont pour la plupart exsangues. D'où leur intérêt paradoxal pour les économies d'énergie. Nécessité fait loi. Seules celles-ci peuvent leur permettre de faire une pause dans leur programme d'investissement et de rééquilibrer leurs comptes. Une baisse des deux tiers de la consommation électrique des quelque 125 millions de réfrigérateurs américains, parfaitement envisageable en l'état des techniques, épargnerait par exemple la construction de trente centrales électriques de 1 000 mégawatts.

C'est sur ces bases que la PGE a établi ses plans à long terme : d'ici à 2004, elle devrait avoir à faire face à une demande supplémentaire de 19 000 mégawatts, a-t-elle calculé. Les économies d'énergie et les énergies nouvelles en « fourniront » 9 000, soit plus de la moitié. Du reste, 2 000 mégawatts seulement seront couverts par la mise en route de nouvelles installations et 3 000 par l'allongement de la durée de vie des équipements actuels. Reste une marge, très large d'incertitude.

C'est à l'évidence un pari. Le contraire de celui tenté par EDF en France qui, dans un environnement incertain, préfère avoir « trop que pas assez » et continue de construire centrale sur centrale, au risque de se retrouver à terme largement surcapacitaire, avec tout ce que cela implique de gâchis financier et de surcoût pour les consommateurs. La compagnie californienne, elle, mise sur la souplesse et l'investissement minimum. Au risque de se retouver un jour prise de court si la croissance vient à s'emballer. Il est vrai que les Etats-Unis, contrairement à la France, ont d'amples réserves de pétrole, de gaz et de charbon et que le Canada voisin dispose d'une énorme capacité de production hydroélectrique.

Vérité au-delà de l'Atlantique, erreur en deçà. En France, ce sont les économies d'énergie qui sont aujourd'hui remises en question...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) *Producteurs d'électricité et maîtrise de l'énergie, l'exemple américain*, par M. Olivier de La Morinière, détaché par l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie au laboratoire Lawrence Berkeley, à San-Francisco.

(2) L'effort total d'économie d'énergie s'élève en Californie à 350 F/habitant environ, dont 100 F fournis par l'Etat, 100 F par le gouvernement fédéral et 150 F par la PGE. En France, cet effort est inférieur à 100 F/habitant, les fonds distribués par le canal de l'AFME (Agence française pour la maîtrise de l'énergie) ne dépassant pas, en 1985, 30 F/tête.

Les Français déménagent seuls...

Les Français déménagent eux-mêmes. 83 % des déménagements sur moins de 20 kilomètres sont pris en charge par l'intéressé qui se débrouille pour acheminer meubles et vaisselle avec l'aide d'amis et en recourant à un véhicule de location.

Ce phénomène inquiète la Chambre syndicale des entreprises de déménagement et garde-meubles, qui a décidé de mieux faire connaître la qualité des prestations fournies par les professionnels. La campagne de promotion en préparation s'appuiera sur un sondage réalisé par la SOFRES auprès de 800, 1 600 et 4 800 chefs de famille.

Cette étude fait apparaître les caractéristiques du déménagement en France. Chaque année, ce sont 2,2 millions de foyers qui changent de résidence, soit 7 % à 8 % des foyers. Evidemment, les moins de trente-cinq ans déménagent plus (58 %) que les quinquagénaires (16 %), les cadres et les professions libérales plus (43 %) que les ouvriers (38 %), les familles nombreuses plus (54 %) que les foyers sans enfants (46 %), et les habitants des grandes villes plus (58 %) que les ruraux (14 %).

On déménage surtout en été (28 %) et plutôt dans la même ville (43 %). On estime que cette opération est une vraie corvée qui engendre beaucoup d'ennuis et de dépenses. Les déménageurs sont jugés *« costauds et musclés »* (38 %), *« donnant satisfaction »* (34 %), *« compétents et sérieux »* (33 %). La proportion des satisfaits est élevée (84 %) parmi ceux qui ont eu recours aux professionnels.

Reste que 83 % des déménagements de proximité et 57 % de ceux qui sont effectués sur plus de 100 kilomètres sont pris en charge par le déménagé lui-même. Malgré une bonne image de marque, les professionnels vont devoir personnaliser leurs prestations et inventer des services à la carte.

En bref

● **Le président des hôteliers du Bas-Rhin condamné en appel.** — M. Robert Billing, président de la Fédération des hôteliers du Bas-Rhin, a été condamné, vendredi 25 octobre, pour prix illicites à 20000 F d'amende avec sursis par la cour d'appel de Colmar. La cour a infirmé le jugement de relaxe prononcé en août, en première instance, par le tribunal correctionnel de Strasbourg. Ce procès avait donné lieu à une manifestation de soutien de la part des hôteliers et restaurateurs de l'Est (*le Monde* du 24 août).

● **L'enquête de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise.** — Selon l'enquête mensuelle d'octobre auprès des chefs d'entreprise, la production industrielle a sensiblement augmenté au troisième trimestre. La situation conjoncturelle des biens intermédiaires est toujours favorable, et celle de la construction automobile s'améliore, estiment les intéressés. En revanche, on observe des signes de ralentissement dans les biens d'équipement et les biens de consommation.

Pour l'ensemble de l'industrie, la production devrait croître plus lentement au cours des prochains mois. Elle se stabiliserait en particulier dans les biens de consommation et d'équipement. Les perspectives de hausse de prix sont toujours modérées.

RECTIFICATIF. — Dans l'article intitulé « SANOFI cède le contrôle de sa filiale Dubernard Hospital à l'américain Travenol » (*le Monde* du 25 octobre) il fallait lire : *« La SANOFI vient de vendre... »* et non pas *« vient de prendre... »*.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 21 au 25 octobre

Grâce à l'étranger

ET de quatre. Comme celles de juillet, août et septembre, la liquidation générale d'octobre, qui a eu lieu mercredi dernier rue Vivienne, a été perdante, et pas de peu, puisque, d'un mois sur l'autre, la baisse des valeurs françaises ressortait encore à près de 3 %, portant ainsi à 10 % environ le repli des cours depuis le début juin.

Mais cette dixième grand-messe de l'année a presque été de pure forme. Les boursiers y ont enterré avec le sourire un mois d'octobre dont tout le monde savait pertinemment qu'il ne pouvait plus, *faute de temps*, se solder par un bilan sinon positif du moins équilibré. Ce jour-là, discrètement sortie des lieux à la veille du précédent week-end, la hausse avait fait sa réapparition pour la première fois de la semaine. Oh ! elle ne fut pas bien musclée (+ 0,53 % seulement), mais elle tranchait gaiement sur l'effritement des deux dernières séances et fleurait bon, surtout, les senteurs d'un renouveau dont les premiers effluves s'étaient répandus sur le marché entre le 14 et le 18 octobre derniers. C'est du moins ce que laissaient entendre les professionnels interrogés au détour des piliers. Pour tout dire, un certain optimisme régnait autour de la corbeille. Mais nul n'imaginait ce qui allait se produire le lendemain.

Jeudi, la communauté devait assister, médusée, à un bien joli feu d'artifice : + 1,91 % de hausse. Jamais depuis le 23 mai dernier (+ 1,82 %) la Bourse n'avait été le théâtre d'un tel mouvement, au point que beaucoup s'interrogeaient sur sa pérennité. *« Trop beau, trop vite »*, glissa un fondé de pouvoir, qui demandait à voir le *« volume »*. Il ne fut déçu ni par les statistiques de la Chambre syndicale (plus de 370 millions de francs de transactions) ni par la séance de vendredi.

Après un tel excès, même le jour du renouvellement des ordres, une sévère correction à la baisse paraissait inévitable. Des ventes bénéficiaires se produisirent effectivement, mais elles ne parvinrent pas à briser la dynamique. De nombreuses valeurs continuèrent à pétiller joyeusement comme Peugeot, Carrefour, La Redoute, Pernod, Lafarge, Moët, CSF, Club Méditerranée, Sanofi, même Valéo, fraîchement sorti de son pétrin auvergnat, et bien d'autres. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait encore une avance de 0,45 %. En trois jours d'escalade, le niveau moyen des cours avait été relevé de 3 % et l'indice CAC se retrouvait sur ses rivages du 24 septembre dernier.

Après l'affligeante grisaille de l'été et du début de l'automne, le mois de novembre s'ouvrait ainsi en fanfare. Ce n'est plus de la convalescence mais *« une véritable sortie de la maison de repos »*, ne put s'empêcher de dire un familier.

L'environnement serait-il en train de changer ? A dire vrai, aucune information particulière n'est parvenue à ce sujet sous les colonnes ces derniers jours. Tout au plus y a-t-on appris que la situation économique paraissait s'être améliorée au mois de septembre aux Etats-Unis. Mais les statistiques américaines restent toujours assez confuses, et le mois d'octobre, outre-Atlantique, ne semble pas avoir été très bon. En fait, c'est essentiellement grâce aux ordres d'achats passés par les investisseurs étrangers que Paris est parvenu à s'extraire du cadre de sa reprise technique. Ils furent abondants ces ordres, reprenant une ampleur inconnue depuis la fin du printemps.

Manifestement, ces opérateurs, américains surtout, n'ont pas la même vision que leurs collègues français de l'état de la situation dans l'Hexagone. Surtout, ils ne paraissent pas bloqués par le facteur électoral, et les cinq mois de purgatoire que la Bourse de Paris vient de traverser leur a dessillé les yeux. De nombreuses valeurs à l'avenir prometteur sont redevenues attrayantes. C'est le cas, notamment, de CSF. Vendredi, on attendait sous les lambris l'annonce imminente des résultats semestriels de l'entreprise. Et de tabler déjà sur un bénéfice de 60 F par action pour 1985. Bien vu. Malgré les dernières provisions de 130 millions de francs environ constituées pour apurer définitivement les pertes de la branche téléphone, le montant des profits s'est élevé à 317 millions de francs (contre 124 millions de pertes au 30 juin 1984) et serait de l'ordre de 800 millions pour l'exercice entier. Autrement dit l'action CSF est capitalisée moins de dix fois ses bénéfices. Résultat : à la veille du week-end, la Bourse avait pour CSF les yeux de Chimène.

Les étrangers, après avoir inlassablement patrouillé sur les autres places en quête de bonnes affaires, à Francfort notamment, où tous les plafonds ont été crevés, à Londres et à Tokyo, où, également, de nouveaux records sont tombés, se rabattent maintenant sur Paris. Que durera le phénomène ? Nul ne saurait le dire. Les boursiers se bornent à constater. Mais ce retour en force a modifié le climat. Après la frilosité estivale et l'attentisme soupçonneux de l'automne, la confiance paraît être revenue rue Vivienne. Certains n'hésitaient du reste pas à prédire qu'une page était tournée et que la liquidation de novembre serait *gagnante*, et même fortement, et que, sans être aussi exceptionnel, le mois de décembre pourrait être d'un bon cru.

Quelques-uns, plus enthousiastes mais plus rares aussi, se disaient persuadés que le mouvement de hausse se prolongerait jusqu'aux élections. Tout est possible, comme le contraire. Le bureau d'études du Crédit commercial de France juge, en tout cas, que les perspectives du marché sont très favorables à court terme. D'après les analyses menées, les résultats des entreprises retenues comme échantillon pourraient encore augmenter de 11,5 % en 1986 (+ 15,5 % prévus pour 1985). De son côté, la SAFE, qui travaille aussi sur une sélection de titres, aligne pour les siennes une performance moyenne supérieure (+ 14 %).

A n'en pas douter, les investisseurs étrangers ont eux aussi fait leurs calculs. Si la campagne des CEA et des SICAV-Monory se développe comme prévu en novembre, mois traditionnellement faste pour ce type de produits, *« le problème posé par la pénurie de liquidités sera définitivement réglé »*, disait un vieux boursier.

Les informations en provenance des sociétés ont continué de tomber cette semaine. Il y en eut de bonnes pour Darty, avec un résultat semestriel en hausse de 46,7 %. La Bourse lui a remis sa récompense (+ 5,3 %). Elle a été plus généreuse à l'égard d'Europe 1 (+ 13,8 %), dont les comptes se sont redressés de façon assez spectaculaire pour l'exercice clos le 30 septembre, mais moins pour Merlin-Gerin (+ 2 %), qui prévoit pourtant 150 % de bénéfice en plus pour cette année.

Pour Arjomari, ce fut un peu la déception : à cause d'un fisc un peu trop gourmand, à la fin du premier semestre, les profits ont diminué de 11,9 %. La Bourse, tenu compte de ce handicap, a accordé 6 % de hausse du titre. Mais, en revanche, elle a infligé une sévère punition (– 18 %) à SCREG, dont les dirigeants ont déclaré attendre 300 millions de pertes (contre 25,6 millions en 1984) au 31 décembre prochain. Une paille ! Mais elle a été plus tolérante avec les Presses de la Cité (– 3,5 %), bien que les résultats de la société (– 38 %) aient été bien peu satisfaisants. Enfin, nul n'a prêté attention aux 114,9 millions de pertes (contre 30,9 millions) de Maisons Phénix. Ce déficit était attendu, il est vrai, et, pour l'essentiel, provient des provisions constituées pour les filiales défaillantes.

ANDRÉ DESSOT.

Alimentation

	25-10-85	Diff.
Béghin-Say	253	+ 5,20
Bongrain	1460	– 40
BSN G.-Danone	2300	+ 115
Carrefour	2385	+ 170
Casino	875	– 30
Cédis	671	+ 21
Euromarché	1030	+ 55
Guyenne et Gasc.	351	+ 7
Lesieur	710	+ 40
Martell	1389	+ 40
Moët-Hennessy	1933	+ 58
Occidentale (Gle)	654	+ 3
Olida-Caby	161	– 2
Pernod-Ricard	701	+ 32
Promodès	1000	+ 10
St-Louis-Bouchon	298,90	+ 26,90
C.S. Saupiquet	405	+ 5
Source Perrier	420	– 19
Veuve Clicquot	2650	inch.
Nestlé	29000	+ 750

Banques, assurances sociétés d'investissement

	25-10-85	Diff.
Bail Équipement	345	+ 2
Bancaire (Cie)	690	+ 29
Cetelem	729	+ 49
Chargeurs SA	705	+ 13
CFF	751	+ 4
CFI	310,10	+ 35
Eurafrance	1 648	+ 58
Hénin (La)	482	+ 16
Imm. Pl.-Monceau	530	+ 12
Locafrance	396	+ 10
Locindus	839	– 2
Midi	3 235	+ 215
Midland Bank	291	+ 11
OFP (Omn. Fin. Paris)	1 090	+ 9
Parisienne de réesc.	1 025	+ 10
Prétabail	1 195	+ 34
Schneider	240	– 3
UCB	333	+ 23

M. Bérégovoy : *il n'est pas question de toucher aux taux sur livrets*

« Il n'est pas question de toucher aux taux qui ont été fixés le 1er juillet dernier », devait déclarer, à propos des livrets d'épargne M. Pierre Bérégovoy en clôturant, le 21 octobre, le Forum de l'investissement et du placement (*le Monde* du 17 octobre), à l'issue de cette manifestation qui a rassemblé pendant trois jours plusieurs milliers de personnes au Palais des congrès, à Paris.

Le fléchissement du taux d'épargne des ménages est dû, pour l'essentiel, à la baisse de l'achat des logements mais il est compensé par un redressement spectaculaire du taux d'épargne des entreprises qui est passé de 9,4 % en 1981 à 13 % cette année *« et qui pourrait atteindre 15 % en 1986 »*, a fait valoir le ministre de l'économie et des finances.

Quant à l'épargne populaire *« elle n'a jamais été aussi bien rémunérée en France alors qu'elle accusait une perte de six points en 1980 »*, compte tenu de l'inflation, a encore indiqué M. Bérégovoy.

Métallurgie

	25-10-85	Diff.
Alspi	139,50	+ 5,50
Avions Dassault-B.	1 180	+ 90
Chiers-Châtillon	53,50	+ 0,70
De Dietrich	805	+ 6
FACOM	1 160	inch.
Fives-Lille	329	+ 17
Fonderie (Générale)	60,80	+ 4,80
Marine Wendel	317,50	+ 26,90
Penhoët	875	– 1
Peugeot SA	389	+ 16
Poclain	65,15	+ 1,65
Pompey	180	+ 10
Sagem	1 750	+ 10
Valéo	245	+ 27,90
Vallourec	140	+ 18,50

Filatures, textiles, magasins

	25-10-85	Diff.
BHV	280	+ 24
CFAO	1 026	– 4
Damart-Serviposte	1 510	– 8
Darty	1 580	+ 80
DMC	243	+ 22
Galeries Lafayette	677	+ 58
La Redoute	1 540	+ 120
Nouvelles Galeries	153	+ 1
Printemps	286,50	+ 1
SCOA	104	+ 2,40

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	25-10-85	Diff.
4 1/2 % 1973	1 555,20	– 39,80
7 % 1973	8 083	– 77
10,30 % 1975	97,82	+ 0,02
PME 10,6 % 1976	98	+ 0,30
8,80 % 1977	122,89	– 0,06
10 % 1978	98	+ 0,20
9,80 % 1978	97,55	+ 0,25
8,80 % 1978	99,08	+ 0,28
9 % 1979	94,70	+ 0,05
10,80 % 1979	100,20	inch.
12 % 1980	108,45	+ 0,09
13,80 % 1980	106,20	+ 0,12
16,75 % 1981	110,75	inch.
16,20 % 1982	117,85	+ 0,13
16 % 1982	118,43	– 0,06
15,75 % 1982	115,65	inch.
CNE 3 %	4 094	+ 46
CNB bq. 5 000 F	101,60	+ 0,15
CNB Paribas 5 000 F	102,30	– 0,45
CNB Suez 5 000 F	102,30	– 0,50
CNI 5 000 F	101,52	– 0,05

Pétroles

	25-10-85	Diff.
Elf-Aquitaine	184	– 0,50
Esso	433	– 27
Exxon	430	inch.
Francarep	353	+ 18
Petrofina	980	inch.
Pétroles B.P.	87,50	– 1
Primagaz	326	– 2
Raffinage	57,50	– 4,50
Royal Dutch	510	– 7
Sogerap	457	+ 31,80
Total	263	+ 17

Bâtiment, travaux publics

	25-10-85	Diff.
Auxil. d'entreprises	968	+ 8
Bouygues	723	+ 43
Ciments Français	332	– 0,50
Dumez	740	+ 13
GTM	270	+ 14,50
J. Lefebvre	327	+ 28
Lafarge	535	+ 20
Maisons Phénix	171	– 1,50
Poliet et Chausson	620	+ 44
SCREG	83	– 19
SGE-SB	58	– 0,40

Matériel électrique services publics

	25-10-85	Diff.
Alsthom-Atlantique	317	+ 14,5
CIT-Alcatel	1 187	– 3
Crouzet	197	+ 3
Générale des Eaux	655	+ 61
IBM	1 046	+ 2
Intertechnique	1 770	– 75
ITT	293	+ 14
Legrand	2 030	+ 5
Lyonnaise des Eaux	862	+ 35
Matra	1 500	– 152
Merlin-Gérin	2 068	+ 38
Moteurs Leroy-Somer	568	– 12
Moulinex	54,40	+ 1,70
Philips	135	+ 2,80
PM Labinal	488	+ 13
Radiotechnique	344	+ 22
SEB	298	– 1
Signaux	355	– 43
Télémée. Electrique	2 530	+ 60
Thomson-CSF	562	+ 27
Schlumberger	268	– 4,60
Siemens	1 990	+ 35

UN SUPPLÉMENT DE « SCIENCE ET VIE ÉCONOMIE »

A quoi sert la Bourse ?

A quoi sert la Bourse, quel est son rôle dans l'économie, comment fonctionne-t-elle, quels réflexes faut-il acquérir pour en devenir un agent éclairé ? Autant de questions que les Français soucieux de placer leurs économies se posent en n'osant pas très souvent demander une réponse et auxquelles *Science et Vie Economie* s'efforce de répondre dans un cahier spécial de son numéro de novembre.

Le sujet est ardu, mais l'équipe du journal s'est assez bien tirée d'affaire. En trente pages, abondamment illustrées, graphiques et photos à l'appui, Gilles Coville, Xavier Laurent et Françoise Morin, coauteurs de ce supplément avant tout destiné à l'initiation, expliquent en vulgarisant largement leurs propos. *« La Bourse finance d'abord l'Etat »*, ensuite, les *« nationalisées »* enfin, *« un peu les entreprises privées »*, parents pauvres du marché primaire des obligations rue Vivienne. Elle est donc au *« carrefour des besoins de capitaux et des capacités financières »*, qui, sans elle, ne pourraient être satisfaits, ou difficilement.

Après cet exposé sur les raisons d'exister du marché financier, les trois rédacteurs commentent des photos de séance pour éclairer sur le mystère des cotations et leurs mécanismes, avant de s'attaquer à la façon de procéder et aux recettes. Vu la multiplicité des placements, le nombre de facteurs à retenir et le maquis des règles du jeu, ils conseillent de *« jouer collectif »* en choisissant soigneusement son équipe. Mais les *« plaisirs solitaires »* ne sont pas interdits, sur le marché à règlement mensuel au comptant, sur le second marché et au hors cote.

Cependant, venir à la corbeille suppose des connaissances, impose de s'entourer de précautions. *« Venez armé »*, aurait dit Tristan Bernard. Il faut être capable de comparer les prix, de surveiller ses frais, de se méfier de soi-même, de penser au fisc, de ne pas craindre une surinformation, ne pas négliger son flair. A partir de là, l'équipe de *Science et Vie Economie* souhaite bonne chance à tous ceux et toutes celles que l'obsession boursière tenaille.

A. D.

M. PIERRE BALLEY PRÉSIDENT DU CONSEIL DU MATIF

M. Pierre Balley, directeur honoraire de la BNP et membre de la commission des opérations de Bourse (COB), devrait être appelé prochainement à présider le futur conseil du marché à terme d'instruments financiers (MATIF), actuellement en voie de constitution. Celui-ci doit succéder à l'ex-comité de pilotage destiné à mettre sur les rails ce marché des *futures* à la française dont la première étape – obligataire – a de moins en moins de chances de voir le jour avant la fin de cette année, alors que les premières opérations – sur un emprunt de référence – devaient démarrer en septembre 1985.

Rappelons que ce conseil doit normalement comprendre quatre représentants de la Compagnie des agents de change, un nombre identique de représentants de l'AFEC (Association française des établissements de crédit), deux représentants de la Fédération française des assurances, un de la Caisse des dépôts et consignations, un de la Chambre syndicale des courtiers de banque, un du CNPF (Conseil national du patronat français), représenté par un trésorier d'entreprise, et, enfin, une personnalité qualifiée (en l'occurrence, M. Balley).

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 18 oct.	Cours 25 oct.
Or fin (kilo en barre)	84 700	84 700
– (kilo en lingot)	84 900	85 000
Pièce française (20 F)	536	521
Pièce française (10 F)	420	421
Pièce suisse (20 F)	541	550
Pièce latine (20 F)	483	480
● Pièce tunisienne (20 F)	490	481
Souverain	621	612
Souverain Elizabeth II	615	610
● Demi-souverain	410	410
Pièce de 20 dollars	3 370	3 410
– 10 dollars	1 875	1 880
● – 5 dollars	1 300	1 350
– 50 pesos	3 170	3 106
● – 20 marks	610	600
– 10 florins	516	507
● – 5 roubles	380	380

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Renault Port	144 903	141 770 313
Marine Wendel	437 962	126 428 960
CGIP	170 860	124 482 276
Midi Cie (1)	38 500	120 836 135
Club Méditer. (1)	165 588	69 515 185
Lafarge Coppée	120 828	62 817 014
Peugeot	166 650	62 041 174
CNE 3 %	13 866	55 998 360
Cie bancaire	79 780	53 556 702
Dumez	73 677	53 082 196

(*) Du 18 au 24 octobre.
(1) Séance du 25 octobre inclus.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	21 oct.	22 oct.	23 oct.	24 oct.	25 oct.
RM	580 250	424 346	625 615	548 417	599 891
Comptant					
R. et obl.	4 431 028	3 799 057	4 613 374	3 937 578	4 005 778
Actions	105 423	99 574	83 687	101 561	106 396
Total	5 116 701	4 322 977	5 322 676	4 587 556	4 712 065
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Françaises	112,7	112,7	113,5	115,4	–
Étrangères	93	92,1	92,6	94,1	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance	118,7	118,6	119,3	121,6	122,2
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	211,4	211,2	211,8	215,8	217,2

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	25 oct.	18 oct.	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	103,2	103,2	–	117,9	99,7

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Hésitant

Wall Street a retrouvé cette semaine, dans un marché actif, la tendance indécise qui prévalait avant la flambée de la semaine précédente ayant porté l'indice des valeurs industrielles à un niveau record. Cet indice a terminé avec des déclins de 12,32 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, à 1 356,51. Les analyses ont estimé que les récentes statistiques n'ont pas permis de dégager avec certitude l'ampleur de la croissance économique. Ils ont également noté que la fièvre de spéculation sur les titres faisant l'objet de rumeurs de fusion semblait s'être calmée et que les actions vedette composant l'indice des valeurs industrielles ont mené la correction technique aux fortes hausses de la semaine dernière. Cette évolution démontre, selon eux, que les éléments nécessaires à une reprise durable à Wall Street font défaut, ce qui a reporté l'attention des milieux boursiers sur la position du dollar sur le marché des changes, sur le déficit budgétaire fédéral et sur la révision du système fiscal, trois sujets d'inquiétude pour les milieux financiers.

	Cours 18 oct.	Cours 25 oct.
Alcoa	32 3/8	32 5/8
ATT	20 7/8	20 1/4
Boeing	45 3/8	45 5/8
Chase Man. Bank	56 1/2	56
Du Pont de Nemours	59 1/8	58 3/4
Eastman Kodak	43 1/2	52 5/8
Exxon	52 3/4	53 1/2
Ford	47 1/8	45 3/8
General Electric	59 7/8	58 7/8
General Foods	119 5/8	119 3/4
General Motors	69 1/4	64 5/8
Goodyear	26 1/8	25 7/8
IBM	127 5/8	128 1/8
ITT	35 3/8	35 1/8
Mobil Oil	30 1/8	31
Pfizer	44 1/2	44 7/8
Schlumberger	33 3/8	32 7/8
Texaco	38 1/8	39
UAL Inc.	48 3/4	47 3/4
Union Carbide	60	60 3/8
US Steel	30 3/4	28
Westinghouse	39 3/8	41 7/8
Xerox Corp	48 1/4	48 5/8

LONDRES

Résistance

La tendance est demeurée fondamentalement soutenue pendant la plus grande partie de la semaine. Les résultats conformes aux pires prévisions des analystes boursiers pour le troisième trimestre 1985 d'Imperial Chemical Industries, de même que l'annonce d'une nouvelle détérioration des exportations britanniques en septembre n'ont pas réussi à déprimer la tendance.

Indices « F. T. » : industrielles : 1 050,8 contre 1 050,9 ; mines d'or : 257,1 contre 282,5 ; fonds d'Etat : 84,04 contre 84,57.

	Cours 18 oct.	Cours 25 oct.
Beecham	315	320
Bowater	310	313
Brit. Petroleum	548	563
Charter	200	213
Courtaulds	149	158
De Beers (*)	445	425
Free State Ged. (*)	21 3/8	20 7/8
Glaxo	13 5/8	13 29/32
Gt. Univ. Stores	840	925
Imp. Chemical	654	657
Shell	698	686
Unilever	11 1/2	12 5/32
Vickers	315	308
War Loan	37 1/2	36 1/2

(*) En dollars.

FRANCFORT

Nouvelle hausse

Les actions allemandes, qui ont gagné plus de 60 % depuis le début de l'année, poursuivent leur hausse. L'indice de la Commerzbank s'est établi à 1 705,2 contre 1 672,4 la semaine précédente.

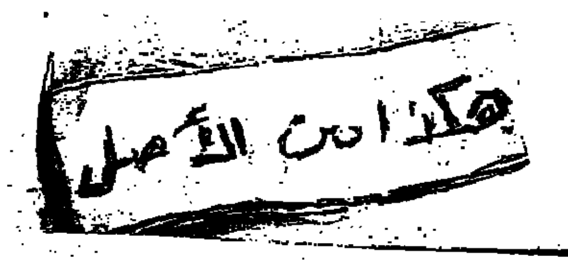
	Cours 18 oct.	Cours 25 oct.
AEG	197	241,50
BASF	259,70	270
Bayer	244	259,90
Commerzbank	257,20	261
Deutschebank	680,50	679,50
Hoechst	244,70	258,50
Karstadt	294	287
Mannesman	249,50	260
Siemens	649	656,10
Volkswagen	347,50	368

TOKYO

En repli

Les cours des actions se sont vivement repliés à cause, principalement, d'une baisse record des bons d'Etat intervenue vendredi. L'indice Nikkei, qui s'affichait à 13 056,48 yens vendredi en début de séance, est retombé à 12 854,99 yens à la clôture, alors que les bons d'Etat perdaient 4,14 yens par rapport à la veille. L'indice termine la semaine avec une baisse de 118,23 yens par rapport à la semaine précédente. L'indice général a lui aussi été en recul, abandonnant 14,43 points à 1 016,34.

	Cours 18 oct.	Cours 25 oct.
Akaï	449	464
Bridgestone	558	562
Canon	1 190	1 210
Fuji Bank	1 540	1 530
Honda Motors	1 200	1 240
Matsushita Electric	1 200	1 220
Mitsubishi Heavy	432	393
Sony Corp.	3 760	3 870
Toyota Motors	1 130	1 100



Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Une révolution en Suisse ?

En annonçant jeudi que la Banque nationale suisse (BNS) pourrait être amenée à réviser les restrictions qui présentement réservent le lancement des émissions en *francs suisses* aux banques domiciliées en Helvétie, Pierre Languetin, le président de la BNS, a soulevé autant d'émoi que si l'OLP avait fait soudainement part de son intention de se convertir au sionisme. La Banque nationale suisse (BNS) qui, dans le passé, a toujours fait preuve d'un conservatisme prudent, va-t-elle brusquement se trouver à la tête du grand mouvement de libéralisation qui depuis cette année secoue tous les marchés des capitaux du monde ou bien cette déclaration fait-elle partie d'une guerre souterraine destinée à influencer le Parlement helvète ? La remarque de Pierre Languetin sous-entend que les banques de Londres, Francfort, Paris, Tokyo ou New-York pourraient éventuellement lancer des émissions obligataires libellées dans la devise suisse. Les autorités allemandes qui depuis ce printemps ont autorisé les établissements étrangers à diriger des emprunts internationaux libellés en deutschemarks, ont, toutefois, limité cette possibilité aux filiales en Allemagne des banques étrangères.

Le cartel des trois grandes banques suisses, Crédit suisse, SBS, et UBS, ne s'est pas trop ému à la perspective d'une libéralisation ouvrant toute grande la porte aux influences étrangères. Elles sont toutes trois très fortement implantées à Londres et ne craignent pas la concurrence dans ce domaine. En revanche, les petits et moyens établissements suisses ont poussé des cris d'orfraie. Ils ont déjà à supporter la compétition des banques étrangères installées dans leur pays ainsi qu'en témoigne l'emprunt public de 100 millions de francs suisses lancé cette semaine par Citicorp à Genève pour le compte de la Communauté économique européenne (CEE) sur la base de conditions extrêmement basses : un coupon maigrelet de 5,50 % sur un prix au pair pour une durée aussi étendue que quinze ans ! Si en plus ils doivent faire face aux loups de la City capables de leur rafler leur clientèle en proposant des termes à la limite du possible, leur avenir pourrait être moins brillant.

On peut cependant se demander si l'intention de la BNS n'est pas d'ordre plus politique. Les émissions obligataires suisses doivent acquitter un droit de timbre représentant 0,3 % du montant de l'emprunt. Cette gabelle n'est évidemment ni du goût des emprunteurs ni de celui des banques. Par contre, elle représente une taxe appréciable dans les rentrées gouvernementales. La remarque incendiaire du président de l'institut d'émission suisse est-elle destinée à faire pression sur les autorités politiques de Berne ? Il n'est, en effet, pas irréaliste de songer au compromis suivant : abolissez le droit de timbre et je renonce à ma proposition.

Avec plus de 1 milliard de dollars d'euro-émissions nouvelles à taux fixe lancées depuis lundi qui sont venues s'ajouter aux 2,4 milliards offerts la semaine précédente, le marché *international* des capitaux a continué à faire preuve d'une vive activité primaire. Celle-ci est toutefois assez largement artificielle. Le marché euro-obligataire n'a fait que profiter du vide laissé par le Trésor américain dont la capacité d'emprunter est toujours paralysée par les réticences du Congrès à augmenter son plafond d'émissions. Parmi la flopée de propositions nouvelles, celle d'Unilever, dont le montant est de 150 millions de dollars, a tout particulièrement retenu l'attention. D'une durée de sept ans, elle est la première qui ait réussi à s'imposer malgré un coupon annuel en dessous de la barre des 10 %. Les euro-obligations qui seront émises à 99,50 porteront, en effet, un intérêt de seulement 9,875 % par an. Le prestige du débiteur l'a emporté sur le rendement. Sur le marché gris, son offre se comporte bien, se traitant à l'intérieur de la commission bancaire globale.

IBM a également bénéficié de sa notoriété avec un euro-emprunt de 250 millions de dollars. Néanmoins, les conditions en sont aussi plus attrayantes. Il a vu le jour en deux tranches, toutes deux dotées d'une durée de dix ans et d'un coupon annuel de 10,25 %. Mais, l'une de 150 millions de dollars sera émise à 100,25 pour donner à échéance un rendement de 10,21 % et l'autre, de 100 millions, sortira à 100,50 pour ne plus procurer que 10,17 %. Bien accueillies dès leur apparition, les deux tranches se sont par la suite bien comportées sur le marché gris, leurs *décotes restant* inférieures à la commission bancaire globale de 2 %, et cela malgré une augmentation de 100 millions du montant qui n'était initialement que de 150 millions de dollars. Les bonnes dispositions du marché à l'égard des *euro-émissions* à taux fixe ont temporairement ralenti l'activité à intérêt variable. La banque Indosuez n'en a pas moins été heureuse en proposant au pair 125 millions de dollars sur douze ans avec un coupon semestriel qui sera composé de l'addition d'une marge de 0,25 % au taux du Libor à six mois, avec toutefois un taux d'intérêt maximum qui ne pourra *dépasser* 13 %. Ce niveau a été favorablement jugé. Les autres conditions, compte tenu d'une commission bancaire totalisant 0,75 %, ayant également été considérées comme attrayantes, l'euro-émission a été non seulement bien reçue mais a aussi réussi à se très bien maintenir sur le marché gris avec une *décote* n'excédant par 0,55.

Les aléas d'une dénationalisation

Qu'adviendrait-il, en cas de privatisation, des émissions euro-obligataires ou des euro-crédits d'emprunteurs français présentement nationalisés ? Les *contrats* de prêts ne prévoient aucune éventualité de ce genre. Or il est bien évident qu'un certain nombre de débiteurs de l'Hexagone n'ont pu solliciter l'euromarché ou n'ont pu *obtenir les conditions* relativement avantageuses qui, la plupart du temps, leur ont été consenties, que parce que l'Etat français est leur actionnaire. Toute tentative de ramener la participation de l'Etat au-dessous de 50 % risquerait d'affecter sévèrement le comportement de certains euro-emprunts sur le marché secondaire. Il serait, dès lors, bon d'intégrer pour ces *émissions* une clause prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé *en cas de dénationalisation*. Faute de quoi, la seule perspective d'un retour au secteur privé pourrait *engendrer* la *création d'un marché* secondaire à deux niveaux, celui des sociétés assurées de rester nationalisées *étant supérieur à celui des établissements* susceptibles d'être privatisés.

La question s'est, à nouveau, posée cette semaine avec le lancement, par la Compagnie des machines Bull (CMB), d'une euro-émission à sept ans de 70 millions d'ÉCU dotée d'un coupon annuel de 9,125 %. Bien que CBM soit en train *d'opérer un rétablissement* qui devrait lui permettre d'équilibrer ses comptes cette année, le fabricant français d'ordinateurs n'aurait pu aborder le marché euro-obligataire et encore moins bénéficier d'un coupon de ce taux, si l'Etat n'était pas son actionnaire. Sans la présence de ce dernier, le seul souvenir des pertes passées aurait fait reculer beaucoup d'investisseurs et la classi*fication* (« *rating* ») de la dette CBM n'aurait pas été très élevée dans l'esprit des agences spécialisées alors que le statut actuel de ce débiteur a permis à son euro-emprunt d'être honorablement reçu. Vendredi, il était recherché sur le marché gris avec une *décote* de l'ordre de 1,25, soit bien en deçà de la commission bancaire qui totalise *1,875 %*.

Pour terminer, *signalons* l'ouverture cette semaine d'un nouveau marché : celui du « Lévrier *d'Irlande* » (« *Wolfhound* »). Comme son homologue « Bulldog » en Angleterre et « Yankee » aux *Etats-Unis*, celui du mâtin à poil de loup qu'est le « wolfhound » s'applique au placement d'émissions d'emprunteurs étrangers sur le marché domestique irlandais. Il n'avait jusqu'ici jamais été exploité. C'est chose faite, depuis mardi, avec un emprunt de la Banque européenne d'investissement d'un montant de 15 millions de livres irlandaises. Sa durée est de dix ans. Il sera émis à 97,8 avec un coupon de 11,50 % pour donner un rendement de 11,88 %.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Un dollar momentanément stabilisé ?

La semaine a été calme sur les marchés des changes, sauf *vendredi*, où l'on a vu le yen en forte hausse. Après sa tentative de remontée la semaine *précédente*, « cassée » *net* par les interventions des banques centrales, le dollar s'est maintenu en Europe dans une plage de cours assez réduite, oscillant entre 8 F et 8,08 F et entre 2,6250 DM et 2,66 DM. La *demande d'origine* commerciale est restée forte, et même très forte, notamment à l'approche de la fin du mois, mais la menace omniprésente d'une intervention des banques centrales a tempéré les initiatives des opérateurs.

A ce jeu du chat et de la souris que nous *évoquions* il y a *quinze* jours, ces banques ont très bien réussi. Maintenant, il leur suffit de *quelques actions ponctuelles* pour inciter tout le monde à la sagesse, comme elles l'ont fait, discrètement, à plusieurs reprises, cette semaine.

Le renfort inattendu leur est venu de la Banque nationale suisse, qui n'était pas intervenue jusqu'à présent, et dont le président, M. Pierre Languetin, a déclaré qu'elle *était* désormais « *disposée* » à s'associer à l'action des banques centrales.

Le fait marquant de la semaine, toutefois, a *été* l'initiative *prise* à *la* veille du week-end par la Banque nationale du Japon pour faire baisser davantage le dollar à Tokyo. La semaine dernière, nous faisions état du problème irritant posé par le yen, qui refusait obstinément de se revaloriser *davantage par rapport* à *la* monnaie américaine, dont le cours aurait dû, selon le gouverneur de la Banque centrale, M. Sumita, revenir à des cours compris entre 200 et 210 yens. Or, en dépit des interventions répétées de ladite Banque centrale à Tokyo, *le dollar se maintenait* au-dessus de 215 yens au moment même où le premier ministre nippon, M. Nakasone, débarquait aux Etats-Unis en voyage officiel, et s'efforçait *d'endiguer la* vague de protectionnisme déferlant sur le pays.

La Banque du Japon a entrepris d'agir sur les *taux d'intérêt* ; *elle* les a fait monter brutalement, pour rendre les placements en yens plus attirants et essayer de *réduire* un peu l'écart les séparant des taux américains, plus élevés. A la veille du week-end, le loyer de l'argent au jour le jour est passé à Tokyo, d'un coup, d'un peu moins de 7 % à 8 3/4 %, la progression étant sensible sur les échéances les plus longues.

Cette initiative a pris de court le marché financier nippon qui tablait, au contraire, sur une *diminution* du taux d'escompte officiel, afin de contribuer à la relance de la consommation. Cette relance a été décidée récemment par le gouvernement Nakasone pour développer les importations et essayer aussi de *réduire l'énorme excédent commercial* japonais.

Le gouverneur de la Banque du Japon avait eu beau mettre en garde les opérateurs contre le mouvement *de hausse des cours des obligations*, déclenché dans l'espoir d'une baisse du taux – il l'avait qualifié d'« *extrêmement spéculatif* », – rien n'y fit. La décision qu'il a prise, en sens inverse, a provoqué la plus belle chute des cours qu'on ait *observée en un jour depuis avril* 1980.

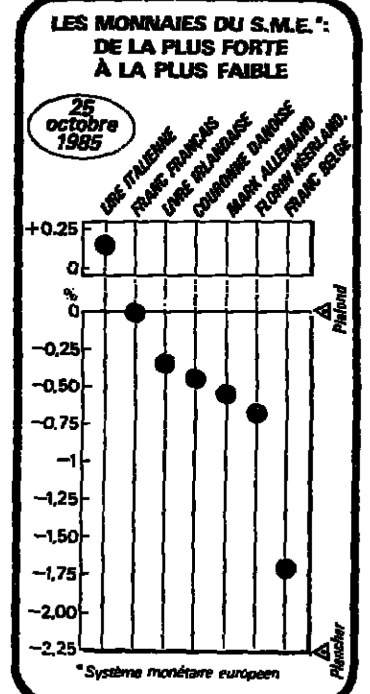
Un renchérissement du loyer de l'argent au Japon pourrait-il être appuyé par une *diminution* du taux aux Etats-Unis, susceptible d'en renforcer l'effet et de rendre le dollar moins attirant ? Certains le pensaient à New-York, à *l'annonce* d'une nouvelle et forte diminution (6,8 milliards de dollars) de la masse monétaire (MI), dont la croissance, après de sensibles débordements, revient à l'intérieur des limites que lui avait assignées la Réserve fédérale au printemps.

Certes, ladite Réserve fédérale, soucieuse de ne pas relancer l'infla*tion*, *n'a jamais* eu l'intention d'ouvrir les robinets des liquidités et de rendre l'argent « facile ». Mais *l'inflation semble sous contrôle* aux Etats-Unis, et l'incertitude plane encore sur la vigueur de la croissance outre-Atlantique. *Il* est vrai que les besoins du Trésor américain restent immenses, et qu'une baisse des taux serait peut-être malvenue. Cela n'empêche pas certains opérateurs new-yorkais de pronostiquer une réduction du taux d'escompte fédéral *d'ici à la fin de l'année*.

En Europe, le franc belge, qui s'était *vivement redressé* il y a quinze jours au lendemain des élections législatives en Belgique, marquées par le succès *inattendu de* la coalition sortante et la reconduction du premier ministre précédent, M. Martens, s'est *affaibli* à nouveau, retombant en queue du SME.

Le franc *français* s'est bien tenu vis-à-vis du mark, dont le cours se maitient un peu au-dessous de 3,05 F : les devises continuent à entrer en bonne partie grâce au niveau élevé des taux d'intérêt sur la place de Paris. La Rue de Rivoli *prévoit une balance des paiements* équilibrée en 1985. L'Espagne, enfin, étudie l'entrée de la peseta dans le SME, après une période d'observation.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 21 OCTOBRE AU 25 OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4250	–	12,3915	46,1254	37,7714	1,8670	33,4728	0,0560
	1,4270	–	12,4301	46,1894	37,9507	1,8727	33,6022	0,0562
Paris	11,4997	8,0700	–	372,23	304,82	15,0672	270,12	4,5222
	11,4802	8,0450	–	371,59	305,31	15,0655	270,33	4,5146
Zurich	3,0894	2,1680	26,8651	–	81,8885	4,0477	72,5690	1,2149
	3,0895	2,1650	26,9111	–	82,1632	4,0543	72,7487	1,2149
Francfort	3,7726	2,6475	32,8062	122,11	–	4,9430	88,6192	1,4836
	3,7601	2,6350	32,7533	121,71	–	4,9344	88,5417	1,4787
Bruxelles	76,323	53,56	6,6369	24,7047	20,2304	–	17,9280	3,0014
	76,2018	53,40	6,6377	24,6651	20,2657	–	17,9435	2,9966
Amsterdam	4,2571	2,9875	37,0205	137,79	112,84	5,5778	–	1,6741
	4,2468	2,9760	36,9919	137,46	112,94	5,5730	–	1,6700
Milan	2542,91	1784,50	221,13	823,10	674,03	33,3177	597,32	–
	2542,91	1782	221,50	823,09	676,28	33,3708	5,9879	–
Tokyo	305,66	214,50	26,5801	98,9391	81,0196	4,0048	71,7991	0,1202
	306,88	215	26,7247	99,3072	81,5939	4,0262	72,2446	0,1207

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 25 octobre, 3,7622 F contre 3,7419 F le vendredi 18 octobre.

Les matières premières

Remous sur l'étain
Hausse du platine et du café

La décision prise par le directeur du stock régulateur de ne plus intervenir sur le marché de l'étain s'est traduite immédiatement par un effondrement des cours et la suspension des cotations à Londres. Ce fait illustre une fois de plus les difficultés rencontrées par les accords internationaux pour mener à bien leur tâche de stabilisation des prix. Un autre facteur, mais d'ordre politique, a perturbé le marché du platine.

MÉTAUX. – *Privés momentanément des achats de soutien du directeur du stock régulateur, les cours de l'étain se sont effondrés, jeudi matin, à Londres, lors des premières transactions officieuses. Pour éviter un krach, la direction de la Bourse a décidé de suspendre les cotations. Une réunion du Conseil international de l'étain s'est tenue, vendredi, à Londres pour faire face à cette situation et sortir de cette impasse. Officieusement, les cours ont perdu en quelques minutes plus de 300 livres par tonne ; les réserves du stock régulateur sont épuisées, aussi les pays membres devront verser une contribution financière supplémentaire. Sans le soutien du directeur du stock régulateur, les cours de l'étain tomberaient, estiment les négociants, vers 6 500 livres la tonne. Il a déjà été retiré du marché 62 000 tonnes de métal, soit l'équivalent de cinq mois de consommation mondiale, d'une valeur de 500 millions de livres sterling. Maintenir les prix dans les fourchettes prévues par l'accord (le plancher est de 8 500 livres) devient une tâche de plus en plus difficile, les pays membres ne représentant plus que les trois cinquièmes de la production mondiale, au lieu des quatre cinquièmes il y a deux décennies.*

Il a suffi au chef du gouvernement de l'Afrique du Sud de laisser planer la menace d'un arrêt des ventes de platine, démentie ensuite, pour que les prix de ce métal s'emballent. Le calme tendait à revenir sur le marché en fin de semaine.

DENRÉES. – *Le mouvement de hausse s'est accentué sur les cours du café. Des craintes relatives à une diminution sensible de la prochaine récolte brésilienne, incidence de la sécheresse qui a sévi dans les régions productrices, ont provoqué des achats de couverture précipités de la part de nombreux négociants.*

Progression des cours du sucre sur les différents marchés. La récolte mondiale de la campagne 1985-1986 serait, pour la première fois depuis quatre ans, inférieure aux besoins de la consommation, selon les estimations de la FAO.

LES COURS DU 24 OCTOBRE 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 995 (968) ; à trois mois, 1 006,50 (986) ; étain comptant, 8 548 (8 559) ; à trois mois, 8 460 (8 465) ; plomb, 274 (275) ; zinc, 428 (448) ; aluminium, 680 (699) ; nickel, 2 920 (2 978) ; argent (en pence par once troy), 436 (442). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 61,85 (60,65) ; argent (en dollars par once), 6,188 (6,166) ; platine (en dollars par once), 336,10 (320,10). – Penang : étain (en ringgit par kilo), 29,50 (30,05).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, décembre, 60,37 (60,10) ; mai, 60,67 (61,08). – Sydney (en cents par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 574 (577). – Roubaix (en francs par kilo), laine, 51 (51,30).

CAOUTCHOUC. – Kuala-Lumpur (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 182,50 (185,50).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 151 (2 192) ; mars, 2 242 (2 272) ; sucre, janvier, 5,08 (4,88) ; mars, 5,51 (5,39) ; café, décembre, 153,58 (143,50) ; mars, 152,50 (145,80). – Londres (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, décembre, 137 (137,80) ; mars, 147 (146,30) ; café, novembre, 1 765 (1 670) ; janvier, 1 806 (1 709) ; cacao, décembre, 1 705 (1 706) ; mars, 1 748 (1 752). – Paris (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 975 (1 957)) ; mars, 1 983 (1 985) ; café, novembre, 1 960 (1 850) ; mars, 2 060 (1 952) ; sucre (en francs par tonne), décembre, 1 365 (1 345) ; mars, 1 375 (1 355). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), décembre, 141,90 (144,50) ; janvier, 143,50 (145,10). – Londres (en livres par tonne), décembre, 125,60 (126,40) ; mars, 127,50 (128,50).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, décembre, 317,60 (313 1/2) ; mars, 323,60 (320 1/2) ; maïs, décembre, 221,20 (220 1/2) ; mars, 233,40 (233).

INDICES. – *Moody's*, 903 (910,10) ; Reuter, 1 711,60 (1 697,40).

Marché monétaire et obligataire

Le dégel

Tout va très bien maintenant sur le marché des obligations à Paris, où la semaine a été « *la plus fabuleuse de ces derniers mois* », selon les opérateurs. Ils ont plus travaillé pendant ces cinq jours qu'au cours de la période s'étendant sur une partie d'août, septembre et octobre, tout au moins sur le marché des émissions.

Tout s'est enlevé en un clin d'œil, que ce soit les 1 800 millions de francs du Crédit national à treize ans, et 10,80 % de taux nominal, 11,51 % de rendement brut (– 0,20 %), les 800 millions de francs de la Caisse centrale de coopération *économique* à 10,70 % (11,50 % brut) et plus de quatorze ans, avec bon de souscription pour une deuxième tranche de 800 millions de francs en août 1986 (11,01 % brut), et même les 500 millions de francs du Fonds de *l'industrie sidérurgique* (FIS) à 11,80 %, signature modérément appréciée d'habitude, malgré la *garantie de l'Etat. Tout, absolument* tout, est parti le jour même de l'émission pour le Crédit national.

Il est vrai que le marché, depuis *plusieurs semaines et, surtout*, depuis le semi-échec de l'emprunt d'État enfin « casé », avait été passablement asséché. La demande potentielle émanant d'opérateurs restés l'arme au pied, très « liquides », était importante. Pour *calmer cette fringale*, on pense même à lui mettre sous la dent un emprunt d'Etat qui pourrait revêtir la forme d'obligations renouvelables du Trésor (ORT) avec un gros emprunt d'État en novembre ou décembre.

Sur le marché secondaire, bien que les rendements n'aient pratiquement pas varié, aux environs de 10,69 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans et de 11,87 % pour ceux du secteur public, le sentiment a *été* meilleur *sur* les *émissions* à taux fixe. Celles à taux variables sont moins recherchées, du fait qu'elles sont détenues, essentiellement, par les SICAV à court terme, dont les en-cours peuvent être aléatoires, et aussi parce que la mise en *route du marché à terme d'obligations* (MATIF) pourrait remettre partiellement en cause leur rôle de garde-fou contre les variations de taux.

Les *opérateurs tablent, maintenant*, sur une poursuite de la détente du loyer de l'argent, à court et à long terme, à la faveur de « bons » indices de prix (celui de décembre pourrait être négatif). A cette occasion, on assure que, à la veille de l'abaissement du taux d'*intervention* de la Banque de France, le jeudi 17 octobre, le gouverneur, M. Michel Camdessus, avait hésité entre une réduction d'un quart de point, finalement retenue, et une diminution d'un demi-point.

M. Pierre Bérégovoy, s'exprimant *en clôture du Forum de l'investissement* à Paris, a indiqué qu'il n'était pas question de toucher aux taux d'intérêt des livrets d'épargne, ramenés de 6,50 % à 6 % le 1er juillet dernier. BI « L'épargne populaire n'a jamais été aussi bien rémunérée *en France* » (par *rapport à l'inflation*), a-t-il affirmé, alors qu'elle perdait 6 points en 1980 et 8 points en *1975*, toujours par rapport à l'inflation. Quant aux taux d'intérêt des banques, le ministre a signifié aux établissements qu'il devenait urgent de poursuivre la baisse. « *Si les banques éprouvent quelques difficultés, ce n'est pas en retardant le mouvement qu'elles les résoudront, mais en réduisant leur coût d'intermédiation, qui est trop élevé par rapport à l'étranger.* » Ce point, naturellement, est contesté par lesdites banques, qui font état des commissions nettement plus élevées prélevées sur leur clientèle par les établissements étrangers. Il y aurait, évidemment, un bon moyen pour maintenir les marges des banques françaises et leur permettre de réduire le coût de leur crédit, c'est de faire payer les opérations, c'est-à-dire les chèques. Mais, pour l'instant, il n'en est pas question, surtout avant mars 1986.

Pour abaisser leurs taux de base (TBB) d'un cinquième ou d'un quart de point, les banques attendront, sans doute, que le loyer de l'argent sur le marché monétaire s'établisse durablement au voisinage de 9 1/8 % d'intervention de la Banque de France. A la veille du week-end, pour la fin de période de constitution de réserves obligatoires, on *cotait* 9 3/8 %. Rue de Rivoli, *on* faisait remarquer que la notion même de TBB était trop rigide : quoi de commun entre les grandes banques chargées de guichets coûteux comme la BNP ou le Crédit lyonnais et les établissements sans guichets ou structurellement emprunteurs, comme Paribas ou la SOVAC ?

A cet égard, le lancement début décembre du papier commercial, ou plutôt des « billets de trésorerie » émis par les entreprises au voisinage du loyer de l'argent au jour le jour, permettra aux intérêts débiteurs de se « déconnecter » partiellement du taux de base bancaire, et, donc, de s'adapter plus souplement aux conditions du marché... et de la Banque de France.

F. R.

Le Monde

«LE CONTEXTE AYANT ÉVOLUÉ»

La France va «réactualiser» ses positions sur le Proche-Orient

La politique française au Proche-Orient est-elle en train de changer ? Une petite phrase du porte-parole de l'Élysée, M. Michel Vauzelle, vendredi 25 octobre, à l'issue de l'entretien que le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, venait d'avoir avec M. Mitterand, peut le laisser penser. *« Compte tenu des événements récents, qui apportent un changement dans la façon dont sont perçus les représentants OLP des Palestiniens,* a déclaré M. Vauzelle, *la France attendra d'avoir le point de vue des pays arabes avant de donner une position réactualisée sur la situation au Proche-Orient. »* Le porte-parole de l'Élysée a cependant assuré que les principes sur lesquels est fondée l'action diplomatique de la France dans la région demeurent valables : c'est, a-t-il précisé, *« le contexte qui a évolué » (1).*

Cette formulation prudente traduit le souci de prendre en compte la perte de crédibilité qui affecte l'OLP ces derniers temps, en particulier depuis l'affaire de l'*Achille-Lauro*. On se défie toutefois, du côté français, de toute évaluation prématurée : en décembre 1983 déjà, après avoir été chassés de Tripoli du Liban, l'organisation palestinienne avait été tenue pour politiquement «morte» par un certain nombre d'observateurs que la suite des événements, y compris l'initiative jordano-palestinienne récente, devait conduire à nuancer ce jugement. En second lieu, Paris voudrait prendre la vraie mesure de la perception arabe, et non pas seulement occidentale, de la situation de l'OLP après le *« retrait d'invitation »* de M. Arafat à l'ONU et les fins de non-recevoir opposées à des délégations palestiniennes à Londres ou à la Communauté européenne.

Plusieurs éléments incitent actuellement à penser que le paysage proche-oriental appelle des ajustements de la diplomatie française. Le premier d'entre eux est certainement la politique conduite par M. Shimon Pérès, et l'écho qu'elle a rencontré auprès du roi Hussein de Jordanie.

Paris sait qu'Israël cherche par tous les moyens à isoler l'OLP et semble en passe d'y parvenir, et que le ministre jordanien des affaires étrangères a réaffirmé que rien n'est envisageable sans la participation de l'organisation de M. Arafat. Mais la proposition israélienne d'un forum qui lancerait de véritables pourparlers sur le Proche-Orient est considérée comme habile : un tel cadre serait certainement plus approprié, pour nombre de dirigeants arabes, que le face-à-face avec les représentants de l'Etat hébreu, auquel nombre d'entre eux se refusent encore par principe.

Aider au rapprochement soviéto-israélien

L'organisation d'une conférence internationale, qui viendrait couronner de tels pourparlers, et à laquelle la France demeure favorable sous réserve que les principaux éléments du dossier aient déjà été traités en profondeur par les pays concernés, exige aux yeux d'Israël que les Soviétiques confirment l'amélioration, encore très discrète, de leurs rapports avec Jérusalem. On note que M. Reagan s'est bien gardé de mentionner le Proche-Orient parmi les crises régionales auxquelles il propose au Kremlin de rechercher une solution en commun.

Un élément spectaculaire du réchauffement des rapports entre Israël et le bloc de l'Est pourrait être la prochaine autorisation accordée à de nombreux juifs d'URSS de quitter le pays. M. Pérès y a fait allusion vendredi lors de sa conférence de presse *(voir nos informations en page 5)*, sans révéler l'ampleur de l'opération envisagée. Il pourrait s'agir de plusieurs milliers de personnes.

C'est au cours de son passage à Paris, au début d'octobre, que M. Gorbatchev a proposé à M. Mitterand de confier à la France le soin de transporter ces juifs d'URSS ainsi libérés vers Israël. Le numéro un soviétique aurait aimé que l'affaire puisse être menée à terme avant même le sommet de Genève, les 19 et 20 novembre, ce qui semble techniquement difficile, mais serait particulièrement payant pour Moscou, en termes d'image. Des spécialistes français étudient actuellement, en tout cas, la mise en œuvre pratique de ce pont aérien.

M. Dumas doit d'ailleurs se rendre à Jérusalem les 8 et 9 décembre prochain. Auparavant il aura rencontré, lundi et mardi, les dirigeants irakiens à Bagdad, cependant que le roi Hussein de Jordanie est attendu à Paris d'ici une dizaine de jours. On observe avec intérêt, du côté français, le rapprochement syro-jordanien en cours, qui a manifestement reçu la bénédiction de l'Arabie saoudite. Avec d'autant plus d'intérêt, même, que les discussions ont d'autre part repris entre la Syrie et l'Irak.

Ces éléments s'ajoutent aux problèmes de l'OLP et à certaines maladresses de son chef (la rencontre que M. Arafat a eue récemment au Koweït avec des dirigeants de l'opposition égyptienne a fort irrité, par exemple, le président Moubarak). Ils ne sauraient suffire à provoquer de la part de la diplomatie française une révision déchirante à propos du Proche-Orient mais appellent des inflexions.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Le Quai d'Orsay a d'ailleurs publié ce communiqué samedi soir affirmant que « le gouvernement entend poursuivre les contacts engagés avec toutes les parties en présence. »

A Renault-Douai

DES RESPONSABLES CGT SANCTIONNÉS

Le secrétaire du syndicat CGT de Renault-Douai, M. Jean-François Caré, a comparu vendredi 25 octobre devant le tribunal correctionnel de la ville à la suite d'une plainte pour injure et diffamation déposée par la direction de l'usine, en raison d'un tract affiché dans l'entreprise en novembre 1984. Celui-ci rapprochait l'action de la direction et l'assassinat d'un ouvrier turc dans une usine d'Epône (Yvelines). Le jugement sera rendu le 22 novembre.

M. Caré fait aussi partie, avec, notamment, le secrétaire du comité d'établissement, des quatre militants CGT sanctionnés, jeudi 24 octobre, d'une *« mise à pied conservatoire et immédiate »* par la direction. Selon celle-ci, les quatre militants ont été reconnus par plusieurs témoins dans un groupe d'une dizaine de personnes qui a frappé et malmené deux agents de maîtrise sur le parking de l'usine dans la nuit du 15 au 16 octobre.

FRONDE DES CAPITAINES CGT DE LA MARINE MARCHANDE

A l'issue du Congrès de la fédération des capitaines et officiers de la marine marchande (CGT), M. Raymond Charpiot a été réélu secrétaire général le 25 octobre.

Le rapport qui a été soumis aux congressistes contient des passages très critiques à l'égard de la confédération de M. Krasucki. Rejetant la politique du *« Y'a qu'à, y'a qu'à »*, le rapport de M. Charpiot note : *« la critique systématique du gouvernement sans preuves et sans contre-propositions à l'appui témoigne d'arrière-pensées politiques et apporte la preuve qu'on veut bien critiquer mais qu'on ne cherche pas à aboutir »*. Et il dénonce l'*« emprise absolue »* du parti communiste sur la CGT.

Thomson CSF annonce un doublement de ses bénéfices en 1985

Les bénéfices du premier semestre de 1985 de la société Thomson-CSF s'établissent à 337 millions de francs, contre une perte de 124 millions de francs au premier semestre 1984. Pour l'exercice 1985 tout entier, les bénéfices devraient s'établir à *« au moins »* 600 millions de francs, contre 317 millions de francs en 1984, avec *« une bonne chance d'atteindre 800 millions de francs, soit plus de 2 % du chiffre d'affaires, contre 1 % »*, a annoncé le président, M. Alain Gomez, le 25 octobre.

De tels résultats, a-t-il estimé, marquent la fin de la phase de redressement, amorcée en 1982, lorsque l'application de *« règles comptables de bon sens »* conduisit à dégager une perte de 2 milliards de francs, règles qui auraient dû être appliquées, pour une bonne part, aux exercices 1980 (+ 310 millions de francs) et 1981 (– 70 millions de francs).

L'autofinancement au premier semestre 1985 a atteint 1 120 millions de francs, soit 7,3 % du chiffre d'affaires (contre 5,7 % pour l'exercice 1984 et 2,4 % pour le 1er semestre 1984), assurant ainsi 84 % des investissements, qui, eux-mêmes, ont progressé de 80 % par rapport à fin 1984, et se sont élevés à 1 340 millions de francs. M. Gomez a souligné que les résultats au 30 juin 1985 s'entendaient après une perte exceptionnelle de 164 millions de francs, due pour l'essentiel à l'apurement définitif des charges de transfert des activités « téléphone ». L'amélioration provient essentiellement de la branche « équipements et systèmes » (67 % du chiffre d'affaires), tandis que la branche médicale achève son redressement et que la branche des composants réduit ses pertes à environ 300 millions de francs, malgré une conjoncture *« épouvantable »* sur le marché mondial et un véritable *« massacre »* sur les mémoires dynamiques, dominées par les Japonais. Dans ce domaine, la part prédominante de l'Europe dans les ventes de Thomson-CSF lui a épargné les déboires du marché américain, où la quasi-totalité des entreprises affichent des pertes.

2 000 « pirates » du téléphone poursuivis en justice

La direction des télécommunications a décidé de poursuivre en justice les « pirates » du téléphone qui utilisent un appareil permettant à des abonnés de se faire appeler gratuitement par leurs correspondants.

Sur plainte des PTT, le parquet de Paris a donc ouvert, le vendredi 25 octobre, deux informations judiciaires pour escroqueries, recel d'escroqueries et complicité. La première, confiée au juge d'instruction M. Jean-Paul Dupertuys, vise les communications illicites effectuées entre deux postes téléphoniques situés en France métropolitaine. La seconde, ouverte au cabinet de M. Etienne Guilbaud, concerne le trafic téléphonique international, particulièrement prisé par les fraudeurs.

Le dispositif étant détectable, les mesures effectuées sur les lignes par la direction des télécommunications ont permis d'évaluer à près de deux mille le nombre de pirates. Des perquisitions ont été effectuées chez certains d'entre eux : des abonnés indélicats, possesseurs ou bénéficiaires de l'ingénieux système, pourraient être inculpés.

Il existe divers moyens de se procurer l'appareil. Un technicien en technologie aurait relevé les plans, lors d'un stage dans une entreprise importante travaillant pour les télécommunications et, après l'avoir fabriqué, l'auraient diffusé auprès de sa famille et de ses amis, qui, eux-mêmes, le mettaient à la disposition de leurs relations...

Mais, au-delà de l'artisanat, il semble que ce système ait fait l'objet d'une fabrication en série, notamment en Israël, alors que dans plusieurs capitales d'Amérique du Sud il est proposé aux voyageurs à des prix variant entre 100 et 400 dollars.

M. P.

Fondateur de l'OPEP

L'ÉCONOMISTE VÉNÉZUÉLIEN MANUEL PEREZ GUERRERO EST MORT

L'économiste vénézuélien Manuel Perez Guerrero est mort jeudi 24 octobre, à Caracas, à l'âge de soixante-quatorze ans. Il était l'un des pionniers de la lutte pour un nouvel ordre économique international menée depuis un quart de siècle par les pays en voie de développement.

[Ministre des finances à trente-six ans, Manuel Perez Guerrero avait la réputation d'un diplomate accompli et d'un négociateur habile. Il était l'homme de toutes les batailles, depuis la première Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), à Genève, en 1964 jusqu'au sommet Nord-Sud de Cancun, au Mexique en 1981. Il avait une longue expérience des conseils internationaux depuis la Société des nations en 1937 et les instances de l'ONU après la guerre, représentant cet organisme international comme conseiller pour le développement en Egypte, en Tunisie, au Maroc et en Algérie. Ministre des mines et des hydrocarbures du Venezuela, Manuel Perez Guerrero avait représenté son pays au sein de l'OPEP entre 1963 et 1967. Cinq années plus tard, il a succédé à l'Argentin Raul Prebisch comme secrétaire général de la CNUCED. En *1980-1981, il présidait le* « groupe des 77 », le « syndicat » des pays pauvres. Petit et fluet, distingué, il a continué, malgré tous les revers, à défendre la cause du tiers-monde, perdant rarement son calme et gardant toujours son optimisme. – *(AFP.)*]

Echecs

YOUSSOUPOV SEUL EN TÊTE DU TOURNOI DES CANDIDATS

Battu six fois en neuf rondes et n'ayant réussi que trois nulles, le Canadien Spraggett s'est réveillé vendredi aux dépens de Spassky qui voit pratiquement s'évanouir ses derniers espoirs de qualification. Youssoupov ne faiblit pas, sa victoire sur Ribli le laisse, seul, à la première place après la dixième ronde du Tournoi des candidats de Montpellier.

DIXIÈME RONDE. – Portisch-Vaganian, ajournée ; Tal-Timman, 0,5-0,5 (19) ; Youssoupov-Ribli, 1-0 (32) ; Seirawan-Kortchnoi, ajournée ; Spraggett-Spassky, 1-0 (40) ; Nogueiras-Short, 0,5-0,5 (40) ; Sokolov-Peliavski, 0,5-0,5 (39) ; Smyslov-Tchernine, 0,5-0,5 (33).

CLASSEMENT. – 1. Youssoupov, 7 ; 2. Tal, 6,5 ; 3. Timman et Sokolov, 6 ; 5. Nogueiras et Beliavski, 5,5 ; 7. Portisch, (1 ajourn.) et Tchernine, 5 ; Seirawan, 4,5 (1 ajourn.), etc.

A B C D E F G

LA NUIT DES 7 D'OR SUR TF 1

Le miroir de Narcisse

Pourquoi la télévision n'aurait-elle pas ses prix d'excellence ? De même que le cinéma a ses césars, la mode ses oscars, les livres leurs prix littéraires et que la musique aura bientôt ses « victoires », le petit écran veut montrer qu'il ne se contente pas d'emprunter des vedettes au théâtre ou au cinéma mais qu'il est capable de créer ses propres stars : journalistes, animateurs, présentatrices...

L'idée est venue de Georges Cravenne, inventeur des césars au cinéma et d'Etienne Mougeotte, directeur du magazine *Télé 7 jours* – d'où le nom des trophées, des 7 dorés et massifs surplombés d'une sorte d'antenne, dessinés par le peintre-sculpteur Georges Mathieu. Idée mi-artistique, mi-publicitaire qui a déplu à certains. Sur les quatre mille professionnels de l'audiovisuel (journalistes, acteurs, techniciens, publicitaires, critiques, producteurs, etc.) pressentis pour faire partie d'une « académie des arts de la télévision » créée pour la circonstance, un peu plus de la moitié seulement ont accepté d'y participer. Trois quarts d'entre eux ont voté. Un super 7 d'or consacrait la personnalité de l'année, d'après le vote des lecteurs de *Télé 7 jours*.

La remise des 7 d'or fut l'occasion de rendre hommage aux disparus – Jean L'Hote, réalisateur du *Diable dans le bénitier*, Philippe de Dieuleveult, victime de son courage professionnel, Simone Signoret dont le dernier rôle fut pour la télévision –, de donner un coup de chapeau à Léon Zitrone, symbole vivant du meilleur et du pire de la culture télévisuelle, et de s'attendrir sur les moments loufoques du métier en rediffusant l'inoubliable sottisier de bévues et d'incidents techniques... Peu de surprises dans l'attribution des prix : Bernard Pivot, enfant chéri du petit écran, en rafle trois et Christine Ockrent – les absents n'ont pas toujours tort – fut jugée non seulement meilleur présentateur du journal, mais encore personnalité de télévision pour 1985. Elle n'a pas usurpé son titre.

Mondalités et nombrilisme, sans doute. Mais pourquoi pas ? Le narcissisme est au cœur de l'industrie du spectacle ; or il faut à Narcisse un miroir. *« Nous avons souvent besoin d'être connus et nous avons toujours besoin d'être reconnus »*, a dit Nicole Courcel, en consacrant Suzanne Flon meilleure comédienne et en remerçiant TF 1 d'avoir *« enfin créé les prix de la télévision »*.

ALAIN WOODROW.

Le palmarès

Meilleur présentateur du journal télévisé : Christine Ockrent.

Meilleur animateur : Bernard Pivot.

Meilleur journaliste : François de Closets.

Meilleure speakerine : Évelyne Dhéliat.

Meilleur comédien : Michel Bouquet.

Meilleure comédienne : Suzanne Flon.

Meilleur auteur : Jean L'Hote.

Meilleure musique : Maurice Jarre.

Meilleur téléfilm : Jacques le fataliste et son maître.

Meilleur feuilleton ou série : « Des grives aux loups ».

Meilleur journaliste sportif : Gérard Holtz.

Meilleure émission de variétés : « Les enfants du rock ».

Meilleur producteur de télévision : Bernard Pivot.

Meilleur réalisateur de direct : Maurice Dugowson.

Meilleur réalisateur de fiction : Claude Santelli.

Meilleure émission pour la jeunesse : « Disney Channel ».

Meilleur jeu télévisé : « La chasse aux trésors ».

Meilleur magazine d'actualité ou débat : « 7 sur 7 ».

Meilleur magazine culturel ou artistique : « Apostrophes ».

Meilleur documentaire : « L'équipe Cousteau en Amazonie ».

Meilleur spot publicitaire : Citroën.

Super 7 d'or : Christine Ockrent.

MM. DILIGENT ET DERMAUX « OCCUPENT » LA PRÉFECTURE DE LILLE

Les forces de police ont expulsé, le vendredi 25 octobre au début de la soirée, neuf maires de l'agglomération de Roubaix-Tourcoing qui occupaient depuis l'après-midi l'antichambre du bureau du préfet de région à Lille. Après avoir passé près de trois heures dans l'antichambre du préfet, MM. André Diligent, sénateur du Nord, maire (UDF-CDS) de Roubaix, Stéphane Dermaux, maire (UDF-PR) de Tourcoing, et sept autres maires ont été, un par un, empoignés par des policiers et poussés jusqu'à la porte de la préfecture.

Ils étaient attendus, devant les grilles, par une cinquantaine de personnes, élus de leurs communes et représentants de l'opposition au conseil régional et à la communauté urbaine de Lille, qui avaient quitté, en témoignage de solidarité, les séances de ces deux assemblées. L'un d'entre eux, M. Serge Charles, député (RPR), maire de Marcq-en-Barœul, avait été violemment bousculé par les forces de police, quelques minutes auparavant, en tentant de pénétrer dans les locaux de la préfecture, selon son entourage.

« Notre agglomération de Roubaix-Tourcoing vit dans un état d'apartheid économique et social, et, aujourd'hui, nous avons été expulsés par la violence, alors que nous tentions en vain, une fois de plus, d'obtenir une réponse de M. Laurent Fabius aux revendications économiques de nos quatre cent mille habitants, oubliés depuis des années par tous les plans de soutien ou de relance », a déclaré M. Diligent, président de l'association du Versant nord-est de la métropole.

● *Nouvelles actions du Syndicat du Livre parisien.* – Quelques centaines de militants du comité intersyndical du Livre parisien CGT ont interrompu plusieurs heures durant les travaux du congrès des patrons de la Fédération française de l'imprimerie et des arts graphiques. Ils réclamaient l'ouverture d'une négociation globale sur les conflits en cours aux imprimeries de Maisons-Alfort et François. D'autre part, le Syndicat du Livre a bloqué la distribution du numéro-test de *Grand-Paris*, projet de quotidien de M. Jean Shalit (*le Monde* du 26 octobre). Le syndicat exige que ces numéros soient imprimés aux conditions de la convention collective de la presse quotidienne.

Le numéro du « Monde » daté 26 octobre 1985 a été tiré à 483 535 exemplaires

FIN DU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Commencé en début de semaine, le soixante-huitième congrès de l'Association des maires de France, réuni à l'Hôtel de Ville de Paris, s'est achevé le vendredi 25 octobre par l'adoption d'une résolution générale dans laquelle les maires demandent que soit *« rapidement proposé »* un statut pour les élus. Ils souhaitent également que la décentralisation soit *« accompagnée d'une réelle déconcentration au profit du commissaire de la République, qui doit demeurer*, estiment-ils, *l'interlocuteur privilégié des élus locaux »*. Les congressistes, qui souscrivent à l'objectif de *« réduction des prélèvements obligatoires »*, attendent du gouvernement qu'il ne les oblige pas à accroître les impôts locaux, notamment en maintenant l'encadrement des prix des tarifs publics (principalement celui de l'eau).

Lors du vote sur cette résolution, les élus communistes se sont abstenus. Bien que partageant ces revendications, ils émettent sur la politique gouvernementale des réserves.

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à St-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

LUNDI 28 OCTOBRE
Allô «le Monde»
préparé par FRANÇOIS KOCH
47-20-52-97
BOMBE ATOMIQUE
BOMBE A NEUTRONS
ET POLLUTION
avec ROGER CANS

MARDI 29 OCTOBRE
«Le Monde» reçoit
HUGUETTE BOUCHARDEAU
ministre de l'environnement
avec PHILIPPE BOUCHER

Dans l'Oise

ESCROQUERIE AUX MAGNÉTOSCOPES

(De notre correspondant.)

Beauvais. – Un habitant de Sainte-Eusoye (Oise), M. Christian Preux, trente et un ans, sans profession, vient d'être écroué à la maison d'arrêt de Beauvais pour plusieurs escroqueries. M. Preux, qui se faisait passer pour le mandataire d'un groupement de comités d'entreprise, s'était rendu, muni de faux certificats, au magasin Vidéo-Point, à Beauvais.

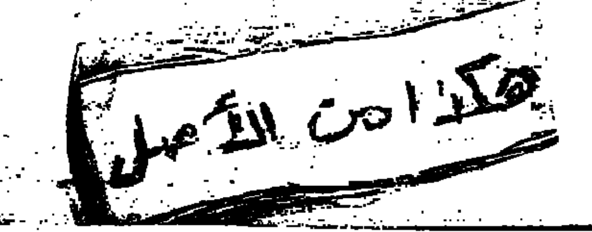
Depuis le mois d'avril, il avait passé commande de plus de trois cent cinquante magnétoscopes et d'une cinquantaine de téléviseurs, achetant d'abord en petites quantités. Il avait payé la marchandise, puis, pour une plus grosse commande, avait demandé des délais de paiement, pour laisser, en fin de compte, une dette dépassant le million de francs.

M. Preux achetait ses magnétoscopes 6 500 F environ, pour les revendre de 2 000 à 2 500 F aux employés d'une usine de Montrouge où il avait travaillé. Préalablement, il avait informé les ouvriers qu'il pouvait leur vendre ces magnétoscopes à des prix défiant toute concurrence, mais pour cela, avait-il dit, *« j'ai besoin de votre argent pour le placer pendant quatre mois à un intérêt de 20 % »*. Avec les fonds ainsi collectés, il avait commencé à payer ses achats aux commerçants de Beauvais.

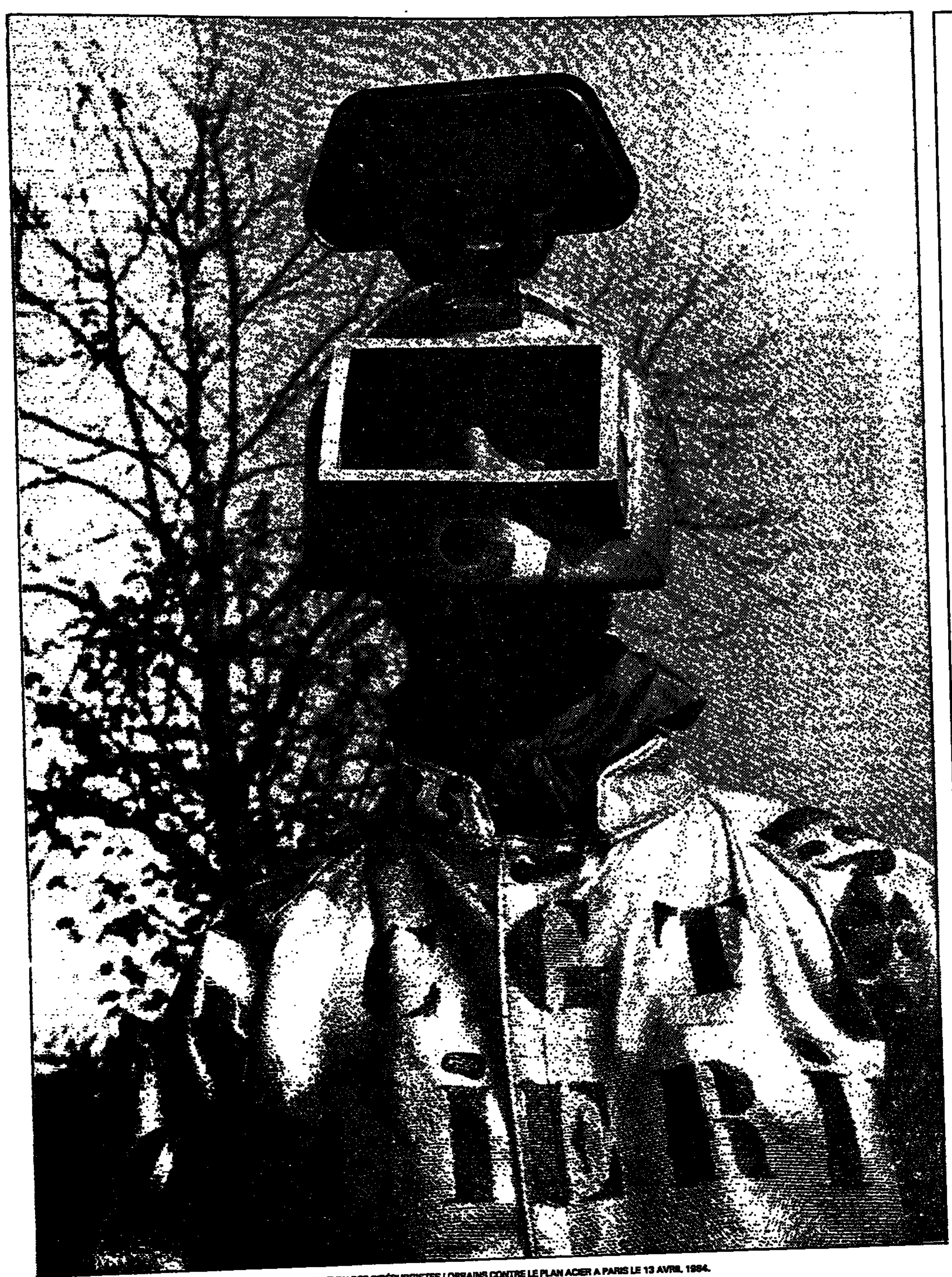
Ph. L.

M. LAURENT FABIUS ET « LA RÉUSSITE »

Une erreur a déformé la citation qui servait de conclusion au portrait consacré, dans nos éditions du samedi 26 octobre, à M. Laurent Fabius. *« J'ai toujours été frappé de la marge infime qui sépare souvent le succès de la réussite »*, avons-nous fait écrire au premier ministre dans son livre récent, *le Cœur du futur* (Calman-Lévy). En réalité, c'est à la marge qui sépare *« le succès de l'échec »* que s'intéressait M. Fabius...



Le Monde
AUJOURD'HUI



MANIFESTATION DES SIDÉRURGISTES LORRAINS CONTRE LE PLAN ACIER A PARIS LE 13 AVRIL 1984.
PHOTO LE DIASCORN/VIVA.

SYNDICATS ET DÉFIS INDUSTRIELS

L'année où la semaine aura trente heures. Le crépuscule des O.S. (page III).

Repères historiques pour un syndicalisme de crise. Trois hommes et les questions du futur (page IV et V).

En Lorraine, la formation malgré tout (page VI).

CGT-PCF : même combat, même destin. CFDT-PS : la main forcée (page VII).

A l'étranger, la grande centrale britannique TUC menacée d'éclatement ; morosité à l'allemande ; chez General Motors, une nouvelle organisation du travail (pages VIII et IX).

PROPOS INDISCRETS DE JEANNE MOREAU

A Baltimore, Jeanne Moreau joue *la Nuit de l'iguane*, pièce de Tennessee Williams qui sera donnée à Broadway à partir du 21 novembre. Elle projette également de tourner dans le prochain film de John Schlesinger, le réalisateur de *Macadam Cow-boy*. A Paris, elle nous a reçus et nous a livré quelques propos originaux autant qu'indiscrets (page XII).



Supplément au nº 12673. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 27 - Lundi 28 octobre 1985.

COURRIER

LES SOCIALISTES AVANT EPINAY

Une lettre de M. Gaston Defferre...

Après la publication du dossier sur le Parti socialiste dans *le Monde Aujourd'hui* daté 13-14 octobre, M. Gaston Defferre, ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, a adressé à Jacques Kergoat le témoignage que nous publions ici.

« Je viens de lire avec beaucoup d'intérêt l'excellent article « Un peu d'histoire » publié dans le Monde Aujourd'hui, *daté du 13-14 octobre 1985.*

» Je me permets de vous préciser, pour votre information personnelle, qu'en 1965, avant les rencontres au cours desquelles Guy Mollet et Jean Lecanuet se sont mis d'accord pour m'empêcher d'aboutir, j'avais battu Guy Mollet au congrès national. Le vote des fédérations sur les motions m'avait en effet donné la majorité.

» C'est la seule fois où Guy Mollet a été battu pendant toute la période où il a été secrétaire général de la SFIO.

» Quant à l'élection à la présidence de la République en 1969, je me suis décidé à être candidat lorsque j'ai entendu Guy Mollet dire au comité directeur du parti réuni d'urgence : « Si Gaston Defferre » est candidat, je m'en vais. »

» Depuis plusieurs années j'étais intervenu à tous les congrès pour que la SFIO se rénove, ouvre ses portes aux clubs et à la Convention des institutions républicaines. Je savais que je serais battu à l'élection présidentielle, mais j'espérais tout de même avoir plus de 5 % des voix.

» Le congrès d'Alfortville m'a désigné comme candidat à l'élection présidentielle. François Mitterrand avait fait la même analyse que moi : le départ de Guy Mollet du secrétariat général du parti était indispensable pour créer le nouveau Parti socialiste.

» Au lendemain des élections municipales de 1965 j'ai publié un long article dans le Monde *pour expliquer que je souhaitais mettre sur pied une grande formation, de façon à pouvoir traiter d'égal à égal avec le Parti communiste. C'est dire que, si je faisais appel à des forces qui se trouvaient à la droite du Parti socialiste — forces qui l'ont d'ailleurs en grande partie rejoint après Epinay, — je n'entendais pas susciter la création d'un parti qui ferait une politique de droite mais qui, au contraire, pourrait discuter et s'entendre avec le Parti communiste.*

» J'ai d'ailleurs été le premier, à cette époque, à publier dans le Monde *un article sur l'idée du programme commun.*

» Dimanche dernier, à la fin du congrès de Toulouse, lorsque j'ai vu à la tribune Fabius, Mauroy, Chevènement, Jospin, Rocard, je ne vous cache pas que j'ai éprouvé une certaine satisfaction à avoir contribué, par mon action passée contre Guy Mollet et à Epinay, à créer un Parti socialiste qui compte aujourd'hui autant d'hommes de valeur dans ses rangs.

GASTON DEFFERRE.
Ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.



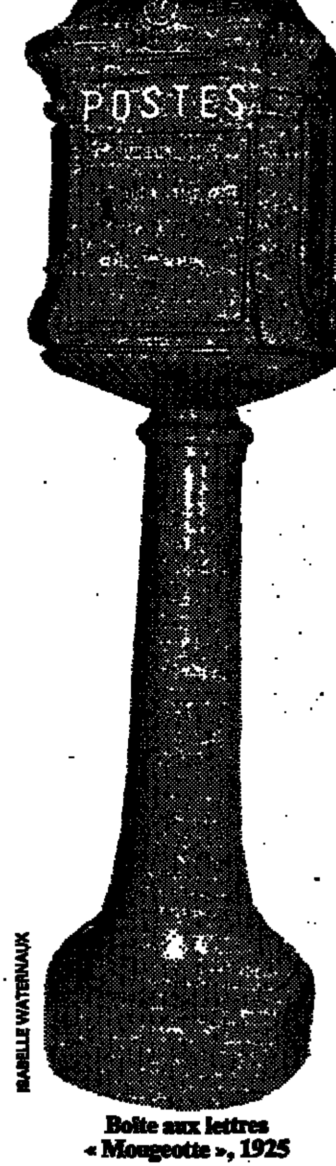
... et les remarques de l'historien

Parmi les utiles précisions apportées par Gaston Defferre concernant notamment l'attitude de François Mitterrand à l'égard de sa candidature de 1969, deux points peuvent cependant étonner :

— Présenter aujourd'hui le projet de grande fédération comme précurseur de l'union de la gauche, voire du programme commun, c'est prendre quelques libertés avec l'histoire : tous les observateurs politiques s'accordent pour constater la rupture radicale de statégie entre le projet de grande fédération et les décisions d'Epinay ;

— Affirmer que les forces « à droite du PS » concernées par le projet de grande fédération ont en grande partie rejoint le PS après Epinay, surprendra sans doute bien des partenaires de l'époque de Gaston Defferre, qu'il s'agisse de Georges Suffert ou de Jean-Jacques Servan-Schreiber, des dirigeants radicaux, ou de M. Lecanuet.

JACQUES KERGOAT.



ISABELLE WATERNAUX

Boîte aux lettres « Mougeotte », 1925

RETRAITÉS HEUREUX

Dans la rubrique « Courrier » du *Monde aujourd'hui*, daté 12-13 octobre, sous le titre, « La chasse aux cumulards », MM. Guy Dufour et Patrick Labaune affirment : *« Les cumulards sont légion. »* C'est exact. Mais on peut se poser la question : quelle mesure a été prise pour éviter cet état de choses qui dure depuis 1974 ? A cette époque, nous avions en France plusieurs centaines de milliers de chômeurs. Des mesures auraient pu être prises contre les cumulards ainsi que contre le travail « au noir ».

Pourquoi les employeurs emploient-ils des retraités ? C'est parce que ce sont des amis ou des amis des amis ou des personnages qui sortent comme eux des grandes écoles ou de l'administration.

Je crois qu'il faut aborder un autre aspect dans le départ à la retraite : c'est celui du civisme, de la solidarité, du désintéressement. Dans la situation présente — 2 500 000 chômeurs — j'ai pensé au-delà de mes intérêts personnels, à mes collègues plus jeunes qui du fait de mon départ étaient susceptibles de monter d'un échelon dans la hiérarchie. J'ai aussi pensé que mon emploi pouvait être attribué à un chômeur.

Quand je pense qu'un général à 5 étoiles a été propulsé à la tête d'une grosse société aéronautique, j'en suis scandalisé non seulement pour lui, mais aussi pour ceux qui l'ont placé là. Contrairement à ce que vous pensez, la proposition de placer cet homme à la tête de cette société date d'avant 1980 ! Ce que je crois surtout, c'est au tempérament individualiste des Français, à leur égoïsme, à leur manque de solidarité. Si demain un référendum était organisé pour demander une diminution de l'horaire de travail, ce qui permettrait l'embauche d'une quantité appréciable de travailleurs : ce serait un tollé général à cause bien entendu de la diminution du salaire). Peu importe que 2 500 000 chômeurs vivent dans la misère pourvu que chacun conserve son petit « boulot ».

A vous, Messieurs, qui parlez d'égalité, je pose une question : croyez-vous qu'elle existe ? Personnellement, je réponds NON, et j'ajoute : elle n'a jamais existé ! Les nantis, les riches, ont toujours eu raison face aux gens de condition modeste. De même que la Liberté, elle ne profite surtout qu'aux « puissants ». Quant à la Fraternité, elle n'existe pas davantage. Et pourtant sur tous les édifices publics...

Si en mars 1986 votre parti prend le pouvoir je souhaite vivement qu'au lieu de vous exciter sur le problème des sociétés nationalisées vous agissiez de préférence pour soulager la misère des citoyens français peu pourvus matériellement. En ce qui concerne les chômeurs, il serait souhaitable que vous agissiez de manière à en diminuer le nombre. Personnellement je n'y crois pas, et je vois plutôt pour 1990, et quelle que soit la couleur politique du gouvernement en place, plus de 3 millions de chômeurs. La crise économique qui touche notre monde n'est certes pas près de s'estomper, malheureusement !

Pour lutter contre le chômage, on pourrait pénaliser les couples qui possèdent chacun une activité par une imposition supplémentaire dissuasive. Cette disposition devrait toucher les couples dont les salaires dépassent un certain niveau.

MARCEL BEAUDRY,
Cadre technique, retraité.
(Le Bourget.)

COHABITATION DANS LE QUERCY

par Bruno Frappat

LA cohabitation, les paysans du Quercy la pratiquent depuis longtemps. Pour eux, mars 1986 ne changera rien. Ils savent ce que vivre ensemble – ou survivre – veut dire. Solidarité des générations, addition des forces de travail, concertation permanente, objectifs communs : chaque ferme est un laboratoire pour la cohabitation. Le programme commun de gouvernement du patrimoine familial, c'est, pour eux, la vie de tous les jours.

Si la famille garde un sens, c'est sans doute dans ces campagnes qu'il faut le rechercher. Soit qu'elle témoigne d'une structure résiduelle des temps anciens, battue en ville par les flots du siècle et des évolutions sociologiques, soit qu'elle porte en elle, en germe, une solution générale pour l'avenir. Voici trois familles du Lot, rencontrées au cours d'une pérégrination dans un de ces départements de la France profonde qui vivent sans bruit la permanence d'une certaine idée de la famille.

Etapes de la modernité

A Cabrerets, canton de Lauzès, sur le causse central, le soleil décline à l'horizon. Il éclaire en lumière rasante des forêts de chênes dont les feuilles recroquevillées tombent en poussière au creux de la main. Les champs gagnés sur la friche sont des morceaux de désert. On y voit encore le chaume laissé aux moissons de juillet. La terre est devenue blanche ou grise. Partout affleure la caillasse dure aux socs. Habitat dispersé. La famille Faurie possède, au détour d'une route sinueuse, une belle ferme de pierre grise, solitaire, tournée vers le levant et dominant une immensité vide : il y a trois habitants au kilomètre carré dans ce canton.

M. Faurie, le père, est un petit homme à l'œil vif derrière des lunettes. Il est né ici, il y a soixante-dix ans. Il est la mémoire du lieu. Dans la vieille maison, la grande pièce est accueillante. Vaste table ornée d'une toile cirée décorée de faisans et de canards multicolores. Au fond, une vaste cheminée. Dans un angle, une belle horloge rythme le temps de son balancier paisible qui ponctue les phrases et les silences. *« Cette maison a trois ou quatre siècles. On a même retrouvé des vieux documents. Les anciens conservaient tout ! Il s'agit de textes manuscrits du dix-septième siècle, pratiquement illisibles. »* La modernité a fini par gagner la ferme. M. Faurie en résume ainsi l'irruption : *« L'électricité en 1932, le téléphone en 1965 et l'eau en 1977 : tout cela nous a changé la vie à cent pour cent ! »*

Mais quand même, si loin du bruit et des hommes, sur ce causse sévère, ne souffre-t-on jamais de la solitude, de l'isolement ? M. Faurie s'anime : *« Mais on n'est pas isolés du tout ! On voit les gens du voisinage tous les jours. On se parle en conduisant les bêtes. Vous savez, c'est sûrement mieux que d'être entassés les uns sur les autres. »* Pas isolés, mais tout de même. Il y a dix jours, l'un des chiens de chasse de Jean-Pierre Faurie, le fils, a été mordu par une vipère tandis qu'il fourrait le museau sous la caillasse. Il a fallu faire 45 kilomètres pour trouver un vétérinaire. Le chien est mort. C'était un bon chien, qui, à la ferme Faurie, ne laisse que des regrets.

Arrive Jean-Pierre, la quarantaine, bronzé, brun de cheveux, fourbu, en jeans et polo rouge. Il a passé l'après-midi à lutter, sur les collines d'en face, contre un incendie de forêt allumé par de malencontreux tirs de mine. La cohabitation avec ses parents ne lui pose aucun problème. Ils l'aident à la ferme. Surtout, le soir, ils accueillent, dans leur maison située à quelques kilomètres de là, sa fille âgée de dix ans, demi-pensionnaire dans un collège de la région. *« Nous la voyons tous les week-ends et les mercredis,* dit Jean-Pierre, *et c'est très bien ainsi. Quand j'étais gosse, j'étais pensionnaire : c'est un progrès. »* Les parents et les enfants partagent les charges de la ferme. Les charges et les soucis.

De père en fils

La mère, qui s'occupe habituellement du jardin, maudit la sécheresse : *« J'ai renoncé à arroser. Alors, nous n'avons plus de salades, cela fait bizarre de ne pas avoir notre salade à chaque repas. »* Le sol et les temps sont durs. La trésorerie va en prendre un coup. *« Il va falloir se serrer un peu plus la ceinture,* dit Jean-Pierre. *On a l'habitude de le faire pour l'exploitation. J'ai le même tracteur depuis onze ans. Il faudra bien qu'il continue à faire l'affaire. La télévision ? On a le même poste de télévision, noir et blanc, depuis quatorze ou quinze ans. On ne va pas s'amuser à en changer. »*

Dehors, derrière les croisillons de la fenêtre, on voit passer sur l'horizon rougeoyant des moutons et des vaches frisonnes, sous la conduite de la femme de Jean-Pierre. Les chiens aboient. Il y a des siècles que cela dure, de père en fils, ces lentes processions.

Au nord-ouest du département, à quelques dizaines de kilomètres d'ici, la famille Linol occupe tout un hameau perché, non loin de la nationale 20. Il y a plusieurs maisons. La plupart sont occupées par la famille. M. Linol, chef d'exploitation, travaille avec deux fils – l'aîné a vingt-quatre ans, – sa belle-fille et sa femme. A eux tous, ils vivent de la production de deux cents chèvres et de soixante-dix brebis, sur 40 hectares de surface agricole utile. Là aussi, on partage les soucis et le travail. Répartition des tâches en fonction des compétences. Le père s'occupe des moutons, les fils s'occupent des chèvres. La mère a en charge la production des fromages (le « cabécou », qu'un panonceau, sur la route, signale aux touristes) et la belle-fille gère la commercialisation. Il y a un petit-fils, âgé de trois ans, qui trottine entre toutes ces maisons quand il n'est pas à l'école.

Le village est à la famille. Les rares maisons qui ne sont pas aux Linol sont soit fermées, soit à vendre, soit occupées par des retraités. On se serre, là aussi, la ceinture et les coudes. Les conversations, à la table familiale, tournent autour de la calamité et des moyens d'y faire face. Le fils aîné résume : *« Si on doit acheter du fourrage pour nourrir les bêtes – il n'est pas question de vendre du cheptel, – on le fera passer avant le reste. Nous avions prévu d'acheter une presse à balles rondes pour le fromage, eh bien, on s'en passera ! »* Ainsi en a délibéré la famille. Père et mère, fils et belle-fille, et jusqu'au petit-fils : chacun scrute le ciel au moins une fois par jour, avec la même pensée et le même espoir. En contrebas, on entend glisser, sur la nationale 20, les autos qui traversent la France : les autres familles voyagent. Les Linol les regardent à peine.

Tout près de la Corrèze, au nord du département du Lot, M. Guy Foucher et deux de ses fils gèrent ensemble une exploitation qu'on pourrait considérer comme un modèle agricole et... familial.

C'est le hameau Foucher. *« Avant, il y avait quatre fermes, ici. Vous voyez cette ferme, au milieu ? Elle est abandonnée. Celle qui est au bout ? C'est nous les fermiers, il n'y a plus que la dame. Celle d'à côté ? Il n'y a plus qu'un homme veuf. Ses enfants sont professeurs à Périgueux. »* Les Foucher tiennent le village à bout de bras. Ils s'y sont mis à plusieurs. M. Foucher et sa femme ont eu six fils. L'aîné a vingt-sept ans, le plus jeune vingt et un. Les deux premiers travaillent en GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) avec leur père. L'épouse de M. Foucher et leur jeune belle-fille travaillent aussi. La mère de M. Foucher, âgée de soixante-dix-huit ans, est là aussi. Elle a la libre disposition de sa retraite. Il y a encore – l'avenir se prépare déjà – un petit-fils frisé, âgé de dix-huit mois.

Répartition

Tout ce petit monde cohabite à longueur d'année. Chaque jour le déjeuner est pris en commun dans la maison des parents, quatre générations autour d'une même table, dans une maison fraîche, propre, impeccable, qui sent bon l'ordre, l'affection. Le soir venu, la famille se répartit dans les différentes maisons du hameau. Organisation du travail. Mme Foucher s'occupe des volailles et du jardinage. Le fils aîné élève les porcs (la ferme possède quatre-vingts truies). Le second est responsable des moutons (six cents bêtes, réparties dans trois bergeries, neuf cent trente-trois agneaux déjà produits depuis le début de l'année). La belle-fille, qui a suivi une formation d'économie ménagère, partage avec son beau-père les soucis de la gestion. Les hommes reçoivent chacun un salaire net de 3 500 francs par mois, le père comme les fils. Les deux femmes reçoivent un demi-salaire.

Demi-salaire aussi pour un troisième fils, le plus jeune de la famille, qui est revenu à la ferme, après son service national, pour une *« année de réflexion »*. Dans quelques mois, il dira s'il reste ou si, comme trois autres de ses frères, il quittera l'exploitation familiale. Ces trois-là, échappés du nid familial, ne s'en sortent pas mal non plus : l'un d'eux est technicien agricole, l'autre est technicien dans l'électricité, à Brive, et le troisième, comme le dit M. Foucher, est *« rentré gendre »* dans une ferme de Dordogne. Il cohabite, mais ailleurs.

Aux Bories, c'est le nom du lieu-dit, il y a devant la maison principale quelques marronniers dont l'ombre est précieuse par ces temps d'anticyclone. C'est en quelque sorte la place du village, la place de la famille. On s'y croise. On y échange informations, projets, décisions. Les chiens – nombreux – s'y couchent quand les hommes s'arrêtent. La famille Foucher, communauté de travail, serre les coudes, s'adapte au temps qui passe, améliore le patrimoine, investit, s'informe, gagne peu et fait des sacrifices. Sans bruit, sans disputes, partageant – toutes générations mêlées – les lentes promesses de la terre ou affrontant les soubresauts de la calamité. On dirait qu'ils ont réinventé la famille !

SYNDICATS ET DEFIS INDUSTRIELS



Les manifestations organisées par la CGT à travers toute la France le jeudi 24 octobre n'auront pas suffi à masquer l'échec que la centrale enregistrait la semaine précédente au Mans chez Renault.
L'abandon brutal de cette grève ne peut être considéré comme une simple péripétie dans la lutte ouvrière.
Tous les observateurs y voient un tournant de l'action syndicale, qui doit désormais s'adapter aux nouveaux processus industriels. Les combats continueront.
Le syndicalisme à l'ancienne est mort, vive le syndicalisme ! Mais lequel ?

L'ANNÉE OU LA SEMAINE AURA TRENTE HEURES

par Michel Noblecourt

LES syndicats ne sont pas aussi *moribonds ou aussi « ringards »* que certains le croient ou l'espèrent. La semaine qui vient de s'achever les a vus déployer une intense activité, du *moins médiatique* : journée nationale d'action de la CGT, *« inter-congrès »* doctrinal de la CGC sur le *« nouveau syndicalisme »*, congrès des métallos de Force ouvrière à Villeurbanne, conseil national de la CFDT sur la syndicalisation. Autant de manifestations qui montrent qu'en chacun d'eux cohabitent, à parts inégales, la réflexion prospective et la défense des situations acquises. Mais, à quinze ans du troisième millénaire, ces organisations doivent d'abord répondre à la question *« quels syndicats demain? »*, alors que l'échec des négociations nationales sur la flexibilité de l'emploi, en décembre 1984, a semé le doute sur leur volonté, sur leur capacité même, à jouer le jeu de l'adaptation.

La révolution électronique a déjà *commencé* à bouleverser le monde du travail. Simples prémices. L'an 2000 n'est plus une fiction, même si aucun scénario futuriste ne constitue une certitude. Nos syndicats, que l'on décrit si souvent comme des appareils bureaucratiques, décalés des entreprises, coupés d'une masse de salariés non syndiqués, se préparent-ils à une société industrielle où les machines travailleront plus que les hommes, où, dès 1990, *6,5 millions de postes de travail* utiliseront directement l'informatique, où, dès 1994, si l'on en croit le Plan, la semaine de travail sera en moyenne de trente heures ?

Sont-ils prêts à s'adapter à un monde salarial où il faudra jongler avec la déqualification des uns et la *« requalification »* des autres, où les employés seront plus nombreux que les ouvriers, où les cadres seront de plus en plus nombreux, où les services poursuivront leur développement, où les entreprises joueront la décentralisation et les structures « souples » en recherchant le consensus de leurs salariés autour de leurs objectifs ? De telles mutations économiques et sociales font du changement une ardente obligation pour les syndicats. S'ils ne sont pas sclérosés dans un univers qui se serait arrêté à la fin du dix-neuvième siècle, il leur faut procéder encore à bien des évolutions pour sauter l'obstacle du passage au vingt et unième siècle.

La mauvaise image

Dans un pays sous-syndicalisé – le taux de syndicalisation est inférieur à 20 % – les confédérations syndicales bénéficient d'une bonne audience électorale mais d'une mauvaise image dans l'opinion. Une tendance qui s'amplifie alors que l'arrivée de la gauche au pouvoir n'a nullement inversé le courant de désyndicalisation. Les syndicats devraient être des forces d'accompagnement *des mutations en cours*. Or ils sont perçus comme des freins. Lors d'une récente enquête auprès de deux mille cent quatre-vingt-quatorze de ses lecteurs, *l'Expansion* (1) a constaté que 80,8 % des personnes interrogées considéraient que les organisations de salariés *« ne s'intéressent qu'à la défense des droits acquis »*. Un sondage demandé par les cadres de L'UGICT-CGT (2) auprès de sept cent quatre-vingts jeunes a révélé que, si pour ces futurs membres du personnel d'encadrement, le syndicalisme était *« quelque chose de positif »*, 55 % pensaient que *« faire du syndicalisme »* pour les cadres c'est *« plutôt inutile car leurs problèmes peuvent pratiquement tous se régler par négociation individuelle »*. Un verdict redoutable, inquiétant pour l'avenir.

Indéniablement, le mouvement syndical a de sérieux handicaps. Il est d'abord dominé par le secteur public. La répartition des délégués, mandatés par les syndicats de base, lors des derniers congrès confédéraux est à cet égard éclairante : 59,2 % représentaient le secteur public à la CGT en 1982, 51,62 % la fonction publique, et 12,07 % les entreprises nationalisées à FO en 1984, 33 % (selon un sondage) le secteur... privé à la CFDT en 1985. Audacieux de parler *ensuite* de flexibilité. Dans le secteur privé lui-même, le syndicalisme a des zones de faiblesse et parfois de quasi-déserts. Vingt-deux mille cent six entreprises du secteur privé ont une ou plusieurs sections syndicales, soit un taux de 60,48 %, mais ce taux – qui n'est évidemment pas un indicateur du nombre d'adhérents – tombe à 51,02 % pour les entreprises de cinquante à cent *quarante-neuf* salariés, à 50,65 % dans les commerces non alimentaires, à 47,66 % dans le bâtiment et les travaux publics. Dans les services, les banques et les assurances sont l'exception qui confirme la règle d'une sous-implantation.

Pour assurer leur avenir, les syndicats doivent donc investir là où ils sont faibles : dans les PME – où l'on trouve déjà la moitié de l'emploi salarié, – dans les services, chez les employés et surtout chez les cadres. Comme le soulignait, en juin dernier à Tokyo, la Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie (FIOM), à laquelle appartiennent FO et la CFDT pour la France, *« les syndicats et leur influence future dépendront dans une mesure toujours croissante de leur succès en matière de syndicalisation des travailleurs non manuels »*. Autant dire que face à ces secteurs et à ces catégories, langue de bois et action uniformisatrice n'ont plus cours. Il faut changer la pratique même du syndicalisme. En France, ce sont indéniablement la CGC et la CFDT qui sont les plus ouvertes à l'adaptation, la CGT et FO, plus traditionnelles, semblant défendre un certain conservatisme syndical et la CFTC campant sur une position intermédiaire. Le schéma est un peu simple car chaque organisation est consciente de l'impératif de l'adaptation, mais toutes ne vont pas aussi loin dans les conséquences qu'elles en tirent pour leur pratique. C'est là que se dessine le vrai clivage. Un clivage qui traverse surtout les confédérations tant il est vrai que dans l'entreprise le réalisme conduit parfois à plus de souplesse.

« Nous bataillons pour l'acquis »

La CGC a campé le paysage lors de l'intercongrès qu'elle vient de tenir en soulignant que le syndicalisme *« n'est pas le gardien à courte vue d'intérêts immédiats et fragmentés mais un partenaire responsable à tous les niveaux, apte à proposer des solutions inspirées du futur et à les faire admettre »*.

(Lire la suite page VI.)

(1) Numéro spécial de *l'Expansion*, octobre-novembre 1985 *« Demain la France »*.

(2) Enquête réalisée par la SOFRES du 15 au 23 mars 1985 auprès de 780 jeunes (étudiants, actifs, chômeurs) et publiée par *Spécial-Options* de juin 1985.



PASCAL NIETO/RUSH

Boulogne-Billancourt, début octobre, la CGT appelle à manifester.

LE CRÉPUSCULE DES O.S.

SI l'adaptation du syndicalisme apparaît aujourd'hui comme une nécessité, c'est bien parce que le processus de production est en train de changer. Il serait ridicule d'imputer aux robots l'ensemble des maux actuels, *mais l'automatisation des productions*, l'évolution des techniques, sont de nature à bouleverser le travail.

Pour ne prendre que quelques exemples, là où il fallait 360 métiers à tisser en 1979, il n'en faut plus actuellement – pour une même production – que 120. La vitesse de laminage de l'acier aura pratiquement été doublée en quelques années. La Supercinq Renault est montée en vingt heures en 1985, ce qui représente 4 h 40 de moins que le montage d'une Renault 5 TL, fabriquée en 1984, et 7 h 50 de moins que le même modèle produit en 1980 ; et la Régie estime qu'il faudra bientôt descendre à quinze heures pour demeurer compétitif.

Sur des marchés qui ne progressent plus – ou plus guère, – que la demande soit saturée (cas de l'automobile, où l'essentiel des ventes sont liées au renouvellement) ou que la concurrence soit avivée (cas de la sidérurgie avec l'apparition de nouveaux producteurs), la première conséquence de cette évolution est la chute des effectifs. Ainsi la production d'acier, qui occupait 160 000 salariés en 1974 en France, n'en emploie plus guère que 80 000 aujourd'hui, le tiers de cette réduction étant imputable au progrès technique (contrôle des opérations par ordinateurs, réduction des rebuts, accélération du rythme de laminage).

Globalement, on le sait, 150 000 emplois industriels ont été perdus chaque année depuis 1982 en France (plus de 200 000 si l'on y ajoute le BTP). Or ce sont les grands secteurs traditionnels (charbon, acier, chantiers navals, automobile) qui fournissaient aux syndicats la majeure partie de leurs troupes industrielles. Et tout laisse à penser que l'autre partie de leurs forces vives – la fonction publique – sera elle aussi touchée par l'évolution des techniques, comme le seront la banque et les assurances, rares secteurs syndicalisés des services.

La deuxième conséquence de la mutation actuelle, c'est la modification des qualifications. C'est sans conteste dans l'automobile que le processus est le plus frappant. Car c'est là que l'*« organisation scientifique du travail »* chère à Taylor a été poussée le plus systématiquement. En France, le lancement de la 4 CV par Renault et celui de la 2 CV par Citroën – deux modèles populaires – ont été l'occasion d'adopter définitivement le système fordien de production : utilisation de la chaîne qui transporte les pièces d'un poste de travail à l'autre et détermine le rythme de ce travail, mécanisation rendue possible par la standardisation du produit, division du travail qui permet une utilisation massive d'ouvriers non qualifiés.

Révolte des O.S., rigidité de la chaîne lors des fluctuations de la demande, recherche de produits plus personnalisés, nécessité de réduire les coûts, vont obliger à une réforme du processus de production qui n'est encore qu'à peine entamée.

« Liée à un certain état de la société et de la technique, peut-on lire dans le rapport du Plan sur la France de l'an 2000, *l'organisation scientifique du travail semble avoir épuisé dans les pays occidentaux développés son potentiel de gain de productivité (...). Un nouveau modèle d'organisation plus décentralisée, plus souple, fonctionnant souvent en réseaux ou sur la base du partenariat, suppose pour réussir un accroissement de l'effort de formation des entreprises. »* Il est clair que dans cette évolution les postes d'O.S. seront largement supprimés, tandis que l'atelier automatisé s'ouvrira prioritairement *« aux électromécaniciens et aux électroniciens, pour partie diplômés et pourvus de connaissances de base formalisées »* (1). Voilà qui, pour un syndicalisme de cols bleus – l'essentiel des adhérents en France, – est un péril qui peut être mortel.

Le troisième risque qui pèse sur les syndicats, c'est la montée du tertiaire et le développement des PME. La part des services dans la population civile occupée n'a cessé de croître depuis quinze ans. De 61,1 % aux Etats-Unis, elle est passée à 68,5 % en 1983, et l'évolution a été semblable en France (de 46,4 à 58 %).

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page VI.)

(1) *La Robotique*, par Benjamin Coriat aux éditions La Découverte Maspero, 126 pages.

SYNDICATS

DE COMBATS EN CRISE, DE CRISE EN COMBATS

Divisions, démobilisations, audiences médiocres : les difficultés que connaît actuellement le syndicalisme sont évidentes. Faut-il pour autant parler de crise majeure quand on sait les soubresauts qu'a connus la lutte ouvrière depuis le début du siècle ?

LES difficultés que connaît actuellement le syndicalisme français sont évidentes : divisions profondes, diminution des effectifs, faible capacité de mobilisation, mauvaise audience, etc. Mais, faut-il, pour autant, parler de *la* crise du syndicalisme ? Le mouvement syndical, en effet, a eu une histoire plus que heurtée.

Sa situation en 1922, en 1939 ou en 1949 n'avait rien pour susciter l'optimisme.

Aujourd'hui, il doit affronter une mutation tout aussi ample que celle provoquée par la crise mondiale des années 30 et qui, finalement, lui a donné une place majeure dans la constitution du « compromis salarial » des années de la croissance. Menacé dans sa réalité sociale, mis en cause dans sa puissance institutionnelle, le syndicalisme, selon ses différentes composantes, doit redéfinir les rapports qu'il entretient avec l'Etat et avec les entreprises. Mais les réponses qu'il peut apporter, dépendent, partiellement, d'une histoire riche et complexe.

Plus que tout autre mouvement social, le syndicalisme supporte le poids du passé, de ses origines au dix-neuvième siècle. Il a d'abord été une pratique collective et a pris corps dans la foulée de la grève. Le mouvement syndical a été l'institutionnalisation de la réponse ouvrière au nouveau type de relations du travail forgé par le capitalisme. En France, cette réponse a été marquée par la violence sociale. La reconnaissance légale de la grève en 1864, du droit d'association en 1884, a avalisé le fait par le droit. Le mouvement ouvrier naissant a considéré la loi comme le simple constat d'un rapport de forces.

C'est au tournant du siècle que le syndicalisme a trouvé ses formes d'organisation et a été profondément influencé par une expérience originale, le syndicalisme révolutionnaire. La CGT, de 1895 à 1902, est née de la fusion, d'une part, des fédérations d'industrie et de métier, d'autre part, de la Fédération des bourses du travail (aujourd'hui nos unions régionales et unions départementales), pour assurer, à la fois, une solidarité verticale et une solidarité horizontale. Ses structures ont laissé une large autonomie aux syndicats, la confédération n'étant qu'un organe de coordination.

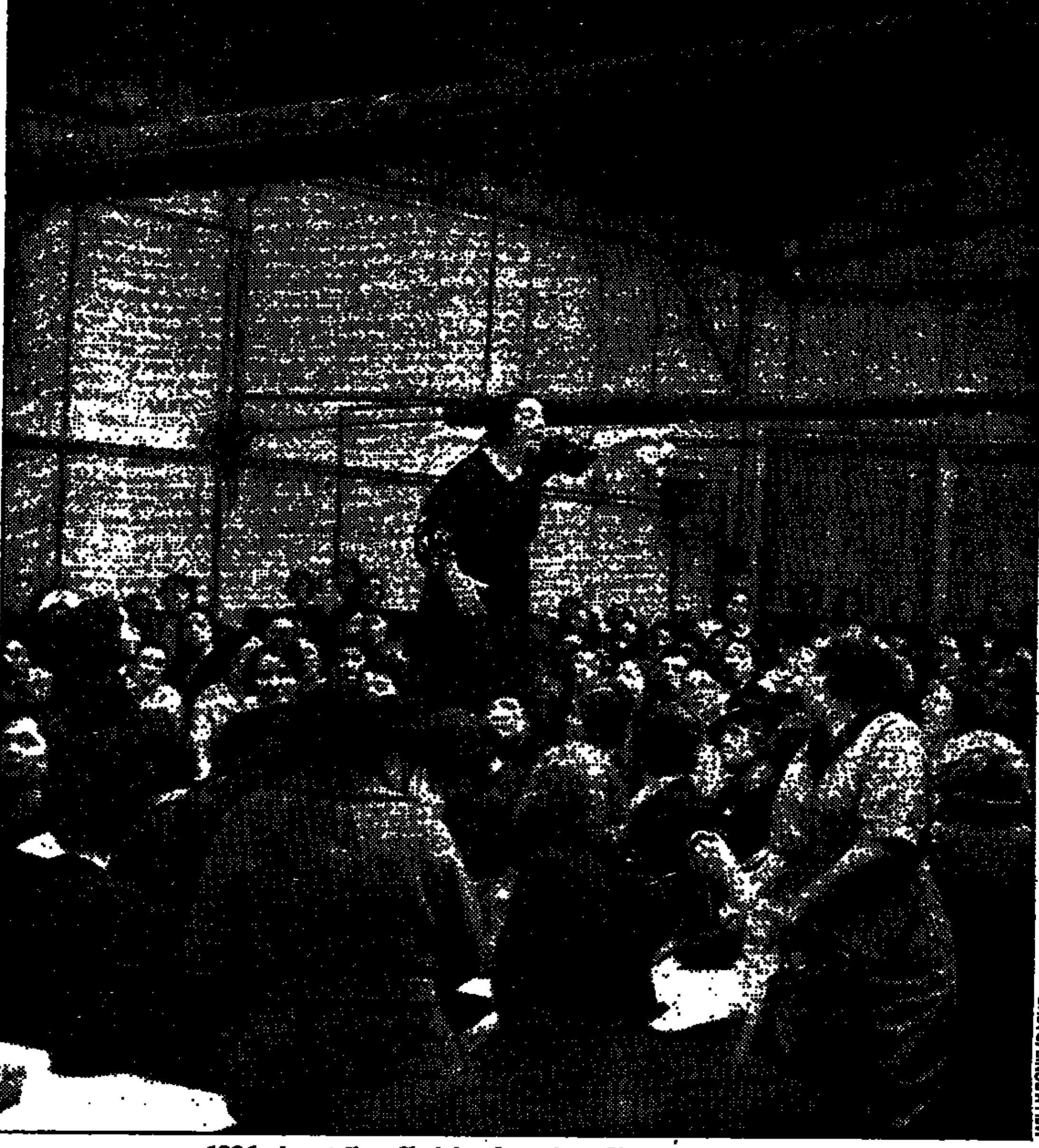
La CGT, qui comptait environ 500 000 adhérents dans les années 1900, a été un creuset idéologique alimenté par les divers courants de l'anarchisme et du socialisme. Reflétant les aspirations d'une élite ouvrière, toute imprégnée encore des valeurs de l'artisanat, déçue par le parlementarisme socialiste, la CGT a choisi une doctrine syndicale ouvriériste d'opposition directe au patronat.

Le texte de la Charte d'Amiens, en 1906, consacre une idéologie forte, prônant l'indépendance du syndicalisme, l'action directe des travailleurs, l'usage de la grève comme instrument de prise de conscience, la gestion de l'économie par les producteurs eux-mêmes. Dès cette date pourtant, la réalité était plus composite, un fort syndicalisme réformiste existant dans des professions entières, les mines, le Livre, etc., le syndicalisme révolutionnaire étant porté surtout par les travailleurs du bâtiment et de la métallurgie. Les faits ont mis à mal ces thèses, avant comme après la première guerre mondiale. Mais une tradition a été forgée. Une conscience aiguë du rôle autonome du syndicalisme face au patronat et de la dimension politique de la revendication sociale s'est pérennisée. La grève allait durablement être séparée de la négociation.

La guerre de 1914, en précipitant l'échec du syndicalisme révolutionnaire, en donnant une place plus importante à l'Etat, a ouvert la voie à une différenciation nette du syndicalisme. Le pluralisme en devient une donnée permanente. En 1919, se constitue une Confédération française des travailleurs chrétiens, qui, dans l'entre-deux-guerres, dessine la perspective d'un syndicalisme intégré, professionnel, privilégiant la négociation, et participant à un aménagement plus harmonieux du régime capitaliste.

En 1921, la CGT éclate : la scission donne naissance, d'une part, à une Confération générale des travailleurs unitaire, contrôlée par le Parti communiste, mettant en œuvre une stratégie politique de conflits, reposant sur un activisme militant, d'autre part à une CGT réformiste, derrière Léon Jouhaux, qui entend dépasser le capitalisme, en collaborant avec l'Etat, pour promouvoir une économie dirigée, à partir d'un secteur nationalisé, et en développant les conventions collectives, pour faire durablement reconnaître le rôle du syndicat. Hormis la loi sur les assurances sociales de 1928 et 1930, le syndicalisme est trop faible, trop divisé, pour obtenir des réformes significatives.

Se syndiquer constitue toujours un risque dans le secteur privé, et les premières années de la crise accentuent la baisse des effectifs. Mais, parallèlement, la reconnaissance, en 1924, du droit syndical des fonctionnaires a amené de nouveaux adhérents, tout particulièrement à la CGT, où ils équilibrent les adhérents du secteur privé. Les liens politiques d'un syndicalisme qui revendique toujours les principes d'Amiens s'affirment, de la CGTU avec le PCF évidemment, mais aussi de la CGT avec la SFIO.



1936 : les ateliers féminins des usines Citroën se mobilisent.

WILLY RONIS/RAPHO

La CGT joue un rôle important dans la constitution du Front populaire et elle définit une politique contre la crise, pour l'essentiel l'augmentation du pouvoir d'achat et des réformes de structures, qui est au cœur des débats de la gauche politique.

Les effectifs gonflent

La victoire du Front populaire, avec les grèves qui l'ont suivie au printemps 1936, amène une mutation quantitative et qualitative du mouvement syndical. En effet, de syndicalisme de cadres qu'il était jusqu'alors, il devient réellement un syndicalisme de masse. Les effectifs gonflent : la CGT, réunifiée depuis mars 1936, atteint les 5 millions d'adhérents, la CFTC les 500 000 adhérents.

Les accords Matignon du 7 juin 1936, première négociation tripartite entre les syndicats (en l'occurrence la seule CGT), le patronat et l'Etat, font du syndicalisme un acteur reconnu. Les lois sur les délégués du personnel et sur les conventions collectives lui donnent une assise institutionnelle. Le syndicalisme s'étend à d'autres catégories de salariés : en 1937 apparaît le syndicalisme des cadres. Mais c'est la CGT, pour l'opinion, qui incarne seule le nouveau pouvoir syndical. Le Front populaire n'a pas abouti à un compromis social durable. La loi sur l'arbitrage obligatoire des conflits déçoit. L'affrontement politique entre le Parti communiste et la SFIO, la volonté de « revanche » du patronat, la dislocation interne de la CGT après l'échec de la grève de novembre 1938, amènent un déclin rapide du mouvement syndical.

Impuissantes en 1939, les confédérations syndicales sont dissoutes par Vichy, qui interdit la grève, et tente, avec la charte du travail de 1941, d'instituer des structures corporatistes sous l'autorité de l'Etat.

La Libération redonne au syndicalisme tout son rôle. Le cycle ouvert par le Front populaire reprend. La Constitution de 1946 reconnaît le droit syndical et étend le droit de grève aux fonctionnaires. Un syndicaliste préside le Conseil national de la Résistance. Les réformes de structures répondent aux vœux de la CGT. La création des comités d'entreprise renforce la présence syndicale. Des statuts protecteurs sont accordés aux fonctionnaires, aux mineurs, aux gaziers et aux électriciens... Mais le pluralisme demeure. La CGT s'est à nouveau unifiée, mais la CFTC, qui a conquis une réelle légitimité dans la Résistance, s'affirme, et, en octobre 1944, se constitue une Confédération générale des cadres. De nouveau, la division politique valorise la puissance du syndicalisme. En effet, la guerre froide rouvre toutes les failles idéologiques. Après les grèves dures de l'automne 1947, les réformistes de la CGT fondent la CGT-FO, les enseignants de la FEN, pour préserver leur unité corporative, choisissent de demeurer dans l'autonomie en 1948. Les affrontements qui suivent entraînent une diminution des effectifs.



1947 : les forces de gendarmerie face aux mineurs à Ostricourt, près de Lille.

KEYSTONE

L'inversion du rapport des forces en faveur de la droite libérale replace le syndicalisme dans une position seconde. Les réformes de la Libération n'ont pas été, en effet, accompagnées par la mise en place d'un système codifié de relations professionnelles. La loi du 11 février 1950 sur les conventions collectives demeure imprécise et n'impose pas de procédures de conciliation. Aussi, s'ils ont bénéficié des retombées de la croissance, les syndicats, pendant près de vingt ans, ont été exclus de la prise réelle des décisions. Leur difficulté à conquérir des avantages sur le marché même du travail a encouragé la politisation : demande d'intervention de l'Etat pour le présent ; attente d'un changement politique pour l'avenir. La domination de la CGT a renforcé cette attitude.

Cependant, les années 50 et 60 n'offrent pas une évolution linéaire. La guerre froide constitue le point le plus bas de l'efficacité syndicale. Le « dégel » amené par le gouvernement Mendès France, en 1954, puis par le Front républicain, en 1956, qui correspond à l'entrée véritable de la société française dans la croissance, amène un réveil de l'activité. Pendant l'été 1953, le secteur public est secoué par des grèves importantes. A partir de 1955, d'importants accords d'entreprise sont conclus. L'accord Renault, à l'automne 1953, qui assure une garantie d'augmentation du pouvoir d'achat, est le plus achevé.

Naissance de la CFDT

La CGT, qui a abandonné une perspective planiste, et adopte les thèses de la paupérisation des travailleurs, privilégie les revendications quantitatives. FO et la CFTC, chacune à sa manière, participent de ce « keynésianisme syndical », qui favorise la consommation populaire. Mais l'activité syndicale s'efface derrière la vie politique après 1957 et jusqu'en 1962. Quelques grands accords interprofessionnels sont négociés (ASSEDIC, UNEDIC). Mais les énergies sont tournées vers la lutte politique.

L'instauration de la V[e] République, avec sa pratique autoritaire, l'évolution unitaire qu'elle entraîne dans la gauche politique après 1962, nourrissent une opposition de nature politique à la CGT et dans la minorité de la CFTC ; FO est plus hésitante. La grève des mineurs de mars 1963 et l'écho qu'elle rencontre manifestent la force du syndicalisme. La transformation, en 1964, de la CFTC chrétienne en CFDT laïque est un événement majeur. Certes une minorité « maintient » la CFTC. Mais les « cédétistes » modifient le jeu syndical. Ils acceptent une unité d'action avec la CGT, qui se concrétise en janvier 1966. L'axe, conflictuel mais réel, entre la CGT et la CFDT favorise l'action. L'accroissement du nombre des conflits traduit une combativité certaine.

Depuis le milieu des années 50, le taux de syndicalisation n'a cessé de monter. Les demandes syndicales se sont élargies et diversifiées, elles ne sont plus seulement « quantitatives », mais concernent la hiérarchie des salaires, le mode de développement, le contrôle des investissements... La crise de mai 1968 met en relief la discordance entre les trois principales centrales. La CFDT lance la notion d'autogestion et se propose de construire le socialisme par le mouvement même des travailleurs ; la CGT veut essentiellement faire mûrir la volonté d'imposer un pouvoir politique nouveau ; FO souhaite, avant tout, la négociation contractuelle.

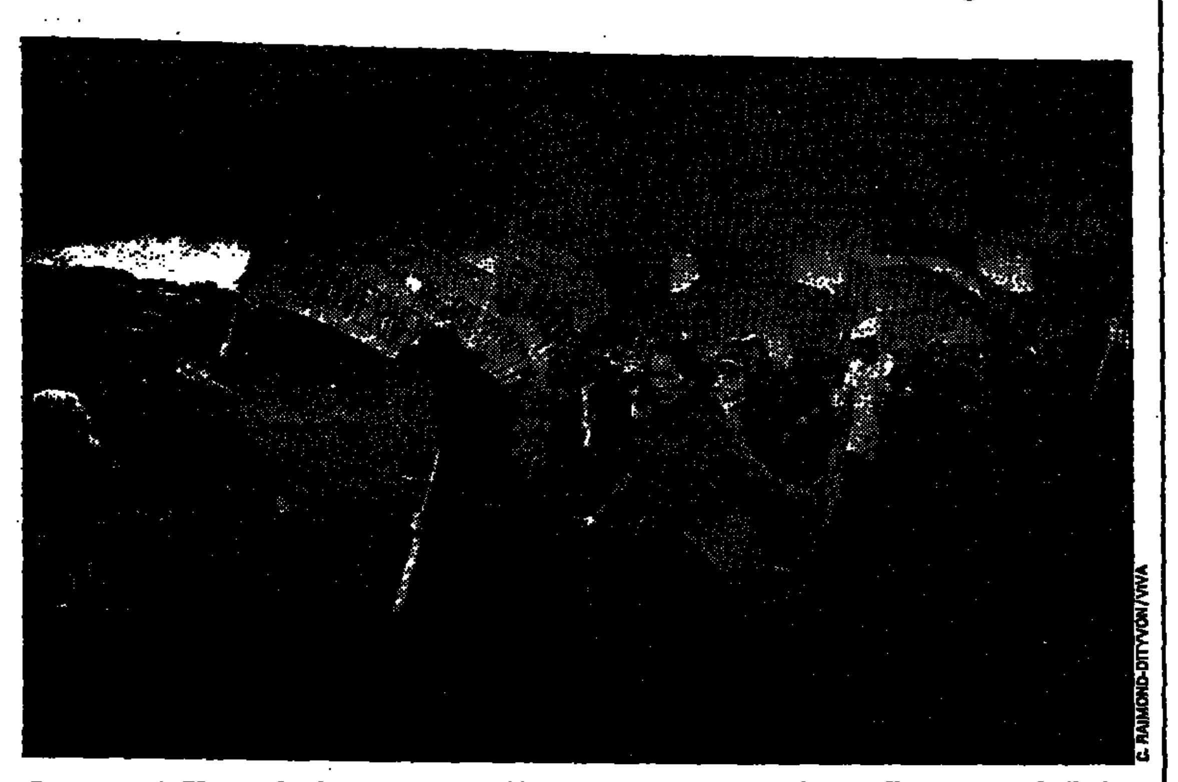
Pourtant, d'une manière générale, mai 1968 a accru le pouvoir syndical. La section syndicale d'entreprise est instituée. Une importante politique contractuelle est mise en œuvre de 1969 à 1974, tandis qu'une négociation d'entreprise, plus souple, prend corps.

Aucun consensus n'a pourtant été atteint. Une ligne de clivage nette sépare, dans l'après-1968, les syndicats, comme la CGT, la CFDT, la FEN, qui, avec des nuances, militent pour un changement socialiste, et les syndicats réformistes (FO, la CGC, la CFTC), peu unis entre eux. Les relations professionnelles demeurent éminemment conflictuelles : les journées nationales d'action voisinent avec les « conflits exemplaires », comme celui de Lip en 1973. Le taux de syndicalisation avoisine les 25 %.

هكذا من الأصل

SYNDICATS

par Alain Bergounioux *


C. RAIMOND-DITYVON/VIVA

Septembre 1973, marche de soutien aux « Lip », sur Besançon : l'expérience d'autogestion de l'usine de Palente dépassait l'intervention traditionnelle des syndicats.

C'est donc un syndicalisme toujours divisé, mais relativement puissant et confiant, qui affronte la crise après 1976. L'emploi redevient une préoccupation majeure. La politique contractuelle marque le pas. La défense des acquis antérieurs et la recherche de garanties sont l'objectif commun de toutes les confédérations, malgré les divergences proclamées d'analyse.

Ni la CGT ni la CFDT n'ont réellement modifié leurs stratégies de la fin des années 60. L'entrée dans la crise, en effet, coïncide avec la montée de l'union de la gauche jusqu'en 1978. Elles ont privilégié, clairement pour la CGT, de manière plus hésitante pour la CFDT, une alternative politique. Tandis que FO et la CFTC ont trouvé dans la politique contractuelle l'axe de leur stratégie : obtenir « tout le possible », même s'il est très mesuré. FO connaît une progression notable, en gagnant ceux qu'inquiète le soutien apporté par la CGT et la CFDT au programme commun de gouvernement.

Soudain, à l'automne 1977

La mise en vigueur d'une politique d'austérité par les gouvernements Barre a facilité une relative unité d'action syndicale. Le 24 mai 1977, une grève est menée le même jour par les cinq confédérations représentatives contre le second plan Barre. Mais la situation est modifiée, encore une fois, par une crise politique, celle de l'union de la gauche à l'automne 1977, et par le revers électoral du printemps 1978, qui en fut la conséquence.

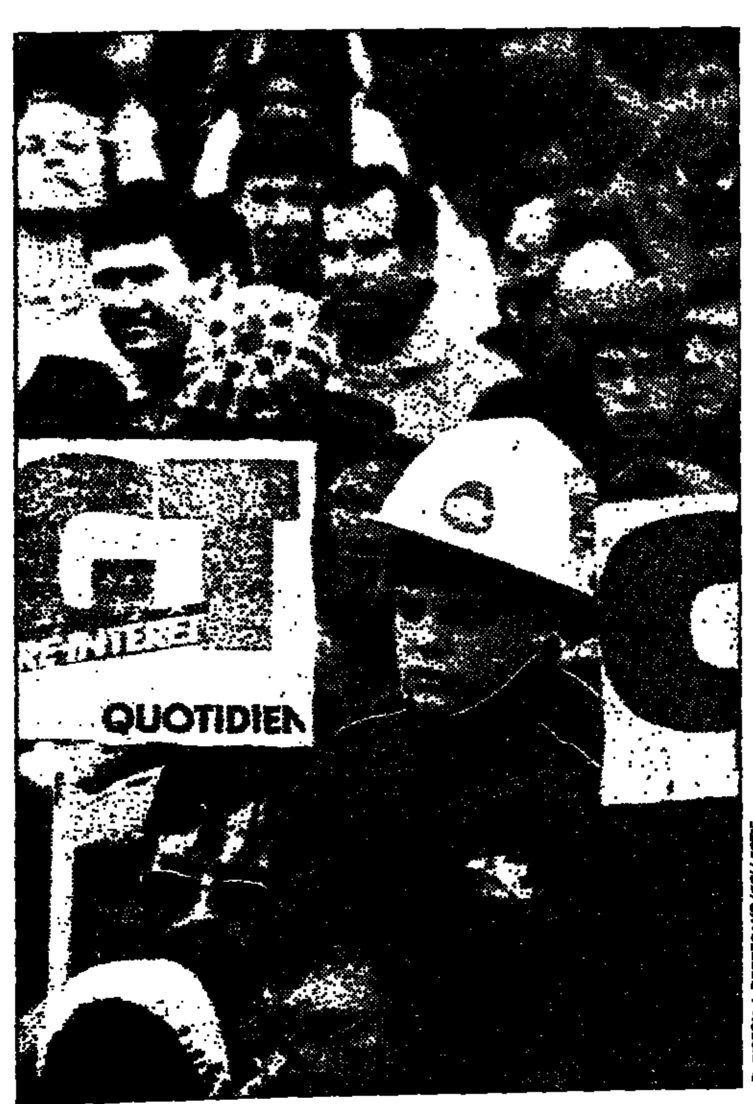
Elle entraîne la rupture définitive entre la CGT et la CFDT, entre les syndicats « réformistes » et les syndicats « révolutionnaires ». Surtout, le choc de 1978 met en évidence les manifestations jusque-là cachées de la crise, l'hétérogénéité accrue de la classe ouvrière, la décomposition de la base sociale du syndicalisme traditionnel, la réorientation des stratégies patronales, le repli des salariés sur des solutions individuelles...

La CFDT, qui depuis 1976 a rompu avec la tentation gauchiste, définit une stratégie de « recentrage » pour se consacrer prioritairement à l'action syndicale et construire un rapport de forces permettant la négociation avec le patronat. Mais la CGT, engagée directement aux côtés du PCF, après le quarantième congrès de 1978, abandonne l'idée de mobiliser autour de contre-propositions industrielles, pour défendre inconditionnellement la structure industrielle existante. Ces années 1977-1978 marquent un tournant : les grandes centrales sont encore représentatives, mais les voix des non-syndiqués progressent. La CGT surtout, mais aussi la CFDT et la FEN subissent d'importantes baisses de leurs effectifs. La diversification des intérêts représentés rend malaisée la définition de stratégies unifiantes ; moins efficaces, les syndicats subissent une crise de confiance. A la veille du 10 mai 1981, la division était extrême dans le monde syndical. Il ne demeurait de politique concertée que l'axe entre FO et la FEN dans la fonction publique.

En arrivant au pouvoir, la gauche a voulu renforcer le syndicalisme. Les lois Auroux lui ont donné de nouveaux pouvoirs afin d'en faire des interlocuteurs obligés. Mais la crise n'a pas été enrayée. Le succès de la gauche n'a pas été accompagné par une mobilisation sociale. Les divergences entre organisations se sont, au contraire, approfondies. L'effet « Front populaire » n'a pas joué. L'Etat, ensuite, n'a pu être un soutien suffisant. L'austérité a désorienté les syndicats les plus proches du pouvoir. L'accord entre FO et la FEN n'a pas survécu aux contradictions de l'année 1984. La CGT, depuis le mois de juillet de la même année, mène une opposition vive, limitée par la seule faiblesse de ses moyens. Incertain des réactions de ses propres militants face aux attentes plus individualisées des salariés, le syndicalisme est hésitant sur l'attitude à prendre face à la réduction du temps de travail, la « flexibilité », l'organisation du travail, etc. En fait, il doit faire face à la crise de son environnement, tel qu'il s'était constitué à partir du Front populaire.

Les actuelles transformations sociales et économiques supposent que le syndicalisme soit capable de reconstruire une identité nouvelle, comme il l'avait fait dans les années 30. Plutôt qu'à un déclin irréversible, nous assistons à la fin d'un cycle cinquantenaire. Mais, faut-il le rappeler, le syndicalisme français n'a jamais progressé que par crises successives. ■

* Auteur d'une histoire de *Force ouvrière* (PUF, 1982) et d'un ouvrage, en collaboration, sur *la Forteresse enseignante : la FEN* (Fayard, 1985).



B. BISSON-J. TORREGANO/COLLECTIF

En avril 1984, les sidérurgistes lorrains écoutent en pleine rue, à Paris, la conférence de presse de François Mitterrand.

TROIS QUESTIONS AU FUTUR

● **Comment le syndicalisme doit-il s'adapter pour aborder le troisième millénaire ?**

● **Comment développer le syndicalisme là où il est faible, dans le tertiaire et les PME ?**

● ***Le syndicalisme doit-il offrir davantage de services à ses adhérents ?***

ALAIN OBADIA (CGT) *

1 L'essence du syndicalisme CGT, c'est d'être l'outil dont se dotent les salariés pour défendre leurs intérêts, et cela en toute lucidité, avec la conviction que l'action s'avère dans bien des cas le moyen le plus efficace. Ce rôle-là reste indispensable à la *démocratie*.

Il s'agit donc de le jouer en épousant les évolutions du monde du travail, de ses aspirations, en relation étroite avec le progrès des connaissances et des techniques, mais aussi avec les stratégies des différentes forces en présence sur l'échiquier économique et social.

C'est pourquoi nous agissons depuis plusieurs années pour améliorer la qualité de notre activité. Notre prochain congrès devrait représenter un pas supplémentaire dans notre effort pour :

Prendre en compte la *diversité des catégories* de salariés et leurs transformations : ouvriers, employés, techniciens, agents de maîtrise, cadres et ingénieurs.

Développer une action *revendicative* elle aussi diversifiée à partir de ce qui intéresse les gens. Il n'y a pas de « petites » ou de « grandes » revendications. Notamment nous travaillons sur les nouveaux rapports entre aspirations individuelles *et défense collective, sur* la volonté profonde des salariés d'être activement partie prenante dans l'organisation du travail, dans sa définition, dans les objectifs de l'entreprise. Cela implique une relation *féconde* entre revendications et intervention *dans la gestion, entre* capacité de proposition et action, y *compris dans les périodes où*, comme aujourd'hui, nous nous heurtons à un mur d'intransigeance patronale et gouvernementale fondée sur une volonté de régression sociale. Y parvenir n'est pas spontané, mais nous progressons.

2 En mettant en œuvre ce que je viens d'indiquer, qui *n'est pas du discours abstrait*.

Pour les PME, nous développons un effort important en direction de nos unions locales, y compris dans les zones industrielles nouvelles ou les centres commerciaux — c'est la meilleure structure d'aide à la syndicalisation.

Pour le tertiaire, notre congrès sera conduit à aborder avec force la syndicalisation des employés. Pour les cadres et techniciens nos efforts sont connus et publics. Et cela avance : regardez Technip et son syndicat CGT-UGICT. Le syndicalisme « branché », le voilà !

3 Le premier service qu'il *propose* est essentiel : c'est la défense des situations *individuelles et collectives*.

Mais il est évident que nous pouvons aller plus loin : nous avons déjà une expérience importante dans des *domaines* tels que les consultations juridiques, le *tourisme social*, la défense des consommateurs, les activités culturelles et de loisir, la protection sociale, etc.

Il peut y en avoir d'autres dans les nombreuses activités que peut couvrir l'économie sociale. Nous avons des projets en discussion.

* Secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens UGICT-CGT et membre du bureau confédéral de la CGT.

JEAN-PAUL JACQUIER (CFDT) *

1 Le syndicalisme est à la fois en train de changer et immobile. Notre problème est d'impulser sa mutation, son sens, son contenu, ses formes, en sachant que nous ne vivons pas en autarcie mais dans une société qui nous influence. Or, si *on sait adapter des entreprises*, on sait moins adapter de *grandes organisations sociales*. Adapter le sydicalisme, c'est :

— *Adapter notre analyse de* la société, c'est-à-dire réactualiser la critique que nous portons aux sociétés capitalistes d'aujourd'hui, pour mieux affronter la mutation technologique et la mutation culturelle qui nous percutent.

— Adapter notre ambition, *c'est-à-dire réaffirmer* un projet sur et dans la société, pour les *vingt ans qui viennent. Intégrer* donc le changement du travail, *la place des femmes, le poids* des petites entreprises, la diversité du salariat. *L'entreprise, l'individu*, deviennent des références majeures à prendre en compte pour continuer de produire de la diffusion des pouvoirs et une plus grande réalité des chances.

— Adapter notre pratique sociale, c'est-à-dire notre façon d'agir et d'établir une relation avec les salariés. L'action collective téléguidée et d'opposition a *rencontré ses limites. Il nous* faut renforcer une pratique participative.

2 La syndicalisation n'est pas faible dans tout le tertiaire (*exemple : les banques*). Elle l'est dans les PME. Il n'y a de *solution que dans l'élaboration* et la mise en œuvre d'une réponse *spécifique à la situation* des salariés des petites entreprises. Spécifique dans les revendications, les droits et la représentation collective. L'identification positive du patronat de ces entreprises est aussi nécessaire. Enfin, il faut mutualiser, par profession, les réponses *aux questions insolubles* au niveau de l'entreprise (exemple : *les activités socio-culturelles* dévolues au comité d'entreprise).

3 Le syndicalisme rend déjà *des services. A tous les salariés*, lorsqu'il signe un accord collectif, aux chômeurs lorsqu'il négocie l'assurance-chômage, à un salarié lorsqu'il le défend aux *prud'hommes*, aux salariés d'un service ou d'un atelier lorsqu'il *crée un groupe d'expression et* qu'ils peuvent ainsi changer un aspect de leur travail... Le syndicalisme rend aussi service à ses adhérents : en les informant, en les formant, en les sécurisant de l'arbitraire inévitable, en leur of*frant des occasions de participa*tion, des sujets de réalisations...

Cela étant dit, il reste une contradiction : le syndicalisme est une organisation privée (*entre les mains de ses membres*) qui rend aussi des services d'utilité publique. Ne faut-il pas s'interroger sur les moyens de dépassement de cette contradiction ?

* *Secrétaire national de la* CFDT.

MICHEL HUC (FO) *

1 Le syndicalisme est mouvement, il est donc ouvert aux adaptations. Depuis son origine, il a fait face à des changements.

La raison d'être du syndicalisme est de *représenter* les intérêts des salariés. Ceux-ci veulent *voir exprimer les difficultés*, les problèmes qu'ils rencontrent, *sous forme de revendications*. Comment dans ces conditions-là *ne pas admettre, ne pas comprendre* le nécessaire évolution du syndicalisme ?

C'est indispensable pour trouver par la négociation *les adaptations* à inscrire dans les conventions collectives. *Cela* permettra, par les garanties appropriées qui doivent être trouvées, d'éviter que des salariés « trinquent » ou soient rejetés sur le bord du chemin.

Entre un syndicalisme *qui* refuse ces évolutions et donc de s'adapter et un syndicalisme rampant détruisant, au nom de l'évolution et de l'adaptation, ce qui a été construit, il me paraît indispensable que Force ouvrière reste ce syndicat ouvert et généreux, indépendant et libre, permettant à tous les salariés d'être sûrs que leurs intérêts soient bien représentés. Je suis sûr et confiant pour l'avenir de ce syndicalisme.

2 Je ne crois pas à un syndicalisme à géométrie variable, en fonction de la taille des entreprises. Il est nécessaire de trouver des services différents pour les adhérents qui travaillent dans les PME et l'artisanat, par exemple, développer une assistance juridique et d'information très personnalisée et adaptée. Il est surtout nécessaire d'avoir des syndicats.

Mais il faut avant tout trouver des hommes et des femmes qui ont *le désir de faire* quelque chose pour créer les conditions indispensables *au développement* du syndicalisme, pour les salariés de ces entreprises.

3 *Cela me paraît* évident, c'est ce que l'on appelle le *syndicalisme à base multiple*.

D'ores et déjà, la confédération Force ouvrière a mis en place des services qui sont appréciés des adhérents et même au-delà des salariés (consommation, *tourisme social, sports*).

Mais il est normal d'aller au-delà, c'est la raison qui a conduit le quatorzième congrès que notre fédération vient de tenir à Villeurbanne à rechercher comment développer les services aux adhérents.

Nous avons, à la métallurgie, *décidé d'apporter* deux services supplémentaires aux adhérents *de la fédération :*

— une consultation juridique gratuite pour tous les problèmes personnels et familiaux ;

— une aide et un conseil pour tous les problèmes et difficultés rencontrés à l'occasion d'une opération immobilière.

Il est dans le rôle de l'organisation syndicale *d'aider ses* membres dans leur vie au travail, mais également *quand ils rencontrent* des ennuis personnels dans leur vie *de tous les jours*.

C'est un début. Il sera sans nul doute poursuivi.

* Secrétaire général de la fédération confédérée Force ouvrière de la *métallurgie*.



SYNDICATS

LORRAINE : ON FERME, ON TRAVAILLE !

par Christian Tortel

En Lorraine, le souci de la reconversion, les impératifs de la formation, ont pris le pas sur la revendication syndicale. Pour la journée d'action du 24 octobre, la CGT avait ramené à deux heures le débrayage qui dure habituellement huit heures...

UN vendredi d'octobre 1985 à Pompey. Syndicalistes et stagiaires tiennent réunion dans le centre de formation des aciéries. Toute une journée pour mettre au point une plate-forme revendicative (débouchés, emploi, qualifications). « *Pour nous, ce sont aussi des salariés de l'entreprise,* explique Bernard Ancé, secrétaire – CFDT – du comité d'établissement. *On essaie d'entretenir le même rapport de forces avec eux qu'avec les autres : dans les deux cas ils ne peuvent plus peser sur la production puisque l'usine va fermer* (1) ».

Le responsable syndical résume à sa manière l'enjeu des nouvelles stratégies syndicales de la sidérurgie lorraine : « *Sur certaines formes d'action, on est à poil. On se garde bien de donner des certitudes, même si l'on cherche à apporter des réponses. Comment constituer un rapport de forces pour permettre l'industrialisation d'un bassin ? On n'a pas l'habitude. On ne sait pas faire.* »

Reconversion des sidérurgistes, reconversion des syndicats ? Les militants vont chercher leurs sympathisants là où ils se trouvent, à l'extérieur de l'usine s'il le faut, malgré un environnement hostile. Effectifs amoindris, mutés, rajeunis ; salariés mués en « essaimeurs », créateurs d'entreprise ; revalorisation par le diplôme des classes moyennes (BTS des nouvelles technologies) ; solidarité enterrée après de longues désillusions. Il est des signes de faiblesse, sinon de réalisme, qui ne trompent pas.

A Longwy, pour sa journée d'action nationale du 24 octobre, la CGT d'Unimétal a lancé « *un mot d'ordre raisonnable* » de deux heures de débrayage par poste et non de huit heures comme d'habitude. De plus, le syndicat a su s'adapter à la convention générale de protection de la sidérurgie. Les départs à cinquante ans ? Certes, mais la CGT exige un reclassement des partants dans les PME locales. Une mise en congé-conversion ? Certes, mais « *avec garantie d'emploi dans le bassin de Longwy* ». Les nouvelles technologies ? Certes, mais avec une formation qualifiante avant le changement technique et non une formation d'adaptation sur le coup. Sur ce point, le syndicat joue gros, comme sur ses « *revendications interprofessionnelles* (2) ».

« On nous jette des pierres »

Jean-Claude Valetti (Longwy) et Gérard Lopparelli (Gandrange), les deux administrateurs CGT d'Unimétal, qualifient néanmoins l'accord-cadre de formation signé le 9 octobre dernier « *d'un des meilleurs sur la formation dans une entreprise française* ». Signé par la direction et cinq syndicats (CGT, CFDT, CGC, FO, CFTC), ce texte prévoit de lancer « *une nouvelle dynamique de la formation (...) permettant l'utilisation des nouvelles technologies* ». Outre les postes en double, tuteur-jeune diplômé, l'accord institue « *pour toutes les catégories du personnel* » des formations aux technologies nouvelles, de la « *culture informatique* » aux « *formations de niveau ingénieur* ».

Accord qui sanctionne la valeur des deux syndicalistes ? Certainement, selon les parties prenantes. Des syndicats ? Pas si sûr... Car la barre est placée très haut. Les militants seront mis à rude épreuve par une base « *qui ne croit plus à la formation* », comme le titrait *le Monde*, le 5 février dernier, un an après la naissance des pôles de conversion. Cela reste vrai aujourd'hui.

« *A Neuves-Maisons, on nous jette des pierres* », confirme Bernard Ancé. A Florange, les usines ultra-modernes de Sacilor-Sollac ne sont pas épargnées par la critique des « formations-parking ». « *Les gens en ont ras-le-bol des stages-bidon. Ce sont des technocrates qui pondent les programmes* », résume Michel Leubé, responsable de la formation pour la CFDT.

A Pompey, le même syndicat demande qu'on « *reconnaisse aux stagiaires le droit à l'erreur* ». (Les meilleurs éléments préfèrent continuer leurs études plutôt que d'occuper l'emploi prévu.) Tous approuvent l'énorme effort financier des directions, qui, sur certains points, les avaient devancés dès les années 80 : Sollac consacre 4,5 % de sa masse salariale à la formation – la loi n'impose que 0,9 %, – Ascométal à Pompey 14 % !

A l'extérieur des usines, la métamorphose des syndicats prend une allure inattendue. A la Sofreb, filiale de Sollac, qui fabrique des boîtes à boissons, la moitié du personnel vient de la sidérurgie. Mais la CFDT reconnaît « *avoir arrêté les frais* » : elle n'a pu créer de section syndicale malgré la présence de ses anciens militants ! Curieusement, dans quelques jours, une liste... CFDT se présente aux premières élections jamais organisées dans l'entreprise. « *Que des jeunes !* reconnaît Bernard Ancé. *Ils revendiquent contre les conditions de travail alors que les anciens ont travaillé plus durement. Dans cette affaire, on est tous un peu prisonniers de notre histoire.* » ■

(1) Les aciéries de Pompey employaient 3 500 personnes en 1982. Elles occupent aujourd'hui 1 750 salariés, et n'en prévoient que 300 à la fin de 1986. A l'échelle du groupe, Sacilor maintient son objectif de 10 000 départs par an depuis le plan de restructuration de 1984. En France, la sidérurgie avait déjà perdu à cette époque 70 000 personnes depuis dix ans, dont 30 000 en Lorraine.

(2) Le 27 mars dernier, aux élections du conseil d'administration d'Unimétal, filiale commune à Sacilor et Usinor, créée le 1er janvier 1985, la CGT a remporté 51 % des voix, la CFDT 23 %. Participation aux élections des conseillers d'administration du groupe Sacilor, le 21 juin 1984 : 70 % sur un total de 50 618 inscrits.



MÉRILLON-THOMAS/COLLECTIF

LE CRÉPUSCULE DES O.S.

(Suite de la page III.)

Si l'on prolonge les tendances actuelles, plus de 65 % des actifs de l'an 2000 seront employés dans le tertiaire marchand et non marchand, tandis que l'emploi industriel, avec 17 %, sera en passe de devenir ce qu'a été l'emploi agricole dans les années 60. D'autant que, au sein même des entreprises industrielles, la part d'emplois de services est de plus en plus forte (recherche, conception, commercialisation, voire publicité ou maintenance).

D'autre part, si l'on analyse les créations récentes d'emplois aux Etats-Unis, on s'aperçoit de l'importance du mouvement de création d'entreprises individuelles (1,4 million de 1978 à 1984) et de l'ampleur du travail à temps partiel, deux modes d'activité sur lesquels les syndicats n'ont guère de prise, comme ils n'en ont pas non plus sur les chômeurs.

Cette évolution, tous les pays industrialisés la connaissent. Mais, selon leur système de relations sociales, ils la vivent plus ou moins bien. Le système japonais apparaît le plus flexible : en échange d'une garantie implicite d'emploi à vie et d'une planification de carrière approfondie, les salariés acceptent sans mal heures supplémentaires ou réaffectation à des tâches nouvelles, à d'autres usines, voire à d'autres filiales.

A l'opposé de ce schéma, il y a celui de la France, de la Grande-Bretagne ou de l'Italie, où certains syndicats politisés sont en général peu soucieux de flexibilité.

L'évolution inévitable des syndicats variera sans doute selon les pays : il n'est pas douteux que coopération et participation accrue des travailleurs aux décisions éviteront de coûteux conflits et auront plus d'avantages, pour les syndicats comme pour les directions. Mais pour des centrales qui continuent de soutenir l'idée de lutte des classes, une telle « compromission » est-elle possible ?

B. D.

LA SEMAINE DE TRENTE HEURES

(Suite de la page III.)

Dans des interventions récentes, M. Paul Marchelli, président de la CGC, a été plus cru et plus critique : « *Nous sclérosons la situation. Nous bataillons pour l'acquis et nous sommes incapables de nous projeter dans l'avenir. Nous sommes dans l'obligation de modifier nos mentalités et nos comportements. Les syndicats doivent avoir la prétention d'être des cogestionnaires tant au niveau micro que macro-économique. La première ligne de défense des intérêts des travailleurs, c'est la défense des intérêts de l'entreprise. Cela suppose de passer obligatoirement dans l'entreprise d'un cadre conflictuel à un cadre consensuel.* » Cogestion, partenariat : ce langage est plus adapté aux cadres qu'aux ouvriers et tous les syndicats n'en sont pas là. M. Edmond Maire, qui, pour la CFDT, a joué un peu le prophète de l'adaptation du syndicalisme, avait lancé l'idée de la « *coopération conflictuelle* » se substituant progressivement dans l'entreprise à la vieille lutte des classes. Mais il a été battu dans sa confédération.

Ce sont pourtant de nouveaux rapports sociaux que les mutations technologiques vont tisser dans l'entreprise. Le syndicalisme devra les prendre en compte pour subsister. Comme l'explique, avec un langage très futuriste, M. Yves Lasfargues, ancien responsable des cadres de l'UCC-CFDT : « *Dans la civilisation de la peine, il fallait négocier d'abord les salaires et les revenus. Dans un futur rapproché, il faudra négocier le partage du pouvoir à tous les niveaux et en permanence. On risque de trouver deux types de syndicats dans dix ou vingt ans : d'une part des syndicats* « *autonomes* » *très nombreux, non confédérés, défendant de manière très corporatiste les intérêts immédiats et visibles des groupes très limités, d'autre part des syndicats confédérés nationalement dont le rôle sera de permettre aux salariés de s'organiser collectivement.* »

Dans un récent article (3), Mme Marguerite Bertrand, secrétaire générale de la fédération des services CFDT, a bien posé le problème des limites de l'action syndicale à venir : « *Notre problème social, à nous qui organisons les travailleurs et travailleuses des services, est de les aider à obtenir des garanties collectives suffisantes pour que leurs emplois ne soient pas automatiquement synonymes de précarité, mais également des garanties qui ne freinent pas l'embauche ou qui risquent de refouler tous ces secteurs dans le travail au noir sans garantie du tout.* » C'est ainsi à la CGC et à la CFDT que passe le mieux l'idée que le syndicalisme devra procéder à la toilette de ses acquis, quitte à négocier des « acquis de substitution » (moins en salaires, plus en pouvoirs, par exemple).

Les garanties à ne pas abandonner

Or c'est justement l'éventuelle remise en cause d'un certain nombre d'acquis sociaux qui freine le plus FO et la CGT sur la voie de l'adaptation. « *Un syndicat est fait pour garder l'essentiel et guetter le futur* », aime à dire le leader des cadres de FO, M. Hubert Bouchet, mais il y a plus de conservateurs de l'essentiel que de guetteurs du futur. « *Personne n'a jamais dit que les méthodes du syndicalisme, que ses appréciations ou que ses propositions et moyens d'action étaient figés pour l'éternité* », déclarait le 5 octobre M. André Bergeron. Mais il esquissait quelques jours plus tard les limites de cette évolution : « *Tout est discutable mais il y a des règles, un minimum de garanties que nous ne pouvons pas abandonner.* » Dans certains secteurs bouleversés par les mutations ou les restructurations n'est-ce pas justement non le principe mais la conception de ce « *minimum* » que les syndicats devront revoir ?

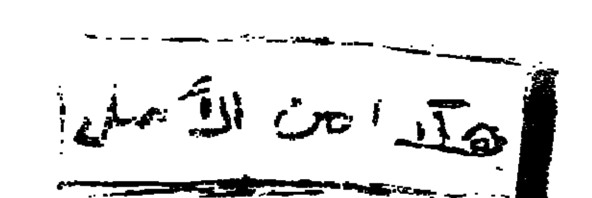
« *On pourrait regarder tel ou tel acquis, voir de quelle manière il peut évoluer, mais à condition que la traduction pour les travailleurs soit marquée par le signe plus* », déclarait récemment M. Alain Obadia, le dirigeant des cadres de l'UGICT-CGT. Pirouette ? Impasse ? La CGT s'en sort en martelant l'idée, partagée par les autres centrales et développée dans la préparation de son 42e congrès confédéral, qu'on ne peut s'adresser au salariat avec un discours unique mais qu'il faut tenir compte des besoins de chaque catégorie, gage d'un élargissement de la syndicalisation. Faire cohabiter dans les confédérations « *revendications générales et revendications particulières* » suppose cependant que chacune accepte de décentraliser davantage son action.

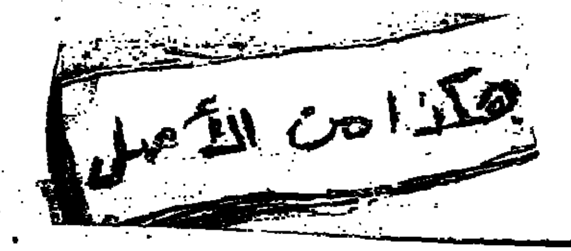
« *Les syndicats,* écrit M. Jean Magniadas, directeur du Centre confédéral d'études économiques et sociales de la CGT, en conclusion d'une intéressante étude sur « le monde du travail en mouvement », *doivent avoir la capacité de proposer des transformations et des objectifs dans lesquels les différentes catégories sociales du salariat puissent se reconnaître comme répondant à leurs aspirations, à leurs besoins spécifiques, comme à leur recherche d'épanouissement en tant qu'individus sociaux* ». Mais, attention, pas question d'utiliser la crise ou les transformations structurelles du salariat pour « *affaiblir la puissance sociale de la classe ouvrière et de tout le salariat* ». La tentation de se replier *in fine* sur une attitude défensive devrait-elle l'emporter sur les velléités de changement ? Là est le risque.

« *La liberté,* explique de son côté M. Jean Bornard, président de la CFTC, *ce n'est certainement pas la destruction de la législation sociale ou des conventions collectives.* » « *On est en droit,* ajoute-t-il, *de demander aux syndicats de ne pas défendre l'immobilisme, mais il faut leur donner une possibilité d'action positive et de coopération réelle* », par exemple pour des actions de reconversion des licenciés ou encore de développement régional. Pour M. Bornard, « *tout le problème pour le syndicalisme c'est de faire la synthèse entre les aspirations des travailleurs et une analyse très stricte des réalités* ». Négocier la mise en place des nouvelles technologies n'assurera pas l'avenir des syndicats s'ils ne sont pas capables de s'insérer davantage dans l'entreprise, en recherchant autant l'efficacité économique que l'utilité sociale, s'ils luttent contre toute individualisation au lieu de faire émerger des aspirations individuelles nées parfois dans des groupes d'expression, s'ils combattent toute souplesse comme ils se sont naguère opposés aux horaires variables. Ils devront aussi élargir leur palette de « services » aux adhérents, comme en Europe du Nord, pour montrer l'utilité pratique de la syndicalisation. Tout repli défensif serait fatal. Entre les pesanteurs d'appareil et le choc des mutations, il faudra choisir. Vite.

M. N.

(3) *CFDT-Aujourd'hui*, mai-juin 1985.





SYNDICATS

LA FAUCILLE ET LA CGT

par Patrick Jarreau

A la CGT, les postes principaux sont occupés par des communistes. Au PCF, les dirigeants de la CGT ont leur place au comité central. Courroie de transmission de la stratégie du parti, la centrale syndicale va parfois jusqu'à inventer un mouvement social qui ne s'exprime pas toujours spontanément.

LIONEL JOSPIN observait, au congrès socialiste de Toulouse, qu'une des caractéristiques essentielles de la social-démocratie est l'existence d'un mouvement syndical puissant et unifié, organiquement lié au Parti socialiste. La tradition française, on le sait, est différente. Le syndicalisme et le socialisme se sont développés séparément, à la fin du dix-neuvième siècle, comme deux entreprises concurrentes d'émancipation du prolétariat. Ce n'est qu'avec la révolution soviétique de 1917 et la création du PC qu'est apparue une minorité syndicale qui, voyant dans le bolchevisme la véritable expression politique de la classe ouvrière, a engagé, conformément à la neuvième des vingt et une conditions d'adhésion à l'Internationale léniniste, *« une propagande persévérante et systématique dans les syndicats »* et y a formé *« des noyaux communistes »*.

Soixante-cinq ans plus tard, après une scission en 1922, une réunification en 1935 et une nouvelle scission en 1947, le « noyau communiste » contrôle la CGT. Le lien organique, qui fait défaut aux socialistes, a assuré pendant près de quarante ans, avec l'implantation municipale, la force du PCF. Pour autant, le Parti communiste n'est pas le seul courant politique représenté dans la CGT. La place du PS y est officiellement reconnue, de même que celle d'une composante chrétienne-sociale ; l'extrême gauche, tenue en lisière, y continue son travail de taupe. Par-dessus tout, la tradition syndicale, si profondément transformée qu'elle ait été par la greffe communiste, demeure vivante, avec son double aspect : expression propre des salariés d'un côté, tendance au corporatisme de l'autre.

Les principaux postes de pouvoir au sein de la CGT, au niveau confédéral comme à celui des fédérations, des syndicats et des unions départementales, sont détenus par des communistes. La vision schématique d'une CGT traduisant en termes syndicaux la politique du PCF passe, pourtant, à côté d'une réalité plus complexe.

Les instances dirigeantes du Parti communiste sont bien un lieu où les choix de la CGT peuvent, sinon s'élaborer, du moins être discutés, mais on y a vu, aussi, la CGT tenter de peser sur les orientations du parti. En juin dernier, la politique d'Henri Krasucki était attaquée au comité central du PCF avec l'aval de Georges Marchais, mais, en juillet 1984, plusieurs responsables de la CGT y avaient plaidé pour la sortie des communistes du gouvernement.



PASCAL NIÉTO/RUSH

En juin dernier, l'expulsion de l'usine SKF, à Ivry, provoquait des heurts violents entre manifestants de la CGT, soutenus par la municipalité communiste, et les CRS.

Les quatorze du comité central

Plus ambigu est l'exemple de Georges Séguy défendant, en 1979, devant le conseil national du PCF, l'« ouverture » décidée au quarantième congrès de la confédération : c'était la politique de la confédération qui était en question, mais le secrétaire général d'alors ne pouvait la défendre sans mettre en cause celle du parti.

Le comité central du PCF compte aujourd'hui, sur cent quarante-deux membres, quatorze dirigeants de la CGT, dont le poids politique est sans rapport avec leur nombre. On trouve, parmi eux, six membres du bureau confédéral sur dix-huit – Henri Krasucki, Louis Viannet, René Lomet, Michel Warcholak, Gérard Alezard et Alain Obadia, les deux premiers, « numéros un et deux » de la centrale, siégeant aussi au bureau politique du parti, de même que René Le Guen, ancien secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens, toujours membre de la commission exécutive de la CGT.

Viennent ensuite les dirigeants de fédérations – les fonctionnaires (Thérèse Hirszberg), les cheminots (Georges Lanoue), les métallurgistes (André Sainjon) – ou d'organisations géographiques importantes – l'union régionale d'Ile-de-France (Edmond Amiable) et l'union départementale du Val-de-Marne (Jean-Pierre Page). S'y est ajouté, au dernier congrès, le secrétaire du syndicat CGT de Renault, Jean-Louis Fournier, en remplacement du secrétaire de la section communiste de Billancourt, Daniel Lacroix, accusé de s'être opposé à la direction du parti.

Une place à part doit être faite à Georges Séguy, qui appartient toujours à la commission exécutive de la confédération, qui y a gardé des amis, mais qui intervient peu dans ses débats. Il faut mentionner, enfin, d'anciens responsables de la CGT : Claude Billard, membre du bureau politique, qui a quitté la commission exécutive de la confédération en 1982 ; Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat du comité central, ancien responsable des cheminots ; Claude Poperen, membre du bureau politique, ancien secrétaire du syndicat Renault, de même qu'Aimé Halbeher.

Tels sont les engrenages grâce auxquels la politique du PCF peut embrayer sur le syndicat. A travers sa représentation au comité central et au bureau politique du PCF, toutefois, la CGT constitue, aussi, une des puissances ou l'un des groupes de pression avec lesquels la direction du parti doit compter. Il est vrai qu'elle ne parle pas toujours d'une même voix, loin s'en faut, et que le sommet du parti peut jouer d'une tendance contre l'autre. La période de la participation du PCF au gouvernement a montré comment les débats politiques et syndicaux peuvent s'imbriquer.

La présence socialiste

La participation ne faisait pas l'unanimité au sein du parti, mais, jusqu'en 1983, ses adversaires ne s'y exprimaient guère. Il n'en allait pas de même à la CGT, où, à la faveur du départ de Georges Séguy et de son remplacement par Henri Krasucki au secrétariat général, on a vu la promotion, derrière Louis Viannet, de cadres issus, comme lui, de la fédération des PTT (1). Longtemps dirigée par Georges Frischmann – un adversaire de Georges Marchais qui a fini par quitter le comité central en février 1985, – cette fédération, caractérisée aussi par une présence socialiste (en est issu un dirigeant du PS, Marcel Debarge), est marquée, côté communiste, par une tradition fortement sectaire. Elle a formé le noyau d'un courant hostile à la participation du PCF au gouvernement, courant qui s'est exprimé notablement à travers le conflit assumé par Thérèse Hirszberg et la fédération des fonctionnaires avec Anicet Le Pors, ministre délégué, puis secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique.

C'est ce même courant qui, en juillet 1984, a plaidé pour la rupture avec les socialistes et qui, moins d'un an plus tard, a mis en accusation, devant le comité central, la direction de la CGT, c'est-à-dire Henri Krasucki, considéré comme responsable d'une combativité insuffisante de la centrale contre le pouvoir socialiste. Georges Marchais a appuyé cette offensive en allant jusqu'à reprocher à Henri Krasucki d'avoir trop engagé sa centrale dans l'*« appareil d'Etat »*. Ce rappel à l'orthodoxie syndicale, venant du secrétaire général du PCF, laisse rêveur, surtout lorsque l'on considère que, quelques semaines plus tard, c'est dans la fédération du Val-de-Marne, fief de Georges Marchais, et sous la direction de Jean-Pierre Page, l'un de ses protégés, que le parti a entraîné la CGT dans des affrontements avec les forces de l'ordre à l'usine SKF d'Ivry-sur-Seine.

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire des relations PCF-CGT que la confédération est sommée d'inventer, voire de mimer un mouvement social qui n'existe pas, au risque de collectionner les défaites. En 1954, Benoît Frachon avait trouvé l'appui de Maurice Thorez face à ceux qui voulaient lui faire porter la responsabilité de l'échec d'une action syndicale qu'il n'avait menée que contraint par la discipline de parti. Henri Krasucki, qui paraît dangereusement isolé, peut-il placer quelque espoir dans le soutien de Georges Marchais, qui, une fois déjà, a préféré hurler avec les loups ? ■

(1) Voir « Les communistes dans la CGT », revue *Communisme*, numéro 2, 1982, Presses universitaires de France.

PS-CFDT: LA MAIN FORCÉE

PERÇUE souvent avec irritation par le PC, FO et certains dirigeants socialistes comme un « parti syndical », la CFDT a toujours eu des relations tumultueuses avec le PS. Lorsqu'elle prônait l'union des forces populaires et agrémentait tous ses discours d'une référence à l'autogestion, elle prenait en même temps ses distances avec le programme commun de la gauche. Lorsqu'elle s'investissait, à fond, dans les Assises du socialisme, en octobre 1974, elle était soupçonnée de préparer une sorte d'OPA sur la nouvelle formation née à Epinay. Lorsque depuis 1981 elle donne des « leçons » au gouvernement, y compris sur le socialisme, comme en août 1984, elle est promptement priée par M. Jospin de cultiver son jardin syndical.

Une incompréhension originelle en quelque sorte, qui est aggravée par une divergence avec le PS sur les rôles respectifs du parti et du syndicat dans la société française. Circonstance non atténuante : M. Edmond Maire est un vieil ami de M. Michel Rocard, et la proximité d'analyses et de propositions entre le courant rocardien et la direction de la CFDT nourrit fréquemment les fureurs de l'Elysée ou de M. Jospin. La CFDT est ainsi soupçonnée de rouler pour M. Rocard, ce qui est loin d'être aussi simple.

La « resyndicalisation » de la stratégie de la CFDT en 1978 a accru sa prise de distance avec le « politique » et avec un PS qui n'a jamais correspondu aux espérances qu'elle avait placées dans la formation d'un nouveau Parti socialiste. Une distanciation facilitée par le fait que, contrairement à la CGT vis-à-vis du PC, aucun responsable cédétiste n'occupe une fonction dirigeante au sein du PS. M. Maire est, comme M. André Bergeron à FO, un simple adhérent de base du Parti socialiste. Au sein de la commission exécutive – le « gouvernement » de la centrale, – on entretient le mystère sur l'appartenance politique de ses onze membres. Cinq à sept d'entre eux ont leur carte au PS mais M. Mercier, responsable du secteur international, ne l'a plus, et M. Mandray, secrétaire général adjoint, ne l'a pas. Quoi qu'il en soit, l'adhésion ou non au PS n'interfère pas dans les débats au sein de la direction de la CFDT.

Malgré ce contexte, la CFDT a entretenu des relations avec le pouvoir socialiste, qui, jusqu'au début de 1984, en dépit de plusieurs « coups de gueule » de M. Maire, sont apparues comme privilégiées. Avant l'élection présidentielle de 1981, les dirigeants de la confédération ne s'attendaient nullement à une élection de M. François Mitterrand. Ils ne s'y étaient donc guère préparés. La centrale joua cependant son rôle de syndicat de gauche. Elle appela à voter pour M. Mitterrand et soutint la future majorité lors des législatives qui suivirent, comme d'ailleurs aux cantonales de mars 1982. M. Mitterrand à l'Elysée, M. Maire estima qu'il fallait que son organisation pèse de tout son poids pour que l'expérience de gauche ne soit pas un « feu de paille » et que le changement politique soit transformé en changement social.

Dans l'appareil gouvernemental

La CFDT a ainsi donné le sentiment de s'investir à fond. Cela s'est traduit notamment par l'entrée de dirigeants cédétistes dans l'appareil gouvernemental. Sur les dix membres de la commission exécutive élue au congrès de Brest en 1979, quatre ont pris ce chemin. Par étapes successives. Dès le printemps 1981, Mme Jeannette Laot devenait chargée de mission à l'Elysée et M. Hubert Lesire-Ogrel entrait au ministère des affaires sociales. Parmi les permanents confédéraux, M. Hubert Prévot devenait commissaire au Plan et M. René Decaillon, ancien secrétaire général adjoint, entrait au cabinet de M. Jean Auroux, ministre du travail. Ce dernier venait de la CGT et s'est entouré d'une équipe très cédétiste. En janvier 1982, M. Michel Rolant quittait à son tour la commission exécutive, poussé vers la sortie par M. Maire, pour devenir président de l'Agence pour la maîtrise de l'énergie. En mai 1984 enfin, M. Jacques Chérèque abandonnait le secrétariat général adjoint pour être nommé préfet délégué en Lorraine, malgré les réserves d'une commission exécutive inquiète qu'une telle nomination « accrédite l'idée que la CFDT avait des liens privilégiés avec le gouvernement ».

Le paradoxe a ainsi été qu'une centrale qui, tant par sa « resyndicalisation » que par ses divergences avec le PS, aurait dû apparaître parfaitement indépendante du gouvernement s'est donné une image de syndicat pro-gouvernemental, participant presque aux décisions de celui-ci. Les lois Auroux sont apparues comme un enfant de la CFDT. Et M. Maire, en appelant dès mai 1982 le gouvernement à « une politique de rigueur et de vérité », a été perçu comme le précurseur de la marche forcée vers une certaine austérité en juin 1982 et en mars 1983. La CFDT a payé cette image aux élections à la Sécurité sociale d'octobre 1983 en se voyant reléguée à la troisième place, à près de sept points de FO. Depuis, elle a su retrouver l'art de la prise de distance.

M. N.



SYNDICATS

AIDE-TOI, GENERAL MOTORS T'AIDERA

par Guy Herzlich

General Motors lancera en 1989 aux Etats-Unis une nouvelle marque, Saturne, un nouveau processus de fabrication et de nouveaux rapports ouvriers-direction. Un accord en ce sens vient d'être signé entre le syndicat des travailleurs de l'automobile et le patron de la firme.

« *LE départ d'une nouvelle ère* », affirmait le 22 juillet dernier M. Lee Iacocca, président de Chrysler, troisième constructeur automobile américain, après avoir été directeur général du deuxième, Ford. Quel départ ? M. Iacocca le voyait dans trois accords conclus par le Syndicat des travailleurs de l'automobile (UAW, United Automobile Workers) : le premier avec la firme NUMMI (New United Motor Manufacturing, Incorporated, une association Toyota-General Motors qui produit la Chevrolet Nova), la deuxième — encore provisoire — avec un autre constructeur japonais, Mazda ; et surtout l'accord signé avec le « *grand des grands* » de l'automobile, General Motors, pour la création d'une nouvelle firme et d'une nouvelle marque, Saturne.

Trois accords qui ont pour caractéristique commune de transformer l'organisation du travail, les relations entre les salariés et la direction de l'entreprise et le rôle du syndicat dans le cadre d'une production de plus en plus automatisée. En ce domaine, le projet Saturne représente une pointe extrême. La « petite » voiture construite à partir de 1989 dans la future usine installée à Spring-Hill (Tennessee) sera en effet assemblée à partir d'éléments préfabriqués sur des chaînes largement robotisées ; un même système informatique sera utilisé pour la production, la gestion et la commercialisation des véhicules.

Le projet n'est pas moins hardi sur le plan social : les ouvriers travailleront en équipes quasi autonomes, des commissions mixtes syndicat-direction remplaceront la hiérarchie actuelle, les problèmes devant être réglés par consensus, une partie importante (au moins 20 %) de la rémunération sera liée aux résultats.

Un des points majeurs des nouveaux accords, c'est la modification des « *classifications* » qui déterminent qui peut effectuer telle ou telle tâche et des « *règles de travail* » qui fixent les horaires ou le nombre d'ouvriers nécessaires pour cette opération. Longtemps, salariés et syndicats ont résisté aux pressions patronales pour obtenir l'assouplissement des règles et la réduction du nombre des classifications qui figent l'organisation du travail, font obstacle à la modernisation et à la productivité. Dans l'automobile, on peut compter jusqu'à deux cents classifications pour une même usine et cinq cents différentes pour l'ensemble d'une firme comme Chrysler ou General Motors.

A Spring-Hill, il n'y en aura plus que cinq ou six (une pour les OS, trois à cinq pour les ouvriers professionnels), mais à Fremont (Californie), dans l'usine NUMMI, on n'en trouve plus que quatre : une pour les OS, trois pour les professionnels. Et il y en a déjà moins d'une douzaine dans les usines les plus modernes de General Motors, comme Orion (Michigan), ou de Chrysler, comme Sterling-Heights ou Saint-Louis n° 2...

Cette réduction a eu pour contrepartie un changement de l'organisation de l'entreprise : réduction de la hiérarchie et des privilèges des cadres, travail en équipe, nouvelles relations avec la maîtrise et l'encadrement, qu'on trouve non seulement à Fremont, mais dans des usines modernisées comme celle de Pontiac (Michigan). *(Voir ci-dessous.)*

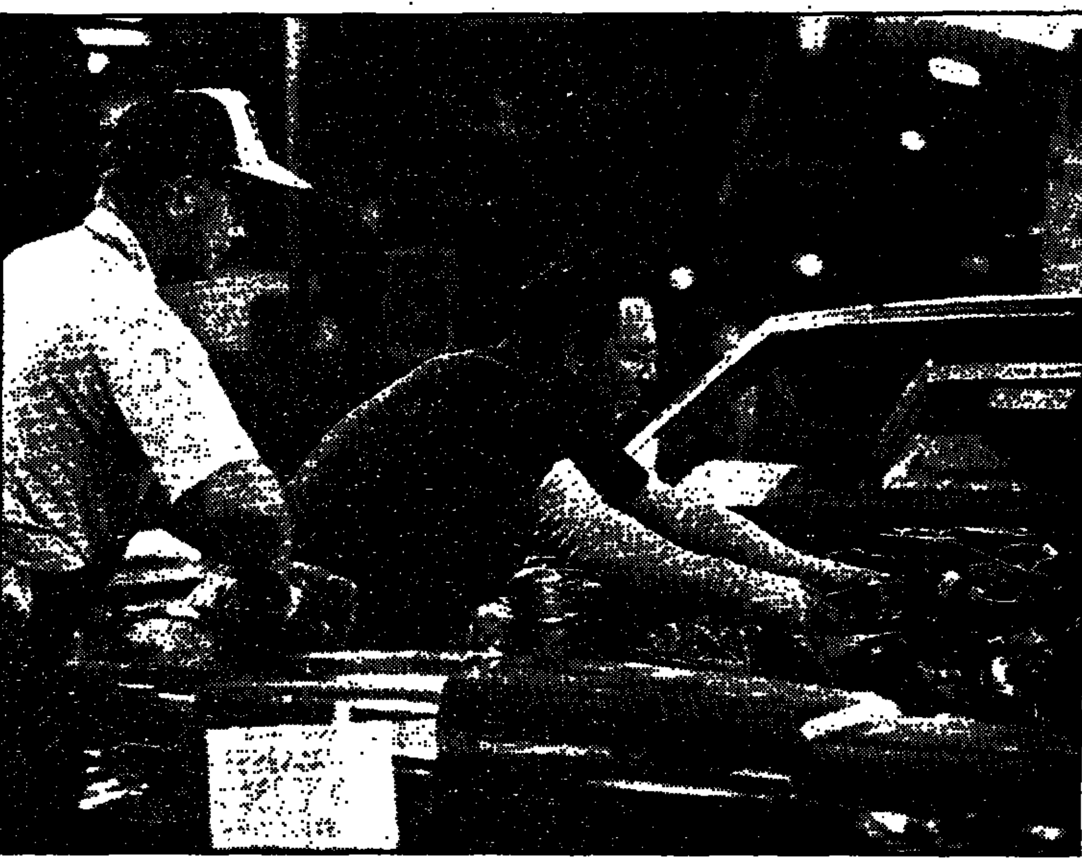
A Fremont, comme à Pontiac, d'autres signes de la hiérarchie ont disparu, comme ils doivent disparaître à Spring-Hill : il n'y a qu'une seule cafétéria pour les ouvriers, les employés ou les cadres, des salles de repos communes et un parking unique, sans places réservées pour les dirigeants. « *Quand Roger Smith* (le PDG de General Motors) *vient, il doit chercher une place comme moi* », dit Leo Van Houten, un syndicaliste de Pontiac. Et quand M. Tatsuro Toyoda, le président de NUMMI, fait la queue comme tout le monde pour prendre son sandwich, cela n'échappe à personne.

Ce rapprochement visible et symbolique entre « cols blancs » et « cols bleus » est poussé à son terme sur le plan statutaire dans l'accord Saturne : à Spring-Hill, il n'y aura plus d'ouvriers payés à l'heure, tout le monde sera mensualisé. Autant que les aspirations et l'évolution — l'« embourgeoisement » — des syndicalistes et de leur base la plus proche, les ouvriers qualifiés, cela traduit une nécessité, pour l'UAW comme pour l'ensemble du syndicalisme américain. Baisse des emplois ouvriers, installation de nouvelles usines dans les Etats « non syndiqués » du Sud et de l'Ouest, voire à l'étranger *(outsourcing)*, ont entraîné une chute des effectifs : on ne compte aujourd'hui que 19 % de syndiqués chez les salariés américains, comme en 1939, contre 30 % environ dans les années 1950-1970. Pour sa part, l'UAW a perdu quatre cent mille adhérents (sur un million et demi) entre 1979 et 1984.

Pour retrouver influence et troupes, l'UAW, qui recrute essentiellement chez les ouvriers, doit aussi percer chez les « cols blancs ». Le syndicat s'y emploie, à la manière américaine, en essayant de susciter des adhésions bien au-delà du secteur de l'automobile : chez des assistantes sociales ou des employés de services de police comme chez les techniciens d'industries de pointe...

Petites voitures

Mais l'enjeu de la « flexibilité » n'est pas seulement celui d'une nouvelle organisation du travail, il est aussi celui de l'emploi. L'UAW a accepté les contraintes économiques pour créer ou maintenir des emplois. Elle s'est engagée dans le projet Saturne « *pour créer des emplois aux Etats-Unis en maintenant et en étendant la production américaine de petites voitures* », expliquait son président, M. Owen Bieber, le 26 juillet dernier. Mais le syndicat s'est attaché à améliorer la sécurité d'emploi : « *Nous voulons que le projet Saturne réussisse, qu'il crée des emplois et que les droits des travailleurs soient respectés* », dit-on aujourd'hui à l'UAW.



Chaîne de montage de la Cadillac (General Motors) à Detroit. LEROY/GAMMA

Cette préoccupation de défense de l'emploi s'est accentuée au cours des dernières années, et notamment depuis la crise de 1980-1982 qui a vu General Motors licencier cent soixante-douze mille ouvriers. En 1982, le syndicat avait obtenu le « gel » de quatre fermetures d'usine à Trenton (New-Jersey) et à Detroit. L'accord général signé entre General Motors et l'UAW en 1984 a apporté un progrès considérable, puisqu'il prévoit qu'un salarié avec un an d'ancienneté ne peut être licencié par suite d'une réorganisation du travail ou de la production, de l'introduction de nouvelles technologies ou de transferts de production, mais seulement en raison de l'évolution du marché. En cas de suppression de son emploi, il sera placé dans une « banque d'emplois » en attendant une mutation, une formation ou un retour au poste initial. Un accord du même ordre vient d'être conclu avec Chrysler.

Un changement par rapport aux habitudes américaines où la pratique des « *lay-offs* » et des rappels est solidement implantée... et acceptée par les ouvriers et les syndicats : « *On commence par les derniers entrés et l'on remonte progressivement. Si l'on embauche à nouveau, on reprend la liste et on opère en sens inverse* », explique un cadre français devenu directeur du personnel d'une des filiales de General Motors.

A Saturne, tous les syndiqués UAW embauchés au départ bénéficieront d'une sécurité de l'emploi permanente. Les autres ouvriers pourront l'acquérir par l'ancienneté : « *En fait, à l'ouverture de l'usine, la quasi-totalité du personnel en bénéficiera* », estime M. François Sérisay, ancien directeur de l'usine Delco-Rémy de Sarreguemines, chargé aujourd'hui du recrutement des cadres pour Saturne. Par la suite, 80 % au moins des salariés auront la sécurité d'emploi (un progrès par rapport à la situation antérieure puisque, en 1980-1982, General Motors a licencié le tiers de son effectif ouvrier) : ils ne pourront être licenciés qu'« en cas de catastrophe » et l'UAW devra accepter ce diagnostic.

L'essentiel pour le syndicat est ainsi d'être dans la place. Comme face aux changements technologiques : chez Ford, depuis l'accord de 1979, il a obtenu la création d'un « comité national » paritaire chargé de suivre l'évolution des techniques. Chez General Motors, depuis 1982, a été constitué un fonds commun alimenté par une contribution de la firme, d'un montant de 120 millions de dollars, pour former les ouvriers « déplacés » par les changements techniques.

Cogestion avec le patronat

Le syndicat a-t-il pour autant choisi la voie de la « coopération » ou d'une cogestion avec le patronat ? La grève d'une semaine qui a précédé l'accord avec Chrysler montre qu'il n'est pas prêt à n'importe quelle concession, même en matière de pouvoir d'achat. En fait, sa démarche paraît plus pragmatique : les accords « dérogatoires » restent limités à des cas spécifiques. Saturne, dit-on, est une « voie à explorer » pour conserver des emplois dans les constructions des petites voitures, avec une nouvelle technologie, mais non un modèle. D'autre part, l'UAW n'y abandonne pas ses armes. Si les syndicalistes doivent — tout comme les dirigeants de la firme — rechercher le consensus plutôt que d'utiliser les méthodes traditionnelles de défense des salariés, ils conservent la possibilité de recourir à la grève en dernier ressort.

Même si sur le terrain, à Saturne et même dans d'autres usines, le passage de la « coopération » à la contestation peut être délicat, l'UAW n'est pas *a priori* ligotée par ses concessions. M. Owen Bieber a pu juger l'accord Saturne « équilibré » : dans l'industrie, certains n'estiment-ils pas que General Motors s'est aventurée trop loin ?

Le risque en fait est ailleurs : il est dans l'éclatement des accords. On prévoit que les voitures étrangères — surtout japonaises — représenteront 31,5 % du marché en 1990, au lieu de 25,3 % en 1985, ce qui entraînerait la perte de cent mille emplois. Face à cette concurrence, les constructeurs américains, General Motors, Ford et Chrysler, seront vraisemblablement obligés d'accélérer la modernisation de leurs usines et de changer leur fonctionnement. Ce qui amènera à multiplier les accords « exceptionnels ». Les négociations générales *(pattern bargainings)* que l'UAW a tenu à maintenir — le cas Chrysler le montre — ne perdront-elles pas une partie de leur signification (comme les accords de branche en France) ? Le pouvoir de négociation de l'UAW ne risque-t-il pas — à la longue — de s'effriter et le syndicat de perdre de sa force ? ■

SOUPLESSE DE LA PONTIAC

« *CRÉER les conditions d'une implication des salariés, un climat de respect mutuel et de dignité, pour parvenir à nos objectifs communs de succès, de sécurité d'emploi et réaliser une véritable communauté* » : on retrouve cette « *philosophie* » à l'entrée du vaste hall peint en jaune où tourne la chaîne de montage de la Pontiac Fiero, comme dans les salles de réunion syndicales. Belle illustration de l'esprit de « *coopération* ». Mais pas à sens unique.

« *Tout ici repose sur le travail d'équipe* », dit Leo Van Houten, un costaud jovial, crinière et moustaches blanches. « Léo », vingt-cinq ans de Pontiac — « *deux sur la chaîne et dix-sept comme délégué syndical* » — est devenu « *conseiller en organisation* » pour le syndicat et les travailleurs de l'usine. Quand la production précédente a été arrêtée, l'établissement est resté fermé huit mois, tandis qu'un petit groupe composé de syndicalistes et de cadres de la firme préparait une nouvelle organisation.

Aujourd'hui des équipes de douze ou quinze ouvriers se voient affecter une tâche ; ils organisent le travail eux-mêmes et se répartissent entre eux les postes et les opérations sur la chaîne de façon permanente ou par rotation. L'équipe décide aussi de l'aménagement de son cadre de travail. Elle se réunit une fois par semaine sur le temps de travail pour faire le point et examiner les résultats obtenus en matière de qualité et de budget.

Il ne s'agit pas de groupes autonomes, comme chez Volvo en Suède, puisque la chaîne subsiste, que les objectifs de production et le temps nécessaire pour chaque ensemble d'opérations sont fixés par la direction et la hiérarchie de l'usine. Mais des réunions hebdomadaires ont lieu entre les délégués — élus pour un mois — des équipes et le surveillant (*« supervisor »*) ; entre le chef de département, les surveillants, les délégués syndicaux et les représentants des services (entretien, matériel, contrôle qualité) ; enfin entre les responsables syndicaux et le directeur de l'usine et ses adjoints. D'autre part, une équipe peut s'adresser à l'usine qui fournit les pièces qu'elle monte et obtenir des modifications ; des ouvriers peuvent rencontrer les concessionnaires et même prendre contact avec des clients pour connaître leur sentiment sur les voitures produites.

Dans l'usine de Fremont, qui fonctionne aussi par équipes, les « étages » hiérarchiques supérieurs ont été réduits au minimum (trois en comptant le PDG), et les ouvriers ont le droit d'arrêter momentanément la chaîne en cas de difficulté. Dans ces conditions, l'UAW peut affirmer que la restructuration des classifications répond au désir d'autonomie des ouvriers.

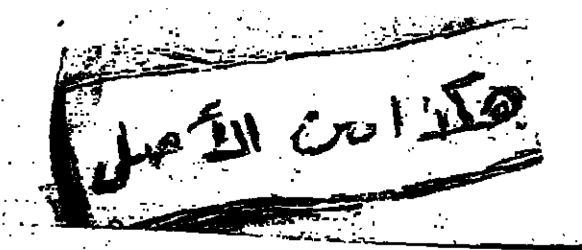
Contremaître ou brave type ?

A Pontiac, en tout cas, la nouvelle organisation n'a pas seulement réussi à impliquer les salariés (l'usine est aujourd'hui une des premières de General Motors pour la qualité, l'absentéisme y est devenu très faible) : le climat a changé. « *Naguère, en trois semaines, je recevais 800 réclamations d'ouvriers,* raconte Léo Van Houten. *Je travaillais au poids : quand la pile de réclamation atteignait une certaine hauteur, j'allais voir la direction. Maintenant, dans le même laps de temps, j'en reçois trois seulement.* » Un changement qui tient autant à l'évolution des fonctions de la maîtrise qu'à celle de l'état d'esprit des salariés. « *Auparavant leur tâche était de harceler les ouvriers. On ne pouvait être un contremaître et un brave type* », souligne Léo Van Houten. Des stages de formation aux relations interpersonnelles, à la conduite de réunions, à « l'écoute », associant ouvriers et cadres, y contribuent.

L'usine n'est sans doute pas devenue un lieu d'euphorie. Mais la contrainte de la chaîne s'est atténuée ; les ouvriers ont le sentiment de pouvoir respirer un peu. « *Nous avons atteint notre objectif à 80 %* », dit Léo Van Houten, conscient cependant des incertitudes de l'avenir : les innovateurs ont bénéficié d'un renouvellement important parmi les ouvriers comme chez les cadres : l'ancienneté, qui était de quinze ans auparavant, n'est aujourd'hui que de dix. « *Nous avons profité de l'enthousiasme des débuts. Il va falloir trouver de nouvelles incitations* ».

L'expérience acquise par des usines comme celle de Pontiac a compté dans la préparation du projet Saturne autant que l'observation d'expériences étrangères. Ce n'est pas pour rien que Pontiac a été « *l'enfant* » de William Hoglund, le responsable du projet Saturne pour la GM. Aux yeux des syndicalistes de Pontiac, en tout cas, celui-ci apparaît comme « *un nouveau pas en avant* ». Même la perspective de dépendre des résultats de l'entreprise pour 20 % de la rémunération ne semble pas les effrayer : « *Aujourd'hui, les travailleurs n'ont guère prise ni sur les résultats ni sur les rémunérations : à Saturne, cela dépendra en grande partie d'eux.* »

G.H.



SYNDICATS

GOD SAVE THE TUC

par Francis Cornu

Cassure : l'échec de la grève des mineurs britanniques menace d'éclatement la Confédération des syndicats (TUC). Le Parti travailliste, pourtant constitué pour l'essentiel de militants syndicaux, insiste sur la nécessité d'orienter le discours de la centrale vers plus de réalisme et de modération.

LES principales manifestations syndicales en Grande-Bretagne ne sauraient avoir lieu sans les fanfares de sections ni surtout ces étonnantes bannières sur lesquelles sont brodés les symboles de chaque « union », souvent plus que centenaires, musiques désuètes et images pieuses qui donnent au défilé des airs de procession religieuse d'autrefois.

Dans ce pays de tradition, où s'est produite la première révolution industrielle, on ne saurait oublier que le mouvement ouvrier s'y est organisé bien plus tôt qu'ailleurs, et en mars dernier, après leur *défaite*, les mineurs en grève depuis un an avaient *tenu* à reprendre le chemin des puits dans ce digne appareil. Ils tentaient ainsi de donner l'impression que cette retraite n'était qu'un accident de *l'histoire* si longue du syndicalisme britannique.

Il semblait vain pourtant de *vouloir minimiser* la gravité de cet échec retentissant. Ce conflit sans précédent a profondément ébranlé l'ensemble des syndicats. Pas de bouleversement ou pas encore... *Toutefois*, les signes d'un possible tournant ne cessent de se multiplier.

Lors du *récent* congrès *annuel* – le 117e – de la Confédération des trade-unions (TUC), deux organisations, et non des moindres, ont délibérément pris le risque de se faire menacer d'expulsion en persistant à refuser de se plier à la discipline d'une politique d'opposition absolue, qu'elles jugent extrême et stérile. Depuis, une fraction importante du syndicat des mineurs (jusque-là seul représentant de la profession) a définitivement *fait sécession*. Et, *si une* évolution ne se dessine pas prochainement au sein de la Confédération, on s'attend que ces éléments dissidents, modérés, *qui savent pouvoir compter sur* des renforts, en arrivent à créer une structure rivale de celle du TUC, qui perdrait ainsi son statut de centrale unique.

Autre indice important : voilà qu'au début de ce mois Neil Kinnock, leader du Parti travailliste, pourtant formé par les syndicats, et où ceux-ci jouent toujours un rôle prépondérant, souligne avec insistance la nécessité de l'évolution dans le sens de la modération, en dénonçant soudain avec vigueur les excès d'une extrême gauche dont il subissait l'influence jusqu'à maintenant.

Ces désaccords sont d'autant plus remarquables qu'ils se manifestent tandis que le gouvernement de Margaret Thatcher poursuit plus que jamais l'un de ses grands objectifs : limiter strictement le « pouvoir syndical », sinon en venir à bout.

En six ans, le gouvernement conservateur a notamment réussi à imposer peu à peu aux syndicats un *carcan législatif qui restreint* considérablement leurs possibilités d'action. Entre autres mesures, les textes de 1980, 1982 et 1984 visent à réduire le système *des « closed shops »*, qui, dans *une* entreprise, voire toute une industrie (celle des charbonnages par exemple), assuraient à un seul syndicat l'exclusivité de la représentation *ouvrière*.


PETER ARKELL/FRANK SPOONER/GAMMA

30 avril 1984. Hostiles au plan de restructuration, les mineurs anglais entament leur neuvième semaine de grève. A l'entrée d'une mine de Nottingham Arthur Scargill (chemise blanche, col ouvert) exhorte les non-grévistes à se joindre au mouvement.

Cette législation oblige aussi les états-majors des « unions » à consulter fréquemment leurs adhérents à bulletin secret, en particulier avant de lancer un mot d'ordre de grève. Cette dernière disposition a eu un effet paralysant indéniable. Le nombre de grèves a sensiblement diminué, et c'est là la cause majeure du revers *infligé* à Arthur Scargill, le *président* de l'Union nationale des mineurs (NUM), qui a d'emblée adopté une attitude de défi total en refusant de faire avaliser par la base sa décision de déclencher les hostilités tout en sachant les réticences d'une partie du personnel des houillères.

De 1979 à 1983, alors que se déployait l'offensive en règle du gouvernement Thatcher, complétée par des encouragements aux secteurs de l'économie où les trade-unions sont peu présents (*services, industries de pointe,* telle l'électronique), le mouvement travailliste et syndical s'est durci ; l'aile gauche, entraînée par les éléments les plus militants, l'emportait, prêchant la résistance à tout prix et *tablant* sur une *guerre* d'usure.

Le succès écrasant des conservateurs aux élections de 1983 a ruiné cette tactique tout en faisant *apparaître une évidente* lassitude au sein d'une classe ouvrière traumatisée par la récession et un chômage croissant de façon démesurée.

Margaret Thatcher avait tout prévu

Au Labour, l'aile gauche allait rentrer dans le rang pour faire place au centre gauche de Neil Kinnock, tandis que le secrétaire général du TUC essayait de prêcher les *vertus* d'un « *nouveau réalisme* ». Mais ce glissement, ou ce recentrage, a été vite interrompu par la brusque réaction d'une extrême gauche qui ne s'avouait pas battue et voulait jouer son va-tout en lançant l'opposition tout entière dans une épreuve de force « décisive » : l'arrêt de travail dans les houillères, qui, *dans* l'esprit de ses promoteurs – tenants de la théorie des dominos, – pouvait entraîner une grève générale de l'ensemble de l'industrie britannique. Le but *était clair : faire tomber ce gouvernement* qui s'acharnait comme aucun autre auparavant à anéantir « tous les acquis du mouvement ouvrier ».

Seulement, Margaret Thatcher avait prévu depuis longtemps cette épreuve de force, et son gouvernement s'y était soigneusement préparé en constituant par exemple d'énormes stocks de charbon pour *alimenter* les *centrales* électriques. Après plusieurs mois, le conflit dans les charbonnages n'avait toujours pas affecté de manière significative le fonctionnement *de l'économie* du pays. La solidarité des autres syndicats s'est vite avérée insuffisante, et, parmi les propres troupes d'Arthur Scargill, *les défections* se sont multipliées jusqu'à ce qu'en février la moitié des mineurs n'observent plus la grève.

L'échec des mineurs a rapidement marqué les mentalités. De nombreux *dirigeants* syndicaux hésitent maintenant à lancer le moindre mot d'ordre de grève. On l'a encore vu au mois d'août, quand la principale organisation de cheminots a dû renoncer subitement à un débrayage après un vote *négatif* de la base.

Au congrès du TUC en septembre, le deuxième syndicat britannique par le nombre de ses adhérents, celui des métallurgistes (AEUW), a refusé de renoncer à des subventions gouvernementales qui doivent lui permettre d'organiser des scrutins par correspondance parmi ses adhérents. Avec un autre syndicat, l'AEUW est désormais résolue à faire bande à part. Puis, au congrès travailliste, Neil Kinnock a surpris l'assemblée *en dénonçant vivement* les « *fausses promesses* » et l'« *irréalisme* » de certains dirigeants de l'opposition. Pour la première fois, il a affirmé de la façon la plus nette que *celle-ci ne devait* pas chercher d'autre moyen de reconquérir le pouvoir que les élections.

Enfin, c'est un comble, et une exception, dans l'histoire du mouvement ouvrier britannique, un syndicat de fonctionnaires vient d'envisager de conclure un accord avec l'Alliance, *cette coalition* formée par les partis centristes (Parti libéral et Parti social-démocrate). ■

RFA : FATALITAS !

PAS plus en RFA que dans *d'autres pays; le mouvement* syndical ouest-allemand n'a pu échapper aux bouleversements économiques et *sociaux de ces dernières années.* La montée du chômage d'une part, la *nécessité* d'accepter une adaptation des entreprises *aux nouvelles méthodes* de fabrication d'autre part, l'obligent à trouver des réponses nouvelles dans un climat social que la politique du *chancelier* Kohl n'a pas contribué à détendre.

Depuis le changement de coalition à Bonn, les syndicats allemands se sont trouvés contraints à la *défensive. Les premières mesures* d'austérité gouvernementales pour réduire le déficit de l'Etat et l'appui apporté par Bonn au patronat dans le conflit des trente-cinq heures ont convaincu bon nombre de dirigeants qu'ils avaient affaire à une volonté systématique d'affaiblir leurs organisations sous prétexte de modernisme. La tentation est forte de s'en tenir à des *positions* traditionnelles, qui, à défaut d'être très originales, ont du moins le mérite d'être claires : réduction du temps de travail sans perte de salaire ; plans d'investissements publics pour aider à la reprise économique et, plus récemment, relance de la *demande* intérieure par la revalorisation du pouvoir d'achat des salariés.

A leur décharge, *les dirigeants* syndicaux ouest-allemands peuvent faire valoir, tout au long des années les plus sombres de la crise, *une attitude nettement plus* coopérative que dans la plupart des autres pays européens. On a accepté sans trop rechigner au *début* de la décennie de pratiquement geler les salaires ; les restructurations dans les secteurs les plus affectés, comme les chantiers navals et la sidérurgie, se sont passées sans les heurts qu'on a connus ailleurs.

Le premier affrontement important dans la métallurgie, *au printemps 1984, marquait* autant le retour à une attitude plus offensive sur le plan de l'emploi que la crainte, non *dénuée* de fondement, de voir la nouvelle coalition remettre en cause les acquis de la période social-démocrate précédente.

La discussion, au sein des partis de la coalition, de projets de loi visant à réduire les possibilités de recours à la grève ou, *sous prétexte* de protection du droit des groupes minoritaires, à parcelliser le pouvoir des syndicats dans les *entreprises, n'a certainement* pas contribué à améliorer les possibilités de dialogue. Du coup, le souhait du patronat *d'introduire* davantage de souplesse dans les horaires de travail pour mieux utiliser les capacités de *production plutôt* que de *réduire par décret le temps* de travail est surtout apparu sous son aspect négatif. La nouvelle loi adoptée en avril dernier pour faciliter le travail à temps partiel et élargir, dans certains cas bien précis, la possibilité d'embauches *à durée limitées s'est heurtée* à une vive résistance initiale. Elle a été surtout interprétée comme une façon de limiter le droit de regard des *comités* d'*entreprise* sur la gestion du personnel.

Renforcer la cogestion

La réponse de la Confédération des syndicats ouest-allemands (DGB) *a été de se mettre au* travail et de proposer un renforcement des actuelles dispositions réglementant les pouvoirs des *comités d'entreprise* en *matière* de cogestion. Ceux-ci sont actuellement régis par deux lois de 1972 et de *1976. La première* avait élargi les pouvoirs d'intervention des représentants des salariés en matière *sociale* et *d'organisation du travail*. La seconde avait renforcé leur présence au sein des conseils de surveillance *dans* les *entreprises* de plus de deux mille salariés.

La Confédération veut obtenir désormais la reconnaissance d'un *droit de cogestion à l'occasion* de l'introduction des nouveaux procédés de fabrication ainsi que des droits accrus en matière *de politique d'embauche* et de licenciement. *Ses craintes actuelles vont* en effet bien au-delà du simple problème du chômage. Ses dirigeants *redoutent que l'évolution* actuelle ne conduise à l'instauration d'une discrimination entre les *privilégiés assurés de leur travail* et les salariés de seconde classe soumis aux aléas de la conjoncture, et du même coup moins faciles à organiser sur le plan syndical.

La diminution régulière depuis 1981 du *nombre des syndiqués*, passés de 7,9 millions à 7,6 millions en 1984, mais aussi la difficulté de *mobiliser sur* des thèmes comme la solidarité avec les chômeurs n'ont fait que les confirmer dans leurs analyses. *Face à une tentation* de *repli* vers le corporatisme d'un côté, à celle d'une radicalisation à l'anglaise, *notamment chez les plus jeunes, les* dirigeants traditionnels, qui restent attachés dans leur majorité au *consensus social*, vont *avoir du* mal à garder la tête froide.

Malgré leur puissance, à peine entamée pour le moment, le *temps ne joue pas en leur faveur.* Leurs démonstrations de force de ces deux dernières années (grève *de la métallurgie* de 1984, semaine d'action de la mi-octobre 1985) ont été mal comprises *d'une opinion publique* qui s'accroche à la reprise à défaut d'être convaincue par les « *remèdes miracles* » *proposés* jusqu'ici de tous côtés.

HENRI DE BRESSON.

NOUVELLE

LE HAUT CONSEIL

par Naa Parthasarathy

UN beau jour, le gouvernement s'intéressa beaucoup au sort des Pagadars, peuple aborigène qui habitait sur la chaîne de montagnes Djâdikaï.

« Nous travaillerons pour le progrès et le bonheur du peuple pagadar. Nous protégerons leur langue et leur culture » : ainsi apparurent, avec la photo du ministre en chef (et non avec celle des Pagadars), de grands encarts publicitaires dans tous les quotidiens.

Des réformateurs de la société, des progressistes d'Andhra (1), des socialistes, des photographes et les correspondants des journaux sillonnèrent la chaîne de Djâdikaï. Des revues firent grand bruit en publiant les photos des hommes et des femmes pagadars, des articles furent rédigés sur l'habitat, les coutumes et la culture des Pagadars.

Pour l'avancement du peuple pagadar, le gouvernement nomma un Haut Conseil. Ce dernier devait sans tarder enrayer la famine, la pauvreté et le chômage chez les Pagadars, peuple dont l'effectif était en voie de diminution.

La première réunion du Haut Conseil se tint fastueusement dans la salle de conférences climatisée d'Asia Intercontinental, un hôtel cinq étoiles.

La conférence dura longtemps. Les trente membres du Haut Conseil prirent leur repas de midi et leur goûter à Asia Intercontinental même. Rien que pour la première réunion, la facture de l'hôtel et les indemnités journalières des membres s'élevèrent à 125 000 roupies.

Après une discussion de six ou sept heures, le président du Haut Conseil présenta une motion que les membres acceptèrent avec empressement et à l'unanimité.

Voici le texte de la motion du président : *« Nous portons la très grande responsabilité de développer le peuple pagadar, qui est en voie de disparition, ainsi que celle de protéger sa langue et sa culture.*

*» Les familles survivantes des Pagadars qui habitent sur la chaîne de montagnes Djâdikaï, près de la source du fleuve Sivanandi, sont seulement au nombre de dix. Pour ces dernières, notre gouvernement a prévu une dépense de 20 millions de roupies dans son budget de développement. Tout au début de la réunion, je vous ai rappelé que la responsabilité de la dépense de cette somme pour le bien-être des Pagadars nous incombait. Je tiens à le rappeler encore une fois avec insistance. Nous venons d'apprendre que les livres traitant de la langue et de la race des Pagadars se trouvent dans la bibliothèque d'*India House *à Londres et que des objets rares les concernant sont exposés au Musée de la Grande-Bretagne. En tant que président du Haut Conseil, je peux aller tout seul à Londres pour recueillir des informations à ce sujet. Mais je ne veux pas profiter de cette occasion pour mon intérêt personnel en écartant les autres membres. Je propose que la prochaine réunion du Haut Conseil se tienne à Londres. »*

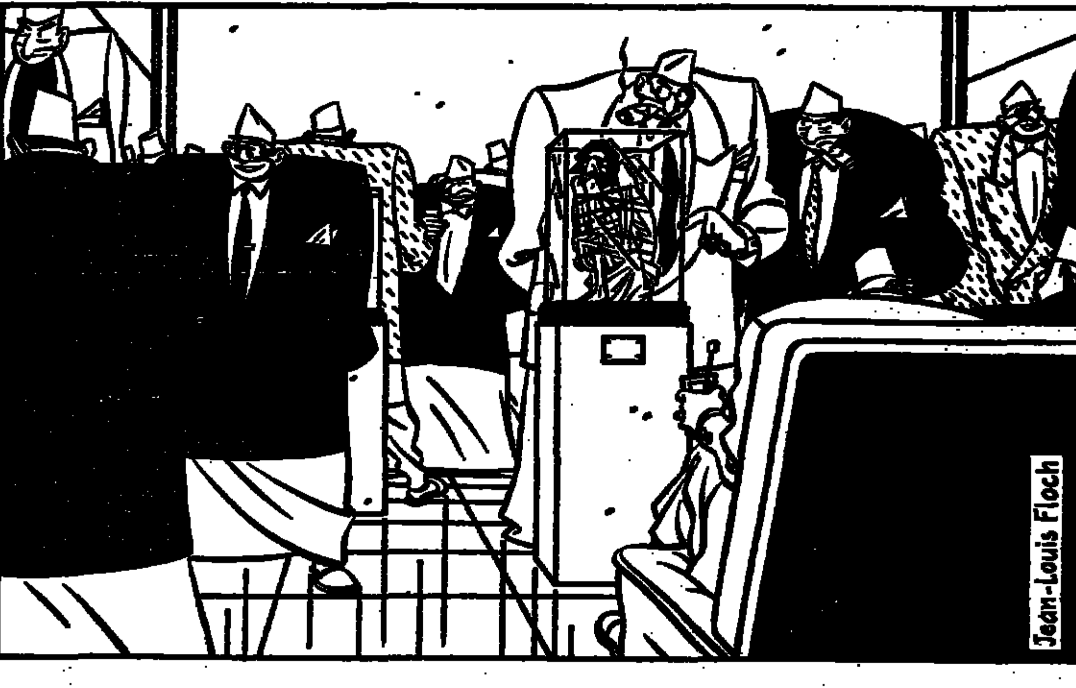
Les vingt-neuf autres membres firent chorus à cette proposition du président. Il n'y eut pas la moindre protestation.

Seul le commis à la minute murmura entre ses dents avec dégoût : *« Ils ne sont pas fichus d'aller à la montagne Djâdikaï qui se trouve à 60 miles (2) d'ici pour voir les Pagadars ! Ils veulent parcourir 6 000 miles pour voir le Musée de Londres. Ce Haut Conseil ne vivra pas longtemps ! »*

La semaine suivante, le Haut Conseil commença ses préparatifs pour son voyage à Londres.

On estima que le voyage coûterait 3 millions de roupies. Malgré le secret imposé aux préparatifs, il y eut des fuites.

Un quotidien de gauche intrépide condamna ce voyage avec cette manchette : « Voyage touristique au nom des Pagadars ». De plus, le journal écrivait avec véhémence : *« Dans le premier plan quinquennal, il est prévu 20 millions de roupies pour le développement des Pagadars, peuple très pauvre et arriéré. Il ne semble pas que ce dernier puisse profiter d'un seul paîsa »* (3).



Mais personne ne fit attention à ce journal. La décision du Haut Conseil concernant le voyage de Londres fut maintenue. Les trente membres du Conseil accompagnés de deux hauts fonctionnaires partirent pour Londres.

Ils y séjournèrent pendant dix jours et jouirent de tout le confort possible. La réunion du Haut Conseil se tint dans un hôtel cinq étoiles où se trouvaient également les chambres des participants.

Le plus intelligent d'entre eux émit une idée qui arriva à propos : *« Il est regrettable que M. Griarson n'ait pas mentionné la langue pagadar dans son* Lexique des langues de l'Inde. *Aujourd'hui, la bonne fortune a voulu que je tombe sur un livre dans la bibliothèque londonienne. D'après la préface, j'ai appris qu'il y a sept ans un chercheur de l'université de Pennsylvanie avait écrit, après avoir rencontré et vécu avec les Pagadars, un livre intéressant intitulé* la Langue, les coutumes et les croyances des Pagadars. *Il possède également des enregistrements sur bandes magnétiques et des dossiers peu connus. Sans tenir compte des difficultés, ce Conseil devrait aller aux Etats-Unis et rencontrer ce chercheur de Pennsylvanie le plus vite possible. Je pense que cela est indispensable. »*

« Idée merveilleuse ! Il faut le faire absolument ! » Le Conseil décida ainsi sur-le-champ et sans la moindre objection. Grâce à l'aide de l'ambassade à Londres, le Haut Conseil obtint l'augmentation du crédit, le changement d'itinéraire du voyage, la prorogation des passeports et les visas.

Avec un supplément de dépenses de 7 millions de roupies, le pèlerinage pour améliorer le sort des Pagadars se poursuivit vers les Etats-Unis.

A l'arrivée, une mauvaise nouvelle les attendait : le professeur qui avait vécu avec les Pagadars ne se trouvait pas en Pennsylvanie. Il travaillait à Hawaï, au centre universitaire Est-Ouest.

A l'aller, les membres du Haut Conseil avaient survolé l'Atlantique ; leurs billets de retour étaient prévus également pour le même itinéraire. Ils décidèrent de rentrer par le Pacifique et changèrent leurs billets pour la Californie, Honolulu, Tokyo, Hongkong, Kuala-Lumpur et l'Inde. Ils savaient bien que cela coûterait quelque 100 000 roupies de plus, mais ils n'en firent pas cas. Le groupe partit d'abord pour San-Francisco, puis vers Hawaï.

AU centre universitaire Est-Ouest, les membres du Haut Conseil rencontrèrent M. William Bruce, le savant américain. Ce dernier fut surpris.

« Pourquoi êtes-vous venus si loin sans avoir pensé à aller visiter une tribu de dix familles qui vivent groupées dans un même endroit à 60 miles de votre siège social ? C'est du temps perdu ! C'est de l'argent gaspillé ! » Ainsi parla le savant américain.

Les questions pertinentes et franches de ce dernier les indisposèrent. Mais ils les supportèrent et demandèrent des renseignements sur les bandes magnétiques et les dossiers. D'un côté, le professeur les gronda, et, de l'autre, il les reçut avec dignité. Il leur fit écouter les enregistrements et leur présenta les dossiers en sa possession. Avant de donner congé, il leur conseilla : *« La première chose que vous devriez faire, c'est d'aller visiter vous-mêmes les Pagadars chez eux. »*

Quand ils rentrèrent en Inde après avoir visité le Japon, Hongkong et la Malaisie, leur voyage avait duré un mois et demi environ.

Entre-temps, il y eut des transformations dans le pays. Comme certains députés changèrent de parti en bloc, le ministère fut renversé et le pouvoir confié à un nouveau cabinet. Ce dernier n'était pas au courant de la création d'un tel Haut Conseil. Pendant la troisième réunion de ce dernier, le trésorier fit état de la mauvaise situation des finances en disant : *« Sur les 20 millions de roupies prévus dans le plan, plus de 10 millions de roupies ont été dépensés jusqu'à présent. Avant la fin de l'année budgétaire, il faudra dépenser le restant de l'argent pour le bien-être des Pagadars. »*

On accepta l'idée d'un membre de publier une encyclopédie traitant de la langue, des arts, de la culture et des coutumes des Pagadars.

« Bonne idée n'est-ce pas ? En tant que projet de bien-être, si nous accomplissons quelque chose d'utile pour les Pagadars, on dissoudra le Haut Conseil dès le lendemain. Si ce dernier est supprimé, nous resterons dans la rue. Par contre, une encyclopédie ne se terminera pas dans cette vie. Le travail traînera en longueur, et notre Haut Conseil fonctionnera jusque-là. C'est pour cela que j'ai émis une telle idée. »

« C'est une idée merveilleuse », répondit avec déférence un autre membre.

Pour la rédaction de l'encyclopédie furent engagés un spécialiste qui avait fait ses études à l'étranger comme rédacteur en chef – avec un traitement mensuel de 5 000 roupies, – six rédacteurs – avec un traitement mensuel de 2 000 roupies – et quatre secrétaires pour corriger les épreuves – avec un salaire mensuel de 800 roupies. Un bureau fut loué pour 10 000 roupies par mois et la décision de décorer et de climatiser la salle de réunion du Haut Conseil acceptée à l'unanimité. Pour subvenir à toutes ces dépenses, une somme importante fut votée.

Un membre d'esprit crédule questionna : *« Pourquoi notre Conseil n'est-il pas encore parti voir les Pagadars et écouter leurs doléances comme l'avait conseillé le savant américain ?*

– Cela ne presse pas. Lorsque l'encyclopédie sera terminée, nous inviterons un Pagadar pour lui remettre le premier exemplaire, et nous célébrerons cette journée. »

Ainsi répondit le président du Haut Conseil. Ce dernier et les autres touchèrent des primes substantielles en signant les contrats pour l'achat des papiers, l'impression et la reliure de l'encyclopédie. Ainsi, avant que l'année budgétaire ne prenne fin, le Haut Conseil avala et digéra les 20 millions de roupies prévus dans le premier plan.

Mais, avant la fin de ce plan, la malaria se répandit dans la montagne Djâdikaï. Sur les quarante membres des dix familles de Pagadars, douze habitants moururent de fièvre. Sur les vingt-huit personnes restantes, quatre moururent de vieillesse.

Ainsi, bien avant le commencement du second plan, l'effectif total de la tribu pagadar était réduit à deux douzaines de membres.

DE nouveau, le Haut Conseil se réunit pour voter une motion réclamant au gouvernement pas moins de 60 millions de roupies pour terminer l'œuvre encyclopédique et pour entreprendre d'autres actions pour le bien-être des Pagadars.

Puis la saison des pluies arriva. Il plut abondamment pendant une semaine sur la chaîne de montagnes Djâdikaï, ce qui provoqua un glissement de terrain effroyable, ensevelissant le restant des habitants des Pagadars sous une épaisse couche de terre.

Ainsi disparurent les derniers Pagadars au monde. Cette nouvelle fut publiée avec une manchette sur huit colonnes de la première page par le quotidien de gauche qui avait déjà écrit sur les Pagadars. Dans les pages intérieures, dans son éditorial, le journal attaqua le Haut Conseil créé pour le développement des Pagadars.

Les autres grands quotidiens suivirent le quotidien de gauche comme des moutons. Ils insistèrent sur le fait que, dans le premier plan, 20 millions de roupies avaient été prévus pour le bien-être des Pagadars, que cet argent avait été dilapidé et que les Pagadars ne reçurent pas un seul païsa. Toute l'affaire fut étalée au grand jour. Des questions fusèrent au Parlement.

Conséquences, le Haut Conseil fut dissous, une commission d'enquête créée, le bureau de l'encyclopédie et la salle de réunion mis sous scellés.

Le ministre qui faillit proclamer au Parlement : nous accorderons une indemnité de 10 000 roupies à chaque famille pagadar décédée dans le glissement de terrain en fut dissuadé au dernier moment par son secrétaire personnel.

Ce dernier sauva le ministre du ridicule en lui expliquant : *« Monsieur le ministre, par habitude acquise après des accidents de bus et de train, vous voulez parler d'indemnités. Ne le faites pas. Sinon les partis d'opposition en feront des gorges chaudes ! A qui verseriez-vous vos indemnités ? Dans ce monde, il n'existe plus de tribu pagadar. L'ensemble des vingt-quatre derniers Pagadars sont morts dans le glissement de terrain. »*

Mais le ministre ne se démonta pas : *« Pour perpétuer le souvenir des Pagadars, avec 60 millions de roupies nous érigerons, de façon que le monde entier s'en étonne, un monument sur le versant de la montagne où ils disparurent. Pour inaugurer ce monument, nous inviterons le premier ministre, et l'inauguration sera une fête internationale. Que nos opposants ne rêvent pas sur l'absence du premier ministre à cette inauguration. Si ce n'est pas pour nous-mêmes, il viendra sûrement pour honorer la mémoire des Pagadars. »*

Dans le pays, les journaux publièrent les détails concernant les malversations commises par le Haut Conseil. Les revues consacrèrent de grands reportages à cette affaire ; des entrefilets remplis de récits croustillants relatèrent le fait que, sans vouloir effectuer 60 miles pour voir où et comment vivent les Pagadars, le Haut Conseil avait entrepris des voyages inutiles en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Il y eut aussi de brefs articles sur l'encyclopédie.

A cette époque, des députés ayant de nouveau changé de parti, le ministère fut renversé, et on alla vers de nouvelles élections. Il y eut quand même des candidats amis des membres de l'ex-Haut Conseil.

Les partis d'opposition voulurent battre le parti qui avait constitué le Haut Conseil pour les Pagadars. Dans leurs réunions électorales, ils fustigèrent les méfaits commis par ce Conseil.

Quelle malchance ! Aux élections, c'est le parti favorable au Haut Conseil qui obtint la majorité absolue. Une fois au pouvoir, le premier acte du parti vainqueur fut de supprimer la commission d'enquête sur les agissements du Haut Conseil. Ce dernier fut donc remis en selle.

De nouveau le bureau de l'encyclopédie s'ouvrit. Il s'ensuivit plusieurs plans quinquennaux, et le Haut Conseil pour le développement des Pagadars continua son existence. Ses réunions se tenaient dans la salle de conférence climatisée d'Asia Intercontinental, hôtel cinq étoiles. En se servant du nom de l'encyclopédie, les voyages en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis se poursuivaient. Le travail sans fin de l'encyclopédie traînait en longueur.

A force de dire la vérité de temps en temps, nombre de journaux deviennent peu crédibles. De tels journaux parlèrent très souvent du Haut Conseil. Les partis d'opposition témoignèrent leur mépris.

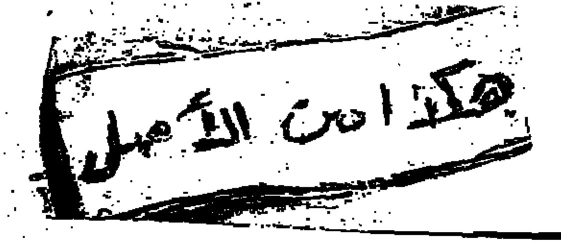
Rien n'y fit ! L'encyclopédie concernant la tribu des Pagadars, qui n'existe nulle part, ne sortit pas. Le Conseil ne fut pas dissous. En se servant du peuple pagadar disparu, le Haut Conseil prospérait.

Si de tels conseils ne savaient pas faire traîner indéfiniment un travail commencé, qui d'autre à leur place pourrait le faire ? ■

Traduit du tamoul
par NAIKER DORESSAMY.

[L'écrivain Naa Parthasarathy est né en 1932 dans une famille d'agriculteurs du district de Madura, dans le sud de l'Inde. Il fait ses études anglaises et tamoules dans les universités de Madura et de Madras. Après des débuts journalistiques, il fonda en 1965 la revue littéraire mensuelle *Dipam* (la Flamme). Considéré comme l'un des grands écrivains tamouls, il a écrit une soixantaine de livres, dont vingt-six romans. « Le Haut Conseil » est extrait du recueil *les Esclaves*. Aucun de ses livres n'a été traduit en français.]

(1) Province de l'Inde.
(2) 100 kilomètres.
(3) Païsa : le centième d'une roupie.



CHANTIERS

PARIS A L'EXPORT

par Marc Ambroise-Rendu

Travaux forcés à Paris, où les commanditaires politiques s'impatientent devant les échéances électorales. Les grands chantiers avancent. L'étranger observe avec intérêt le savoir-faire français. Un savoir-faire prêt à l'exportation.

APPAREILS photo en bandoulière, un commando japonais débarque à Paris. *Objectif :* tout savoir sur la réutilisation des bâtiments anciens pour de nouveaux équipements culturels. Avec la gare d'Orsay transformée en musée, les abattoirs de La Villette changés en Cité des sciences, la Halle aux bœufs muée en salle polyvalente, les Français sont passés maîtres en la matière. Les honorables fonctionnaires du ministère de la construction de Tokyo – puisqu'il s'agit d'une délégation officielle, – ne regretteront pas leur voyage.

Les Nippons sont décidément fascinés par les grands chantiers parisiens du président. C'est la troisième fois qu'ils dépêchent une mission d'études sur le sujet. La précédente était menée par un ministre. Avec les documents qu'ils ont recueillis à Paris, ils ont édité, en japonais et à leurs frais, une brochure illustrée présentant les dix grands projets actuellement en travaux dans la capitale (voir *le Monde Aujourd'hui* du 25 mars 1985). Et ils la diffusent largement chez eux. *« Nous n'avons pas de meilleurs propagandistes »*, commente un membre de la mission chargée de coordonner ces grandes opérations.

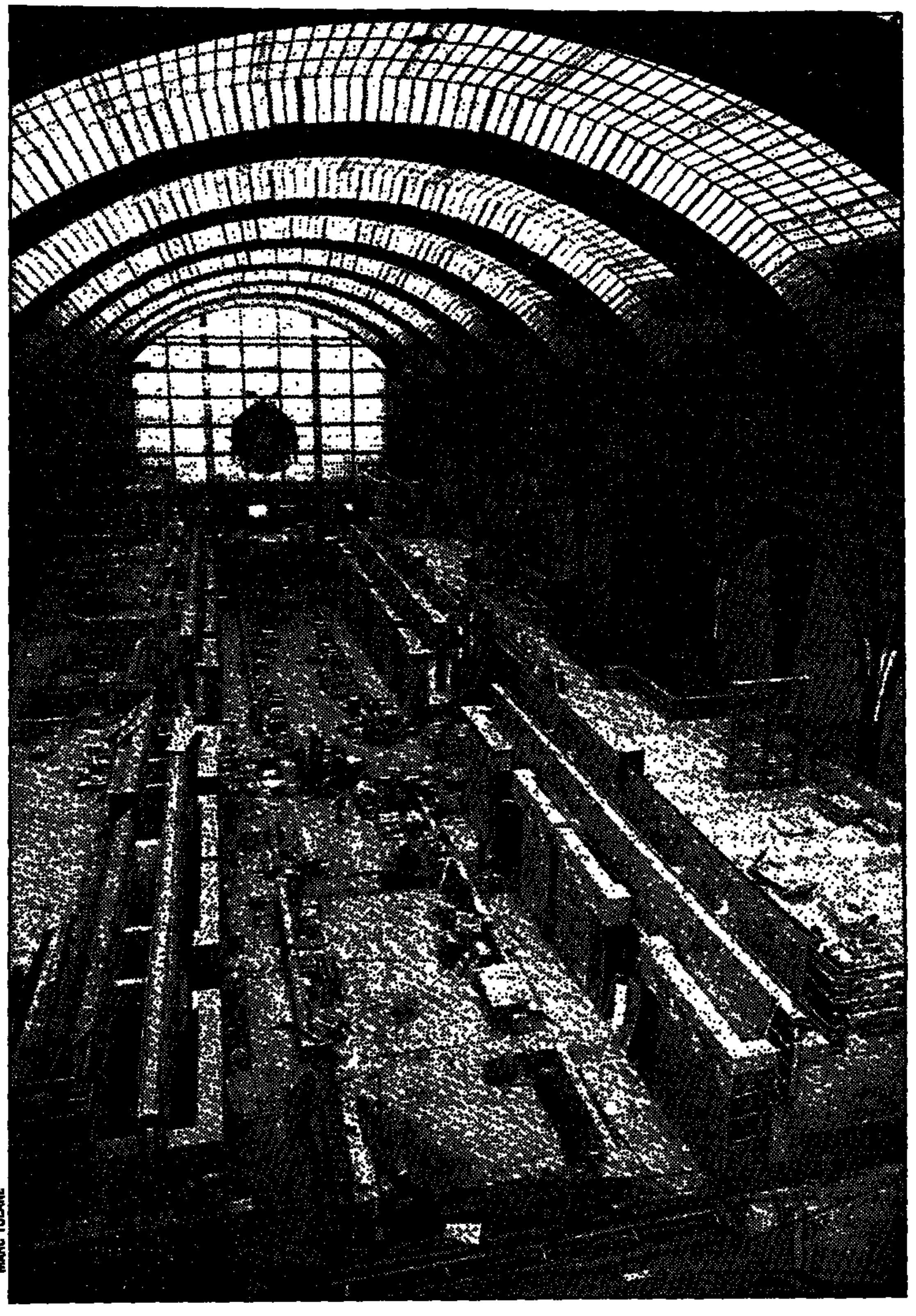
Cette curiosité, où l'envie le dispute parfois à l'admiration, est partagée par nombre de pays industrialisés. La France est actuellement la seule nation au monde qui ait l'audace de réaliser *simultanément*, sur moins de dix ans et au prix de plus de 15 milliards de francs, une dizaine de grands équipements concentrés sur les 8 000 hectares de sa capitale. Après avoir été longtemps sceptiques, comme les Français eux-mêmes, les étrangers en visite chez nous sont obligés d'en convenir : les devis sont, en gros, respectés, les calendriers tenus et les chantiers avancent.

Pour les premières réalisations, la fortune sourit aux audacieux. On fait la queue devant la Géode. Les manifestations estivales organisées dans la Grande Halle de La Villette ont reçu cent mille visiteurs. A la fin de l'année, la cour Carrée du Louvre, façades restaurées et dallée de neuf, sera livrée au public. En 1986, la Cité des sciences et une partie du parc de La Villette accueilleront leurs premiers visiteurs. Puis on inaugurera le musée d'Orsay et l'Institut du monde arabe, tandis que les fonctionnaires des finances commenceront à prendre possession des bureaux édifiés le long de la gare de Lyon.

En 1987, une deuxième tranche du nouveau ministère, située rue de Bercy, sera livrée, et sous la fameuse pyramide transparente, les services d'accueil du Grand Louvre commenceront à s'installer. L'année suivante viendront le tour du Centre international de la communication, dans l'« arc de triomphe » de la Défense, et de la dernière partie – la plus imposante – du ministère des finances.

Pour tous ces chantiers, les contrats sont signés avec les entreprises et la plus grande partie des crédits engagés. Si les élections de 1986 bouleversent le paysage politique, le nouveau pouvoir ne pourra pas stopper brusquement la lourde machine mise en route depuis 1982. Qui prendrait le risque de mettre au chômage des milliers d'ouvriers du bâtiment, de remercier des centaines de techniciens des bureaux d'études et du second œuvre, de verser d'énormes dédommagements aux entreprises pour annulation de contrats ? Quand on interroge M. Jacques Chirac sur les coupes claires qui pourraient frapper les grands chantiers, il reste dans de prudentes généralités.

Bref, il faut se faire une raison : la plupart de ces ambitieux projets seront réalisés. La mission de coordination fait d'ailleurs tout pour en persuader l'univers. Une exposition – que l'on transporte dans un « module » comme une valise de commis voyageur, – fait le tour des villes de province. Elle a été produite aussi à Stockholm, Amsterdam et Berlin.



MARC TULANE

Le musée d'Orsay, consacré au dix-neuvième siècle, ouvrira dans un an. On distingue sur cette photo de chantier les cimaises construites dans la nef principale de l'ancienne gare. Le photomontage (ci-dessous) montre l'Opéra de la Bastille dont les fondations ont été *creusées et qui doit être* terminé en principe au début de 1989.

Intriguée par cette modeste présentation en quelques panneaux, la Fondation Gulbenkian de Lisbonne a invité la France à présenter au Portugal une nouvelle exposition, sur 1 000 mètres carrés et à réunir pour deux journées de colloque les architectes en renom qui participent à l'aventure. Si, comme on le croit, cette manifestation est un succès, l'exposition entamera alors un tour du monde des capitales : Tokyo, bien sûr, mais aussi Athènes, Londres, Rome, Sao-Paulo...

Les Français apparaissent aujourd'hui, sur le marché international, comme les meilleurs spécialistes des grands équipements culturels. Fonctionnaires, architectes, bureaux d'études et entreprises ont appris à travailler en commun sur des projets hors du commun et qu'on ne réalisera jamais en série. Leurs références sont d'ores et déjà sans équivalent. Ils paraissent capables de livrer le plus grand musée scientifique du monde, un Centre international de la communication, un parc culturel, un opéra ultramoderne...Du grandiose taillé sur mesure.

D'où l'idée d'exporter ce savoir-faire exceptionnel. Un club des entreprises et bureaux d'études travaillant sur les chantiers parisiens est en train de se constituer. Première *manifestation :* début 1986 à Tokyo. Les Japonais, justement, méditent la construction d'un nouvel opéra à Tokyo. Les Allemands envisagent de construire un musée d'art moderne à Francfort et les pays scandinaves ne manquent pas d'idées. A la place des ponts, des autoroutes, des usines, des grands ensembles de logements, dont les commandes se font rares sur le marché, la France exportera peut-être demain des salles de spectacle et des *musées « clé en main »*.

Mais il faut d'abord terminer ces grandes opérations, et cela ne se fera pas sans mal. Côté finances, d'abord. Si, *grosso modo* on se tient encore dans l'enveloppe initiale des 15 milliards de francs (valeur 1984), on a découvert récemment qu'il faudrait une rallonge de 200 millions pour le parc de La Villette. Les crédits prévus pour le Louvre ne comprennent ni l'indispensable parking souterrain (600 millions), ni la restauration totale des bâtiments, ni la réorganisation des salles d'exposition. Cette seule entreprise devrait durer une dizaine d'années et coûter fort cher.

L'Opéra de la Bastille est, quant à lui, l'objet d'une *offensive* générale. Des spécialistes comme Rolf Liebermann, ancien directeur de l'Opéra Garnier, contestent son utilité. Des associations d'environnement critiquent son emplacement. Saisi par elles, le tribunal administratif de Paris vient d'ordonner l'arrêt des travaux. Permis irrégulier : à refaire. Ce sont plusieurs semaines perdues. Or, pour cet équipement au moins, ces semaines peuvent être fatales. Les contrats les plus importants ne sont pas signés, et le gouvernement qui prendra la barre après les élections de 1986 pourrait tout remettre en cause.

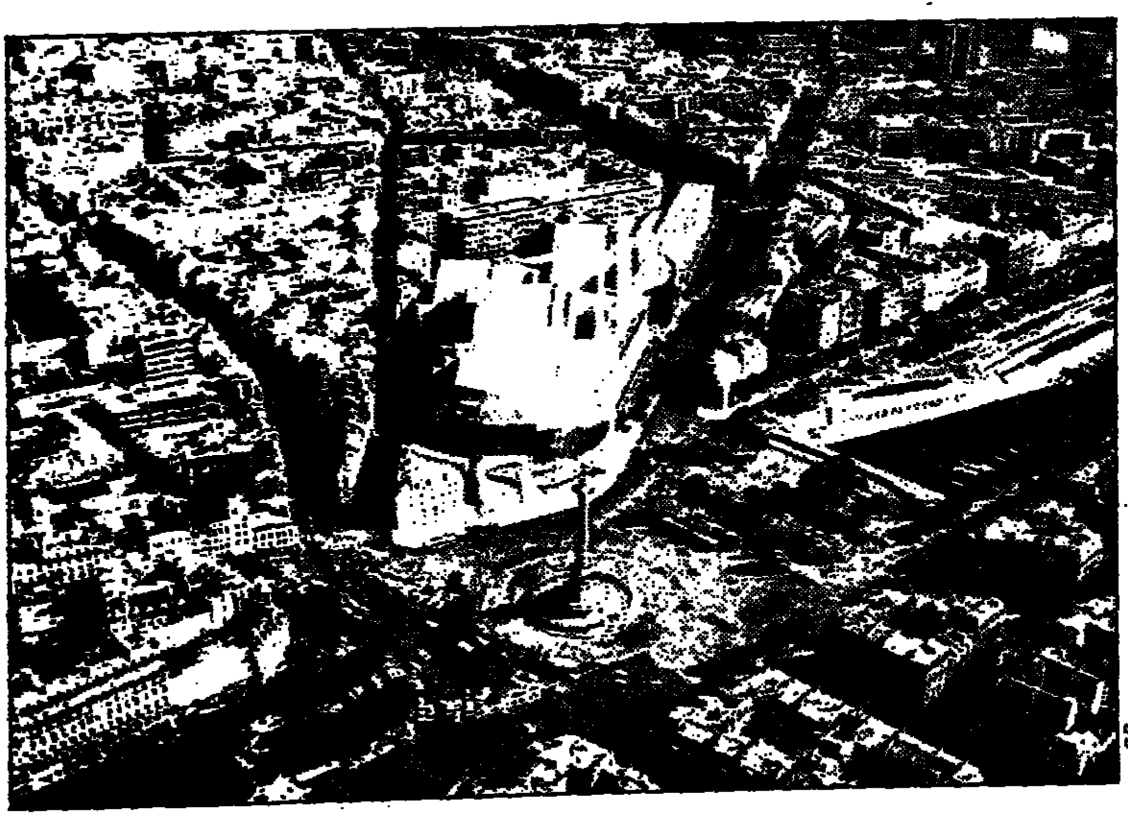
Dix millions de visiteurs à La Villette

Car l'opposition s'inquiète fort du coût de fonctionnement de tous ces monuments. Ils emploieront de deux mille à trois mille personnes, et on y dépensera au minimum 1 milliard et demi par an.

Yves Dauge, directeur de la mission de coordination, explique qu'il faudra imaginer de nouveaux modes de gestion moins coûteux pour l'Etat. On espère que la Cité des sciences de La Villette s'autofinancera à 30 % et le Carrefour de la communication à 50 % (par comparaison, le Centre Pompidou ne couvre que 11 % de ses dépenses).

Enfin, les grandes réalisations du régime auront un impact considérable sur la capitale. *« Elle va changer d'échelle »*, annonce-t-on. En effet, si le Louvre reçoit 6 millions de visiteurs par an et La Villette 10 millions de curieux, Paris sera peut-être la plus belle ville du monde ; elle sera aussi la moins vivable. Notamment sur le plan de la circulation.

Paris première ville de congrès du monde (les chantiers du président apporteront douze mille places supplémentaires). Paris métropole touristique. Paris *phare de la culture mondiale*, certes. Mais les Parisiens commencent à rechigner. Comme il y a une douzaine d'années, à l'époque du ras-le-bol contre l'urbanisme vertical, une dizaine d'associations viennent de se fédérer pour lever l'étendard de la révolte. Motif : *« Il n'y en a plus que pour les visiteurs et les étrangers. »* L'incroyable concentration des grands équipements dans la capitale à laquelle on donne cinquante fois plus de crédits qu'à la province, (tandis qu'on prêche la décentralisation) ne risque pas d'apaiser cette grogne. ■



D.R.

L'ARDOISE DES GRANDS PROJETS

Part de l'Etat, en millions de francs, juin 1984

● *Musée du dix-neuvième, Palais d'Orsay*	1 320
● Grand Louvre	2 000
● Cité des sciences et de l'industrie de La Villette	4 450
● Parc de La Villette et Grande Halle	850
● Cité musicale de La Villette	475
● Opéra de la Bastille	2 170
● Ministère des finances	2 900
● Carrefour international de la communication La Défense	870
● Institut du monde arabe	240
TOTAL	15 275
Pour mémoire : Grands chantiers en province	350

RENCONTRE

JEANNE ET JULES

un entretien avec Jeanne Moreau

Jeanne Moreau n'a pas choisi la facilité en s'attaquant à la pièce de Tennessee Williams la Nuit de l'iguane, *qu'elle interprète en ce moment à Baltimore avant de la présenter à Broadway le 21 novembre. Mais cette battante, il est vrai, n'a pas toujours suivi dans sa carrière les chemins les plus communs. Dans la vie non plus.*

« LORS de la disparition de Simone Signoret, on a salué le courage des engagements militants de l'interprète de *Casque d'or*. D'Yves Montand à Alain Delon, beaucoup d'artistes n'hésitent plus, aujourd'hui, à se situer sur l'échiquier politique. Vous-même ?

– Je considère la vie sur un plan cosmique. Comment voulez-vous que je m'intéresse à des trucs qui passent, qui cassent et qui lassent ? A un pouvoir qui va appartenir, pendant sept ans, à une majorité, puis à une autre ? L'histoire va à une vitesse incroyable. J'ai un tel amour pour les gens, je suis tellement saisie d'angoisse par des choses qui ne peuvent pas être réglées par la politique. Je ne peux pas m'intéresser à la politique. Je ne peux pas...

– Vous n'avez jamais épousé telle ou telle cause ?

– Si. On m'a demandé, un jour, d'intervenir en faveur de femmes en danger de mort, au Portugal. J'ai accepté. Et puis, j'ai signé, bien avant le procès de Bobigny, une pétition pour l'avortement. Ça oui, je l'ai signé. Ce n'était pas politique. C'était un problème de vie. On souffrait dans sa chair. J'ai vu et subi des choses absolument dégoûtantes.

– Vous adhériez, alors, à un mouvement féministe ?

– En aucune façon. Je déteste toute forme d'organisation, avec un grand « O ». Partis politiques, syndicats, etc. Tout ce qui mène au désir du pouvoir. Je suis peut-être égocentrique. Je suis moi, parlant de certaines choses. Ma subjectivité est partout. C'est mon regard, ma sensibilité, mon humeur, mon tempérament. C'est pourquoi j'ai horreur des généralisations. Je n'aime pas lire ou entendre dire que je fais partie d'un quelconque ghetto. Ce qui m'intéresse avant tout, ce sont les relations d'individu à individu.

– Vous situez-vous socialement ?

– Non. Je suis marginale. Je n'ai pas de bannière.

– En jouant tel ou tel rôle, la comédienne que vous êtes n'a-t-elle jamais eu l'impression d'influencer, à des degrés divers, la vie de ceux qui l'ont vue ?

– Si, puisqu'on me l'a dit. Aussi ai-je un sens aigu de mes responsabilités. J'essaie de ne pas faire n'importe quoi. Je choisis mes personnages. Mais ce n'est pas du tout dans l'intention d'influencer : ceux qui ont ces idées-là, ce sont ceux qui veulent remuer les masses, qui veulent diriger. Je n'ai pas de notion de hiérarchie. Comment pourrais-je en avoir, tant le dépouillement est total devant la douleur et la mort ?

– Vous insistez beaucoup sur le critère de la responsabilité personnelle...

– Oui. J'ai été élevée selon des règles très strictes. Du côté de mon père, j'appartiens à une famille paysanne du centre de la France ; *ma grand-mère était très* pieuse, très pratiquante. Maman est Anglaise : une famille très traditionnelle, la mer, les pêcheurs. On m'a appris ceci : quand on reçoit, on dit merci.

» La reconnaissance est une chose qui m'est aisée. Je sais remercier les gens, sans lesquels je ne serais pas ce que je suis. En même temps, au fur et à mesure des années, j'ai découvert que les relations d'être à être, c'est une sorte d'équilibre : recevoir et donner. Il existe une expression anglaise, disant qu'il faut être deux pour danser le tango. Responsabilités personnelles, donc. C'est parfois déchirant d'être lucide, de ne pas pouvoir mettre sur le dos d'autrui les avatars que vous êtes obligé de subir. Mais j'aime l'ordre... dans la tête. Je n'aime pas me sentir dans un état confusionnel.

– Vous n'avez pratiquement jamais interprété des rôles de femme « dominée ». Est-ce intentionnel ?

– Vous oubliez l'héroïne de *l'Ascenseur* ou des *Amants*, dominée par sa passion, et même Catherine, dans *Jules et Jim*, qui choisit la mort parce qu'elle ne trouve pas de solution.

» Pour le reste, ce sont des coïncidences. Dans la vie, il est vrai que j'ai refusé le pouvoir masculin dans un monde masculin. Mon attitude vis-à-vis des hommes est ambiguë : fascination et méfiance à la fois. Même de nos jours, un fils n'est pas élevé de la même façon qu'une fille. On a beau vouloir bouleverser tous les tabous, la femme reste en creux. Elle reçoit. L'homme est celui qui donne – d'aucuns diraient : porte des coups. Son arme sexuelle est extérieure à lui.

– Les femmes réalisatrices de cinéma – dont vous êtes – sont assez rares. Est-ce en raison d'un certain sexisme de la part des producteurs ?

– Je ne crois pas. Je pense que la difficulté, pour une femme, de faire de la mise en scène est d'ordre intérieur : pas assez de *confiance en soi, justement parce* que l'on est une femme et que l'on a reçu, je vous le disais à l'instant, une éducation différente. Pour ce qui me concerne, je n'ai pas rencontré de « barrières » masculines. Ce n'est pas parce que je suis connue : la notoriété peut jouer dans les deux sens, affection ou agressivité. Mais, quand on se présente avec un scénario bien ficelé et une volonté bien arrêtée, il y a peut-être, au départ, une petite réticence parce qu'on est une femme, mais il suffit de ne pas y prêter attention pour qu'elle disparaisse...

» En revanche, il y a ce problème pour les comédiennes : le vieillissement des traits est aisément accepté s'il s'agit d'un acteur, pas s'il s'agit d'une actrice. Cela fait partie des images conventionnelles. Comme si la femme n'avait droit à la séduction que tant qu'elle est capable de procréer.

» Je déteste ces idées toutes faites. Quand j'étais adolescente, je me suis souvent insurgée contre le fait de ne pas pouvoir sortir avec telle ou telle personne ou de devoir rentrer avant telle ou telle heure. Aujourd'hui, c'est l'excès inverse : prendre la pilule à quatorze ou quinze ans n'est pas un signe évident d'épanouissement.

– Comment, dès lors, considérez-vous l'action des mouvements féministes ?

– Je vous répète que je suis contre toute *organisation*. Certes, il est bien qu'à travail égal les femmes perçoivent un salaire égal. Mais cela ne résout pas le problème des relations personnelles, des crises passionnelles, des insatisfactions.

» La « libération » de la femme ? Allez-vous empêcher qu'une femme adore être avec son mari, son compagnon, une femme-objet ? Prendre comme symbole le fait de ne plus porter de soutien-gorge, c'est absurde. Si j'ai envie de mettre des jarretelles pour plaire à l'homme qui me plaît, je ne vois pas pourquoi je *m'en priverais*. Il y a la place dans la société et puis il y a tout ce qui dépend de la sensibilté, de la sensualité, des exigences. Il ne faut pas toucher au mystère des relations humaines.

– Vous refusez toute « structure ». Mais vous arrive-t-il d'agir seule, personnellement ?

– Chaque fois que je le peux. Je ne me sers pas de mon nom, sauf dans des cas graves, comme faire transporter une personne amie dans le meilleur hôpital possible. Oui, j'aide selon mes possibilités. Mais, vous l'avez remarqué : quand vous faites un sourire aux gens, ils croient que vous êtes dingue... Un jour, une femme a trébuché devant moi. Je me suis précipitée pour l'aider. Quand elle m'a senti la toucher, elle a poussé un hurlement, pensant qu'elle était attaquée. Il y a des notions, comme ça, qui disparaissent : bienveillance, commisération...

– Ce sont des valeurs chrétiennes. Etes-vous croyante ?

– J'ai fréquenté une école religieuse. Pas très régulièrement : j'étais toujours souffrante. Toutes les maladies d'enfance, plus quelques autres. Rachitique, fragile. Vers les sept-huit ans, j'ai eu une période d'exaltation. Il m'apparaissait, comme ça, qu'il y avait une menace, qui avait à voir avec la sexualité. D'où le désir de me réfugier dans la pureté, dans l'absolu, de prendre le voile : l'habit, très beau, très dramatique. En même temps, je voulais être danseuse, comme ma mère. Religieuse et danseuse, cela ne va pas très bien ensemble...

» Et puis, dans un grand hôtel, proche du petit établissement dont mon père était propriétaire à Vichy, j'ai pu, un jour, assister de loin, cachée derrière une tenture, à une sorte de thé musical. J'ai vu une femme, habillée de velours rouge, qui jouait du violon. Je l'ai trouvée magnifique, j'ai voulu être violoniste. Vous voyez, tout cela s'est entremêlé : religieuse, danseuse, violoniste.

– On s'éloigne de ma question...

– Non : c'est en vous racontant cela que je vais vous faire comprendre si je suis croyante ou non.

» Ensuite, nous sommes venus à Paris. J'ai suivi, très sérieusement, l'instruction religieuse, dans une école communale de la rue Chaptal, parce que je voulais faire ma communion solennelle. Ce qui me gênait le plus, c'était la confession : je ne dissimulais rien, je ne tombais pas non plus dans le piège d'en rajouter – ce qui aurait pu, aussi, être exaltant, – et pourtant, on me posait encore des questions. J'ai éprouvé un sentiment d'injustice, chose que je ne supporte pas. La cérémonie a eu lieu, très belle.

» A partir de là, l'adolescence. Eperdument amoureuse de l'amour, je me disais : c'est trop absolu. C'est impossible de trouver la perfection. Ce goût allait avec l'idée d'être religieuse, danseuse ou violoniste. Je voyais une représentation théâtrale : alors, être comédienne. Il y avait en moi une idée de Dieu, et, pour Le trouver, je ne baissais pas la tête à l'élévation, je mordais dans l'hostie. Il ne s'est rien passé. Alors, je me suis détachée de l'Eglise.

» J'ai une foi profonde. En quoi, je ne saurais le dire. Peut-être en la divinité de l'homme. Je crois qu'il n'est pas nécessaire de chercher ailleurs. Oui, je pense que l'âme est immortelle, et c'est pourquoi je parle de la divinité de l'homme.

– En mordant dans l'hostie, vous auriez voulu quoi, tomber raide morte ?

– Oui. J'aurais voulu qu'il se passe quelque chose. Un signe. Et puis, je me suis aperçue, avec les années qui passaient, que j'étais ridicule de réclamer des signes. Parce qu'il y en a partout. »

Propos recueillis par
MICHEL CASTAING.

